VIES
DES
VIERGE

Ex-Libris
L. LEROUX
N°

Ce present livre Appartient
à Mélanie Forget

LA VIE DES VIERGES,

OU

LES DEVOIRS ET LES OBLIGATIONS DES VIERGES CHRE'TIENNES.

Seconde Edition reveuë & corrigée par l'Auteur.

ce liure apartient au rd pere raphaëlle janot religieux de la charité

A PARIS,
Chez FRANÇOIS PRALARD fils, ruë S. Jacques, prés la Fontaine S. Severin, à la Fortune.

M. DC. XCV.
Avec Privilege & Approbations.

PREFACE.

CE seroit faire une chose inutile que de parler ici de la grandeur & de l'excellence de la Virginité, puisque c'est le sujet & la fin de ce Livre que je donne au public. Ainsi je me contenterai d'expliquer les raisons qui m'ont déterminé à le composer, & à le faire paroître sous le tître qu'il porte.

Nous vivons dans un siecle où il se trouve beaucoup de filles qui ne voulant s'engager, ni dans le mariage, ni dans les Communautez Religieuses, se proposent de garder toute leur vie la continence, en demeurant dans le monde. Ce genre de vie pourroit être fort excellent, & d'un tres-grand mérite par rap-

port au ſalut éternel, ſi on avoit ſoin de le ſanctifier, & de le rapporter uniquement à Dieu. Il approcheroit même beaucoup de l'état des Vierges qui ſe ſont ſignalées dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, & à qui les ſaints Peres ont donné tant de loüanges; car elles n'étoient pas toutes renfermées dans des Monaſteres, & il y en avoit pluſieurs qui s'exerçoient à la pieté dans la maiſon de leurs parens, ou dans des retraittes particulieres qu'elles ſe choiſiſſoient dans des lieux écartez.

Mais l'on éprouve tous les jours que la plûpart des filles qui embraſſent ce genre de vie, n'en ſont pas pour cela plus ſaintes, ni plus régulieres. On les voit auſſi leſtes & auſſi magnifiques que les femmes mariées : elles ſe trouvent avec elles dans les compagnies & dans les divertiſſemens publics : elles menent à leur exemple une vie molle & délicieuſe ; & elles ſe donnent des libertez que leur état ne peut ſouffrir.

Il arrive de-là qu'elles ne tirent aucun fruit de leur prétenduë continence, qu'elles courent en vain pendant toute leur vie, & qu'elles ſe trouvent les mains vuides à la fin de leurs jours; & elles ſont cauſe par leur conduite irréguliere qu'on ne fait preſque plus d'eſtime de la Virginité, qu'on regarde même avec mépris la plûpart des Vierges, & qu'on les conſidere beaucoup moins que les perſonnes mariées.

Saint Bernard ſe plaignoit autrefois de quelques Eccleſiaſtiques, qui recevant les revenus de l'Egliſe, ne laiſſoient pas de porter des habits mondains & indignes de la clericature, & de s'adonner aux joïes & aux voluptez du ſiecle: il diſoit fort ingenieuſement, qu'ils étoient ſoldats par leurs vêtemens, & Clercs par leurs richeſſes, mais que leurs actions ne tenoient ni de l'un, ni de l'autre de ces états, parce qu'ils ne combattoient pas avec les premiers, & qu'ils *Lib. 3. de Conſid. c. 5.*

ne prêchoient point avec les ſeconds ; & il ajoûtoit qu'à proprement parler ils n'auroient point de part à la réſurrection derniere, parce que S. Paul nous aſſure que chacun doit reſſuſciter dans ſon rang & dans ſon ordre, & que pour eux ils n'étoient d'aucun ordre, puiſqu'ils ne vivoient ni comme des Clercs, ni comme des gens de guerre.

On peut fort bien dire la même choſe des filles dont il s'agit. Elles ne ſont d'aucun ordre ; car elles ne doivent pas être miſes au nombre des Vierges Chrétiennes, puiſqu'elles ne rempliſſent pas les devoirs d'une ſi ſainte vocation : & elles ne participent pas non plus au mérite des femmes mariées, qui donnent des enfans à l'Egliſe & à la République ; qui obeïſſent à leurs maris, & les ſoulagent dans leurs beſoins ; & qui pratiquent pluſieurs autres bonnes-œuvres. Elles ne ſont Epouſes, ni de JESUS-CHRIST, ni des hommes, dit ſaint Baſile. Et par

conſequent il ſeroit bien difficile de décider quel rang elles tiendront à la réſurrection derniere ; ou plûtôt il faut conclure que n'ayant aucun droit à la récompenſe qui eſt deſtinée aux Vierges Chrétiennes & aux meres de famille qui vivent ſelon les regles de l'Evangile, elles ne doivent attendre que des peines & des ſupplices au jour de la rétribution generale.

C'eſt pour contribuer à prévenir un tel malheur, & à faire ouvrir les yeux à tant de perſonnes qui ſe perdent dans un état qui de luy-même eſt ſi ſaint & ſi parfait, que je me ſuis appliqué à traiter la matiere qui fait le ſujet de ce Livre, & à y renfermer la plûpart des maximes les plus importantes qui regardent la conduite des Vierges Chrétiennes.

J'eſpere que ceux qui ont quelque zele pour le ſalut des ames, & pour la beauté de la maiſon du Seigneur, ne deſaprouveront pas mon entrepriſe, & qu'au contraire ils la

favoriſeront, & qu'ils contribuëront, & par leurs paroles & par leurs prieres à lui procurer un heureux ſuccés. Et en effet y a-t-il quelques fideles qui ne doivent pas témoigner du zele & de la ferveur lors qu'il s'agit de ſoûtenir l'honneur d'une vertu qui honore elle-même tant les hommes, puiſqu'elle les reléve au deſſus de leur propre nature, & qu'elle les rend égaux aux Anges, & ſemblables en quelque maniere à Dieu, ſelon l'expreſſion des ſaints Peres de l'Egliſe.

Comme les veritez que je propoſe aux Vierges dans ce volume, pourront peut-être ſembler auſteres & difficiles à leur vieil-homme, j'ay eu ſoin, afin de leur ôter tout prétexte de ſe plaindre de ma ſeverité, de ne leur rien dire de moi-même, & je n'ai fait que leur expoſer les oracles qui ſont contenus dans l'Ecriture & dans les ſaints Peres. Et parce que les exemples font ſouvent plus d'impreſſion ſur

les esprits que les maximes generales qui ne regardent que la theorie, je leur décris en plusieurs rencontres la maniere de vivre de quelques saintes filles qui ont été tres-celebres dans l'antiquité ; & j'entre dans le détail de leurs actions, afin qu'elles comprennent & qu'elles avoüent elles-mêmes que ce que je leur prescris n'est ni impossible, ni au dessus des forces humaines soûtenuës de l'esprit de la foy, puisque des personnes foibles & infirmes comme elles, l'ont pratiqué avec tant de joïe & de ferveur.

Au reste mon intention n'est pas de les obliger à pratiquer à la lettre tout ce que je leur rapporte des veilles, des jeûnes, & des autres austeritez de ces Vierges illustres de la primitive Eglise : car je sçai que chacun a son don, & qu'il ne faut pas prétendre conduire tout le monde par la même voïe ; & je suis tres-persuadé que dans ces derniers tems on doit avoir beau-

coup d'égard à la foibleſſe des fideles, & qu'il faut bien prendre garde de ne les pas rebutter ſous prétexte de les porter à la perfection.

Ainſi lors que je leur parle d'une maniere ſi forte de leurs devoirs, & que je leur explique avec tant de ſoin la conduite des anciens Solitaires & des Vierges qui ont fleuri dans les premiers ſiecles, j'ay ſeulement deſſein de leur donner une haute idée de la ſainteté de leur profeſſion, afin de les humilier à leurs propres yeux, d'animer leur zele, & de leur faire comprendre qu'elles ſont encore bien éloignées de la perfection qui convient à l'état ſublime qu'elles ont embraſſé. Je veux exciter en elles une faim & une ſoif ardente de la juſtice Chrétienne. Et je me propoſe de les porter à s'avancer toûjours de vertu en vertu, & de ne ceſſer jamais, tandis qu'elles ſeront ſur la terre, de ſe mortifier & de travailler à la réformation de leurs mœurs.

Il ne faut donc pas qu'elles ſe troublent, ni qu'elles ſe découragent ſous prétexte qu'elles n'obſervent pas encore tout ce que je leur repreſente ; car il ſuffit qu'elles aïent deſſein de s'y conformer dans la ſuite autant qu'elles en ſeront capables, qu'elles en demandent la grace à Nôtre-Seigneur, & qu'elles faſſent de tems en tems de genereux efforts pour s'y diſpoſer.

Et d'ailleurs ce que je leur propoſe ne conſiſte pas dans l'indiviſible : Elles peuvent ſe contenter d'embraſſer ce qui eſt le plus eſſentiel, & ce qui convient davantage à leur âge, à leurs forces, & à leur temperament. Et elles auroient tort de s'imaginer que je les condamne impitoyablement ſous prétexte qu'elles ne ſont pas encore montées au dernier degré de la perfection ; car je reconnois au contraire qu'elles méritent des loüanges dés qu'elles travaillent ſerieuſement pour y arriver ; & que ce ſera pour elles une

grande victoire si elles peuvent en approcher aprés plusieurs années de sueurs, de fatigues & de combats.

Quoi-que ce Traité soit adressé aux Vierges, & qu'il ait pour fin principale d'expliquer leurs devoirs & leurs obligations, il ne faut pas se figurer qu'il ne concerne que les filles, qu'il ne soit utile qu'à elles seules, & que les autres fideles n'en puissent point profiter; car ce seroit luy donner trop peu d'étenduë, & priver une infinité de personnes des avantages qu'elles en peuvent tirer. Et même ceux qui seroient susceptibles d'une telle pensée, témoigneroient n'être pas assez instruits de la doctrine des saints Peres: car ils enseignent que la Virginité convient aussi-bien aux hommes qu'aux filles; & ils les ont presque toûjours eu en vûë dans la plûpart des instructions qu'ils ont données aux Vierges. Souvenez-vous, dit saint Augustin en s'adressant à

elles, de quelque sexe que vous soyez, que vous menez sur la terre la vie des Anges. Il faut, dit-il encore, avertir ceux & celles qui vivent dans la continence, & qui ont embrassé la sainte Virginité, qu'il leur est permis de préferer leur état au mariage, mais qu'ils ne doivent pas pour cela condamner le mariage, ni le regarder comme quelque chose de mauvais. Et tout le monde sçait que lorsque ces saints Docteurs ont voulu expliquer les grandeurs & les prerogatives du saint Précurseur de JESUS-CHRIST, & de S. Jean l'Apôtre, ils n'ont pas manqué d'observer qu'ils ont toûjours été Vierges. « Serm. 132. « Lib. de Virg. c. 18.

A la verité je parle ordinairement aux filles Chrétiennes, & c'est à elles que j'adresse la plûpart des conseils que j'ai puisez dans les Livres sacrez, & dans les saints Peres qui en sont les interpretes, parce que le nom de Vierges leur convient d'une maniere particuliere

& leur eſt plus ſouvent attribué qu'aux hommes. Mais cela n'empêche pas que tous ceux qui gardent la continence, n'en puiſſent être édifiez : car les maximes que j'y propoſe ſont generales, & regardent également l'un & l'autre ſexe.

C'eſt pourquoy tous ceux qui renoncent au mariage, ſoit filles ou garçons, pourront tirer pluſieurs avantages conſiderables de cet ouvrage, pourveu qu'ils le liſent avec un eſprit de pieté, & dans le deſſein de s'inſtruire des devoirs de leur état. Et en effet, n'ont-ils pas tous preſque les mêmes obligations ? ne ſont-ils pas expoſez aux mémes dangers ? & ne doivent-ils pas combattre les mêmes ennemis, & ſurmonter les mêmes paſſions ? ainſi ce qu'on dit aux uns, convient auſſi aux autres.

Ceux & celles qui vivent dans la viduité, y trouveront pareillement des inſtructions qui leur ſeront tres-utiles : car tout ce qu'on y repreſen-

te de la modeſtie & de la retenuë des Vierges, des mortifications qu'elles doivent pratiquer, & des prieres qu'il faut qu'elles faſſent, ne les regarde pas moins qu'elles ; puiſque ſans tous ces ſaints exercices il leur ſeroit impoſſible de mener le reſte de leurs jours une vie pure & continente.

Il ne ſera pas non plus inutile aux Eccleſiaſtiques ni aux Reliigieux de s'appliquer à la lecture des veritez qui y ſont contenuës : car puiſqu'ils s'engagent par des vœux ſolemnels, & par la ſainteté de leur profeſſion à vivre dans des corps mortels comme s'ils n'en avoient point, & à s'élever au deſſus de tout ce qui pourroit tenir de la chair & du ſang ; pourquoi ne ſeroient-ils pas édifiez de ce qu'on repreſente aux Vierges Chrétiennes, pour leur marquer ce qu'elles doivent faire pour conſerver une pureté inviolable ?

Je puis ajoûter que les gens ma-

riez ne laiſſeront pas d'y trouver des veritez tres-importantes pour leur conduite. Car quoi-qu'ils ne ſoient pas deſtinez à vivre dans la continence, il eſt neanmoins certain par l'Ecriture & par la dépoſition des ſaints Peres, qu'ils ſont obligez de garder de certaines regles dans l'uſage du mariage, & qu'il ne leur eſt point permis de ſuivre l'impetuoſité de leurs paſſions. C'eſt pourquoi il leur ſera tres-avantageux de faire une attention particuliere à tout ce qu'on dit aux Vierges Chrétiennes pour les porter à ſe mortifier & à faire penitence, & pour leur apprendre à combattre & à ſurmonter leurs paſſions, afin d'y avoir eux-mêmes recours, & de s'en ſervir dans les occaſions où ils ſeront tentez de faire quelque choſe contre leur devoir, & de paſſer les bornes que la ſainteté du mariage leur preſcrit.

Cette lecture contribuëra même à les humilier : car lors qu'ils penſe-

ront ſerieuſement à toutes les auſteritez & à toutes les mortifications des Vierges Chrétiennes, & qu'ils conſidereront toutes les vertus dont elles ſont ornées ; & la vie ſublime qu'elles menent ; ils n'auront d'eux-mêmes que des ſentimens vils & abjets ; ils ſe regarderont comme tres-inferieurs à ces ſaintes Epouſes de JESUS-CHRIST ; & ils avoüeront que c'eſt leur peu de vertu & de ferveur qui les a empêchez d'entrer dans un état ſi ſaint & ſi parfait.

La vûe de leur foibleſſe & de leurs imperfections les portera enſuite avec le ſecours du Ciel à loüer Dieu des dons qu'il a départis à ces ames parfaites, & ils le beniront continuellement de les avoir comblées de tant de graces & de miſericordes ; & ainſi ils participeront à leurs vertus & à leurs merites : car c'eſt le propre de la charité d'établir une ſainte ſocieté entre les fideles, de rendre tout commun entr'eux, & de les faire participer aux bonnes-œuvres, &

aux grandes qualitez de ceux avec qui ils ſont unis, quoi-qu'ils ne puiſſent pas toûjours les imiter.

Voila ce que j'avois à dire pour rendre raiſon du motif qui m'a déterminé à compoſer ce Traité, & pour faire voir qu'il pourra être utile à beaucoup de perſonnes. C'eſt ce que je ſouhaite uniquement, & que je demande à Nôtre-Seigneur, afin qu'il ne ſoit pas dit que j'aïe travaillé en vain.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

GRandeur & excellence de la Virginité Chrétienne, page 1

CHAP. II. *Suite de la même matiere : la virginité éleve les hommes à la dignité des Anges : elle eſt plus glorieuſe en eux que dans ces purs Eſprits : elle les rend ſemblables à Dieu ;* JESUS-CHRIST *l'a conſacrée en ſa perſonne,* 8

CHAP. III. *Que toutes les filles qui renoncent au mariage ne doivent pas être miſes au rang des Vierges Chrétiennes,* 18

CHAP. IV. *Que ſelon les ſaints Peres la Virginité Chrétienne demande non ſeulement l'integrité du corps, mais la pureté du cœur & la ſainteté de l'eſprit,* 28

CHAP. V. *Que ceux qui renoncent au mariage doivent offrir à Dieu de frequentes prieres pour obtenir de luy le don de continence, & les graces qui leur ſont neceſſaires pour ſe ſanctifier*

dans cet état. 36

CHAP. VI. *Que les Vierges doivent être exactes à veiller sur toutes leurs pensées. Comment elles pourront surmonter celles qui ne sont pas honnêtes,* 43

CHAP. VII. *Que les Vierges doivent aussi veiller avec beaucoup de soin sur tous leurs sens.* 57

CHAP. VIII. *Que les Vierges Chrétiennes doivent se conduire en toutes rencontres avec beaucoup de précaution & ne se rien pardonner.* 67

CHAP. IX. *Que les Vierges sont obligées de renoncer aux plaisirs & aux voluptez du siecle, & à toutes sortes de spectacles.* 79

CHAP. X. *Que celles qui ont embrassé la Virginité doivent mener une vie austere & penitente,* 94

CHAP. XI. *De quelle maniere les Vierges doivent se nourrir, & de quels alimens elles peuvent user pour conserver leur pureté,* 117

CHAP. XII. *De la prudence & de la discretion que les Vierges doivent apporter dans leurs jeûnes & dans toutes leurs penitences.* 135

CHAP. XIII. *Que les Vierges doivent respecter leurs corps & les honorer.* 148

CHAP. XIV. *Qu'il est absolument ne-*

ceſſaire que les Vierges évitent la frequentation trop familiere des perſonnes d'un ſexe different, 156
CHAP. XV. *Que les ſaints Peres enſeignent que les Vierges doivent garder la ſolitude : ne point ſe trouver dans les aſſemblées publiques ; éviter les affaires & les embarras du ſiecle,* 178
CHAP. XVI. *Suite de la même matiere : les Vierges ne doivent point ſe mêler de mariages, ni aſſiſter aux feſtins ni aux divertiſſemens qui en ſont une ſuite. On répond à ce qu'elles pourroient dire qu'on n'a pas maintenant droit d'exiger qu'elles gardent une ſi grande ſolitude,* 193
CHAP. XVII. *Qu'il faut que les Vierges aiment le ſilence ; & quels doivent être leurs diſcours lors qu'elles ſont obligées de parler,* 207
CHAP. XVIII. *De la modeſtie que les Vierges doivent garder dans leurs habits, & qu'il faut qu'elles ne portent aucuns des ornemens & des ajuſtemens des femmes mondaines,* 221
CHAP. XIX. *Qu'il eſt honteux aux Vierges d'affecter d'être vûës & aimées des hommes, & de chercher à leur plaire,* 239
CHAP. XX. *Que l'exterieur des Vierges doit être grave, ſerieux, & plein*

de modeſtie, 247

CHAP. XXI. *Qu'il eſt tres-dangereux aux Vierges de ſe trouver dans la compagnie des femmes du monde. Quels domeſtiques & quelles compagnes elles doivent choiſir & recevoir dans leurs familles*, 257

CHAP. XXII. *Que la vie des Vierges doit être une vie de priere & de contemplation*, 271

CHAP. XXIII. *Que les Vierges Chrétiennes doivent être deſintereſſées, & n'avoir rien dans leur conduite qui tienne de l'avarice*, 282

CHAP. XXIV. *Que les Vierges doivent aimer* JESUS-CHRIST *avec beaucoup plus d'ardeur & de tendreſſe que ne l'aiment le reſte des hommes*, 296

CHAP. XXV. *Qu'il faut que les Vierges ayent un tres-grand ſoin de plaire en toutes choſes à* JESUS-CHRIST, 310

CHAP. XXVI. *Que les Vierges Chrétiennes doivent vivre dans une profonde humilité*, 318

CHAP. XXVII. *Quelles doivent être les occupations des Vierges Chrétiennes*, 328

CHAP. XXVIII. *Des joïes & des conſolations que goûtent ceux qui vivent dans l'état de la virginité*, 342

CHAP. XXIX. *En quoi conſiſte le*

DES CHAPITRES.
veritable bonheur des Vierges Chrétiennes, 351
CHAP. XXX. *Modele de la vie des Vierges Chrétiennes*, 365

Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

LA Religion Chrétienne n'a rien de plus excellent que l'état des Vierges, qui épurées de l'amour & exemtes des sollicitudes du siecle, ne cherchent & ne travaillent qu'à plaire au Seigneur. Mais comme pour devenir capables d'une perfection que JESUS-CHRIST propose à nôtre tendresse, & n'exige pas de nôtre fidelité, elles ont receu une grace plus abondante que le reste des hommes, elles se trouvent dans une indispensable, mais heureuse necessité de soûtenir la grandeur de leur vocation par la saintete de leur conduite. Elles sont la plus noble portion du troupeau de J. C. il leur seroit honteux de descendre de ce rang d'honneur, où la main de Dieu même les a placez : prevenuës par des benedictions également pleines de douceur & de force, elles ont passé du precepte au conseil, de la vertu à la perfection, de la soumission à la complaisance; il faut donc qu'elles marchent avec viteſſe dans les voyes du salut; & que par une conduite également sainte & édifiante, elles se convainquent elles mêmes, & fassent voir à tout le monde d'une maniere sensible, que tout devient également facile & agreable à ceux qui mettent toute leur confiance dans la puissance & dans la misericorde du Tres-Haut : elles ont l'avantage d'être, d'une maniere speciale, les épouses de J.C. si la charité ne forme leurs mouvemens, & ne régle leurs actions, elles se rendent

indignes de la gloire de l'alliance qu'elles ont contractée avec luy, & se privent volontairement des tendresses de son amour. Ce Traité qui a pour titre *La Vie des Vierges*, suffit & pour les affermir dans la haute idée qu'elles doivent avoir de leur bonheur, & pour les animer de plus en plus à donner à Dieu des marques de leur reconnoissance & de leur fidelité, par un libre & parfait assujetissement à tous les devoirs que leur état leur impose. La doctrine de cet Ouvrage est puisée dans les sources toûjours pures de la parole de Dieu renfermée dans l'Ecriture & dans la tradition ; l'Auteur n'y agit point en homme qui cherche à se faire valoir par ses propres idées, ou à donner du credit & de l'autorité à des sentimens particuliers ; il n'enseigne que ce qu'il a luy-même appris dans l'école de la verité ; humble disciple & fidele interprete des saints Peres que Dieu nous a donnez pour nos Maîtres, il dévelope leurs pensées, il explique leurs sentimens ; & pour imiter le zele de ces saints Hommes dont il suit les maximes, il fait servir au bien public, des richesses qui étoient l'ouvrage & la récompense de son travail & de son industrie. Tout y est conforme à la foy & aux bonnes mœurs ; & les Vierges qui seront assez heureuses pour se regler par les principes que ce Livre établit, seront comme en droit d'esperer de la misericorde de Dieu, d'être saintes de corps & d'esprit, & également irréprochables dans leurs sentimens, dans leurs desirs & dans leurs actions. Fait à Paris le 14. Septembre 1694.

BLAMPIGNON, Curé de saint Merry.

L. HIDEUX, Curé des Ss. Innocens.

LA VIE DES VIERGES, OU LES DEVOIRS ET LES OBLIGATIONS DES VIERGES CHRE'TIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De la grandeur & de l'excellence de la Virginité Chrétienne.

AFIN que les Lecteurs ne soient pas surpris de tout ce que je dois dire dans ce Traité des Devoirs & des Obligations des Vierges Chrétiennes, & qu'ils ne

m'accuſent pas de porter les choſes trop loin, & de leur impoſer un joug trop peſant : je croi qu'il eſt à propos de leur repreſenter d'abord ce que les ſaints Peres ont dit en l'honneur de la Virginité, & les grands éloges qu'ils en ont fait; car rien ne ſera plus capable de leur perſuader que ces Epouſes de JESUS-CHRIST ſont obligées de mener une vie tres-pure & tres-parfaite, afin de ne ſe pas rendre indignes d'un état ſi ſaint, & à qui on a donné tant de loüanges dans tous les ſiecles de l'Egliſe.

Je ne prétens pas neanmoins rapporter tout ce qu'on trouve ſur ce ſujet dans les Ouvrages de ces ſaints Docteurs, parce que cela demanderoit un Volume entier, & m'empêcheroit d'expliquer pluſieurs veritez importantes, qui pour être miſes dans leur jour, veulent qu'on entre dans un détail aſſez long, Et d'ailleurs la plûpart des Chrétiens n'ont pas beſoin qu'on faſſe de grands efforts, pour leur prouver que la Virginité eſt tres-illuſtre & tres-admirable, car ils en demeurent aſſez d'accord : ceux d'entr'eux qui ne veulent pas l'embraſſer, ne laiſſent pas de la loüer & de publier ſes grandeurs; ils prennent même ſouvent prétexte de ſon excellence,

pour s'excuſer de la ſuivre; & ils affectent de la relever, & de la combler de mille loüanges differentes, afin d'avoir lieu de dire enſuite que tous n'ont pas receu du Ciel un don ſi extraordinaire, & de juſtifier par là leur peu de zele, ou plûtôt leur lâcheté. Ainſi je me contenterai de parler en general de cette vertu, & de propoſer aux Lecteurs ce que les ſaints Peres ont dit de ſes prérogatives les plus éclatantes; & cela ſuffira pour les confirmer dans la haute idée qu'ils en ont déja conceuë, & pour les diſpoſer à recevoir favorablement ce que j'ai à leur repreſenter dans la ſuite de ce Livre.

Comme preſque tous les éloges que ces grandes lumieres de l'Egliſe ont fait de la Virginité, ſont tirez de l'Ecriture ſainte, & fondez ſur les veritez qu'elle contient; je n'entreprendrai pas d'expliquer en ce lieu ce que JESUS-CHRIST & ſaint Paul en ont dit, parce qu'on le verra ſuffiſamment dans les autoritez, & dans les paſſages que je rapporteray dans ce Chapitre & dans le ſuivant.

Saint Gregoire Pape dit qu'on peut partager tous les fidelles en quatre Claſſes differentes; que les Pecheurs convertis qui travaillent à ſe purifier par les travaux de la penitence, tiennent le

Lib. 2. in 1. Reg. cap. 4.

dernier rang ; que les gens mariez occupent la ſeconde place ; que ceux qui vivent dans la viduité & dans la continence marchent enſuite : Mais que les Vierges excellent par-deſſus tous les autres ; que la ſainteté de leur profeſſion les fait remarquer entre tous les enfans de l'Egliſe ; & que comme tous les autres métaux ſont inferieurs à l'or, aucuns de ceux qui gardent la continence, ne peuvent leur être comparez ni approcher de leur merite.

Ibid. lib. 6. c. 1.

L'on voit la même choſe dans l'explication que ſaint Jerôme fait de la parabole de la Semence, dont il eſt parlé dans l'Evangile : car lorſqu'il veut nous faire comprendre ce que ſignifie le grain qui tombe dans la bonne terre, qui porte des fruits, & qui rend cent, ou ſoixante, ou trente pour un, il nous aſſûre que les veuves & les gens mariez, quoique chaſtes & vertueux, ne ſçauroient rendre que trente ou ſoixante pour un ; mais que les Vierges produiſent des fruits au centuple dans le champ de l'Egliſe, parce que leur pureté & leurs vertus ſurpaſſent infiniment celles de tous les autres juſtes, qui ſont repreſentez par cette partie de la ſemence qui eſt reçeuë dans une bonne terre.

In cap. 13. Matt.

Et avant ces deux Peres, le grand saint Cyprien avoit dit que les Vierges sont des fleurs qui ornent le parterre de l'Eglise; qu'elles rassemblent en leurs personnes toutes les graces & toutes les vertus des autres fideles, & qu'elles sont la portion la plus illustre du Troupeau de JESUS-CHRIST.

De disciplin. & habitu. Virgin.

Saint Jerôme & saint Jean Chrysostome pour relever la Virginité, remontent jusqu'au commencement des siecles, & soûtiennent qu'elle est aussi ancienne que le monde; parce qu'Adam & Eve sont sortis Vierges des mains de Dieu, qu'ils ont toûjours conservé cette vertu pendant le tems qu'ils ont vêcu dans le Paradis terrestre, & que ce n'a été que depuis qu'ils en ont été bannis pour peine du peché, qu'ils ont commencé d'user du mariage; & ainsi le premier de ces Peres s'écrie: ô sainte Virginité, il n'y a que le Paradis qui soit, à proprement parler, vôtre patrie: *tua regio Paradisus est.*

Hieron. Epist. 22. & lib. 1. adverf. Iovin. Ioan. Chrysost. lib. de Virginitate.

Non seulement la Virginité a commencé avec le monde, mais la plûpart des saints Peres enseignent qu'elle est même au-dessus de la nature; parce que, disent-ils, c'est une chose qui surpasse toutes les forces de la nature, que de vi-

Hieronim. Ep. 8.

vre dans un corps mortel, comme si on n'en avoit point. Or c'est ce que doivent faire les Vierges Chrétiennes ; car il faut qu'étant revêtuës d'une chair corruptible, elles la mortifient en toutes rencontres, elles la soûmettent à la loi de l'esprit, elles suppriment ses desirs les plus naturels, elles s'en servent comme d'une esclave qu'elles tiennent dans les fers, & qu'elles la mettent en état de ne plus s'opposer à leurs bonnes resolutions. Et comme les forces naturelles ne sont point capables de produire un effet si merveilleux, ils concluent que la Virginité est au-dessus de la nature.

C'est sur ce même principe qu'ils se fondent encore, lorsqu'ils veulent rendre raison pourquoi Dieu n'en a point fait de Commandement : Dieu, dit saint Basile, soit sous l'ancien, ou sous le nouveau Testament, n'a promulgué aucune loi positive pour obliger à la Virginité, parce qu'il a voulu que ce qui surpasse les forces de la nature, fût volontaire dans l'homme, & qu'on ne pût l'attribuer à la necessité que lui auroit imposé une loy & un commandement, afin qu'il en eût plus de mérite. Le mariage, ajoûte ce Pere, est proportionné aux forces & aux desirs de la nature, & c'est pourquoy les

Lib. de Virginitate.

loix qui reglent ce qui le concerne, n'ordonnent que des choſes qui ſont conformes à la nature. Mais la Virginité étant au-deſſus de la nature, elle ne peut être commandée par la loi, & il faut qu'elle ſoit offerte au Créateur & à l'Auteur de la loi comme un preſent entierement volontaire: Et auſſi ſaint Paul dit, *quant aux Vierges, je n'ay point receu de Commandement du Seigneur qui oblige à la Virginité; mais je me contente de la conſeiller, comme étant fidele Miniſtre du Seigneur, par la miſericorde qu'il m'en a faite.* « 1. Cor. 7. 25.

Saint Ambroiſe tient auſſi le même langage, & il nous aſſure qu'il n'y a jamais eu de précepte de la Virginité, parce qu'il n'étoit pas à propos de faire une loi pour obliger à une vertu qui eſt au-deſſus de toutes les loix. *Epiſt. 25.*

Voilà ſans doute un éloge tres illuſtre de la Virginité: elle diſtingue de tous les autres fideles ceux qui l'embraſſent, & elle leur donne le premier rang dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST: elle a commencé avec le monde: elle eſt au-deſſus de la nature: elle n'a point été commandée par aucune loy, parce qu'elle ſurpaſſe toutes les loix, & qu'elle doit être entierement volontaire. Mais les

saints Peres nous fourniſſent encore pluſieurs autres idées qui la relevent merveilleuſement, & je les expliqueray dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

Suite de la même matiere : la Virginité éleve les hommes à la dignité des Anges : elle eſt plus glorieuſe en eux que dans ces purs Eſprits : elle les rend ſemblables à Dieu : JESUS-CHRIST *l'a conſacrée en ſa perſonne.*

QUE la Virginité éleve les hommes à la dignité des Anges, & qu'elle les rende ſemblables à ces Eſprits celeſtes ; c'eſt une verité tres certaine, & dont il n'eſt pas permis de douter, puis qu'elle a été décidée par JESUS-CHRIST, qui eſt la verité même : car l'on voit dans l'Evangile que les Saducéens qui nioient la réſurrection des morts, étant venu trouver ce divin Sauveur, lui propoſerent une difficulté qu'ils croïoient capable de l'embarraſſer, & qu'ils regardoient comme une preuve évidente de l'abſurdité de ce dogme :

Maître, lui dirent-ils, *Moïse a ordonné que si quelqu'un mouroit sans enfans, son frere épousât sa femme, & qu'il suscitât des enfans à son frere mort : Or il s'est rencontré sept freres parmi nous, dont le premier aïant épousé une femme est mort ; & n'en aïant point eu d'enfans, il l'a laissée à son frere ; le second est mort de même, & le troisiéme aprés lui, & tous ensuite jusqu'au septieme. Enfin cette femme est morte aussi aprés eux tous. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel de ces sept sera-t-elle femme, puis qu'elle l'a été de tous ?* Mais Nôtre-Seigneur leur fit une réponse digne de son infinie sagesse, & qui prouve toute seule la grandeur & l'excellence de la Virginité : *Vous êtes dans l'erreur*, leur dit-il, *parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu ; car aprés la résurrection, les hommes & les femmes ne se marieront point, mais ils seront comme les Anges de Dieu dans le Ciel.* Et par consequent il est vrai de dire que la Virginité éleve les hommes à la dignité des Anges du Paradis. Mais afin d'éclaircir encore davantage cette verité, il faut écouter les saints Peres, lors qu'ils parlent de cette matiere, car jamais ils ne furent plus éloquens.

Matth. 22. 24. 25. &c.

» Comme le genre humain, dit saint
» Jean Chrysostome, cede à ces esprits
Lib. de Virginitate. cap. 11. » bien-heureux quant au degré de sa na-
» ture, il se rehausse au-dessus de lui-même
» par des efforts genereux; il employe tou-
» tes ses forces comme avec quelque sorte
» de violence, & il tâche de tout son pou-
» voir de leur devenir semblable. Et par
» quel moyen? c'est par la pratique de la
» Virginité: car si le Mariage n'est pas pour
» les Anges, il n'est pas aussi pour les Vier-
» ges: si les Anges sont toûjours devant le
» Trône de Dieu en qualité de Serviteurs
» & de Ministres, c'est aussi la fonction des
» Vierges. Et c'est pour cela que saint Paul
» leur défend de prendre aucun soin des
» choses du monde, afin qu'elles demeu-
» rent toûjours dans une fermeté inébran-
» lable, & qu'elles ne se divisent point. Il
» est vrai que la pesanteur de leurs corps
» les empêche de s'élever jusqu'au Ciel
» comme les Anges: mais si elles sont sain-
» tes de corps & d'esprit, elles ont la con-
» solation & l'avantage de recevoir en elles-
» mêmes le Roy du Ciel. Voïez-vous
» maintenant, poursuit ce saint Docteur,
» la gloire & la grandeur de la Virginité?
» Elle rend semblables aux Anges du Pa-
» radis ceux qui vivent encore sur la terre,
» elle ne permet pas que des hommes revê-

tus de corps corruptibles ſoient inferieurs, & cedent en rien à ces Intelligences ſpirituelles ; elle fait que ceux qui ſont mortels imitent parfaitement ces eſprits immortels.

Le même ſaint Chryſoſtome voulant encore prouver que les Vierges ſont égales aux Anges, allegue ces paroles de JESUS-CHRIST qu'on a déja citées, *les hommes & les femmes ne ſe marieront point aprés la reſurrection, mais ils ſeront comme les Anges de Dieu dans le Ciel* ; & enſuite il ajoûte : Et en effet en quoy, je vous prie, Elie, Elizée & Jean ces grands zelateurs de la Virginité étoient-ils inferieurs aux Anges ? en rien du tout, excepté qu'ils étoient encore ſujets à la mort ; car dans tout le reſte ſi on y prend garde, & ſi on en juge ſainement, ils leur étoient parfaitement égaux : il faut même avoüer que le point dans lequel ils leur étoient inferieurs, contribuoit merveilleuſement à leur gloire & à leur merite ; car quelle force & quelle generoſité falloit-il à des hommes qui vivoient encore ſur la terre, & qui étoient environnez d'une nature mortelle, pour s'élever juſqu'à cette vertu, & la pratiquer avec tant de perfection ?

Ibid. 6. 79.

Cette doctrine n'a pas été particuliere

à ce grand Docteur de l'Egliſe ; les autres ſaints Peres l'ont auſſi enſeignée, & l'on voit qu'ils demeurent tous d'accord que les Vierges imitent ſur la terre la vie & la ſainteté des Anges du Paradis. La Virginité, dit ſaint Auguſtin, n'eſt rien moins que le partage des Anges, & qu'un deſſein de pureté incorruptible dans un corps ſujet à la corruption. Souvenez-vous, dit-il encore en s'adreſſant aux Vierges, de quelque ſexe que vous ſoyez, que vous menez ſur la terre la vie des Anges : ces eſprits bien-heureux ne ſe marient point ; & c'eſt l'état aprés lequel nous ſoûpirons maintenant, nous tous qui ſommes encore ſur la terre ; & il ne nous eſt promis qu'aprés la réſurrection derniere. Mais pour vous, vous êtes bien plus parfaites, puis que dés ce monde, & avant que d'avoir payé par la mort le dernier tribut à la nature, vous poſſedez déj un don qui ne ſera accordé aux autres hommes qu'aprés qu'ils ſeront reſſuſcitez.

Lib. de Virginitate. c. 13.

Serm. 132.

Saint Jerôme eſt auſſi dans la même penſée, & pour exprimer le bonheur d'une Vierge Chrétienne, il dit ingenieuſement qu'elle joüit déja de ce qu'elle ne devoit recevoir qu'en l'autre vie.

Ep. 140.

Le grand ſaint Athanaſe declare dans

ſon Apologie qu'il adreſſe à l'Empereur Conſtance, que JESUS-CHRIST Fils Unique de Dieu Nôtre-Seigneur & Nôtre-Sauveur, qui s'étant fait homme pour nous, a détruit la mort, & délivré le genre humain de la ſervitude ſous laquelle il gemiſſoit, ne nous a point accordé de don plus illuſtre, ni de grace plus éclatante, que de pouvoir imiter en gardant la Virginité, la ſainteté des Anges du Paradis.

Celui qui a vaincu ſa propre chair, dit ſaint Jean Climaque, a vaincu la nature même: celui qui a vaincu la nature, eſt certainement au-deſſus de la nature; & celui qui eſt au-deſſus de la nature, n'eſt que fort peu, ou point du tout, ſi je l'oſe dire, au-deſſous des Anges. *Grad. 15. n. 59.*

C'eſt à la chaſteté ſeule, dit auſſi ſaint Bernard, qu'il appartient de faire voir ſur la terre qui eſt un lieu de mortalité, une image & une vive repreſentation de la gloire immortelle. *Epiſt. 42.*

Enfin ſaint Baſile & pluſieurs autres Peres Grecs comparent ordinairement les Vierges à ces Intelligences ſpirituelles, qui ne communiquant point avec la chair & le ſang, conſervent toûjours une pureté inviolable. Mais je ne m'arrêterai pas davantage à cette verité, afin de paſſer *Lib. de Virg.*

à une réflexion tres-importante, & qui contribuë merveilleuſement à relever la gloire des Vierges.

La plûpart des ſaints Peres obſervent que les hommes (c'eſt à-dire les garçons & les filles) qui gardent la Virginité, ont une infinité de combats à ſoûtenir, & de victoires à remporter, parce qu'ils ſont revêtus d'une chair mortelle, aſſujettis à mille neceſſitez de la nature, & obligez de converſer dans ce monde corrompu; au lieu que les Anges du Ciel étant dégagez de la matiere, exemts de toutes ces miſeres, & élevez au deſſus de ce bas monde, ſont Vierges ſans » combattre & ſans rien ſouffrir. Il eſt » vrai, dit ſaint Chryſoſtome, que les » Anges ne ſe marient point: mais ils ne *Lib. de Virgin.* » ſont pas compoſez de chair & de ſang; ils *c. 10.* » ne converſent pas ſur la terre; ils ne reſ- » ſentent pas en eux-mêmes une foule de » paſſions; ils n'ont beſoin ni de boire ni de » manger; le chant le plus doux, la plus » agreable harmonie n'eſt pas capable » d'amollir ces eſprits ſublimes; les plus » beaux viſages n'ont pas la force de les » émouvoir: mais comme un Ciel qui n'eſt » pas offuſqué de nuages paroît en plein » midy dans toute ſa pureté, ainſi leur na- » ture n'étant pas troublée par la violence

des passions demeure toûjours dans l'éclat & dans la splendeur.

Ce saint Pere ajoûte ensuite que pour ce qui est des hommes, il faut qu'ils fassent de grands efforts, qu'ils combattent avec un courage intrepide, & qu'ils usent d'une sainte violence envers eux-mêmes, lors qu'ils embrassent la virginité, parce qu'ils ont toutes sortes d'ennemis qui les attaquent, & qui s'opposent à leurs bons desseins. *Cap. 11.*

Saint Basile remarque aussi qu'il n'est pas difficile aux Anges de conserver leur pureté, parce qu'ils ne sont point revêtus de corps, qu'ils habitent dans le ciel, & qu'ils jouïssent de la vûë & de la presence de Dieu; mais que les hommes n'ont pas la même facilité, parce qu'ils sont obligez de resister aux attraits de la chair, de surmonter les plaisirs & les voluptez, de soûtenir & de repousser les tentations du demon. *Lib. de Virg.*

Et c'est ce qui porte saint Bernard à dire que si la virginité des Anges est plus heureuse que la virginité des hommes, celle de ceux-cy a au moins plus besoin de force & de constance. Et en effet, la virginité de ces esprits celestes n'est point troublée, comme on vient de le voir, par aucune révolte, ni par aucun *Epist. 42.*

ennemis, & ainſi elle eſt plus heureuſe. Mais celle des hommes eſt expoſée à de grands combats ; c'eſt pourquoi ſaint Bernard declare qu'elle doit être accompagnée d'une force & d'une generoſité toute extraordinaire.

Mais il ne ſuffit pas, pour faire un éloge parfait de la virginité, d'avoir repreſenté qu'elle éleve l'homme à la dignité des Anges, & qu'elle eſt plus glorieuſe & plus admirable en lui que dans ces Eſprits bien-heureux : il faut encore ajoûter avec ſaint Baſile qu'en conſervant ſon corps entier, & le préſervant de toute corruption, elle le rend ſemblable à Dieu même qui eſt incorruptible ; avec ſaint Auguſtin, qu'elle eſt ſi noble & ſi parfaite que le Fils de Dieu voulant ſe faire homme, ne devoit naître que d'une vierge ; & avec ſaint Jerôme, que ce divin Sauveur l'a renduë à jamais recommandable devant tous les hommes, en choiſiſſant un Prophete vierge pour être ſon Précurſeur, & un Apôtre vierge pour en faire ſon diſciple bien-aimé ; & qu'il l'a conſacrée en ſa perſonne ayant été lui-même toûjours vierge.

Lib. de Virg.

Lib. 22. contra Fauſt. Manich. c. 64.

Lib. 1. adverſ. Iovin. & Epiſt. 22.

Je croi qu'il ſeroit inutile de rapporter d'autres preuves de la grandeur & de l'excellence de cette vertu ; parce que

tout ce que j'en ai dit doit ſuffire pour en faire concevoir une tres-haute eſtime : & même j'ai ci-devant remarqué qu'il n'y a gueres de perſonnes qui n'en aient une tres-grande idée. C'eſt pourquoi je ſuis perſuadé que les lecteurs n'auront garde de ſe plaindre de ce que je dirai dans la ſuite des devoirs & des obligations des vierges : car ſi leur profeſſion eſt ſi ſainte & ſi parfaite ; n'eſt-il pas vrai qu'elles ſont obligées de vivre d'une maniere tres-ſainte & tres-parfaite ? N'a-t-on pas droit de leur dire aprés S. Paul, qu'elles doivent ſe conduire d'une maniere qui ſoit digne de l'état auquel elles ont été appellées ? & n'eſt-ce pas à leur égard qu'a lieu cette parole de l'Evangile, *on redemandera beaucoup à celui à qui on aura donné beaucoup ; & on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choſes ?* Mais avant que d'entrer dans l'explication de ce qui les regarde en particulier, il me ſemble qu'il eſt neceſſaire de faire voir qu'il y a pluſieurs perſonnes qu'on ne doit pas honorer du nom de vierges ; quoi-qu'elles vivent dans l'éloignement du mariage, & qu'elles s'en faſſent honneur dans le monde.

Epheſ. 4. 1.

Luc. 12. 48.

CHAPITRE III.

Que toutes les filles qui renoncent au mariage ne doivent pas être mises au rang des Vierges Chrétiennes.

IL n'eſt pas rare de trouver des filles qui évitent tous les engagemens, qui refuſent les partis qu'on leur propoſe, & qui paſſent leur vie dans le célibat : mais on peut dire ſans craindre de ſe tromper, qu'il y en a pluſieurs parmi elles qui ne renoncent au mariage que par des motifs corrompus, ou au moins tres-défectueux. Les unes diſent qu'elles veulent être libres & indépendantes, & qu'elles craignent de prendre des maris de peur de ceſſer d'être maîtreſſes d'elles-mêmes. Les autres aïant deſſein de ſe marier, s'en abſtiennent neanmoins par ambition, & parce qu'elles ne ſont pas recherchées par des perſonnes qui puiſſent leur donner moïen de contenter leur vanité. D'autres ne s'éloignent du mariage que pour être en état de mener une vie plus licentieuſe, & de contenter leurs paſſions avec plus de

facilité. Et il s'en trouve quelques-unes qui ne demeurent filles que par accident, & parce qu'on n'a pas penſé à les marier, & qu'elles n'ont pas eu elles-mêmes aſſez d'intrigue pour le faire.

Les premieres qui aiment tant leur liberté, & qui diſent qu'elles veulent n'avoir point de maîtres, & vivre ſans contrainte, ſont blâmables, & témoignent ne ſçavoir pas même les principales maximes de l'Evangile: car il n'eſt point permis à des Chrétiennes de fuïr le mariage afin de n'être point gênées, de faire tout ce qu'elles deſirent, & de ſuivre toûjours leur propre volonté. Il ne ſied pas, dit ſaint Baſile, à une fille qui fuït les liens du mariage, de mener une vie vague, & d'aller par tout où elle veut; comme ſi elle n'avoit refuſé de prendre un mari, non pour ſe tenir aſſiſe & en repos aux pieds de JESUS-CHRIST qui eſt ſon veritable époux, mais afin de pouvoir aller & courir en tous lieux ſelon qu'elle s'en aviſe: & en effet une veritable Vierge ne refuſe pas de ſe marier afin de n'avoir perſonne qui veille ſur ſa conduite & qui regle ſes actions, ou pour ſe trouver par tout où il lui plaît, ſans craindre la jalouſie d'un mari; mais afin que ne goûtant point les voluptez

« *Lib. de Virg.*

» charnelles, n'étant point ſujette a
» douleurs de l'enfantement, & ne ſe
» trouvant point embaraſſée dans les ſoins
» fatiguans & les troubles importuns des
» affaires ſeculieres, elle puiſſe rendre ſa
» vie agreable à Dieu qui aime unique-
» ment la vertu, & ſe preſerver de la cor-
» ruption du monde.

Ainſi il faut demeurer d'accord que fuïr le mariage par amour de l'indépendance, pour n'éprouver aucune contrainte, & pour n'être reſponſable à perſonne de ſes actions, n'eſt pas un motif Chrétien & meritoire devant Dieu; parce que la Loi de JESUS-CHRIST, bien loin de nous inſpirer de telles penſées, ne nous parle que de ſoûmiſſion & d'obeïſſance. Mais ſi on refuſoit de ſe marier afin d'avoir plus de tems & de liberté pour prier, pour vaquer à de bonnes œuvres, & pour ſervir Dieu, ce ſeroit alors qu'on meriteroit des loüanges, & qu'on ſuivroit l'eſprit de l'Evangile.

Pour ce qui eſt de celles qui s'éloignent du mariage par vanité, & parce qu'elles ne trouvent que des partis qu'elles croient au deſſous d'elles, ſoit pour les biens, ou pour la naiſſance; on peut dire que leur virginité eſt toute mondaine, qu'elle eſt ſemblable à celle des Vierges

de l'antiquité Païenne, qui ne s'engageoient, & ne se soûtenoient dans cet état que par un grand fond d'orgueïl & de préſomption ; & qu'au lieu de les purifier elle ne ſert qu'à les ſoüiller & à les corrompre : car quoi-qu'il arrive aſſez ſouvent qu'elles n'abandonnent pas leurs corps aux voluptez charnelles, & qu'elles évitent de les proſtituer; leur ame eſt corrompuë & infectée par la vanité qui les conduit. L'orgueil qui les domine fait qu'elles ne ſont plus Vierges aux yeux de Dieu : Et il eſt bien à craindre que les combats qu'elles ſont obligées de ſoûtenir contre leur chair qui ſe revolte inceſſamment, ne leur ſoient entierement inutils ; car, diſent les ſaints Peres, que ſert d'avoir un corps pur & entier, ſi l'eſprit eſt ſoüillé & corrompu ? *quid prodeſt integra caro, mente corruptâ* ? *S. Aug. expoſit. in Pſ. 99.*

Ces filles ſuperbes devroient faire attention à l'exemple que leur a donné la ſainte Vierge, qui étant iſſuë d'une race Roïale, & comptant David & Salomon entre ſes ayeuls, ne fit point difficulté d'épouſer un ſimple Charpentier, parce qu'elle étoit tres-humble, & qu'elle ne cherchoit point à ſe diſtinguer, ni à ſe faire eſtimer dans le monde. Elles devroient conſiderer qu'il vaut mieux en-

trer dans une alliance moins éclatante, & prendre un mari moins riche, que de demeurer par pure vanité dans une virginité forcée, qui les expoſe à mille fâcheux inconveniens. Elles devroient même ſçavoir, qu'il eſt tres-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de ſe ſauver dans un état auquel on ne ſe ſent pas appellé, & qu'on n'embraſſe que par des motifs humains, & par un eſprit d'orgueil & d'ambition.

Il ſeroit inutile de s'arrêter beaucoup à examiner la conduite de celles qui affectent de demeurer filles, afin de mener une vie de plaiſir, & de goûter les voluptez avec plus de facilité; car elles profanent publiquement l'état de la Virginité, tout le monde les condamne, & on a droit de dire qu'elles ſont déja mortes devant Dieu & devant les hommes.

Celles qui ſans faire beaucoup de réflexion, n'ont contracté aucun mariage, & ſont demeurées dans leur premier état, parce qu'on n'a pas penſé à les pourvoir, paroiſſent à la verité plus innocentes que toutes les autres; elles ſemblent même être exemtes de toute ſorte de reproche: car on ne ſçauroit leur faire un crime de n'avoir pas changé leur condition de filles,

ſur tout lorſqu'on ne remarque point qu'elles la des-honorent par aucune intention corrompuë, ni par une vie qui ſoit ſujette à la cenſure. Mais neanmoins elles ne laiſſent pas d'avoir beſoin d'inſtruction, & ce ne ſeroit pas les traiter avec la charité qu'on leur doit, que de les laiſſer dans cette diſpoſition ; parce que leur virginité pourroit être regardée comme purement naturelle, ou être attribuée à la negligence de ceux qui les avoient en leur charge.

Il faut donc leur dire que la Virginité conſiderée en elle-même eſt indifferente, & ne merite aucune loüange ; qu'on en peut bien, ou mal uſer ; que ſi on la rapporte à Dieu, elle devient grande, précieuſe, & tres-excellente : mais que ſi on n'a pas ſoin de la ſanctifier & de la faire ſervir au ſalut éternel, elle n'eſt d'aucun merite, & que ceux qui la gardent ſont en danger d'être rejettez de Dieu, & d'entendre lorſqu'ils ſe preſenteront au feſtin nuptial, ces paroles terribles que l'Epoux adreſſera un jour à venir aux Vierges folles, *neſcio vos, je ne vous connois point.* Matth. 25. 12.

Et en effet ſaint Bernard nous aſſure, qu'à moins que cette vertu ne ſoit accompagnée & animée de la charité, elle

n'eſt point eſtimable, & qu'elle ne peut être conſiderée que comme une lampe ſans huile : Oſtez, dit-il, l'huile d'une lampe, elle n'éclaire plus ; ſeparez la charité de la chaſteté, elle n'eſt plus agreable à Dieu : *ſubtrahe oleum, lampas non lucet ; tolle charitatem, caſtitas non placet.* Et avant lui ſaint Auguſtin avoit declaré qu'il ne loüoit pas préciſément les Vierges de ce qu'elles étoient Vierges, mais de ce qu'elles étoient conſacrées à Dieu. Ainſi ces filles qui par accident, & ſans aucun deſſein prémedité n'ont point été engagées dans le mariage, doivent être perſuadées qu'elles n'en recevront aucune récompenſe, & qu'elles ne ſçauroient eſperer de plaire à Dieu, tant qu'elles demeureront dans cet état de froideur & de negligence, & qu'elles ne travailleront pas à ſanctifier leur Virginité, comme on l'a déja dit, par la pratique des bonnes œuvres, & par une vie Chrétienne, & conforme aux plus pures maximes de l'Evangile.

Epiſt. 42.

Lib. de Virginit. c. 11.

Aprés tout ce que je viens de repreſenter, je croi qu'on demeurera d'accord, que j'ai raiſon de dire que toutes celles qui ne s'engagent point dans le mariage, ne doivent pas être miſes au rang des Vierges Chrétiennes. Je puis même ajoûter que

que souvent il s'en trouve plusieurs parmi elles, qui sont moins estimables que des femmes mariées, & qui ne meritent pas même de leur être comparées. Cette derniere proposition ne doit pas surprendre les lecteurs ; car je l'ai tirée des saints Peres de l'Eglise, & je vas la confirmer par leurs propres témoignages.

Qui est-ce qui ne sçait pas, dit saint Augustin, qu'une femme mariée qui obeit aux commandemens de Dieu, est préferable à une Vierge qui n'y obeït pas. Certes je le dirai hardiment, & je ne craindrai point que ceux-là s'en offensent, que j'avertis de prendre garde à eux, comme je le desire faire moi-même. Les personnes mariées qui sont humbles, suivent plus parfaitement l'Agneau, sinon par tout où il va, du moins où il leur est permis de le suivre, que les Vierges qui sont superbes : car comment est il possible de le suivre, si l'on ne s'en approche seulement pas ? & est-ce s'en approcher que de ne pas venir à lui pour apprendre qu'il est doux & humble de cœur ? Ce saint Pere dit encore en un autre lieu qu'il ne faut pas faire difficulté d'assurer qu'un mariage humble vaut infiniment mieux qu'une

« *Lib. de sancta Virg.* c. 44. & c. 51.

Expoſit. in pſ. 99. Virginité orgueilleuſe : *Melius eſt humile conjugium, quàm ſuperba virginitas.*

Lib. de Virg. Saint Baſile enſeigne auſſi que lors qu'une fille ne vit pas d'une maniere Chrétienne, & qui ſoit proportionnée à la ſainteté de ſon état, elle eſt inferieure aux femmes mariées, & qu'il lui ſeroit plus avantageux d'entrer dans le mariage ; parce qu'au moins elle mettroit des enfans au monde, qui entretiendroient la ſucceſſion du genre humain, & qui ſeroient un jour à venir la conſolation de ſa vieilleſſe ; qu'elle ſeroit elle-même ſoumiſe à un mari qui auroit ſoin d'elle, & qui la conduiroit ; qu'elle lui ſeroit utile dans le gouvernement de ſon domeſtique ; & que la crainte qu'elle auroit de lui déplaire la porteroit à mener une vie pure & exemte de tout ſoupçon.

Il ſemble que je n'aurois maintenant qu'à conclure ce Chapitre, & qu'il n'y auroit plus rien à y ajoûter pour prouver ce que je m'étois propoſé. Mais je craindrois que les veritez que j'y ai repreſentées ne jettaſſent dans le trouble pluſieurs perſonnes qui n'étant pas engagées dans le mariage, & qui s'en eſtant peut-être éloignées par quelques-uns des motifs dont j'ai parlé, s'imagineroient n'être

pas en état de salut, & ne pouvoir jamais participer au merite ni à la récompense des Vierges Chrétiennes. C'est pourquoi je croi être obligé de declarer que tout ce que j'ai dit des filles qui renoncent au mariage par amour de leur liberté, par un principe d'orgueil, & pour contenter leurs passions sans aucune contrainte, ne regarde que celles qui continuënt toute leur vie dans cet esprit & dans cette résolution, qui se conduisent toûjours par les maximes du monde, & qui lorsqu'elles sont plus âgées, ne rentrent point en elles-mêmes.

Car je suis persuadé, & je l'avouë avec toute la sincerité possible, qu'il s'en trouve plusieurs qui s'étant engagées trop legerement dans l'état de la Virginité, & souvent même par des motifs humains, reconnoissent dans la suite qu'elles ont tort d'agir de la sorte; qui changent d'esprit & de conduite, qui prennent une route toute differente de celle dans laquelle elles étoient d'abord entrées, & qui étant convaincuës de la sainteté de leur profession, s'efforcent d'en accomplir les devoirs, & travaillent serieusement à s'avancer dans les voies de la justice, & de la perfec-

tion Chrétienne. Or bien loin de condamner celles qui ſont en cet état, je les loüe & je les approuve. Je voudrois être capable de les fortifier & de les conſoler; c'eſt pour elles auſſi-bien que pour les autres Vierges, que j'entreprens ce travail, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'il leur ſoit utile.

CHAPITRE IV.

Que ſelon les ſaints Peres la Virginité Chrétienne demande non ſeulement l'integrité du corps, mais la pureté du cœur, & la ſainteté de l'eſprit.

APRE'S avoir expliqué en general dans les Chapitres précedens la grandeur & l'excellence de la Virginité, & avoir fait voir que les filles qui ſuivent les maximes du monde, ne doivent pas être conſiderées comme de veritables Vierges: il faut maintenant donner une idée claire & exacte de cette vertu, & marquer en particulier en quoi elle conſiſte; car cela contribuëra de plus en plus à la faire eſtimer, & ſervira même

à fortifier tout ce que nous devons dire dans la suite des devoirs & des obligations des Vierges Chrétiennes.

Saint Augustin expliquant ces paroles que saint Paul adresse aux fideles de Corinthe: *I'ai pour vous un amour de jalousie, & d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancez à un unique époux qui est* JESUS-CHRIST, *pour vous presenter à lui comme une Vierge toute pure : mais j'apprehende qu'ainsi que le serpent seduisit Eve par ses artifices, vos esprits aussi ne se corrompent, & ne dégenerent de la simplicité de la foy en* JESUS-CHRIST, observe que ce grand Apôtre en parlant ainsi, donne à toute l'Eglise le nom de Vierge. Et s'étant demandé à lui-même en quoi consiste cette Virginité de toute l'Eglise; il répond que ce n'est pas certainement dans l'integrité des corps, parce qu'elle ne se rencontre que dans fort peu de fideles de l'un & de l'autre sexe; & il conclud que c'est par rapport à l'esprit que cette sainte Epouse de JESUS-CHRIST est Vierge. Et qu'appellez-vous, ajoûte-t-il, Virginité de l'esprit? c'est avoir une foi entiere, une esperance solide, une charité sincere; & c'est pourquoi saint Paul disoit aux fidelles, qu'il craignoit que le

2. Cor. 11. 2. 3.

Tract. 13. in Ioan.

demon ne corrompît leurs esprits. Ainsi selon ce saint Docteur, il y a une Virginité qui convient à tout le corps de l'Eglise, & aux Chrétiens même qui sont mariez, pourveu qu'ils conservent le dépôt de la foi, qu'ils esperent veritablement en Dieu, & qu'ils vivent dans la charité de JESUS-CHRIST.

Mais ce n'est pas de cette espece generale de Virginité que nous parlons maintenant: il y en a une autre qui est propre aux vierges, & à tous ceux qui vivent dans l'éloignement du mariage. Elle demande une pureté universelle, elle regarde, & le corps & l'esprit, & elle exige que l'un & l'autre soient purs & exemts des moindres taches. C'est pourquoi tous ceux qui aspirent à cet état sublime, doivent trvailler à acquerir cette double pureté. Ils sont obligez de veiller continuellement, afin d'éviter tout ce qui pourroit non seulement corrompre leurs corps, mais ternir tant soit peu la beauté de leurs ames; & il faut qu'ils aient toûjours en main ce glaive à deux tranchans dont parle l'Ecriture, afin de se défendre contre tous les ennemis du dehors & du dedans, & de pouvoir resister à tout ce qui seroit capable d'alterer leur sainteté interieure & exterieure.

Ps. 149. 6. *Hæb.* 4. 12.

Ordinairement la plûpart des filles ont assez de soin de s'éloigner de tout ce qui pourroit blesser la pureté de leurs corps; il y en a même qui prennent à cet égard des précautions inutiles & à contre-tems; mais elles ne font pas toûjours la même chose en faveur de leur ame, & elles n'apportent pas la même diligence, lorsqu'il s'agit de la conserver pure & sans tache. Elles s'occupent beaucoup, dit saint Basile, de leur chair qui n'est que la servante, & elles negligent leur ame qui est la maîtresse, & qui demanderoit toute leur application, & toute leur vigilance; car c'est par elle que commence la Virginité, c'est elle qui en est la source & le principe, c'est elle qui la communique au corps, & qui le preserve de la corruption. *Lib. de Virg.*

Les saints Peres au contraire se sont particulierement appliquez à expliquer en quoi consiste la pureté du cœur, & la sainteté de l'esprit, & ils n'ont point cessé de la proposer & de la recommander à tous ceux qui renoncent au mariage.

Saint Basile declare dés le commencement du livre qu'il adresse aux Vierges, qu'il ne l'a entrepris que pour les instruire de leurs devoirs essentiels, pour

leur faire connoître à quoi les oblige la Virginité de l'ame, & pour leur apprendre que si elles étoient assez malheureuses pour la negliger, elles se mettroient en un danger évident de perdre même celle du corps, & d'être par ce moïen deshonorées à la vûë de tous les hommes.

L'on remarque dans tous les ouvrages de saint Jerôme, qu'il a aussi été tres-persuadé que c'est principalement dans l'ame que réside la veritable Virginité; car il enseigne avec les autres Peres que la chasteté du corps devient inutile lorsque l'esprit est soüillé & corrompu. Il reconnoît qu'une fille qui ne conserve pas son ame dans la pureté necessaire, peut sans même prostituer son corps, cesser d'être Vierge: *perit & mente Virginitas*; & il passe jusques à ce point que de soûtenir que la Virginité qui ne consiste que dans le corps, & qui ne sanctifie pas l'esprit, est ennemie de JESUS-CHRIST.

In cap. 7. Ierem.

Epist. 22.

Lib. 1. adverss. Iovin.

Saint Augustin se servit de ce même principe lorsqu'il entreprit de consoler les filles qui avoient souffert violence de la part des barbares au tems que la ville de Rome fut pillée & saccagée: car il leur representa, que leurs corps seuls aïant été opprimez, & que leur

cœur n'aïant point consenti à la brutalité de ces hommes inhumains, elles n'avoient point cessé d'être Vierges, parce que la Virginité appartient plus à l'ame & à l'esprit qu'à la chair & à l'homme exterieur. Il faut, leur dit-il, établir pour fondement que la vertu par laquelle on vit bien, reside principalement dans l'esprit, & que de lui elle passe aux membres exterieurs; que le corps devient saint par le bon usage qu'en fait la volonté; & que celle-ci demeurant ferme & immuable dans le bien, quoy qu'on puisse faire du corps, & dans le corps, celui qui le souffre n'offense point Dieu, lorsqu'il ne sçauroit l'éviter sans commettre lui-même quelque peché. « *Lib. 1. de civit. Dei. c. 16.*

Enfin il est tres-certain que saint Gregoire Pape a toûjours regardé la Virginité comme une vertu qui réside beaucoup plus dans l'esprit que dans le corps; puisqu'il se plaint tres-souvent des fausses Vierges, qui conservant leurs corps purs à l'exterieur, donnent toute sorte de liberté à leur esprit, & souffrent qu'il se corrompe en mille manieres differentes; & qu'il leur declare que Dieu voiant que leur ame est soüillée & corrompuë, ne sçauroit avoir agreable la pretenduë pureté de leurs corps, qu'il l'a *Lib. 8. Moral. c. 30.*

rejettera avec indignation, & qu'il la condamnera infailliblement.

Cela suppoſé les Vierges Chrétiennes demeureront ſans doute d'accord, que leur Virginité ſeroit tres-imparfaite, ou plûtôt fauſſe & imaginaire, ſi ſe contentant de veiller à la garde de leurs corps, elles negligeoient leur ame, & ne perſoient point à éviter tout ce qui pouroit la ſoüiller & la corrompre: car ce ſeroit s'attacher à l'acceſſoire, & mépriſer le principal; ce ſeroit pour me ſervir des termes de l'Evangile, uſer de précaution pour ne pas avaler de petits moucherons, & devorer des chameaux; ce ſeroit imiter les Docteurs de la Loi & les Phariſiens qui nettoïoient avec grand ſoin le dehors de leurs coupes & de leurs plats, pendant que le dedans de leur cœur étoit plein de rapine & d'impureté; ce ſeroit être ſemblables à des ſepulcres blanchis, qui au dehors paroiſſent beaux aux yeux des hommes, & qui au dedans ſont pleins d'oſſemens de morts & de toute ſorte de pourriture: ce ſeroit enfin, comme on l'a déja obſervé aprés ſaint Baſile, avoir ſoin de la ſervante, & mettre en oubli la maîtreſſe.

Matth. 22 24. 25. 27.

C'eſt pourquoi il faut qu'elles travaillent avant toutes choſes à acquerir la pu-

reté de cœur & la sainteté d'esprit, qui sont l'essentiel & le capital de la Virginité : il faut qu'elles fassent réflexion, que selon le Prophete Roïal toute la gloire des filles & des épouses du Roi celeste leur vient du dedans ; *omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus* : Il faut qu'elles considerent que le grand Apôtre les oblige à être saintes non seulement de corps, mais aussi d'esprit. Elles doivent donc faire tous leurs efforts pour joindre à la chasteté de leurs corps une grande pureté de cœur, en n'aimant que Dieu, & une sainteté d'esprit inviolable, en ne pensant qu'à le servir & à l'honorer, comme on le dira dans la suite de ce traité ; & alors elles seront de veritables Vierges, & elles ne craindront point de paroître en presence de l'Epoux, parce que leurs lampes seront pleines d'huile, & ardentes du feu de la charité.

Ps. 44. 15.

1. Cor. 7. 34.

CHAPITRE V.

Que ceux qui renoncent au mariage doivent offrir à Dieu de frequentes prieres pour obtenir de lui le don de continence, & les graces qui leur ſont neceſſaires pour ſe ſanctifier dans cet état.

TOUT ce que j'ai repreſenté dans les deux premiers Chapitres de cet ouvrage de la grandeur & de l'excellence de la Virginité; tout ce que j'ai dit pour la relever, & pour la rendre recommandable; tout ce que j'ai expliqué pour faire voir que les hommes n'y ſont obligez par aucun précepte, parce qu'elle eſt au deſſus des loix, & même de la nature; tout ce que j'ai emploïé pour montrer qu'elle nous rend ſemblables aux Anges, & que même elle eſt plus glorieuſe en nous que dans ces Eſprits bien-heureux; tout cela, dis-je, prouve qu'il eſt tres-difficile de la garder. Mais cette difficulté paroîtra encore davantage lors qu'on fera une réflexion ſerieuſe ſur

nôtre état present. Aiant été bannis du Paradis terrestre pour peine du peché, nous vivons sur la terre comme dans un lieu d'exil & de bannissement; nous n'y voions par tout que de mauvais exemples qui sollicitent sans cesse nos passions; nous y sommes exposez à la malice & aux tentations des démons, qui veillent continuellement pour nous surprendre; nous portons dans nôtre sein une source feconde de revoltes, nous avons un corps plein de corruption, & nous sommes environnez d'une chair qui resiste à la loi de nôtre esprit, & qui nous rend captifs sous la loi du peché qui est dans nos membres.

Ajoûtez à tout cela, que pour être une veritable Vierge, il faut renoncer à tous les plaisirs sensuels, mortifier incessamment ses passions, & vivre dans un corps mortel, comme si on n'en avoit point, & comme si on étoit un pur esprit; & c'est ce que les saints Peres appellent porter du feu dans ses vêtemens sans en être brûlé, & marcher sur la pointe de plusieurs épées sans en recevoir aucune blessure.

Il n'est donc que trop veritable que la Virginité est tres-difficile, & qu'elle surpasse les forces ordinaires de l'homme,

Et auſſi voïons-nous dans l'Ecriture qu'elle eſt un don particulier de Dieu & un effet de ſa grace : *Ie ſçai*, dit le Sage, *que je ne pourois avoir la continence ſi Dieu ne me la donnoit ; & c'eſt déja en moi un effet de ſageſſe de ſçavoir de qui je dois recevoir ce don.* JESUS-CHRIST aïant declaré qu'un mari ne peut jamais ſe remarier pendant que ſa femme vit encore, pour quelque pretexte qu'il l'ait répudiée, ſes diſciples lui dirent : *Si la condition d'un homme eſt telle à l'égard de ſa femme, il n'eſt pas avantageux de ſe marier.* Et ce divin Sauveur leur répondit : *Tous ne ſont pas capables de cette reſolution, mais ſeulement ceux à qui Dieu en donne la grace.* Et ſaint Paul expliquant aux Corinthiens les devoirs mutuels qu'il faut que les gens mariez ſe rendent les uns aux autres pour éviter les tentations du demon, ajoûte auſſi-tôt : *Ie vous dis cela comme une choſe qu'on vous pardonne, & non pas comme un commandement : car je voudrois que tous les hommes fuſſent en l'état où je ſuis moi-même*, (c'eſt-à dire qu'ils ne fuſſent point mariez) *mais chacun a ſon don particulier, ſelon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une maniere, & l'autre d'une autre.* Ce qui doit nous faire

Sapient. 8. 21.

Matth. 14. 9. 10. 11.

1. Cor. 7. 6. 7.

comprendre que la continence est une grace qui n'est pas accordée à tout le monde, & que Dieu la réserve pour de certaines ames choisies qu'il veut élever à un plus haut point de perfection que le commun des fideles.

Cela étant ainsi il faut que tous ceux qui embrassent la Virginité, aient un tres-grand soin de demander à Dieu les graces qui leur sont necessaires pour se sanctifier dans cet état: il faut qu'ils implorent par des prieres humbles & ferventes le secours de sa misericorde, afin de pouvoir marcher avec fidelité dans une carriere si longue & si laborieuse: il faut qu'ils ne se promettent rien de leurs propres forces, qu'ils soient convaincus de leur neant, qu'ils reconnoissent qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, & qu'ils s'appuïent uniquement sur le bras de celui qui soûtient les humbles, & qui protege tous ceux qui mettent en lui seul toute leur confiance.

Saint Bernard examinant cette circonstance de l'Evangile, où il est marqué que la sainte Vierge aïant entendu les paroles de l'Ange, en fut troublée, dit que les Vierges qui sont veritablement vierges, ne se tiennent jamais en assurance, qu'au contraire elles vivent toûjours dans la

"Luc. 2. "29. "Homil. "3. super "missus "est.

« crainte, & qu'afin d'éviter les choſes qui ſont effectivement à craindre, elles craignent même celles qui paroiſſent être hors de tout danger, parce qu'elles ſçavent qu'elles portent un treſor precieux dans des vaſes de terre, & qu'il eſt tres-difficile de mener une vie Angelique parmi les hommes, de ſe conduire ſur la terre comme ſi on étoit un pur eſprit, & de ſe paſſer du mariage dans un corps charnel & corruptible. Et c'eſt parce qu'elles ſont frapées de cette crainte ſalutaire, & qu'elles ont tant de difficultez à ſurmonter, qu'elles doivent prier inceſſamment. Plus les perils qui les menacent ſont grands, plus la vie qu'elles ont embraſſée eſt difficile, plus elles ont d'ennemis à combattre, & plus elles ſont obligées d'avoir recours à la priere, d'attirer ſur elles les graces du Ciel, & d'invoquer leur celeſte Epoux, afin qu'il les fortifie, & qu'il combatte avec elles contre tous leurs ennemis viſibles & inviſibles.

Exod. 17. Il eſt dit dans l'Ecriture, que les Iſraëlites aïant une grande guerre à ſoûtenir contre les Amalecites, Moïſe ordonna à Joſué de ſe mettre à la tête des troupes pour aller combattre en pleine

campagne ces Peuples belliqueux ; mais que pour lui, il monta sur le sommet d'une montagne, afin d'y prier & d'y élever ses mains vers le Ciel : que pendant qu'il demeuroit dans cette posture de suppliant, les Israëlites étoient victorieux ; que s'il venoit à abbaisser ses mains, les ennemis reprenoient des forces & avoient l'avantage ; que Hur & Aaron aïant été prépoſez pour lui soûtenir les bras, il continua ainsi à élever jusqu'au soir ses mains vers le Ciel ; & que par ce moïen les Amalecites furent entierement vaincus, & passez au fil de l'épée.

Saint Gregoire Pape remarque que c'est-là une belle figure de ce que doivent faire les Vierges & tous ceux qui gardent la continence. Ils sont en guerre contre les Amalecites, c'est-à-dire contre l'impureté & contre leurs passions : ils sont bien de les poursuivre les armes à la main, c'est-à-dire de jeûner, de veiller, de se mortifier, & de châtier leurs corps ; car ce sont là les armes qu'ils doivent emploïer contre ces sortes d'ennemis, comme je l'expliquerai dans la suite. Mais avant toutes choses, il faut qu'ils fassent de frequentes prieres, qu'ils gemissent, qu'ils poussent de profonds soûpirs vers le Ciel, qu'ils invoquent le

Lib. 6. in 1. Reg. c. 1.

secours de Dieu, & qu'ils lui demandent avec ferveur la grace de pouvoir soûtenir une vie si sainte & si sublime, & d'y perseverer jusqu'à la fin. C'est par où ils doivent entrer dans cette milice spirituelle, & commencer leurs combats. Ils sont des temeraires & des présomptueux, s'ils s'y engagent d'eux-mêmes, & sans avoir consulté les lumieres du S. Esprit: ils tentent Dieu & provoquent sa colere, & ils s'exposent à mille perils differens, & à faire un funeste naufrage; car le Prophete dit que *si le Seigneur n'édifie lui-même une maison, en vain travaillent ceux qui s'efforcent de l'édifier: & que si le Seigneur ne garde lui-même une ville, c'est en vain que veille celui qui la garde.* Le Sage dit aussi, comme je l'ai déja remarqué, que personne ne peut être continent, s'il n'en reçoit de Dieu le don. Or l'Apôtre saint Jacques nous assure que c'est par la priere que nous pouvons esperer d'obtenir de Dieu les dons & les graces qui nous sont necessaires pour nôtre propre sanctification: & par consequent tous ceux qui embrassent la continence, & qui veulent consacrer leurs corps à la virginité, sont obligez de s'adresser souvent à Dieu dans la priere, & d'implorer continuellement le secours

Ps. 126. 1. 2.

Sapient. 8. 21.

Jac. 1. 5.

& la protection de sa grace toute-puissante.

CHAPITRE VI.

Que les Vierges doivent être exactes à veiller sur toutes leurs pensées. Comment elles pourront surmonter celles qui ne sont pas honnêtes.

APRE'S qu'une Vierge a prié & invoqué le secours du Ciel, il faut qu'elle prenne les armes en main, & qu'elle agisse de son côté; car prier & faire des vœux, sans user d'aucune précaution, sans travailler, & sans apporter une diligence raisonnable, c'est tomber dans le peché de presomption; c'est poser l'édifice spirituel de son salut sur un fondement ruineux; c'est provoquer la colere de Dieu, & encourir sa malediction : car il n'a promis de sauver que ceux qui auront travaillé & produit de bonnes œuvres; il se plaint au contraire dans les Ecritures des serviteurs qui demeurent inutils; & il les menace de les condamner à être jettez dans les tenebres exterieures, & dans les feux éternels. Or tout ce qu'une Vierge en-

treprendroit ne lui ſerviroit de rien ; & tous les efforts qu'elle pourroit faire ſeroient vains, ſi elle n'avoit ſoin de veiller ſur ſes penſées, & d'éloigner d'elle toutes les idées fâcheuſes & deshonnêtes. Car à quoi bon conſerveroit-elle ſon corps dans une pureté exterieure, & s'abſtiendroit-elle des plaiſirs & des voluptez de la chair, ſi elle donnoit à ſon eſprit la liberté de s'occuper de toutes ſortes d'objets, & ſi elle étoit bien-aiſe de penſer à des choſes qui ne conviennent point à ſon état, & qui pourroient ternir la ſerenité de ſon ame, & même la ſoüiller ? ainſi il eſt abſolument neceſſaire qu'elle vive dans une grande vigilance ſur elle-même, qu'elle ſoit tres-exacte à ne permettre à ſon eſprit que des penſées chaſtes & honnêtes, & qu'elle en éloigne tout ce qui n'eſt pas conforme à la ſainteté de ſa profeſſion.

Il faut qu'elle conſidere qu'étant obligée de ſe donner à Dieu toute entiere, & de lui conſacrer non ſeulement ſon corps, mais auſſi ſon eſprit, elle lui réfuſe la plus noble portion d'elle-même, lorſqu'elle n'a pas ſoin de lui rapporter toutes ſes penſées, & de les rendre dignes de lui être preſentées. C'eſt ce que ſaint Gregoire Pape obſerve ſur le

premier Livre des Rois, où il eſt marqué que Samuel, pour implorer le ſecours du Ciel en faveur des Iſraëlites qui devoient combattre contre les Philiſtins, offrit en holocauſte au Seigneur un Agneau tout entier : Offrir à Dieu un Agneau tout entier, dit ce Pere, c'eſt non ſeulement garder la continence dans ſon corps, mais conſerver ſon eſprit dans une pureté inviolable pour la vie éternelle. Et on peut dire au contraire que celui-là n'offre pas au Seigneur un Agneau tout entier; qui lui conſacrant ſa chair par la chaſteté, n'a pas ſoin de bannir de ſon eſprit toutes ſortes de penſées impures; car il ſouſtrait en quelque maniere au ſacrifice une partie de l'Agneau, lorſqu'il ne travaille pas à joindre à la pureté de ſon corps celle de ſon eſprit. C'eſt pourquoi l'Agneau immaculé ordonnant à ſes Diſciples de lui offrir un Agneau tout entier, leur adreſſe ces paroles. *Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens ; vous ne commettrez point d'adultere, & moi je vous dis que quiconque regardera une femme avec un mauvais deſir, a déja commis l'adultere dans ſon cœur.* Et l'on voit dans l'Evangile que les Vierges folles ſont blâmées de ce qu'aiant orné leurs lampes à l'exterieur,

1. *Reg.* 7.

" *Lib.* 3. *in* 1. " *Reg.* " *cap.* 6.

" *Matth.* " 5. 27.

« elles n'avoient pas fait provision d'huile : « car, ceux-là parent & ornent leurs lampes à l'exterieur, qui conservent leurs « corps purs ; mais pour les avoir ardentes « & pleines d'huile, il faut user d'une tres-« grande circonspection, en veillant sur « toutes ses pensées, afin qu'elles soient « chastes & exemptes de la moindre impureté.

Il faut qu'une Vierge fasse aussi attention à ce que dit le même S. Gregoire, que les méchans & les réprouvez ne regardent pas comme un grand mal de s'entretenir, & de se complaire dans de mauvaises pensées ; mais que devant Dieu cela ne passe pas pour un petit peché, & que permettre qu'un esprit qui a été régeneré, s'occupe de ce qui n'est pas pur, c'est violer & profaner le Temple de Dieu.

Lib. 6. in 1. Reg. cap. 2.

Il est encore bon de lui representer que ce saint Pere passe même plus avant, & qu'il ne fait pas difficulté de dire que les pensées deshonnêtes ausquelles on ne consent point, ne laissent pas d'être des pechez. Car quoique cette expression doive être expliquée & moderée, afin que les simples n'en soient pas troublez, & qu'il faille leur dire que ce grand Pape qui portoit fort loin la pureté, a donné le nom de peché à ces sortes de

Lib. 18. Moral. cap. 5.

pensées, parce qu'elles sont un desordre & un déreglement causé par le peché, & qu'elles portent & excitent au mal : il est cependant tres-certain que cela doit engager tous ceux qui ont embrassé la continence, à veiller incessamment sur tout ce qui se passe dans leur esprit ; car toutes les pensées qui sont contraires à la pureté, ne laissent pas de leur être dangereuses, quand même ils n'y donneroient aucun consentement ; ils sont obligez d'en gemir en eux-mêmes, & il faut qu'ils en aient de la peine, & qu'ils s'en humilient.

Saint Jean Climaque qui avoit une si grande experience dans la vie spirituelle, étoit aussi tres-persuadé qu'il y a toûjours du danger dans les pensées impures, quoiqu'involontaires, & que souvent même elles ont des suites fâcheuses ; c'est pourquoi il recommandoit à tous ceux qu'il conduisoit d'être dans une attention continuelle, pour les éviter & pour les combattre dés qu'elles commençoient de paroître. Nous ne devons jamais, leur disoit-il, veiller davantage sur nous par des pensées toutes pures & toutes saintes, que lorsque nous nous mettons au lit pour prendre nôtre repos ; parce que durant le sommeil nôtre esprit combat « *Grad.* « 15. n. « 42. « « « « « «

» ſeul & ſans nôtre corps contre les de-
« mons par les mêmes penſées dont nous
« le tenions occupé en nous couchant ; &
« que s'il ſe trouve alors rempli d'imagina-
« tions qui ne ſoient pas aſſez chaſtes, il ſe
» portera facilement à ſe trahir lui-même,
» en trahiſſant ſon propre corps.

Non ſeulement il vouloit qu'ils uſaſſent d'une grande vigilance ſur toutes leurs penſées, pour ſe garantir des pieges du demon pendant la nuit ; mais il leur ordonnoit de ne penſer pas le jour à ce qui pouvoit ſe paſſer en eux durant leur ſommeil, de peur que le demon ne ſe ſervît de ces penſées pour ſoüiller leur eſprit :
» Que nul, diſoit-il encore, ne repaſſe dans
» ſon eſprit durant le jour les fantômes
» qui auront troublé ſon imagination pen-
» dant la nuit ; parce que le deſſein des
» demons eſt de ſe ſervir de ces accidens
» qui nous arrivent lorſque nous dormons,
» pour nous cauſer quelque impureté, lors
» que nous ſommes éveillez.

Mais pour faire voir en peu de paroles juſqu'à quel point les ſaints Peres ont porté la neceſſité de la vigilance chrétienne, il faut ajoûter que pluſieurs d'entr'eux regardent comme une fornication ſpirituelle, toutes les penſées qui ne s'occupent pas de Dieu, & qui ne lui ſont point rapportées ;

rapportées: il ſuffit, ſelon eux, de ceſſer de contempler ſa ſouveraine majeſté, pour lui déplaire, & pour tomber en quelque imperfection. Cette morale eſt à la verité fort ſpirituelle, & elle ne doit pas être indiſcrettement propoſée à tous ceux qui vivent dans les engagemens du ſiecle, de peur de les troubler, & de les faire tomber dans le découragement; mais pourquoi n'en pas parler à des Vierges Chrétiennes qui ſont obligées à une plus grande perfection que les autres fidelles, & qui doivent tenir le premier rang dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST?

Il eſt donc abſolument neceſſaire qu'elles veillent avec la derniere exactitude ſur tout ce qui ſe paſſe dans leur eſprit & dans leur cœur, afin de n'y admettre aucunes penſées, non ſeulement criminelles, mais inutiles, & peu conformes au genre de vie qu'elles ont embraſſé: car c'eſt principalement à elles que s'adreſſe cette parole du Sage: *Appliquez-vous avec tout le ſoin poſſible à la garde de vôtre cœur, parce qu'il eſt la ſource de la vie.* Il faut qu'elles ſe conſiderent elles-mêmes comme des Prêtres qui ſont prépoſez à la garde d'un Temple auguſte dédié à la Majeſté du grand Dieu vivant, & qu'elles regardent leur cœur comme un Prov. 4. 23.

ſanctuaire où il ne doit rien entrer que de pur & de ſaint; & puiſque l'Ecriture & les ſaints Peres enſeignent qu'elles ſont ſemblables aux Anges du Paradis, elles ſont obligées auſſi-bien que ces Intelligences celeſtes de vivre dans une adoration perpetuelle, d'élever toûjours leurs penſées vers le Ciel, & de ſe tenir continuellement en la preſence de celui qu'elles reconnoiſſent pour leur Roi, & qu'elles ont choiſi pour leur époux.

Cependant quelque ſoin & quelque diligence qu'elles puiſſent apporter, il faut neanmoins reconnoître que leur imagination ne laiſſera pas d'être troublée de tems en tems par de vains fantômes; que leur cœur, quoi-que chaſte & pur, ſera encore ſollicité par les plaiſirs du ſiecle & par les voluptez charnelles, & que malgré elles pluſieurs penſées impures & deshonnêtes ſe preſenteront à leur eſprit, & s'efforceront de s'y inſinuer. C'eſt pourquoi aprés leur avoir parlé de la vigilance qu'elles doivent apporter pour les éviter, il faut encore leur marquer par quels moïens elles pouront les chaſſer, & s'en délivrer lors qu'elles ſeront effectivement preſentes à leur eſprit.

Saint Gregoire les compare ſouvent à un feu qui s'allume au milieu de nôtre

cœur, & qui eſt capable d'y cauſer un grand incendie ; & il enſeigne que nous devons faire pour les ſurmonter, ce que l'on fait tous les jours pour éteindre un grand feu : on y jette de l'eau, on diſperſe les morceaux de bois qui lui ſervent d'alimens, & on écarte deçà & delà les charbons ardens, qui étant amoncelez contribuënt à l'entretenir, & même à l'exciter de plus en plus. Ainſi pour vaincre les mauvaiſes penſées qui ſollicitent nôtre eſprit, il faut d'abord avoir recours à la priere pour attirer ſur nous la grace du ſaint Eſprit, qui comme une eau ſalutaire éteindra ce feu qui veut s'allumer, & qui eſt prêt de nous conſumer. Il faut enſuite diſperſer ces charbons ardens, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas permettre que pluſieurs de ces penſées fâcheuſes & importunes s'arrêtent & s'accumulent dans nôtre eſprit. Dés qu'une commence à ſe faire ſentir, il faut l'étouffer & l'éteindre : Il ne faut pas lui permettre de croître, ni de ſe fortifier, il faut la briſer contre la pierre pendant qu'elle eſt encore foible, ſelon cette parole du Prophete : *Beatus qui tenebit & allidet parvulos tuos ad petram : Heureux celui qui prendra tes enfans & les briſera contre la pierre.* Car ſi nous ne

Lib. 6. in 1. Reg. c. 2.

Pſ. 136. 12.

l'étouffons pas dans son origine, si nous la negligeons lorsqu'elle est encore seule, & si nous souffrons qu'elle se joigne à d'autres, il nous sera tres-difficile de la surmonter, & nous nous mettons en un danger évident d'y succomber.

Et si l'on est en peine de sçavoir ce qu'il est à propos de faire pour étouffer ces sortes de pensées, il n'y a qu'à consulter saint Basile. Il dit que lors qu'il se presente à l'esprit d'une Vierge des phantômes & des images corporelles qui la portent à l'impureté, il faut qu'elle les chasse de son esprit, en se formant d'autres images des choses saintes & honnêtes. Ainsi pour se défaire d'une pensée qui l'importune, & qui la chagrine, elle doit considerer quelques-uns des mysteres de JESUS-CHRIST, comme ceux de sa naissance temporelle, de ses souffrances, de sa mort & de sa résurrection; elle doit penser à quelque grande verité de la Religion; elle doit s'occuper des biens ineffables qui attendent les justes en l'autre vie, & des supplices éternels qui sont préparez aux réprouvez.

Aprés qu'on a usé de ces précautions, si de telles pensées continuënt encore, il faut alors s'appliquer à quelque exercice corporel, travailler des mains, agir

& ſe remuer; car le mouvement, l'agitation, & les differentes idées qu'on eſt obligé d'avoir en travaillant, peuvent beaucoup contribuer à les éteindre & à les diſſiper: plus on y penſe, & plus elles croiſſent & elles ſe fortifient; au lieu qu'elles diſparoiſſent tres-ſouvent lors qu'on les mépriſe & qu'on s'en détourne.

Le grand ſaint Jerôme en étoit bien perſuadé, puiſqu'il nous apprend lui-même, que quand il étoit ſurpris de ces ſortes de penſées dans ſon deſert, il prioit Dieu de l'en délivrer, & il s'en humilioit; & qu'enſuite il ſortoit de ſa cellule, & qu'il parcouroit les campagnes afin de les chaſſer de ſon eſprit & de les diſſiper. Mais il vaut mieux l'entendre parler ſur ce ſujet, & rapporter ſes propres paroles, car on ſera édifié de ſon humilité à avoüer qu'il ait ſouffert de telles tentations, & l'on verra ce qu'il faiſoit pour les ſurmonter.

Combien de fois, dit-il, en écrivant à la ſainte Vierge Euſtoquie, eſt-il arrivé que lorſque j'étois dans mon deſert, & au milieu d'une vaſte ſolitude, qui étant brûlée par les ardeurs du Soleil, ne pouvoit ſervir que d'une triſte habitation à des Moines & à des Solitaires, je m'imaginois participer aux joies & « *Epiſt. 22.*

» aux délices de la Ville de Rome ? je me
» tenois assis tout seul, & éloigné de tou-
» tes sortes de personnes, parce que j'a-
» vois le cœur plein d'amertume & de
» douleur ; mon corps revêtu d'un sac
» paroissoit horrible, & ma peau toute
» couverte de crasse & d'ordure ressem-
» bloit à celle d'un Ethiopien. Je pleurois
» & je gemissois continuellement, & lors
» que le sommeil m'accabloit & que je ne
» pouvois plus luy résister, j'avois même
» peine à me coucher à platte terre, & à
» y reposer un peu mes os tout décharnez. Je ne parle point de ce que je mangeois, ni de ce que je beuvois, car les
» Moines, quand même ils sont malades,
» ne boivent que de l'eau froide, & ils regarderoient comme une dissolution de
» manger quelque chose de cuit.

» Moi donc qui pour éviter les peines de
» l'enfer, m'étois condamné à demeurer
» dans une telle prison, & qui n'avois point
» d'autre compagnie que celle des scorpions & des bêtes sauvages, je me figurois que j'étois dans les assemblées des
» jeunes filles. Mon visage étoit pâle &
» tout défiguré à force de jeûner, & mon
» corps froid & languissant paroissoit déja
» comme mort à la vûë des hommes ; &
» cependant mon esprit étoit plein de

desirs criminels, & mes passions avoient « plus de force que jamais. Me trouvant « donc privé de toute sorte de secours, « je me prosternois avec humilité aux pieds « de JESUS-CHRIST, je les arrosois de « mes larmes, & les essuïois de mes che- « veux, & ensuite je jeûnois des semaines « entieres pour dompter ma chair re- « belle. «

Je ne rougis point d'avoüer mes mi- « seres passées, & si j'ai maintenant quel- « que peine, c'est de ne me trouver pas « dans la même disposition de zele & de « ferveur où j'étois alors, & de ne faire « plus ce que je faisois en ce tems-là. Car « je me souviens que souvent je passois les « jours & les nuits à pleurer & à gemir, & « que je ne cessois point de frapper ma poi- « trine jusqu'à ce que le Seigneur com- « mandant à mes passions de se taire, eût « rendu à mon ame une tranquillité par- « faite. «

Quelquefois même je craignois de de- « meurer dans ma cellule, comme si elle « eût contribué aux pensées qui me tour- « mentoient ; & me mettant en colere con- « tre moi-même, je courois tout seul à « travers les deserts pour me punir & pour « me fatiguer. Et lorsque je rencontrois « quelques cavernes dans les vallées, ou «

„ que je me trouvois ſur le ſommet des
„ montagnes, & ſur des rochers eſcarpez,
„ c'étoit-là que je me plaiſois à prier. Et
„ Dieu m'eſt témoin qu'aprés y avoir verſé
„ beaucoup de larmes, & y avoir long-
„ tems tenu mes yeux élevez vers le Ciel, il
„ me ſembloit que je jouïſſois de la com-
„ pagnie des Anges, & que je me trouvois
„ au milieu d'eux, & je chantois avec joie
„ & avec allegreſſe : *Eſtant attirez, Sei-*
„ *gneur, par l'odeur de vos parfums nous*
„ *courons aprés vous.*

Voilà ce que doivent faire les Vierges Chrétiennes pour aller au devant des penſées impures & deshonnêtes qui pourroient troubler leur eſprit, & les moïens dont elles ſont obligées de ſe ſervir pour les ſurmonter lorſqu'elles en ſont effectivement tourmentées. On peut encore leur propoſer pluſieurs autres précautions qu'il leur ſera tres-utile d'obſerver ; mais comme ce Chapitre n'eſt déja que trop long, on le ſe reſerve pour le ſuivant.

CHAPITRE VII.

Que les Vierges doivent auſſi veiller avec beaucoup de ſoin ſur tous leurs ſens.

C'EST un axiome tres-celebre, que les ſens ſont la porte de l'ame, & on le trouve preſque dans tous les ſaints Peres : car lorſqu'ils expliquent ces paroles du Prophete Jeremie : *Quia aſcendit mors per feneſtras, ingreſſa eſt domos noſtras : La mort étant montée par les fenêtres, eſt entrée dans nos maiſons* ; ils diſent ordinairement que nos ſens ſont comme autant de portes par leſquelles le peché s'inſinuë dans nôtre ame. C'eſt pourquoi il ne ſuffit pas d'avoir montré aux Vierges qu'elles doivent avoir un tres-grand ſoin que toutes leurs penſées ſoient ſages, honnêtes, & bien reglées, il faut encore leur prouver par les ſaints Peres qu'elles ſont indiſpenſablement obligées de veiller ſur tous leurs ſens, parce que le démon pourroit s'en ſervir pour les ſeduire, & pour les faire tomber dans le peché.

Cap. 9. 21.

Hieron. in cap. 9. Ierem. S. Baſil lib. de Virg. & al.

Tertullien défendant nôtre Religion contre les calomnies des Païens, & voulant leur prouver qu'elle eſt veritable, leur repreſente le deſintereſſement, l'innocence, la ſainteté & l'integrité des mœurs de ceux qui en ſont profeſſion; & il leur marque en particulier qu'ils ſont ſi chaſtes & ſi purs, qu'ils ne voudroient pas même bleſſer la pureté par leurs regards, ni par le moindre mouvement de leurs yeux : *Pudicitiam quam nec oculis contaminamus.* Si tous les Chrétiens des premiers ſiecles, même ceux qui vivoient dans le mariage, ſe conduiſoient ainſi, que ne doivent point faire les Vierges qui ſont ſeparées du monde, & conſacrées à JESUS-CHRIST ?

Lib. 1. ad nation. c. 4.

Lorſque ſaint Ambroiſe veut relever la chaſteté du Patriarche Joſeph, il a ſoin d'obſerver que ce ſaint homme vivoit dans une attention continuelle ſur lui-même, de peur d'être ſurpris par quelqu'un de ſes ſens ; & qu'ainſi il prit la fuite dés que ſa maîtreſſe lui adreſſa des paroles impures, ne voulant pas même les entendre, afin de préſerver ſes oreilles de toute ſoüillure ; & qu'il abandonna ſon manteau, parce qu'il ne jugea pas à propos de le porter davantage, depuis qu'il étoit devenu impur par les attouchemens de cette femme impudique.

Lib. 1. de offic. c. 17.

Mais ce que dit saint Basile est bien plus considerable, car il parle directement aux Vierges, & il leur declare qu'elles doivent veiller continuellement sur leurs regards, afin que la pureté de leurs yeux ne soit point blessée; qu'il ne faut pas qu'elles donnent la liberté à leurs oreilles d'entendre toutes sortes de discours; qu'elles sont obligées de moderer leur toucher, & de ne s'en servir qu'avec prudence & discretion, afin qu'il ne s'y mêle point de sensualité; qu'elles doivent s'exercer dans la temperance, ne donner à leur corps que ce qui lui est necessaire pour s'acquitter de ses fonctions; & ne manger jamais par plaisir, ni par volupté, afin que leur goût soit, pour ainsi dire, toûjours Vierge. *Lib. de Virginit.*

Il ajoûte ensuite qu'elles sont obligées d'apporter beaucoup plus de soin pour conserver la pureté de leurs ames, que celle de leurs corps; parce que celle-là se perd bien plus facilement, & que tous les sens, à moins qu'ils ne soient tres-reglez, peuvent y donner atteinte. Et c'est pour cela qu'il soûtient encore qu'il ne faut point qu'elles prêtent l'oreille à des discours trop libres, & qui pouroient les porter à l'impureté; & qu'elles doivent éviter d'être vûës par les

autres, & encore plus de voir elles-mêmes ce qui ne convient pas à leur état, puiſqu'il ne faut qu'un regard indiſcret pour produire de tres-fâcheux effets dans leur cœur, & pour y exciter de grands braziers. Il décrit fort au long comment les Vierges qui ne veillent pas aſſez ſur leurs regards, reçoivent dans leur ame mille images & mille impreſſions qui la corrompent, & qui leur font enſuite perdre la pureté du corps. Il dit même qu'il ne leur eſt pas permis de regarder ce qu'elles ne doivent pas toucher, parce qu'un regard les peut auſſi-bien ſoüiller qu'un attouchement.

Et pour expliquer les troubles & les deſordres que des regards indiſcrets peuvent produire dans leur cœur, il propoſe la comparaiſon d'une pierre qui étant jettée dans un baſſin, ou dans une ciſterne, ne trouble pas ſeulement l'eau qui ſe trouve au lieu où elle tombe, mais par des cercles réïterez agite même celle qui en eſt fort éloignée. Ainſi, dit-il, un ſeul regard laſcif & mal reglé trouble toute l'harmonie de l'ame des Vierges: Il y produit une infinité de penſées infâmes & impures; il la bleſſe dans toutes ſes facultez, & il en efface preſque l'image de ſon createur; enfin aprés plu-

ſieurs raiſonnemens fort ſolides & tres-convaincans, il conclut que l'ouïe, le toucher, les regards, & tous les mouvemens des Vierges doivent être Vierges, c'eſt-à-dire, tres-purs, tres-reglez, & accompagnez d'une tres-grande diſcretion.

Saint Auguſtin dit auſſi aux Vierges qu'elles ſont obligées d'être tres-circonſpectes dans tous leurs regards, afin de ne donner pas entrée au demon dans leur ame; qu'elles ne doivent point ſe flatter d'avoir le cœur pur, tandis qu'elles permettront à leurs yeux de ſe porter à toutes ſortes d'objets; qu'il ne leur eſt pas abſolument défendu de voir les hommes qui ſe preſentent devant elles, mais qu'elles pechent tres-certainement, lorſqu'elles ſe plaiſent à les conſiderer, & qu'elles arrêtent volontairement leurs yeux ſur eux, parce qu'elles ſe mettent en danger de concevoir de mauvais deſirs, & d'y ſuccomber. *Epiſt.* 211.

Comme ce Traité eſt auſſi bien pour les hommes qui vivent dans la continence, que pour les filles qui gardent la virginité, je croi qu'il ſera tres-utile d'expoſer aux lecteurs ce que dit ſaint Jean Chryſoſtme, lorſqu'il parle contre l'indiſcretion des hommes qui regardent

mal-à-propos des femmes; car sa doctrine pourra servir à l'instruction des uns & des autres, & elle fera comprendre à tous ceux qui ont quelque amour pour la pureté, qu'ils sont obligez de veiller continuellement sur tous leurs sens.

Ce saint Pere aiant rapporté cette parole de JESUS-CHRIST: *Celui qui aura regardé une femme avec un mauvais desir pour elle, a déja commis l'adultere dans son cœur*, ajoûte aussi-tôt; celui qui se plaît à regarder des personnes agreables, qui recherche avec curiosité & avec passion ces objets si dangereux, & qui en repaît ses yeux & son cœur, alume en lui-même une flâme impure, qui rend son ame captive, & qui même le portera bien-tôt à commettre le crime. Le Sauveur ne dit pas celui qui aura eu un mauvais desir, ce qui peut arriver aux Solitaires dans les deserts les plus éloignez, mais celui qui aura regardé une femme avec un mauvais desir pour elle: comme s'il disoit, celui qui aura excité ce mauvais desir en lui-même, & qui aura volontairement troublé la paix de son ame par cette passion qui la déchire; car cela n'est plus l'effet de la nature, mais d'une negligence grossiere, & d'une paresse affectée. L'ancienne Loi même nous

Matth. 5. 28.

Homil. 17. in Matth.

retire de ce mal, lorsqu'elle dit : *Ne vous arrêtez point à considerer une beauté étrangere.* Et afin que personne ne pût dire ; mais si je la regarde sans qu'il s'excite en moi aucun mauvais desir, l'Ecriture défend generalement tous ces regards, de peur qu'en s'assurant trop de soi-même, on ne tombe dans le peché. Dieu nous défend les regards inconsiderez & indiscrets, avant même que nous pechions, afin que nous ne pechions point. «Prov. 6. 25.

Que répondront à ceci, poursuit ce saint Pere, ces personnes qui osent demeurer avec des filles dans une même maison, puisque par cette loi de JESUS-CHRIST ils peuvent devenir coupables d'une infinité d'adulteres, en les regardant tous les jours avec de mauvais desirs ? aussi le bien-heureux Job s'étoit d'abord imposé cette loi à lui-même, en s'interdisant absolument ces sortes de regards : car le combat devient bien plus grand aprés avoir vû ce que l'on aime ; & cette vûë ne nous cause pas tant de satisfaction que la nouvelle violence de nôtre passion nous fait ressentir de douleur. Nous rendons ainsi le demon bien plus puissant contre nous, & nous ouvrons la porte à cet ennemi, sans qu'il

» soit plus en nôtre pouvoir de le chasser
» de nous, aprés l'avoir introduit dans le
» fond de nôtre cœur, & dans le plus se-
» cret de nos pensées. C'est pourquoi Je-
» sus-Christ nous dit, ne soïez point
» adulteres des yeux, & vous ne le serez
» point du cœur.
» Dieu, ajoûte encore ce saint Docteur, ne
» vous a pas donné des yeux pour insinuer
» l'adultere dans vôtre ame, mais afin que
» contemplant les creatures, vous en ad-
» miriez le createur. Vous faites injure à
» celle que vous regardez ; car quoique
» vous ne la touchiez pas de la main, on
» peut dire que vous la touchez des yeux,
» & par vos desirs. Dieu regarde cela com-
» me un adultere, & avant que de le
» punir par les peines de l'enfer, il le pu-
» nit ici par avance par des supplices ri-
» goureux. Car l'esprit est aussi-tôt rempli
» de nuages & de troubles ; il entre dans
» l'agitation & l'inquietude ; il est percé
» des pointes de la douleur. Un homme
» en cet état est aussi miserable que les cap-
» tifs qui gemissent sous leurs chaînes ; cette
» femme qui vous a blessé d'un de ses re-
» gards, s'est retirée de vous, mais cette
» plaïe qu'elle vous a faite, demeure toû-
» jours : ou plûtôt ce n'est pas cette fem-
» me qui vous a fait cette plaïe, mais vous

vous êtes bleſſé vous-même en la regardant d'une maniere deshonnête. "

N'en voilà que trop pour perſuader aux Vierges Chrétiennes qu'elles ſont obligées de veiller avec une tres-grande exactitude ſur tous leurs ſens, afin de conſerver leur cœur pur aux yeux de Dieu. A la verité cela eſt un peu difficile, & l'homme exterieur en eſt contriſté & mortifié en pluſieurs rencontres. Mais que ne doivent point faire ces ſaintes épouſes de JESUS-CHRIST pour lui plaire & pour lui être agreables?

Si les femmes du monde s'abſtiennent de tous les diſcours qui pouroient déplaire à leurs maris; ſi elles évitent en leur preſence toutes ſortes d'attouchemens & de libertez; ſi elles s'empêchent de jetter les yeux ſur d'autres hommes, & ſi elles s'interdiſent pluſieurs choſes auſquelles elles ſe ſentent portées par leur propre inclination: Pourquoi des Vierges refuſeroient-elles de ſe contraindre, & de captiver leurs ſens en faveur de leur celeſte Epoux? Si le Sauveur du monde ordonne à tous les fidelles d'arracher leurs yeux & de couper leurs mains qui leur ſont un ſujet de ſcandale; pourquoi des Vierges refuſeroient-elles de ſe priver de quelques foibles plaiſirs

Matth. 5. 29. 30.

qu'elles pourroient trouver dans l'uſage de leurs ſens, lorſqu'elles reconuoiſſent qu'ils ſeroient capables de les faire déchoir de l'état de perfection auquel elles ſont appellées ? ſi ſelon la parole de l'Evangile tous les juſtes doivent ſe faire une ſainte violence pour entrer dans le Roïaume des Cieux ; pourquoi des Vierges qui ont déja reçû tant de graces & de miſericordes, refuſeroient-elles de s'en faire à elles-mêmes, pour ſe rendre dignes d'être un jour à venir introduites aux nôces de l'Agneau, & de participer à ſon banquet ſacré ? il eſt certain qu'il n'y a rien de plus juſte ni de plus raiſonnable que ce qu'on leur propoſe ; & elles doivent elles-mêmes en demeurer d'accord ; ou bien il faut qu'elles refuſent d'en croire les ſaints Peres, qu'elles rejettent les Oracles des ſaintes Ecritures, qu'elles étouffent les mouvemens les plus juſtes de leur conſcience ; & qu'elles ſe révoltent contre les lumieres de leur propre raiſon, qui dépoſe en faveur de tout ce qu'on vient de leur repreſenter.

Matth. 11. 11.

CHAPITRE VIII.

Que les Vierges Chrétiennes doivent se conduire en toutes rencontres avec beaucoup de précaution, & ne se rien pardonner.

NON seulement les Vierges doivent veiller incessamment sur leurs pensées & sur tous leurs sens, comme on l'a vû dans les deux Chapitres précedens; mais elles sont obligées d'être tres-exactes & tres-régulieres dans toutes leurs actions; d'éviter les moindres fautes, de ne se rien pardonner: & de se conduire en toutes rencontres avec beaucoup de precaution, afin de ne pas deshonorer la sainteté de leur profession, & d'être de veritables Vierges aux yeux de Dieu; & c'est ce qu'il sera facile de prouver par les saints Peres.

La grace de la Virginité, dit saint Basile, ne consiste pas seulement à s'abstenir du commerce du mariage, & de la generation des enfans; mais il faut aussi être vierge dans toute la conduite de sa

« *Serm. 1. de Instit. Man. c. 1.*

„ vie, & dans tout le reglement de ſes
„ mœurs; & toutes les perſonnes qui ſont
„ appellées à cet état, doivent faire paroî-
„ tre une parfaite continence, & être exem-
„ tes de toute ſorte de corruption & d'im-
„ pureté. Et en effet on tombe quelquefois
„ dans la fornication par les diſcours; on
„ commet des adulteres par les regards; on
„ ſe ſouille par l'ouïe; on laiſſe entrer la
„ corruption dans ſon cœur, & on paſſe les
„ bornes de la temperance en beuvant &
„ en mangeant avec excés: de ſorte que
„ quiconque garde en toutes ces choſes la
„ regle exacte de la temperance, fait voir
„ par la ſageſſe de ſa conduite, qu'il poſ-
„ ſede la grace de la Virginité dans un
„ ſouverain degré.

„ Il y en a, pourſuit ce Pere, qui ne font
„ conſiſter la perfection de la Virginité que
„ dans la chaſteté du corps: mais j'ai deſ-
„ ſein de faire voir que quiconque veut ſe
„ conſerver pour Dieu, comme une choſe
„ qui lui eſt conſacrée, ne doit ſe laiſſer
„ corrompre par nulle affection des choſes
„ du monde, & qu'il doit éviter avec
„ ſoin toutes les manieres ſelon leſquelles
„ on peut ſe ſouiller. Car la colere, l'en-
„ vie, le ſouvenir des injures, le men-
„ ſonge, l'orgueil, la diſſipation, les diſ-
„ cours inconſiderez & tenus à contre-

tems, la pareſſe dans les prieres, le deſir des choſes qui ne ſont rien, la negligence des commandemens de Dieu, la vaine recherche des habits, l'affectation de l'agrément du viſage, les converſations & les entretiens qui ne ſont pas conformes à la bien-ſeance, & qui ſe font ſans neceſſité; toutes ces choſes ſont ſi contraires à la profeſſion Religieuſe, & celui qui s'eſt conſacré à Dieu par la Virginité doit prendre un ſi grand ſoin de les éviter, qu'il lui eſt preſque auſſi dangereux de tomber dans quelqu'une de ces fautes, que de commettre des pechez groſſiers, & des actions expreſſément défenduës.

Voici encore comment ce grand Saint parle de la vigilance Chrétienne à laquelle ſont obligez tous ceux qui ont embraſſé la continence & qui gardent la Virginité. Il faut, dit-il en ſe comprenant lui-même au nombre des Vierges, nous éloigner autant qu'il nous ſera poſſible de la rencontre familiere des objets, dont la vûë & les approches ſeroient capables de renouveller en nous, le ſouvenir de nos paſſions, de troubler nôtre raiſon, d'exciter dans nôtre ame des guerres interieures, & de fortifier nos ennemis domeſtiques. Car il eſt abſolu-

Conſt. Mon. c. 3.

„ ment neceſſaire de ſoûtenir les combats
„ qui nous arrivent malgré nous ; mais
„ il n'y a rien de plus déraiſonnable que
„ de les provoquer nous-mêmes & d'en
„ être les auteurs. Si nous ſuccombons à
„ ceux qui nous exercent malgré nous ;
„ c'eſt un malheur qui eſt digne de com-
„ paſſion, quoi-qu'il ſoit à ſouhaitter que
„ cela n'arrive jamais aux Athletes de Je-
„ sus-Christ; mais ſi nous ſommes vain-
„ cus dans les combats que nous excitons
„ nous-mêmes, outre que c'eſt nous ren-
„ dre ridicules, nous ne meritons nulle-
„ ment qu'on ait compaſſion de nôtre mi-
„ ſere.

Il declare auſſi dans ſon livre de la Virginité, que les Vierges doivent s'obſerver elles-mêmes avec un tres grand ſoin, & prendre toutes ſortes de précautions, de peur qu'aprés s'être ſeparées de la terre & du reſte des hommes pour s'élever juſqu'au Ciel, & à la dignité des Anges, elles n'aïent le malheur de retomber ſur la terre, en quittant le Ciel & la ſocieté de ces eſprits bienheureux ; comme autrefois celui qui ſelon le témoignage de l'Ecriture brilloit dans le Ciel comme un aſtre lumineux, fut précipité dans les enfers pour peine de ſa révolte.

Enfin ce grand Saint aïant dit en un

autre lieu que tout ce qu'on observe dans la conduite des Solitaires regarde aussi les Vierges qui composent un corps de Communauté, ajoûte ensuite qu'il est à propos de remarquer que la conduite des Vierges demande encore une plus grande attention, & une discipline plus exacte, parce que leur état les oblige à une plus grande pauvreté, à un silence plus rigoureux, à une plus parfaite obeïssance, à une plus ardente charité pour leurs sœurs ; à une plus grande précaution lorsqu'il s'agit de sortir du Monastere, à une plus particuliere vigilance sur elles-mêmes dans les conversations, à une plus grande ouverture de cœur les unes pour les autres, & à un extraordinaire éloignement de toutes sortes de partialitez, parce que c'est dans l'application à toutes ces choses, que consiste la principale perfection des Vierges. *Serm. 2. de Inst.*

Je demeure d'accord que ce Pere ne parle en cet endroit que des Religieuses qui vivent ensemble dans un Monastere ; mais il est évident que ce qu'il y dit, peut fort bien (si on en excepte quelques observances regulieres) être appliqué aux autres Vierges, & que tous ses raisonnemens prouvent qu'elles sont aussi obli-

gées de se conduire avec une tres-grande exactitude, & une circonspection toute particuliere.

Et il ne faut pas s'imaginer que ce saint Archevêque qui aimoit tant la solitude, & qui étoit le pere d'une infinité de Solitaires & de Vierges, ait été emporté par l'ardeur de son zele, & qu'il se soit expliqué d'une maniere trop forte, lors qu'il a parlé des devoirs de ceux qui embrassent la Virginité, car il n'a rien avancé qu'on ne lise aussi dans les autres saints Peres. Je sçai, dit saint Jean Chrysostome, les efforts qu'il faut que fassent les Vierges; je n'ignore pas combien sont relevées les choses qu'elles aiment, & qu'elles recherchent; je connois parfaitement l'importance & les difficultez de la guerre qu'elles sont obligées de soûtenir. Il faut sans doute qu'elles aient un courage fort & genereux, & qu'elles soient élevées au dessus de tous les plaisirs sensibles; car il ne s'agit de rien moins que de se promener sur des charbons ardens, sans se brûler; & de marcher sur la pointe des épées, sans en recevoir aucune blessure: car la violence de la concupiscence n'est pas moindre que celle du fer & des flâmes: & si leur ame ne se trouve pas dans la disposition d'être

Li4. de Virg c. 27.

d'être comme insensible aux douleurs, il « n'est pas possible qu'elle soit long-tems « sans se perdre. Il est donc absolument ne- « cessaire que tous ceux qui veulent embras- « ser ce genre de vie aient un cœur aussi « ferme que le diamant, un œil qui ne dor- « me jamais, une patience infatigable, de « fortes murailles & des verroux qui les dé- « fendent du dehors, des gardes vigilans « & courageux, & sur tout que le Ciel les « assiste de sa grace; *car si Dieu ne garde* « Ps. 126.
lui-même une ville, c'est en vain que « 2.
veille celui qui la garde. Mais par quel « moïen attirerons-nous sur nos ames cet- « te assistance du Ciel? ce sera en usant fi- « delement de toutes les choses qui sont « en nous, en ne concevant que des pensées « saintes & raisonnables, en veillant, & en « jeûnant beaucoup, en accomplissant la « loi avec une grande exactitude, en gar- « dant les Commandemens de Dieu, & « ce qui est le plus important, en ne met- « tant point nôtre confiance en nous-mê- « mes: car quelque grandes actions que « nous puissions faire, nous sommes toû- « jours obligez de dire: *Si le Seigneur n'é-* « Ibid.
difie lui-même une maison, en vain tra- « v. 1.
vaillent ceux qui tâchent de l'édifier. «

Ce saint Pere ajoûte qu'il faut que les Vierges veillent avec beaucoup plus

de ſoin contre les ſurpriſes du demon que les gens mariez, parce que ce malin eſprit les tente bien plus ſouvent, & avec beaucoup plus de violence que les autres hommes ; & c'eſt pour cela qu'il les compare à un vaiſſeau qui ſe trouve en pleine mer agité des vents & des orages, éloigné de tous les Ports où il pourroit ſe mettre à l'abri, & menacé à tout moment de faire naufrage, & d'être briſé contre des écueils: au lieu qu'il dit que les gens du ſiecle vivent dans le mariage comme dans un Port, où ils n'ont pas de ſi grands combats à ſoutenir contre le demon ; parce que cet eſprit infernal les voïant attachez à la terre, & dans une vie commune, ne ſe met pas tant en peine de les tenter, ni de les combattre. Ainſi ſelon ce ſaint Docteur, l'obligation qu'ont les Vierges de veiller inceſſamment ſur elles-mêmes, eſt principalement fondée ſur la perfection de leur état, qui cauſe de la jalouſie au demon même, & qui le porte à emploïer tous ſes efforts pour les en faire déchoir.

Saint Jean Climaque parlant de la circonſpection dont il faut qu'elles uſent dans toutes leurs actions, dit qu'il ne leur ſuffit pas pour n'être point obligées de s'abſtenir d'une choſe, qu'elle ne leur

cause sur le champ aucun préjudice, mais qu'elles doivent considerer si dans la suite elle ne pourra point leur être nuisible, ni exciter leurs passions; parce qu'il y a de certains objets qui ne nuisent que long-tems aprés qu'ils ont frapé l'imagination, & qu'ils se sont introduits dans l'ame par le moïen des sens: & c'est ce qui le porte à leur dire, que comme il y a des viandes qui font tort à la santé du corps, & lui causent des maladies quelquefois seulement aprés un an, & quelquefois dés le même jour qu'on les a prises; il arrive aussi souvent que les choses qui corrompent l'ame, lui font sentir leur corruption, tantôt plus tard, & tantôt plûtôt: car j'en ai vû, ajoût'il, qui se relâchant dans une vie délicieuse, n'étoient pas agitez ni combattus de mouvemens impurs aussi-tôt aprés; & j'en ai vû d'autres qui conversant familiairement & mangeant avec des femmes, n'avoient alors aucune mauvaise pensée; mais qui s'étant laissé malheureusement tromper par la trop grande confiance qu'ils avoient en eux-mêmes, & n'aïant aucun soin de veiller sur eux, lorsqu'ils s'imaginoient ensuite jouïr d'une grande paix, & d'une parfaite seûreté dans leur solitude, sont peris miserablement, &

Grad. 15. n. 46.

„ ont trouvé la mort dans le ſecret de leur
„ cellule.

Il faut enfin leur repreſenter que tous les ſaints Peres enſeignent que la pureté des Vierges doit être generale, & ſe faire remarquer dans leurs diſcours, dans leur maintien exterieur, & dans toutes leurs actions; que cette vertu eſt tres-délicate; qu'on peut la bleſſer en pluſieurs manieres differentes; que la moindre liberté l'offenſe, & qu'elle condamne une infinité de choſes qui paroiſſent indifferentes, ou même permiſes aux yeux des gens du ſiecle; car toutes ces veritez ſerviront encore à leur faire comprendre qu'elles doivent vivre dans une vigilance continuelle, s'obſerver en toutes rencontres, & être exactes & régulieres juſque dans les moindres choſes, afin de ne point bleſſer leur pureté.

Et ſi elles diſent que c'eſt trop les contraindre, que de les obliger à une ſi grande exactitude & à une telle vigilance; que c'eſt les priver de toutes ſortes de plaiſirs, & même de leur liberté, & leur rendre la vie inſupportable; & qu'on voit tous les jours des femmes dans le ſiecle qui ne prennent pas tant de précautions, & qui cependant ne laiſſent pas d'être eſtimées, de paſſer pour ver-

tueuſes, & d'operer leur ſalut : il faudra leur répondre que ſaint Paul aïant ordonné à tous les Chrétiens d'avoir ſoin de ſe conduire avec une grande circonſpection, & non comme des perſonnes imprudentes, mais comme des hommes ſages, elles y ſont encore plus obligées que les autres fideles, parce qu'elles ont plus de dangers à craindre, & d'écueils à éviter. Il faudra leur dire que l'Evangile aïant prononcé qu'on redemandera beaucoup à celui à qui on aura donné beaucoup, & qu'on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choſes, elles ne doivent pas s'étonner qu'on ſoûtienne qu'elles doivent uſer de toutes ſortes de précautions dans le reglement de leurs mœurs & dans leur conduite exterieure ; puiſque c'eſt par là qu'elles peuvent témoigner à Dieu leur gratitude pour toutes les graces qu'elles ont reçûës de ſon infinie miſericorde, & ſe mettre en état de lui rendre un compte fidelle de tous les dons qu'il leur a départis. Il faudra leur faire comprendre, que les ſaints Peres declarent qu'elles ſe trompent, & qu'elles tombent dans l'illuſion, lorſqu'elles veulent regler leur conduite ſur celle des femmes ma-

Epheſ. 5. 15.

Luc. 12. 48.

riées, & imiter tout ce qu'elles leur voient faire ; parce que tous les états ont des obligations qui leur sont propres, que ce qui suffit aux uns ne suffit pas aux autres ; que chacun doit marcher par sa voie, & juger de soi, non en se comparant aux autres, mais en s'examinant sur ses devoirs & sur ses actions particulieres. Il faudra enfin leur dire qu'aprés avoir renoncé aux plaisirs honnêtes & licites qu'elles pouvoient goûter dans le mariage, elles seroient bien malheureuses de mettre obstacle à leur propre perfection, & de se priver des couronnes qui leur étoient préparées, en refusant de veiller sur elles-mêmes ; que l'Ecriture nous apprend que ceux qui negligent les petites choses, tombent peu à peu dans de grandes fautes ; & que si elles perseveroient longtems dans une telle negligence, on auroit droit de leur faire le même reproche que l'Apôtre faisoit autrefois aux Galates, lorsqu'il leur adressoit ces paroles : *Estes-vous si insensez qu'aprés avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair ? sera-ce donc en vain que vous aurez tant souffert ?* On croit maintenant qu'elles avoüeront que si elles n'usoient pas d'une tres-

Eccli. 19. 1.

Galat. 3. 3. 4.

grande circonſpection dans toutes leurs actions, & que ſi elles n'avoient pas ſoin de veiller continuellement ſur elles-mêmes, elles ſe rendroient indignes de l'état ſi ſaint & ſi venerable auquel elles ont été appellées, & qu'elles ne devroient pas être regardées comme de veritables vierges & des épouſes de JESUS-CHRIST: ainſi il n'eſt pas neceſſaire de leur rapporter d'autres preuves de cette verité, & il faut continuer de leur faire connoître leurs obligations.

CHAPITRE IX.

Que les Vierges ſont obligées de renoncer aux plaiſirs & aux voluptez du ſiecle, & à toutes ſortes de ſpectacles.

L'APÔTRE ſaint Paul parlant des veuves Chrétiennes, & voulant inſtruire ſon diſciple Timothée de leurs devoirs, lui dit, qu'elles ſont obligées de s'abſtenir des plaiſirs & des voluptez, de vivre dans les larmes, & de perſeverer dans une priere continuelle, & enſuite il prononce cette ſentence redoutable; *la veuve qui vit dans les dé-* 1. Tim. 5. 6.

lices est déja morte, quoi-qu'elle paroisse encore vivante. Il est facile de juger que cette parole si terrible regarde aussi les Vierges, & qu'elle condamne toutes celles qui vivent dans les plaisirs ; car il y a en ce point une parité toute entiere entr'elles & les veuves : on peut même dire qu'elles sont encore plus obligées que les autres de renoncer à toutes sortes de divertissemens profanes, parce que leur état est plus parfait, & qu'elles doivent suivre de plus prés leur celeste Epoux : & elles en conviendront elles-mêmes, lorsqu'elles feront une réflexion serieuse à la doctrine des saints Peres que je vas leur expliquer.

Saint Jean Chrysostome condamne absolument tous les Chrétiens de quelque état qu'ils soient, qui s'abandonnent aux plaisirs & aux voluptez, & pour les en détourner, il prouve par l'Ecriture que les joies & les divertissemens viennent du demon, & non pas de Dieu,

Homil. 6 in Matth. „ Les divertissemens, dit-il, ne sont pas
„ un don de Dieu, mais du diable ; car
„ l'on voit dans l'Ecriture que le peuple
Exod. „ s'assit pour manger & pour boire, &
32. 6 „ qu'il se leva ensuite pour joüer. Tel étoit
„ le peuple de Sodome ; tels étoient ceux
„ qui vivoient avant le déluge. Car Dieu

dit des premiers qu'ils étoient plongez « dans les délices, dans l'orgueil, dans les « festins, & dans l'abondance de toutes « choses. Et pour ce qui est des seconds « qui vivoient du tems de Noé, le voïant « bâtir l'Arche durant tant de tems, ils ne « penserent qu'à prendre leurs divertisse- « mens, sans être touchez de douleur pour « leurs pechez, & sans se mettre en peine « de l'avenir. C'est pourquoi le déluge « survenant tout à coup, les enveloppa tous, « & ils perirent dans ce naufrage commun « de la nature. N'attendez donc point de « Dieu, ajoûte ce saint Docteur, ce que « le seul demon donne aux hommes: Le « don que Dieu nous fait est un cœur con- « trit & humilié, qui veille sur soi-même « avec une grande circonspection, & qui « est touché du repentir & de la componc- « tion de ses pechez. Ce sont là les pre- « sens que Dieu nous fait, comme étant « ceux qui sont les plus utiles. Nous avons « à soûtenir une rude guerre; nous avons « à combattre contre des ennemis invisi- « bles, contre des esprits de malice, con- « tre les principautez & les puissances, « & nous sommes trop heureux si par tous « nos soins, toute nôtre vigilance, & tous « nos efforts nous pouvons resister à des « troupes si redoutables. Mais si nous de- «

» venons lâches & pareſſeux, ſi nous nous
» amuſons à nous divertir & à rire, nous
» ſerons vaincus par nôtre molleſſe, avant
» même que de combattre. Ce n'eſt point
» à nous à paſſer le tems dans les ris, dans
» les divertiſſemens & dans les délices. Ce-
» la n'eſt bon que pour les Comediens &
» pour les Comediennes, & particuliere-
» ment pour les flateurs qui cherchent les
» bonnes tables. Ce n'eſt point là l'eſprit
» de ceux qui ſont appellez à une vie ce-
» leſte ; dont les noms ſont déja écrits dans
» cette éternelle cité, & qui font profeſ-
» ſion d'une milice toute ſpirituelle ; mais
» c'eſt le propre & le caractere de ceux
» qui combattent ſous les enſeignes du
» demon.

Si ce ſaint Docteur ne permettoit pas même la joie & les plaiſirs aux fideles qui vivoient dans le ſiecle, & qui étoient ou mariez, ou dans quelqu'autre engagement qui les obligeoit à converſer avec les autres hommes ; on peut à plus forte raiſon conclure qu'il n'auroit pas approuvé que des Vierges, qui doivent ſe regarder ſur la terre comme des étrangeres, ſe fuſſent laiſſé aller à une vie de joie & de plaiſir, ni qu'elles euſſent pris part aux divertiſſemens que ceux qui ſuivent l'eſprit du monde, ont coûtume de

ſe procurer. Mais ſans nous arrêter à des conjectures dans une matiere ſi importante, voïons quelle a été la penſée des autres Peres, & comment ils ſe ſont expliquez, lorſqu'ils ont parlé des obligations des Vierges Chrétiennes.

Elles ne doivent point, ſelon ſaint Jerôme, ſe trouver aux repas ni aux feſtins des gens du monde, & de tous ceux qui menent une vie molle & voluptueuſe. Si vous mangez avec eux, dit ce ſaint Docteur à une fille qu'il vouloit inſtruire dans la pieté, vous ſerez obligée de voir pluſieurs libertez mal-honnêtes que des hommes & des femmes prendront enſemble, & d'approuver la magnificence de leurs habits, tiſſus de ſoie & relevez d'or. On vous forcera à manger malgré vous de la chair; on loüera le vin, comme aïant été créé de Dieu pour l'uſage de l'homme, afin de vous porter à en boire; on ſe mocquera des perſonnes qui ſont mal-propres, dans le deſſein de vous perſuader de frequenter les bains; & lorſque ceux qui ſeront à table avec vous, vous auront engagée malgré toutes vos répugnances, à faire ce qu'ils deſiroient de vous, ils vous loüeront, & ils diront que vous êtes ſage, honnête, bien née, & que vous ſçavez «Epiſt. 47.

» vivre. Cependant quelque chantre en-
» tonnera des airs au bout de la table ; &
» comme il n'oſera pas s'émanciper de re-
» garder les femmes dont les maris ſe ont
» preſens, il jettera continuellement la
» vûë ſur vous, parce qu'il ne verra per-
» ſonne qui vous accompagne ; il vous par-
» lera par ſignes, & il s'efforcera de vous
» faire comprendre par ſes geſtes & par
» l'air de ſon viſage, des choſes qu'il ne ſera
» pas aſſez hardi de vous dire de vive voix.
» Tant d'appas & de voluptez amolli-
« roient ſans doute un cœur de fer, & le
» porteroient au relâchement ; jugez donc
» quelle impreſſion tout cela eſt capable de
» faire ſur celui d'une Vierge, qui n'aïant
» jamais éprouvé la plûpart des plaiſirs,
» les croit encore plus grands qu'ils ne
» ſont. Les fables des Païens portent que
» le chant des Sirennes eſt cauſe que les
» Nautonniers & les Pilotes ſe détour-
» nent de leur route, & qu'ils ſe précipitent
» ſur des rochers où ils font naufrage,
» & qu'Orphée en chantant de ſa harpe,
» attire aprés lui les arbres, les bêtes, &
» les rochers les plus durs. Mais pour moi
» je ſuis perſuadé que les feſtins ſont en-
» core plus dangereux aux Vierges, que ne
» l'étoient aux voyageurs ces prétendus
» écueils dont parlent les Poëtes, & qu'il

est tres-difficile de conserver sa pureté au milieu de la bonne-chere.

Saint Ambroise ne parle pas avec moins de force sur cette matiere ; il represente avec des couleurs vives la plûpart des desordres qui se commettent dans les festins : il dit que ce qui se passa dans celui d'Herodes où la teste du saint Précurseur fut immolée à la fureur d'une femme impudique, fait assez connoître combien ils sont dangereux ; & il conclut que non seulement les Vierges, mais tous les hommes graves & prudens doivent avoir soin de les éviter. *Lib 3. de Virgin. c. 6.*

Je sçai bien neanmoins qu'ils ne sont pas tous accompagnez des déreglemens dont saint Jerôme & saint Ambroise se plaignent, & qu'il y en a quelques-uns où l'on garde les regles exterieures de la modestie & de l'honnêteté. Mais cependant il est vrai de dire qu'il y a toûjours quelque danger, & qu'il est tres-rare qu'on en sorte aussi saint qu'on y est entré, parce que les mets délicats & bien assaisonnez qu'on y sert, & que la varieté des viandes qu'ony mange, flattent le goût, excitent l'appetit, & sont souvent cause qu'on passe les bornes de la necessité ; ce qui est contre les regles de la temperance, & contribuë

à fortifier les passions.

Lib. 1. Moral. c. 4. » Il y a des défauts, dit saint Gregoire, » qu'il est tres-difficile, ou plûtôt impos- » sible d'éviter dans les festins. La volup- » té suit presque toûjours la bonne-chere, » parce que pendant que le corps se laisse » aller au plaisir de manger, le cœur se ré- » pand ordinairement dans une vaine joie; » & c'est pourquoi il est écrit, *le peuple* Exod. 32. 6. » *s'est assis pour boire & pour manger, &* » *ensuite il s'est levé pour jouër.* Et outre » cela il arrive toûjours qu'on parle beau- » coup dans les festins, & que la langue » ne garde presque aucune mesure dans ses » discours, pendant que le ventre se rem- » plit de viandes: & c'est pour cette rai- » son qu'il est marqué dans l'Ecriture que » le riche dans les enfers demande de l'eau » avec empressement, & qu'il dit: *Pere* » *Abraham aiez pitié de moi, & envoïez-* » *moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de* » *son doit dans l'eau pour me rafraîchir la* Luc. 16. 24. » *langue, parce que je souffre d'extrêmes* » *tourmens dans cette flamme.* Il est d'abord » dit, ajoûte ce saint Pere, qu'il se trai- » toit magnifiquement, & ensuite l'Evan- » geliste ajoûte qu'il prioit qu'on lui don- » nât de l'eau pour rafraîchir sa langue; » car comme j'ai déja observé, la langue » se répand en de grands discours au mi-

lieu des festins ; & on peut juger par la « peine que ce miserable souffroit, de la « qualité du peché qu'il avoit commis. «

Et pour prouver encore qu'il est tres-rare qu'on évite toutes sortes de fautes lorsqu'on se trouve souvent dans les festins, ce saint Pape observe qu'il est porté dans l'Ecriture, que le saint homme Job se croïoit obligé d'offrir à Dieu des sacrifices toutes les fois qu'il apprenoit que ses enfans avoient mangé les uns chez les autres, afin d'appaiser sa justice, & de leur obtenir le pardon des paroles indiscretes & des excés où ils pouvoient être tombez. *Iob. 1.*

Ainsi il faut que les Vierges évitent autant qu'elles peuvent de se trouver à de grands repas, & aux tables des riches & des gens du monde. Et si elles ne peuvent pas toûjours s'en dispenser, il faut qu'elles n'y aillent qu'avec crainte & avec répugnance ; qu'elles s'y observent, & qu'elles y veillent incessamment sur leurs sens, qu'elles prient Dieu de les fortifier & de les soûtenir contre la malice du demon qui ne manque jamais de leur y dresser des pieges ; qu'elles lui disent avec le Prophete avant que d'y entrer : *Pone Domine custodiam orimeo*,

& ostium circumstantiæ labiis meis : Seigneur mettez une garde sûre à nôtre bouche, & une porte à nos lévres, afin que nous ne commettions aucun excés dans le boire & dans le manger, & que nous ne pechions point par nos paroles ; & qu'aprés en être sorties, elles lui demandent pardon des fautes qu'elles peuvent y avoir faites ; & qu'elles s'en purifient par quelques prieres & par quelques penitences.

Ps. 140.

Non seulement saint Jerôme travailloit à les éloigner des festins, comme on vient de le voir ; mais il ne vouloit pas qu'elles frequentassent les bains, ni les lieux, où l'on s'applique particulierement à procurer au corps du rafraîchissement & de l'embonpoint, parce qu'il croïoit que cela ne s'accorde pas avec les regles de la pureté & de la mortification.

» Si une Vierge, dit-il, s'étudie à châtier
» son corps, à le mortifier par les veilles
Ep. 7. » & par les jeûnes, & à le réduire en ser-
» vitude ; si elle s'efforce d'éteindre par
» une abstinence exacte & rigoureuse, les
» flâmes de la concupiscence qui la brû-
» lent, & de moderer les mouvemens que
» la force de son âge pourroit exciter en
» elle ; si elle se plaît dans la saleté & dans

l'ordure, afin de voiler & d'effacer sa « beauté naturelle ; pourquoi vient-elle « aprés tout cela se presenter aux bains, « & pourquoi souffre-t-elle qu'on y flatte « sa chair, & qu'on travaille à lui procu- « rer de l'embonpoint ? car c'est rallumer « un feu que paroissoit éteint, & donner « de nouvelles forces à ses passions. «

Pour ce qui est des danses, il est évi- dent qu'elles ne sçauroient y assister sans se prostituer en quelque maniere, parce que tout n'y respire qu'impureté & dis- solution ? La joie d'une bonne conscien- « *Lib. 3. de Virgin. c. 5.* ce, dit saint Ambroise, ne se trouve « point dans l'excés des festins, ni dans les « concerts des mariages ; car la pureté n'y « est pas en assurance, & tous les plaisirs « y sont suspects, sur tout lorsqu'on finit « ces délices par la danse. Je veux donc « que la Vierge consacrée à Dieu s'en é- « loigne pour toûjours, puisque personne « *Cicer. orat. pro Murana.* ne danse s'il n'est yvre, ou insensé, dit « un Sage de ce siecle. Et si suivant la « sagesse du monde, il faut être yvre, ou « insensé pour danser, que pensez-vous « que disent les saintes Ecritures pour nous « donner de l'horreur de la danse ? elles « nous apprennent que saint Jean le Pré- « curseur de JESUS-CHRIST fut égorgé « par le choix d'une fille qui dansoit, pour «

nous montrer que le plaisir qu'on prit à sa danse, fit plus de mal que la folie d'un Prince sacrilege & furieux.

Il n'y a pas moins de danger pour elles dans les spectacles des theatres; on peut même dire que leur pureté y est encore plus exposée, parce que la plûpart de leurs sens y sont corrompus par quelque volupté particuliere; qu'on leur y déguise les vices, afin qu'elles en aient moins d'horreur, & que tout y conspire pour les seduire & pour les perdre. Mais il n'est pas necessaire de nous arrêter à expliquer en détail toutes ces choses, parce que cela seroit trop long; & que d'ailleurs il y a des traitez entiers destinez à prouver que les spectacles sont illicites, & qu'il n'est permis à personne de les frequenter.

Les saints Peres ont encore passé plus avant à l'égard des Vierges; car ils ont soûtenu, qu'elles ne doivent pas même se laisser aller trop à la joie, & que les ris immoderez leur sont interdits. Il ne faut rire qu'avec une grande moderation, dit saint Basile, car s'y emporter avec excés & sans mesure, est une marque d'intemperance, un témoignage du peu de pouvoir que l'on a sur ses mouvemens interieurs pour les appaiser, & une preuve

Regul. fus. disput. quæst. 17.

de ce que la molleſſe & la délicateſſe de « l'ame n'eſt point réprimée par la ſeverité « de la diſcipline. «

Il rapporte enſuite ce que l'Ecriture dit contre les ris exceſſifs pour les condamner, & puis il ajoûte : Nôtre-Seigneur a auſſi fait voir la même choſe par « ſa conduite, puiſqu'aïant pris toutes les « paſſions qui ſont des ſuites & des accompagnemens neceſſaires de la verité de ſa « chair, & tout ce qui pouvoit rendre témoignage à ſa vertu, comme la laſſitude, « & la compaſſion pour les affligez ; neanmoins autant qu'on en peut juger par « l'hiſtoire de l'Evangile, il n'a jamais ri, « & au contraire il a dit que ceux qui « étoient ſujets à rire étoient malheureux. «

Entre les inſtructions que ſaint Gregoire de Nazianze donne aux Vierges dans ſon poëme de la chaſteté, il leur recommande expreſſément qu'il n'y ait rien de diſſolu dans leur ris, parce, dit-il, que c'eſt encore trop qu'il en paroiſſe quelque choſe ſur vos joües & ſur vôtre viſage. Et dans l'oraiſon funebre de ſa ſœur ſainte Gorgonie, il dit qu'elle étoit ſi grave & ſi ſerieuſe que le moindre ris lui paroiſſoit un excés.

Saint Ambroiſe dit auſſi dans le Trai é qu'il a fait pour exhorter à la Virginité,

que la joie qui eſt un peu trop libre, ne ſied pas aux Vierges, & qu'elles doivent plûtôt s'occuper à pleurer; que ſi elles ne trouvent pas en elles-mêmes de quoi s'affliger, elles doivent verſer des larmes ſur les fautes des autres, & qu'en pleurant ainſi les pechez de leurs freres, elles ſeront elles-mêmes plus ſoigneuſes de n'en point commettre. Il leur propoſe encore dans la ſuite un autre ſujet de verſer des larmes, & il dit qu'il leur ſera tres-utile de pleurer ſur la terre, afin d'être conſolées dans le Ciel, & de ne tomber pas dans le malheur du riche de l'Evangile, qui aprés avoir paſſé cette vie dans la joie & dans les plaiſirs, fut condamné en l'autre à pleurer, & à endurer d'horribles tourmens.

Enfin ſaint Bernard enſeigne qu'il n'y a rien qui ſoit plus contraire & plus nuiſible à ceux qui veulent conſerver leur pureté que de goûter les divertiſſemens du ſiecle, de s'abandonner à la bonne chere, & de mener une vie de joie & de
De Conſ. ad Cler. c. 30. „ plaiſir. La chaſteté, dit ce ſaint Docteur,
„ eſt en danger dans ceux qui vivent dans
„ les délices; l'humilité dans ceux qui
„ poſſedent de grandes richeſſes; la pieté
„ dans ceux qui ſe plaiſent dans les affaires,
„ la verité dans ceux qui parlent beaucoup

& la charité dans ceux qui vivent dans le siecle, & qui en suivent les maximes.

Cela étant ainsi, il est certain que tous ceux qui embrassent la Virginité, & qui renoncent au mariage, ont une obligation indispensable de s'éloigner des plaisirs & des voluptez du siecle, de fuïr les festins & la bonne-chere, & de s'abstenir des danses & des spectacles; car toutes ces choses étant contraires à la pureté, ne serviroient qu'à amollir & à corrompre leur cœur, & donneroient de nouvelles forces à leurs passions. Et il arriveroit infailliblement qu'ils se dégoûteroient de la continence, qu'ils la considereroient comme un joug insupportable, & qu'aprés avoir été éclairez & avoir goûté le don du ciel, comme dit saint Paul, ils tomberoient dans l'abîme du peché, & se précipiteroient dans l'incontinence. *Hæb.6.4*

CHAPITRE X.

Que celles qui ont embrassé la Virginité doivent mener une vie austere & penitente.

SI les Lecteurs considerent que l'Evangile oblige tous ceux qui veulent être disciples de JESUS-CHRIST, à se mortifier, à porter leur croix, & à faire une penitence continuelle, ils ne seront pas surpris de m'entendre dire qu'il ne suffit pas aux Vierges Chrétiennes de renoncer aux plaisirs & aux voluptez du siecle, mais qu'elles doivent encore aprés cela vivre d'une maniere dure, austere & penitente : car comme elles ont embrassé un état plus parfait que celui du commun des fideles, & qu'elles se sont engagées à imiter sur la terre & dans des corps mortels la pureté & la sainteté des Anges, il est évident qu'elles ont une obligation particuliere de se mortifier & de s'exercer dans les travaux de la penitence ; car sans cela elles ne pouroient pas resister aux tenta-

tions du demon qui les ſollicite en toutes rencontres, dompter leur chair qui ne ceſſe point de ſe révolter, & reprimer les mouvemens déreglez de leur nature corrompuë. Auſſi tous les ſaints Peres enſeignent que la croix, les auſteritez & les mortifications ſont leur partage, & la voie qu'elles doivent ſuivre; & que ſi elles entreprennent de marcher par une autre route, elles ſont des temeraires & des preſomptueuſes, & qu'elles feront infailliblement naufrage; & il eſt aiſé de le prouver par les faits qu'ils rapportent & par les principes qu'ils établiſſent.

Lorſque ſaint Baſile s'applique à inſtruire les perſonnes qui ont embraſſé cet état ſublime; il a ſoin de les avertir que ſi elles veulent ſe conſerver chaſtes & pures, elles doivent s'exercer dans la temperance, garder une frugalité exacte, & n'accorder à leurs corps que ce qui leur eſt abſolument neceſſaire; & que ſi elles vivent dans les plaiſirs & dans l'abondance, elles éprouveront en elles-mêmes une infinité de révoltes, qu'elles reſſentiront dans leurs membres une loi qui reſiſtera à la loi de leur eſprit, & qu'elles ſeront expoſées à la violence d'un ennemi auquel elles pourront d'autant moins s'oppoſer, qu'elles l'auront elles-

Lib. de Virg.

mêmes fortifié par leur vie molle & ſenſuelle. Il dit en un autre lieu que la penitence eſt ſi neceſſaire & ſi eſſentielle à la Virginité, que ſans ſon ſecours elle ne ſçauroit ſubſiſter. Et c'eſt pour cela qu'il aſſure qu'elle ne vit & qu'elle ne ſe nourrit que de jeûnes & d'abſtinence.

Orat. 2. de Jejun.

Tout le monde ſçait que ſaint Ambroiſe a compoſé pendant ſon Epiſcopat trois livres admirables pour la conſolation & pour l'inſtruction de ſa ſœur Marceline, qui vivoit à Rome comme une tres-ſainte Vierge, & comme une tres-digne Epouſe de JESUS-CHRIST. Il y rapporte l'excellent diſcours que le Pape Libere fit à cette ſainte fille, lorſqu'il lui donna le voile de la Virginité le propre jour de Noël dans l'Egliſe de ſaint Pierre : il obſerve que ce ſaint Pontife lui aïant expliqué pluſieurs veritez tres-importantes pour ſa conduite, l'avertit enſuite que ſi elle vouloit remplir tous les devoirs de ſon état, & mener une vie digne d'une Vierge Chrétienne, elle devoit avoir ſoin d'arrêter l'impetuoſité de ſes paſſions par des jeûnes frequens, & par une tres-grande frugalité. Et il ajoûte qu'elle fut tres-exacte à ſuivre ſes conſeils & à marcher par la voie qu'il lui avoit marquée ; que non

Lib. 3. de Virg. c. 2.

Cap. 4.

contents

contente de jeûner de certains jours comme il lui avoit prescrit, elle passoit plusieurs jours & plusieurs nuits de suite sans manger ; que quand on la prioit d'interrompre un peu sa lecture pour prendre quelques alimens, elle répondoit, que *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* : que ses repas ordinaires n'étoient composez que de viandes si communes & si grossieres, que le dégoût qu'elles lui causoient, lui rendoit le jeûne agreable ; qu'elle ne beuvoit que de l'eau ; qu'elle versoit une grande abondance de larmes en priant ; & que lorsqu'elle ne pouvoit plus resister au sommeil, elle s'endormoit sur son livre. *Matth. 4. 4.*

Quoi-que saint Jean Chrysostome ait donné de tres-grandes loüanges à la virginité, & qu'il ait fait tous ses efforts pour y porter ceux qui étoient sous sa conduite ; il a neanmoins évité avec un tres-grand soin de dire aucune chose au desavantage du mariage : & au contraire il a declaré qu'il l'estimoit, qu'il l'approuvoit, qu'il le croïoit necessaire au genre humain, & qu'il le regardoit comme un remede dont les gens du siecle pouvoient user pour moderer leurs passions, *Li. de Virg.*

& comme un port tranquille où ils étoient à l'abri des tempêtes que l'incontinence a coûtume d exciter. Mais il ajoûte enſuite, & c'eſt ce qui fait à nôtre ſujet, que les Vierges n'ont pas beſoin d'avoir recours à un tel remede, ni de ſe cacher dans ce port pour ſe garantir des orages qui pouroient leur venir de la part de leurs corps; parce qu'elles travaillent inceſſammeut à les dompter par les jeûnes & par les veilles, en couchant ſur la dure, & en pratiquant une infinité d'autres mortifications.

Il ne s'eſt pas contenté de parler ainſi en general des auſteritez des Vierges de ſon tems; mais il les a expliquées dans le détail, & la deſcription qu'il en a faite me paroît ſi belle & ſi propre à inſpirer la pieté, que je croi être obligé
» de l'expoſer aux yeux des lecteurs. Il dit
» qu'on voïoit en pluſieurs lieux de jeu-
Hom. 13. in Epiſt. ad Eph. » nes filles au deſſous de l'âge de vingt
» ans, qui aprés avoir été élevées d'une
» maniere tres-molle & tres-délicate, avoir
» goûté toutes ſortes de plaiſirs, porté
» des vêtemens ſuperbes, & paſſé par
» toutes les vanitez du ſiecle, oublioient
» en un inſtant tout ce qui les avoit juſ-
» qu'alors flattées, & qui étant toutes
» brûlantes d'amour pour JESUS-CHRIST,

entroient comme de genereuſes athletes « dans le champ de bataille, & ſe dé- « voüoient à tous les exercices de la peni- « tence, ſans conſiderer ni la foibleſſe « de leur âge, ni leur premiere éduca- « tion. «

On regardera, ajoûte-t-il, ce que « je vas dire comme des choſes incroïa- « bles, & on aura peine à s'y rendre; « mais cependant il n'y a rien de plus ve- « ritable. J'ai appris que ces jeunes filles « ſi tendres & ſi délicates, embraſſent une « vie tres-dure & tres-auſtere; qu'elles « portent de rudes cilices; qu'elles mar- « chent ſans ſouliers & les pieds nuds; « qu'elles ne couchent que ſur la terre, ou « ſur de l'herbe; qu'elles veillent la plus « grande partie des nuits; que bien loin « d'uſer des parfums dont elles ſe ſervoient « autrefois, ni d'orner & de parer leurs « têtes, elles negligent leurs cheveux, & « les noüent ſans aucun artifice; qu'elles ne « font chaque jour qu'un repas vers le ſoir; « qu'elles ne mangent ni pain, ni legumes, « mais ſeulement du ſegle, des féves, des « pois cices, des olives & des figues; « qu'elles s'occupent continuellement à fi- « ler de la laine; qu'elles pancent les ma- « lades; qu'elles portent leurs lits; qu'elles « leur lavent les pieds; qu'elles entrepren- «

» nent des travaux beaucoup plus rudes
» que ceux des servantes domestiques ; &
» que plusieurs d'entr'elles se réduisent à
» faire la cuisine. Voila conclut ce saint
» Docteur, ce que la charité de JESUS-
» CHRIST opere dans ces saintes filles ;
» & l'on peut juger par leur exemple qu'-
» un cœur fort & genereux s'éleve tres-
» souvent au dessus de tout ce qui lui étoit
» le plus cher, & qu'il surmonte même
» la nature.

Il n'y a rien aussi de plus édifiant que ce qu'on lit dans saint Augustin des grandes penitences des Solitaires de son siecle : Il

Lib. de Morib. Eccl. c. 22. » y a, dit ce saint Pere, des hommes
» qui ne mangeant que du pain qu'on leur
» porte de tems en tems, & ne beuvant
» que de l'eau toute pure, habitent dans
» les deserts, jouïssent de la compagnie
» & de l'entretien de Dieu, auquel ils se
» sont unis par la pureté de leurs pensées,
» & goûtent les délices d'une souve-
» raine beatitude dans la contemplation
» de cette beauté qui ne peut être vûë
» que des yeux de l'ame, & de l'ame
» sainte.

» La temperance & la vertu de plusieurs
» grands Saints qui sont dans l'Eglise
» Catholique, poursuit cet incomparable
» Docteur, est montée jusqu'à un tel point

d'éminence, qu'au jugement de quelques-uns, elle a besoin d'être retenuë; & comme reduite dans les bornes de la nature humaine, tant leur vie paroît admirable & élevée au dessus des forces ordinaires des hommes, à ceux même qui ne l'approuvent pas. Aïant renoncé à tous les plaisirs du monde, ils vivent en commun d'une vie toute chaste & toute sainte; ils emploient le tems à prier, à lire, & à conferer ensemble; ils ne sont jamais ni enflez d'orgueil, ni agitez de trouble, ni pâles d'envie; mais toûjours modestes, toûjours humbles, toûjours tranquilles. Ils vivent dans une parfaite concorde, & dans une perpetuelle contemplation des grandeurs divines; & ils offrent à Dieu comme un sacrifice qui lui est tres-agreable, tous les dons & toutes les graces qu'ils tiennent de sa liberalité.

Nul d'entr'eux ne possede rien de propre; nul n'est à charge à personne; car ils travaillent des mains pour avoir de quoi vivre. Ils sortent de leurs cellules sur la fin du jour, & s'assemblent pour entendre les instructions de leur pere Abbé, n'aïant point encore mangé de toute la journée. L'exhortation étant finie, ils vont prendre leur repas, où ils

» ne mangent qu'autant qu'il eſt neceſſaire
» pour la vie & pour la ſanté, retenant la
» concupiſcence de peur qu'elle ne com-
» mette quelque excés, quand ce ne ſeroit
» que dans les choſes les plus ſimples & les
» plus viles; de ſorte qu'ils ne s'abſtien-
» nent pas ſeulement de la chair & du vin
» pour éviter toute ſorte de volupté; mais
» encore de beaucoup de viandes, qui
» excitent d'autant plus l'appetit, qu'elles
» ſemblent plus pures à quelques-uns. Car
» il ſe trouve des perſonnes qui veulent
» autoriſer le deſir déreglé des mets deli-
» cats par cette raiſon, non ſeulement
» mauvaiſe, mais ridicule, qu'il ſuffit
» qu'il n'y ait rien que de maigre.

Il ajoûte enſuite qu'il a vû étant à Rome & à Milan, un grand nombre de Chrétiens qui au milieu de ces deux grandes Villes pratiquoient des mortifications qu'on avoit peine à comprendre:

c. 33. » Pluſieurs d'entr'eux, dit-il, obſervent
» d'ordinaire de ſi longs jeûnes qu'ils peu-
» vent paſſer pour incroïables: car ils ne ſe
» contentent pas de ne manger qu'une fois
» le jour, & ſeulement à l'entrée de la nuit,
» ce qui eſt tres-ordinaire par tout; mais ils
» paſſent fort ſouvent trois jours entiers,
» & même quatre, ſans prendre aucune
» nourriture, ni aucun breuvage.

Et les hommes ne ſont pas ſeuls à pratiquer ces auſteritez : il y a des femmes qui les imitent : beaucoup de veuves & de Vierges demeurent enſemble ; elles vivent de la laine qu'elles filent, & de la toile qu'elles font ; & elles ſont gouvernées par celle d'entr'elles qui eſt la plus ſage & la plus éprouvée, & qui n'a pas ſeulement la ſuffiſance neceſſaire pour regler les mœurs, mais auſſi pour inſtruire les eſprits.

Il ſeroit facile de trouver une infinité d'exemples de cette nature dans les autres ſaints Peres ; mais pour éviter une trop grande longueur, il faut ſe borner à ſaint Jerôme : & auſſi-bien il nous en fournit lui ſeul un grand nombre, & l'on voit dans ſes Epîtres des regles admirables qu'il donne aux Vierges, & à tous ceux qui vivent dans la continence.

Sainte Azelle ſe rendit tres-celebre de ſon tems, & fut regardée dans Rome comme un modele vivant de toutes les vertus Chrétiennes, & comme l'ornement des Vierges & des épouſes de JESUS-CHRIST. Il l'admira lui-même dans ſon deſert ; il propoſa ſon exemple à pluſieurs filles & à pluſieurs Dames qui avoient confiance en lui ; & quoi-qu'elle

fût encore vivante, il composa son éloge; il décrivit ses actions les plus importantes, afin d'en conserver la memoire à la posterité, & il pria Marcelle de communiquer le récit qu'il en avoit fait aux jeunes filles & aux veuves qui voudroient suivre la pieté, & se consacrer à Dieu. J'aurai plusieurs fois occasion de parler d'elle dans la suite de ce traité; car tout a été merveilleux dans sa vie, & merite d'être consideré avec une attention toute particuliere : c'est pourquoi je n'expliquerai maintenant que ce qui regarde sa penitence & les austeritez qu'elle pratiquoit.

Ce grand Saint dit qu'elle se retiroit *Epist. 15.* dans une cellule tres étroitte pour y garder la solitude, & pour y contempler les grandeurs & la souveraine Majesté de son divin Epoux; qu'elle n'avoit point d'autre lit pour dormir & pour se reposer que la terre, où elle se prosternoit en priant; que le jeûne faisoit toute sa joie & ses délices; qu'elle le regardoit comme un jeu & un divertissement, & qu'elle s'en nourrissoit; que lorsque, non le desir de manger, mais la necessité de la nature l'obligeoit à s'accorder quelques alimens, elle se contentoit d'un peu de pain, de sel, &

d'eau froide ; & qu'elle en uſoit avec tant de reſerve & de ſobrieté, que bien loin de raſſaſier ſa faim, elle ne faiſoit que l'exciter davantage.

Il ajoûte qu'elle travailloit de ſes mains par eſprit de penitence, & pour obeïr à l'Apôtre, qui declare que celui qui ne veut pas travailler, ne doit point manger; que jeûnant durant tout le cours de l'année, & faiſant quelquefois durer ſes jeûnes pendant deux & trois jours, elle déploïoit, pour ainſi dire, les voiles, & ſe mettoit en pleine mer lorſque le carême arrivoit, parce qu'elle paſſoit des ſemaines entieres ſans manger ; ce qui n'eſt pas impoſſible, dit ce Pere, à ceux qui ſont ſoûtenus de la grace de Dieu; quoi-que le commun des hommes aient de la peine à le croire, & regardent un tel jeûne comme abſolument au deſſus des forces humaines. 2. Theſſ. 3. 10.

Ce ſaint Docteur qui étendoit ſes ſoins juſqu'aux petits enfans, écrivit une grande Lettre à la celebre Læta pour lui apprendre de quelle maniere elle étoit obligée d'élever la jeune Paule ſa fille, afin d'en faire une Vierge Chrétienne, & il lui marqua expreſſément qu'elle devoit avoir ſoin de lui faire pratiquer la ſobrieté & la temperance, & de l'y

accoûtumer dés sa plus tendre jeunesse :
» Vous êtes obligée, lui dit-il, de l'avertir de manger si peu qu'elle ait toûjours
Epist. 7. » faim, & qu'elle soit en état en sortant
» de table de lire, de prier, & de chanter
» les loüanges de Dieu.

Il composa aussi un traité, afin d'enseigner à sainte Eustoquie tout ce qu'elle devoit faire pour conserver une Virginité inviolable, & aprés lui avoir expliqué les raisons pourquoi il faut que les Vierges vivent dans une abstinence continuelle, qu'elles se privent de vin, sur tout lorsqu'elles sont encore jeunes, & qu'elles évitent tout ce qui pouroit entretenir quelque révolte dans leurs corps
Epist. 22. » il lui dit : Si vous m'alleguez qu'étant
» issuë d'une famille noble & illustre, &
» qu'aprés avoir été élevée d'une maniere
» tres-délicate, & avoir toûjours couché
» sur des lits de plumes tres-doux, vous ne
» sçauriez vous passer de vin, vous abs-
» tenir des mets délicieux, ni vous ré-
» duire à vivre de la maniere que je vous
» prescrits ; je vous répondrai avec ferme-
» té, vivez donc à vôtre fantaisie, & selon
» vôtre caprice, vous qui ne pouvez vivre
» selon les loix & les preceptes de JESUS-
» CHRIST. Et lorsque je vous parle ainsi,
» ne vous imaginez pas que je veüille vous

insinuër que Dieu qui est le Seigneur & « le Createur de toutes choses, se plaise à « voir que nous soyons tourmentez par « la faim & par la soif, & que nous souf- « frions des douleurs dans les intestins, « à force d'être épuisez par une longue « diete. Mais c'est que je suis persuadé que « vous n'avez point d'autre moien de con- « server vôtre pureté, & de la garantir du « naufrage qu'elle pourroit faire. Mangez « donc avec beaucoup de moderation, & « ne souffrez jamais que vôtre ventre soit « chargé & rempli de viandes & d'alimens. « Car il se trouve souvent des personnes « qui étant fort sobres à l'égard du vin, « tombent dans une espece d'yvresse en « mangeant trop; & faites en sorte que si « en vous relevant la nuit pour prier, « vous avez quelque hocquet, cela vienne « de ce que vous aurez l'estomac vuide, & « non pas de l'indigestion que vous auront « causé les grands repas que vous aurez « faits. «

Comme les veuves qui ne passent point à d'autres mariages, sont obligées de vivre dans la continence, & qu'elles doivent même s'efforcer d'effacer par une pureté tres-exacte les fautes qu'elles peuvent avoir commises pendant qu'elles étoient engagées dans la vie conjugale;

saint Jerôme a aussi eu soin de les instruire de leurs devoirs, & il leur a plusieurs fois declaré qu'à moins que de mener une vie austere & penitente, il leur seroit absolument impossible de se conserver pures & chastes pendant leur viduité : ainsi il ne sera pas hors de propos de rapporter les instructions qu'il leur a données ; car elles regardent aussi les Vierges, & tous ceux qui sont engagez dans un état qui les oblige à la continence.

Epist. 10.

» L'Apôtre, dit-il à Furia, châtie & » mortifie son corps, & travaille conti- » nuellement à le soûmettre à la loi & à » l'empire de son esprit, de peur de ne gar- » der pas lui-même la pureté qu'il recom- » mande aux autres ; & une jeune veuve, » aprés avoir échauffé son corps par la » grande quantité de nourriture qu'elle » prend, ne craindra-t-elle point pour sa » propre chasteté ? Mon intention n'est pas » lorsque je parle ainsi, de condamner les » alimens que Dieu a donnez aux hommes » pour s'en servir avec action de graces ; » mais je veux éloigner des jeunes hom- » mes & des jeunes femmes tout ce qui » pourroit les porter à l'impureté, & ex- » citer en eux des mouvemens déreglez. » On surmonte l'avarice, & on s'en dé-

livre, en renonçant à son argent; on se « corrige du peché de médisance, en gar- « dant le silence ; en une heure de tems « on quitte tous les ornemens superflus « & les habits précieux qu'on portoit, & « on en prend de plus simples. Tous les « autres pechez nous sont exterieurs, & « se passent hors de nous, & par conse- « quent il nous est facile de nous en déli- « vrer : mais l'impureté naît avec nous, & « nous est interieure ; c'est pourquoi il faut « que nous veillions toûjours pour nous « en défendre, & que nous combattions « continuellement pour la surmonter. Aussi « JESUS-CHRIST nous dit dans l'E- « vangile : *Prenez garde à vous de peur* « *que vos cœurs ne s'appesantissent par l'ex-* « *cés des viandes & du vin*; & l'Apôtre « nous ordonne de ne nous pas remplir « de vin, parce qu'il produit l'impureté. «

« *Luc.* « 21. 34. « *Eph.* « 5. 18. «

Ce qu'il dit de sainte Paule est aussi tres-considerable. Elle n'eut pas plûtôt perdu son mari, qu'elle le consulta sur ce qu'elle devoit faire pour se sauver; elle alla même le trouver à Bethleem, afin d'y passer sa viduité sous sa conduite dans les exercices de la penitence, & la pratique des bonnes-œuvres : & ce fut sans doute dans son école qu'elle

apprit, que pour garder la continence le reſte de ſes jours, & pour mener une vie digne d'une veuve Chrétienne, elle devoit renoncer à toutes ſortes de délices, embraſſer la croix de JESUS-CHRIST, & ne penſer qu'à mortifier & à détruire ſa propre chair : car on lit dans ſon Epitaphe que ce grand Saint dreſſa aprés qu'elle fut morte, & qu'il envoïa à ſa fille Euſtoquie, que ſon abſtinence & ſes mortifications furent ſi grandes, qu'elles allerent preſque juſqu'à l'excés, & qu'elle ſe fatigua tellement par ſes jeûnes auſteres, & par tous les travaux qu'elle entreprit, que ſon corps foible & languiſſant ne pouvoit ſeconder la ferveur de ſon zele, & ſuccomboit à tous momens au milieu de la carriere rude & pénible dans laquelle elle l'obligeoit de marcher.

Epiſt. 17.

Et ce qui eſt tres-remarquable, & d'une grande inſtruction, elle ne ſe contentoit pas d'être elle-même tres-auſtere & tres-mortifiée ; mais elle engageoit encore les autres à ſuivre ſon exemple ; elle conſeilloit aux jeunes filles de jeûner ſouvent, & elle les obligeoit à pratiquer pluſieurs mortifications, afin de dompter de bonne-heure leurs corps, &

de prévenir les fâcheux effets auſquels elles pourroient être expoſées dans la fleur de leur âge. Et lorſqu'on s'étonnoit qu'elle tînt une telle conduite à l'égard de ces jeunes perſonnes, elle répondoit ſans heſiter, dit ce grand Saint, qu'elle aimoit mieux qu'elles euſſent mal à l'eſtomac, que de voir leur ame défigurée par des paſſions impures, & captive ſous l'empire du peché. *Ibid.*

Enfin Marcelle cette illuſtre Dame Romaine, qui étant demeurée veuve au bout de ſept mois de mariage, rejetta genereuſement les propoſitions du Conſul Cerealis qui la vouloit épouſer, peut être propoſée comme un modele tres-parfait à tous ceux qui embraſſent la continence. Car non contente de garder une tres-grande ſolitude, même au milieu de la Ville de Rome, de prier continuellement, & de s'aſſujettir à tous les exercices de la vie religieuſe; elle jeûnoit tres-ſouvent, dit ſaint Jerôme, elle s'abſtenoit de manger de la chair, & ſon eſtomac & ſes frequentes maladies l'obligeant à ne pas rejetter entierement le vin, elle en prenoit ſi peu, qu'on pouvoit dire qu'elle n'en goûtoit pas même, & qu'elle n'en avoit que l'odeur. *Epiſt. 16*

Si aprés tout ce que je viens de rapporter de tant de Vierges & de veuves si celebres, qui se sont soumises avec joie à des austeritez & à des penitences presque incroïables, afin d'être en état de mener une vie chaste & continente, l'on fait réflexion à ce que le même saint Jerôme dit des mortifications de saint Hilarion, on y trouvera encore un exemple illustre du zele qu'on doit avoir pour la pureté, & de ce qu'il faut faire pour la conserver; car ce grand Saint a été obligé de soûtenir de continuels combats, & de se soûmettre à de tres-grandes austeritez, pour dompter son corps, & pour surmonter les tentations qui l'agitoient & le tourmentoient tres-souvent. Il étoit d'un temperamment foible & délicat, & il ne paroissoit pas être en état de supporter ni le froid, ni le chaud, ni les autres injures des saisons; il ne laissa pas neanmoins de se retirer fort jeune dans un affreux desert, afin de s'y consacrer à la penitence. Le demon jaloux de sa vertu, & ne pouvant souffrir qu'il commençât si-tôt à lui faire la guerre, le tenta par l'impureté, & troubla son imagination par des phantômes & par des pensées fort des-honnêtes: & c'est ce

qui le porta à faire toutes les penitences dont il eſt parlé dans ſon Hiſtoire : Ce jeune diſciple de JESUS-CHRIST, dit ſaint Jerôme, étoit obligé de penſer à des objets dont il n'avoit preſque aucune connoiſſance, & il voïoit dans ſon eſprit avec un extrême déplaiſir les idées d'une infinité de choſes qu'il n'avoit jamais éprouvées. Se mettant donc en colere contre lui-même, & frappant fort rudement ſa poitrine ; comme ſi à force de ſe battre il eût pû chaſſer ces ſortes de penſées, il s'écrioit en s'adreſſant à ſon corps : je ferai en ſorte, ô miſerable âne, que tu ne ſeras plus en état de regimber, ni de te révolter : je ne te nourrirai plus d'orge, mais ſeulement de paille ; je t'affoiblirai en te faiſant ſouffrir la faim & la ſoif ; je t'accablerai de fardeaux ; je t'obligerai de marcher par le froid & par le chaud ; & je te pourſuivrai par tout, afin que le beſoin que tu auras de manger, te faſſe oublier tes deſirs laſcifs. Ainſi aprés avoir jeûné pendant trois & quatre jours, il ne donnoit point d'autre nourriture à ſon corps languiſſant, que quelques figues avec le jus de certaines herbes qu'il trouvoit dans les campagnes : il prioit & il pſalmodioit fort ſouvent, il béchoit la terre, & il la re-

« *In ejus vita.*

» muoit avec un râteau, afin que la fati-
» gue du travail lui rendît le jeûne plus difficile à supporter.

Je pourrois ajoûter que saint Jerôme qui fait le récit de tout ce que je viens d'expliquer des austeritez édifiantes de tant de Saints & de Saintes, nous apprend lui-même par la conduite qu'il a tenuë, que tous ceux qui embrassent la continence, sont obligez de vivre d'une maniere dure & penitente, & de se charger de la croix de JESUS-CHRIST; car que n'a-t-il point fait, & quelles mortifications n'a-t-il point embrassées pour conserver sa pureté, & pour la défendre contre les attaques du malin esprit qui vouloit la lui ravir? Mais j'ai déja parlé dans le Chapitre Sixiéme de ses admirables combats, & de sa grande ferveur pour la penitence; ainsi je me contente d'y renvoïer les lecteurs, afin de ne point tomber dans des répetitions qui rebutent l'esprit, & le fatiguent inutilement.

Concluons donc de toutes ces autoritez, que les Vierges qui desirent être chastes & pures autant qu'elles y sont obligées, doivent passer leur vie dans les jeûnes, dans les veilles & dans les autres exercices de la penitence, & qu'elles

n'ont aucune raiſon legitime de s'en diſpenſer. Et en effet ſi elles alleguent qu'elles ſont de condition, & qu'elles ont été élevées avec délicateſſe dans la maiſon de leurs parens, on leur répondra que la nobleſſe d'Azelle, d'Euſtoquie, & des ſaintes filles dont parle ſaint Chryſoſtome, ne les a point empêchées de pratiquer de tres-grandes auſteritez; que ſans avoir égard à leur premiere éducation, elles ſe ſont fait une ſainte violence pour entrer dans la voie étroite de l'Evangile. Si elles diſent qu'elles ont une ſanté foible, & qu'elles ſont ſujettes à des infirmitez; on les fera reſſouvenir que l'illuſtre veuve Marcelle quoi-qu'infirme & incommodée, ſe privoit de l'uſage de la viande, & ne faiſoit pour ainſi dire, que fleurer le vin. Si elles repreſentent qu'elles ſont âgées, & que par conſequent leurs paſſions commencent à s'amortir; on leur repliquera que la ſainte Vierge Azelle aïant déja cinquante ans ne diminuoit rien de ſes auſteritez ordinaires, & que ſaint Hilarion & ſaint Jerôme ont continué leurs jeûnes & leurs mortifications juſqu'à une extrême vieilleſſe, parce qu'ils étoient perſuadez qu'on ne doit point faire de trêve

avec ſes paſſions, qu'on eſt obligé de les pourſuivre toûjours, & qu'il faut que les Vierges & tous ceux qui aiment la pureté, meurent entre les bras de la penitence. On parlera neanmoins dans un autre Chapitre de la moderation qu'elles doivent garder dans leurs jeûnes & dans leurs mortifications, & de la condeſcendance qu'on peut avoir pour elles dans leurs veritables infirmitez. Mais il étoit neceſſaire de leur faire voir auparavant quelles ſont leurs obligations, afin qu'elles penſent à s'en acquitter, & qu'elles ne cherchent pas de vains pretextes pour s'exemter des auſteritez qui leur ſont ſi neceſſaires, & ſans leſquelles leur pureté ne ſçauroit ſubſiſter long-tems.

CHAPITRE XI.

De quelle maniere les Vierges doivent se nourrir, & de quels alimens elles peuvent uſer pour conſerver leur pureté.

CE n'eſt pas aſſez d'avoir prouvé aux Vierges Chrétiennes qu'elles ſont obligées de faire une penitence continuelle, il faut encore leur marquer de quels alimens il eſt à propos qu'elles uſent ; car le deſir ſincere qu'elles doivent avoir d'éviter tout ce qui pourroit donner la moindre atteinte à leur pureté, les engage à ſe refuſer pluſieurs choſes, qui, quoi-que bonnes en elles-mêmes, ne contribuëroient pas neanmoins à entretenir leurs corps dans la ſoûmiſſion, & ſeroient même capables d'y exciter des révoltes. Et de peur qu'elles ne ſe plaignent de moi, & qu'elles ne m'accuſent de leur être trop ſevere, je ne leur dirai rien de moi-même, & je me contenterai de leur repreſenter ce que j'ai appris des ſaints Peres de l'Egliſe : car ils ſont entrez dans un grand détail ſur cette matiere, & ils ont déſigné

en particulier les mets & les alimens qui leur conviennent, & qui leur ſont propres.

J'ai déja parlé de l'excellent diſcours que le Pape Libere fit à ſainte Marcelline, en la recevant au nombre des Vierges : ſaint Ambroiſe ſon frere a eu ſoin de remarquer que ce ſouverain Pontife lui dit, qu'étant encore jeune & dans la force de ſon âge, elle devoit ſe défier d'elle-même, & que par conſequent il falloit qu'elle ne bût que tres-peu de vin ; qu'elle n'en prît qu'autant qu'elle en auroit beſoin pour ne pas ruiner abſolument ſa ſanté, & qu'elle n'uſât que tres-ſobrement des viandes qui peuvent échauffer le corps, parce que la chair appeſantit même les aigles, c'eſt à dire, les grandes ames, & les empêche de s'élever vers le Ciel.

Voila ce que ce grand Pape & ce ſaint Docteur de l'Egliſe ont preſcrit à Marcelline, & en ſa perſonne à toutes les Vierges. Comme ils étoient engagez à la conduite des peuples, & que la charité Paſtorale les obligeoit de ſe proportionner à la foibleſſe des fideles qui leur étoient ſoûmis, ils étoient pleins de condeſcendance, & rarement ils prenoient le parti de la plus grande ſeverité ;

& ainſi ils ne leur ont pas abſolument défendu le vin, ni quelques alimens qui ſont chauds de leur nature, & ils ſe ſont contentez de les avertir de n'en uſer qu'avec beaucoup de retenuë & de moderation. Mais les autres ſaints Peres qui s'appliquoient plus particulierement à conduire & à inſtruire les Vierges & les Solitaires, ont porté les choſes plus loin, & ils ont tenu à leur égard une diſcipline plus exacte.

Saint Baſile ce grand directeur des Viierges Chrétiennes ne veut pas qu'elles prennent indifferemment toutes ſortes de viandes; il leur ordonne d'en faire un choix judicieux, & de n'uſer que de celles qui ne ſçauroient leur cauſer aucun préjudice par rapport à la pureté; il leur défend abſolument les aſſaiſonnemens exquis & de haut goût, parce que tout cela ne ſert qu'à exciter l'appetit, réveille les paſſions, & porte à la volupté; il leur dit qu'entre les alimens qui paroiſſent les plus ſimples & les plus innocens, comme ſont les herbes & les legumes, il y en a neanmoins qui ſont trop chauds, & qui peuvent porter à l'impureté, & qu'elles doivent par conſequent les éviter; il leur interdit pour toûjours ce qui eſt trop ſalé, & il leur donne pour

Lib. de Virg.

regle de ne prendre jamais en trop grande quantité les viandes même les plus simples & les plus communes, parce que cette trop grande abondance est aussi nuisible, & produit autant de mauvais effets que les mets les plus delicats.

Il établit aussi les mêmes maximes lors qu'il instruit les Solitaires; car après leur avoir dit qu'il faut goûter de toutes choses quand l'occasion s'en presente, pour témoigner qu'on ne condamne point les viandes que Dieu a creées, il ajoûte:

Regul. fus. disput. quæst. 12. „ il ne faut pas neanmoins laisser de garder dans ces rencontres même la regle de „ la temperance, en n'usant d'une part, „ qu'autant qu'il est besoin des viandes les „ plus viles, & les plus necessaires à la vie, „ en sorte que nous ne mangions jamais „ avec excés jusqu'à nous rassasier entierement, ce qui seroit pour nous un grand „ mal; & de l'autre en nous abstenant absolument des alimens qui n'ont point d'autre fin que le plaisir. Et il leur dit encore *Ibid. quæst. 17.* „ qu'un homme temperant ne se sert qu'avec peine & avec reserve des choses même „ necessaires; qu'il ne s'acquitte de ce devoir que comme d'un tribut fâcheux qu'il „ est obligé de payer à la nature; que c'est „ avec douleur & avec chagrin qu'il emploie „ quelque tems à cet exercice corporel; & qu'il

qu'il se leve promptement de table pour courir avec ardeur à ses autres fonctions plus importantes. «

Ce grand Prélat avoit sans doute droit de prescrire aux Vierges & aux Solitaires un tel régime de vivre, puisqu'il s'y soûmettoit le premier, & qu'il ne leur proposoit rien qu'il ne l'executât aussi; car ses Historiens nous apprennent qu'il n'usoit point de viande, & qu'il ne vivoit que de pain & de legumes; & il dit lui-même en faisant réponse à l'Empereur Julien l'Apostat qui lui avoit écrit, que l'art des cuisiniers n'étoit point en usage dans sa maison, que les coûteaux n'y répandoient point de sang, & que sa plus grande chere consistoit à manger quelques herbes & quelques legumes avec un peu de pain & du vin tres-médiocre, & qui avoit déja perdu toute sa force. *Ep. 208.*

Il me sera facile de faire voir que saint Jerôme a suivi les mêmes principes dans la conduite des Vierges Chrétiennes qui avoient recours à ses conseils : Si vous me croïez capable, dit-il à sainte Eustoquie, de vous donner des avis salutaires, & si vous voulez me croire dans ce que je vous dirai aprés en avoir fait moi-même l'experience, je vous assure & je vous proteste qu'une épouse de JESUS-CHRIST « *Epist. 22.*

„ doit fuïr le vin comme du poiſon, par-
„ ce que le demon s'en ſert, & s'en fait
„ des armes pour attaquer & pour vaincre
„ les jeunes-gens. L'avarice qui porte à
„ deſirer toûjours de nouvelles richeſſes,
„ l'orgueil qui cauſe de l'élevation dans le
„ cœur, l'ambition qui flatte & qui char-
„ me tant de perſonnes, ne ſont pas ſi à
„ craindre que l'impureté: nous ſurmon-
„ tons facilement les autres vices, mais
„ pour celui-ci, c'eſt un ennemi qui eſt au
„ dedans de nous-mêmes, & nous le portons
„ par tout avec nous. Le vin & la jeuneſſe
„ ſont deux feux qui allument & qui exci-
„ tent l'impureté; pourquoi donc en beu-
„ vant du vin jettons-nous de l'huile dans
„ les flammes? & pourquoi entreprenons-
„ nous d'allumer un nouveau feu dans
„ nos corps qui ne ſont déja que trop
„ échauffez, & diſpoſez à la révolte?

Il fait obſerver dans la ſuite, à cette ſainte fille, que l'Apôtre dit expreſſément que le vin produit l'impureté, & qu'il ne permet à Timothée d'en boire un peu qu'à cauſe de ſes frequentes maladies. Et pour l'exciter de plus en plus à perſeverer dans les exercices de la penitence, il lui remet devant les yeux l'exemple de ſainte Paule ſa mere: Son abſti-
„ nence, lui dit-il, étoit ſi grande, qu'elle

Epheſ. 5. 18.

1. *Tim.* 5. 23.

Epiſt. 27.

alloit presque jusqu'à l'excés ; car à force de jeûner & de travailler, elle ruinoit entierement son corps ; elle étoit si mortifiée qu'elle avoit même peine à se permettre l'usage de l'huile aux jours de fêtes ; & l'on peut juger par là combien elle étoit éloignée de boire du vin, & d'autres liqueurs semblables, & de manger du poisson, du miel, du lait, des œufs, & de toutes les viandes qui sont agreables au goût. Les autres hommes croient être tres-sobres, & porter fort loin la temperance lorsqu'ils se réduisent à ces sortes d'alimens ; & ils s'imaginent que leur pureté est en assurance & qu'elle ne court aucun risque, quoiqu'ils en mangent autant que leur appetit le demande : mais elle avoit bien d'autres pensées, & son zele alloit beaucoup plus loin, & ne pouvoit se contenter d'une telle sobrieté.

Il explique encore avec beaucoup de soin à Furia qui étoit demeurée veuve fort jeune, combien il lui étoit important pour mener une vie pure & chaste, de s'abstenir de vin & de plusieurs viandes qui échauffent le corps, & même de ne charger pas trop son estomac de celles qui paroissent les plus simples & les plus innocentes : Si vous avez assez « Epist. 70.

» de force, lui dit-il, ne beuvez que de
» l'eau pendant que vous ſerez encore jeu-
» ne, parce qu'elle eſt fort rafraîchiſſante
» de ſa nature; mais ſi vôtre ſanté ne vous
» le permet pas, écoutez cette parole qui
» fut dite à Timothée, & croïez qu'elle
1 Tim. 5. 23. » s'adreſſe à vous : *Uſez d'un peu de vin*
« *à cauſe de vôtre eſtomac & de vos fre-*
» *quentes maladies.* Ne manquez pas non
» plus de vous priver des alimens qui
» ſont chauds; je ne parle pas ſeulement
» de la chair, dont ſaint Paul prononce
» cette ſentence, *Il eſt bon de ne point man-*
Rom. 14. 21. » *ger de chair, & de ne point boire de vin;*
» mais je veux vous marquer qu'entre les
» legumes même il y en a dont vous ne de-
» vez point manger, & ce ſont celles qui
» ſont trop peſantes, & qui gonflent l'eſ-
» tomac. Soïez donc perſuadée qu'il n'y a
» rien qui convienne mieux à des Chré-
» tiens qui ſont encore jeunes, que de vi-
» vre de legumes, & d'uſer d'alimens qui
» ſoient propres à les rafraîchir & à mode-
» rer leur chaleur.

» Il arrive aſſez ſouvent, ajoûte ce ſaint
» Docteur, que des gens aprés avoir pris
» la réſolution de vivre dans la continence,
» tombent miſerablement au milieu de
» leur carriere, parce qu'ils s'imaginent
» que pour être chaſtes il leur ſuffit de ne

point manger de chair, & qu'ils ne font « point de ſcrupule de charger leur eſto- « mac de legumes, qui étant priſes en trop « grande quantité produiſent en eux de « tres mauvais effets, au lieu qu'elles ne « font jamais de mal lorſqu'on en ſçait « uſer avec reſerve & moderation. Et pour « vous parler franchement, & vous dire « tout ce que je penſe ; je ſuis perſuadé « qu'il n'y a rien qui échauffe davantage « nos corps, & qui les porte plus à l'im- « pureté, que de ſe remplir tellement de « viandes qu'on ait enſuite de la peine à « les digerer. C'eſt pourquoi regardez de- « ſormais comme du poiſon tout ce qui « ſera capable de réveiller vos paſſions, « & d'exciter en vous quelque mouvement « de volupté. «

Ce n'eſt pas ſeulement à l'égard des veuves & des Vierges qui jouïſſent d'une bonne ſanté, & qui ſont dans la force de leur âge, qu'il uſe de cette ſeverité ; mais il marque à Læta qu'elle ne doit donner à la jeune Paule ſa fille pour ſa nourriture ordinaire que du ſeigle & des legumes, & rarement du poiſſon. *Epiſt. 7.*

Et lorſqu'il parle des Moines & des religieux, il dit en écrivant à ſaint Paulin, qu'ils ne font qu'un repas vers le ſoir, qu'ils n'y mangent que des herbes *Epiſt. 1.*

& des legumes, & que s'ils y ajoûtent quelquefois de petits poiſſons, ils regardent cela comme de grandes délices. Il ſoûtient auſſi dans ſa lettre à ſainte Euſ-
Epiſt. 22. toquie, qu'ils ne vivent que de pain & de legumes aſſaiſonnées de ſel ; qu'ils regardent comme une diſſolution de prendre quelque choſe de cuit, & qu'ils ne permettent le vin qu'aux vieillards. Pour ce qui eſt des Anachorettes il dit qu'ils ne portent rien autre choſe dans leurs deſerts que du pain & du ſel, eſtimant que tout le reſte leur eſt interdit.

Saint Jean Climaque donne à-peu-prés les mêmes avis à tous ceux qui font profeſſion de continence, Il leur conſeille de retrancher d'abord les viandes qui engraiſſent, puis celles qui échauffent, & aprés celles qui ſont délicates & agrea-
Grad. 14. n. 13. bles ; il leur propoſe d'en choiſir qui ſoient legeres & faciles à digerer ; & il leur declare que celles qui ſont fort nouriſſantes, & qui ont beaucoup d'eſprits, contribuënt à entretenir l'impureté, & excitent preſque toûjours la concupiſcence.

Caſſian. Collat. 12. c. 15. Il eſt encore à propos de remarquer que les ſaints Peres des deſerts ont porté ſi loin les regles de la temperance, qu'ils ne veulent pas même que les Solitaires

ſe rempliſſent d'eau, ni qu'ils en boivent autant qu'ils pourroient le deſirer, parce que cela ſeroit capable de produire en eux de mauvais effets, & de cauſer du préjudice à leur pureté.

Enfin on a déja vû pluſieurs fois dans ce Chapitre qu'il y a du danger à charger trop ſon eſtomac, même des viandes les plus communes; & il faut encore le repeter, parce qu'il eſt fort important aux Vierges Chrétiennes d'être inſtruites de cette verité. Leurs mortifications & leurs auſteritez leur deviendroient inutiles, ſi elles ſe laiſſoient aller de tems en tems à quelques excés, & ſi aprés avoir jeûné pendant pluſieurs jours, elles faiſoient enſuite des repas trop amples, comme pour dédommager leurs corps de leur longue abſtinence; car ce ſeroit reédifier ce qu'elles avoient commencé de détruire, rétablir un ennemi qui étoit ſur le point d'être vaincu, & donner de nouvelles forces à leur concupiſcence qu'elles vouloient affoiblir & réduire en ſervitude.

C'eſt pourquoi ſaint Jerôme prefere les penitens qui ne font pas durer fort long-tems leurs jeûnes, & qui mangent chaque jour avec beaucoup de moderation, à ceux qui ſe privant de manger

pluſieurs jours de ſuite, rempliſſent enſuite leur eſtomac de viandes, & contentent entierement leur faim : Une perſonne qui mange peu à chaque fois, & qui demeure toûjours ſur ſon appetit, dit-il à la veuve Furia, eſt plus à eſtimer qu'une autre qui aïant jeûné pendant trois jours, mange enſuite beaucoup, & juſqu'à ſe raſſaſier. Car une pluie qui tombe inſenſiblement & goutte à goutte, eſt fort utile ; mais lorſqu'elle dégenere en orage, elle nuit aux campagnes, & y cauſe de grands deſordres. Epiſt. 10.

Que vôtre jeûne, dit-il encore à Euſtoquie, ne dure pas ordinairement plus long-tems qu'un jour ; mais auſſi ne mangez jamais juſqu'à vous raſſaſier : car il ne ſert de rien de ſe paſſer pendant deux ou trois jours de prendre aucune nourriture, ſi aprés cela on en charge ſon eſtomac, & ſi en contentant ſon appetit, on ſe récompenſe du jeûne qu'on a gardé. Et au contraire cela nuit beaucoup, parce que cette abondance d'alimens appeſantit & accable l'eſprit, & produit dans le corps des mouvemens déreglez qui ſont autant d'épines qui le bleſſent & qui le déchirent. Epiſt. 22.

La diſpute que ſaint Auguſtin eut autrefois contre les Manichéens, peut auſſi

ſervir à confirmer cette maxime : car ces Heretiques qui faiſoient oſtentation d'une fauſſe temperance, & qui étoient pleins de ſuperſtition, uſoient ſans aucun ſcrupule d'une infinité de viandes délicates & de breuvages exquis ; & ils ſoûtenoient même qu'on étoit fort ſobre en mangeant & en beuvant à toute heure, & autant qu'on le vouloit, & en chargeant ſon eſtomac de toutes ſortes de mets & de ragouts, pourveu qu'on eût ſoin de ſe retrancher la chair & le vin, qu'ils regardoient comme impurs. Mais ce grand Docteur s'éleva avec zele contre cette pernicieuſe doctrine qu'ils répandoient dans le monde ; & aprés avoir prouvé qu'il n'y a aucune impureté dans la chair & dans le vin, puiſqu'ils ſont des creatures de Dieu, & que ſi quelques ſerviteurs du Seigneur s'en abſtiennent, c'eſt par eſprit de penitence, & ſeulement pour ſe mortifier : il ſoûtint contr'eux qu'il n'eſt point permis de manger toutes les fois que la ſenſualité le demande ; qu'il faut ſuivre en cela les beſoins & la neceſſité de la nature ; que la ſobrieté ne ſouffre point qu'on ſe rempliſſe des viandes les plus ſimples & les plus communes, & qu'on en prenne en trop grande quantité ; & qu'on doit toû-

Lib. 2. de Morib. Manich. c. 13.

jours demeurer dans les bornes de la frugalité, qui d'un côté condamne tous les excés dans le boire & dans le manger, & d'un autre interdit tout ce qui ne va qu'à flatter le goût, & à contenter la concupiscence.

Il faut ajoûter que Cassien aïant representé que les anciens Solitaires qui étoient dans la pensée qu'il ne faut jamais contenter entierement sa faim, se réduisoient à ne manger chaque jour que deux petits pains qui ne suffisoient pas pour les rassasier, dit ensuite que quelques-uns d'entr'eux regardoient ce régime de vivre, & cette uniformité comme une chose insupportable; qu'ils aimoient mieux être deux jours sans manger, & réserver leurs pains jusqu'à ce qu'ils en eussent quatre, & même davantage, afin de rassasier entierement leur appetit, & que cela étoit cause qu'on les consideroit comme des gens fort imparfaits, & qu'on les accusoit d'intemperance.

Collat. 2.

Et l'on voit encore dans le même Auteur, que l'Abbé Moïse condamne fort severement tous ceux qui aprés avoir jeûné long-tems font de grands repas, & se chargent de viandes, & qu'il dit que la trop grande repletion appesantit le cœur, & l'empêche d'offrir à Dieu des

Ibid. c. 22.

prieres pures & ferventes ; & que la « chasteté même n'est pas en assurance « lorsqu'on se conduit de la sorte ; parce « que les jours mêmes qu'un Solitaire sera « plus severe à son corps, se sentiront « encore de l'excés du jour précedent, & « qu'il est aisé que dans ses jeûnes les plus « rigoureux, le feu de la concupiscence se « rallume en lui par cette nourriture que « sa premiere intemperance lui aura don- « née. «

Je croi qu'il n'est pas necessaire d'allegner aux Vierges Chrétiennes d'autres autoritez pour les convaincre de l'obligation qu'elles ont d'user d'une grande circonspection dans les alimens qu'elles prennent, & dans la maniere dont elles se nourrissent ; car que pouroient-elles desirer de plus clair & de plus précis que tous les témoignages des saints Peres que je leur ai rapportez ? ainsi pour finir ce Chapitre je n'ai plus qu'à leur exposer ce que saint Jean Chrysostome dit des saintes dispositions avec lesquelles les anciens Solitaires prenoient leurs repas ; elles en seront sans doute édifiées : & l'exemple de ces illustres penitens contribuëra à augmenter leur amour pour les mortifications & pour les austeritez qu'elles sont obligées de pratiquer, afin

de conſerver leur pureté.

Ce ſaint Docteur rapporte d'abord que ces grands hommes finiſſoient ainſi leur priere, aprés leur repas du ſoir : *Seigneur*, diſoient-ils, *rempliſſez-nous du Saint Eſprit, afin que nous puiſſions paroître agreables à vos yeux, & que nous ne ſoïons point couverts de confuſion, lorſque vous viendrez rendre à chacun ſelon ſes œuvres* ; & il ajoûte enſuite :

Homil. 55. in Matth. » Rien ne paroît plus admirable que ces » dernieres paroles ; car comme le tems » du repas a coûtume de diſſiper l'ame, » & de la rendre peſante, ces bien-heu- » reux Solitaires ſe ſervent alors de ces pa- » roles, comme d'un frein, pour la retenir » dans le devoir. Ils la forcent dans ce tems » de relâche de ſe ſouvenir du jour redou- » table du jugement. Ils n'ignorent pas » dans quel malheur les délices de la table » & la bonne chere jetterent autrefois les

Deut. 32. 15. » Iſraëlites : *Mon bien-aimé*, dit Dieu dans » l'Ecriture, *a mangé & s'eſt engraiſſé, & il* » *m'eſt devenu rebelle :* c'eſt pourquoi Moiſe

Ibid. 6. 13. » dit, *quand vous aurez bû & mangé & que* » *vous ſerez raſſaſiez, ſouvenez-vous alors* » *du Seigneur vôtre Dieu* ; parce que c'é- » toit alors que les Iſraëlites avoient offen- » ſé Dieu par une honteuſe idolatrie. Ces » ſaints Solitaires craignent de tomber

dans un pareil malheur ; & c'eſt ce qui « les porte lorſqu'ils ont ceſſé de manger, « ou pour mieux dire, lorſqu'ils n'ont « point ceſſé de jeûner, puiſque leur re- « pas même eſt un jeûne, à rentrer dans « le ſouvenir de ce jour terrible, & du « jugement rigoureux de JESUS-CHRIST « nôtre-Seigneur. «

Et puis s'adreſſant à ſes auditeurs il « leur dit : Si des perſonnes ſi ſaintes, qui « s'affligent ſans ceſſe, qui paſſent leur « vie dans le jeûne & dans les veilles, & « qui ne couchent que ſur la terre, ont « encore beſoin de ſe repreſenter la me- « moire de ce jour ; comment pouvons- « nous eſperer de vivre dans la modera- « tion Chrétienne, nous qui ſommes tous « les jours aſſis à des tables, où la tempe- « rance eſt expoſée à tant de perils, & qui « n'adreſſons à Dieu nos prieres, ni lorſ- « que nous y entrons, ni lorſque nous en « ſortons ? «

C'eſt pourquoi s'il arrive que les Vierges Chrétiennes aïent quelque peine à ſe mortifier dans le boire & dans le manger, à ſe priver des mets qui flattent leur goût, à ſe ſoûmettre aux regles de la temperance qu'on leur a propoſées, & à pratiquer tous les exercices de la penitence dont tant de Saints & de Saintes

leur ont donné l'exemple, il faut qu'elles penſent au Jugement dernier où elles ſeront obligées de rendre compte à Dieu de toutes leurs actions, de répondre à ſa juſtice ſouveraine qui les interrogera ſur tous leurs devoirs, & de paroître en ſa preſence, ornées de toutes les vertus qui répondent à la perfection de l'état ſublime auquel il a plû à ſa providence de les appeller; & alors toutes leurs peines & toutes leurs répugnances ceſſeront, elles renonceront volontiers à toutes les choſes qui pouroient bleſſer & intereſſer leur pureté, elles ſeront ravies de ſe contraindre & de faire violence à leur vieil homme, & elles courreront avec une ſainte allegreſſe dans la voie des mortifications.

CHAPITRE XII.

De la prudence & de la discretion que les Vierges doivent apporter dans leurs jeûnes & dans toutes leurs penitences.

QUOIQUE j'aie emploïé dans les deux Chapitres précedens un tres-grand nombre de témoignages & d'autoritez des saints Peres, pour prouver que les Vierges sont obligées de faire une penitence continuelle, & d'user d'une grande précaution afin d'éviter les viandes & tous les alimens qui ne conviennent pas à ceux qui gardent la continence : il ne faut pas neanmoins qu'elles s'imaginent que je veüille les engager à des mortifications indiscrettes, & les porter à ruiner tout d'un coup leur santé, & à se rendre inutiles pour toutes leurs fonctions : car ce n'est pas là ma pensée ; & je reconnois avec saint Bernard que le zele quelque grand qu'il puisse être, ne fait que nuire, lors qu'il n'est pas accompagné de prudence & de discretion. Ainsi bien loin de pretendre que tous ceux qui embrassent la

Serm. 23. in cant.

virginité, pechent & ſoient criminels toutes les fois qu'ils n'obſervent pas à la lettre toutes les auſteritez dont j'ai parlé, je vas expliquer les occaſions & les circonſtances où ils peuvent legitimement s'en diſpenſer : & je ne ferai en cela que ſuivre l'eſprit des ſaints Peres, qui en differentes rencontres ont crû qu'il étoit à propos de moderer la ſeverité de leur doctrine, & de ſe proportionner à l'âge, au temperament, & aux diſpoſitions de ceux qui renoncent au mariage.

Perſonne n'aura ſans doute la temerité d'accuſer ſaint Ambroiſe de relâchement: cependant ce ſaint Docteur aprés avoir décrit les jeûnes auſteres de ſa ſœur Marcelline, & les grandes mortifications qu'elle pratiquoit pour ſuivre les avis du Pape Libere, ajoûte qu'il crût être obligé de lui conſeiller lorſqu'elle fut avancée en âge de moderer ſa penitence : Ces auſteritez, lui dit-il, vous étoient neceſſaires dans vôtre jeuneſſe ; mais quand une Vierge a dompté ſon corps, & qu'elle en a triomphé, elle doit diminuer ſes travaux, & ſe conſerver pour inſtruire les plus jeunes. Une vieille vigne qui pouſſe trop de branches, perit bien-tôt, ſi on n'arrête en la coupant ſa trop grande fecondité ;

Lib. 3 de Virginibus cap. 4.

on la laisse croître quand elle est jeune ; « «
mais on la taille ensuite de peur qu'elle « «
ne devienne sauvage, ou qu'elle ne s'é- « «
puise & ne meure pour avoir trop porté « «
de fruits. Un bon vigneron qui cultive « «
une vigne excellente la couche quelque- « «
fois dans la terre pour retarder ses bour- « «
geons ; il a soin de la défendre du froid, « «
& il prend garde qu'elle ne soit point « «
brûlée par les ardeurs du Soleil de Mi- « «
di. Le laboureur experimenté ne seme « «
pas tous les ans son champ, ou s'il ne « «
veut pas qu'il soit inutile, il change al- « «
ternativement le grain, afin que par ce « «
changement la terre se repose en quel- « «
que maniere. C'est ainsi que vous en de- « «
vez user vous qui êtes déja sur l'âge : en- « «
semencez les collines de vôtre cœur de « «
diverses semences ; prenez quelquefois « «
des alimens un peu meilleurs ; moderez « «
vos jeûnes ; appliquez-vous alternative- « «
ment à la lecture, à quelque ouvrage, & « «
à la priere, afin que ce changement d'oc- « «
cupations vous serve de repos. « «

D'autres saints Evêques du cinquiéme siecle tinrent une semblable conduite envers sainte Geneviéve l'illustre patrone de Paris : car cette admirable Vierge aïant commencé dés l'âge de quinze ans à pratiquer des mortifications tres-ex-

traordinaires, elle les continua toûjours avec une ferveur & un zele que rien ne put jamais rallentir. Ses Hiſtoriens nous apprennent qu'elle obſervoit un jeûne continuel; qu'elle ne faiſoit que deux repas chaque ſemaine, ſçavoir le Dimanche & le Jeudi, qu'elle ne mangeoit que du pain d'orge, & un peu de féves qu'elle faiſoit cuire quinze jours auparavant, de peur qu'elles ne fuſſent trop agreables à ſon goût, & qu'elle les arroſoit même d'eau froide; & qu'elle perſevera dans cette auſterité juſqu'à cinquante ans. Mais alors les Prélats qui avoient le plus de credit ſur ſon eſprit, lui conſeillerent d'ajoûter du lait & de petits poiſſons à ſa nourriture ordinaire; & elle ſe ſoumit à leur avis par eſprit d'obeïſſance, croïant que renoncer à ſa propre volonté, étoit un ſacrifice plus agreable à Dieu, que de détruire ſon corps par les rigueurs de la penitence.

Saint Auguſtin qui a eu ſoin d'expliquer en particulier, comme on l'a ci-devant vû, les grands jeûnes & les mortifications extraordinaires que les Solitaires de ſon tems, & même les habitans des villes obſervoient, rend auſſi témoignage qu'on n'y obligeoit pas ceux qui étoient infirmes, & qu'on avoit beau-

Cap. 10.

coup d'égard à l'âge & au temperament de chaque fidele. Parmi tous ces exercices de pieté, dit-il, on ne force perſonne à pratiquer des auſteritez qu'il ne peut porter : on n'ordonne rien à perſonne qu'il refuſe d'accomplir ; & on n'eſt pas mépriſé des autres à cauſe qu'on n'a pas la force de les imiter, & qu'on reconnoît ſa foibleſſe. Ces ſaints penitens conſiderent que toutes les Ecritures recommandent principalement la charité ; & ils font réflexion que tout eſt pur pour ceux qui ſont purs ; que ce n'eſt pas ce qui entre dans la bouche qui ſouille, mais ce qui en ſort : c'eſt pourquoi leur ſoin ne va pas à rejetter certaines viandes comme mauvaiſes, mais à dompter la concupiſcence, & à conſerver entr'eux l'amour & la charité.

Lib. de Morib. Eccleſ. c. 33.

Tit. 1. 15. Matth. 15. 18.

La ſeverité dont S. Jerôme a toûjours uſé envers lui-même, le zele ardent qu'il avoit pour porter tout le monde à embraſſer la voie étroite, & les plus pures maximes de l'Evangile, & la grande régularité qu'il faiſoit obſerver aux Vierges & à tous ceux qui vivoient dans les deſerts, ne l'ont pas neanmoins empêché de reconnoître qu'il faut avoir égard aux beſoins particuliers des perſonnes, par rapport à leur âge & à leurs

disposítions. Ainsi il conseilla à Læta de ne pas accabler d'austeritez sa fille Paule,
Ep. 7. „ pendant qu'elle seroit jeune. Les trop
„ grandes abstinences, lui dit-il, sont
„ dangereuses & nuisibles à ceux qui sont
„ encore foibles & dans un bas âge; c'est
„ pourquoi jusqu'à ce que vôtre fille soit
„ grande, vous pouvez lui permettre, si
„ vous le jugez à propos, d'aller aux bains,
„ de boire un peu de vin afin de ne pas
„ ruiner son estomac, & de manger de la
„ viande, de peur qu'elle ne succombe
„ d'abord, & qu'elle ne se mette hors
„ d'état de courir dans la carriere de la pe-
„ nitence, avant même que d'y être entrée.
„ Regardez neanmoins ce que je vous dis,
„ non comme un commandement que je
„ vous fasse, mais comme une indulgence
„ dont j'use envers vôtre fille qui est en-
„ core jeune, & soïez persuadée que mon
„ dessein n'est pas de la porter à la dissolu-
„ tion, mais seulement d'empêcher qu'el-
„ le ne devienne infirme, & sujette à de
„ grandes maladies.

Ep. 22. Ainsi il dit que parmi les Cœnobites, c'est-à-dire, les Religieux qui vivoient en commun, on dispensoit d'une partie de l'abstinence ceux qui étoient encore trop jeunes: car le corps de la Communauté ne faisant chaque jour qu'un repas vers

le soir, on en permettoit deux aux jeunes gens, & on leur donnoit à dîner, afin de ne les pas trop affoiblir.

Ainsi il avoüe qu'encore que ce fût la coûtume des Solitaires de ne point boire de vin, on ne laissoit pas d'en donner aux vieillards, parce qu'on jugeoit qu'ils en avoient besoin, & qu'il ne falloit pas refuser ce secours à leur nature qui commençoit à tomber dans la défaillance. *Ibid.*

Ainsi aprés avoir exhorté de toutes ses forces les Vierges Chrétiennes à se mortifier, & à faire une penitence continuelle, il avertit neanmoins l'illustre Demetriade de ne porter pas trop loin son abstinence & ses mortifications : Je ne vous ordonne pas, lui dit-il, d'entreprendre des jeunes trop longs & trop austeres, ni de vous priver de presque toutes sortes d'alimens; parce que de telles abstinences ruinent le corps, & rendent ceux qui les observent infirmes & malades, avant même qu'ils aient fait quelque progrés dans la perfection, & qu'ils se soient solidement établis dans la vertu. Vous ne devez donc point jeûner de telle maniere que vous tombiez en défaillance, que vous aïez peine à respirer, & qu'il faille que vos compagnes vous portent, ou vous soûtiennent pour vous « *Ep.* 8.

„ aider à marcher. Mais reglez tellement
„ vos jeûnes, que vôtre chair en étant mor-
„ tifiée, vous ſoïez toûjours en état de
„ continuër vos lectures, vos prieres &
„ vos veilles ordinaires.

Saint Baſile qui inſtruiſoit tant de Vierges & de Solitaires, & qui étoit ſi éxact dans leur conduite, vouloit auſſi qu'on eût beaucoup d'égard à leurs beſoins particuliers, & il craignoit preſque autant pour eux un trop grand empreſſement pour les mortifications, qu'une vie molle
De Inſtit. Monic. c. 3. „ & ſenſuelle: C'eſt pourquoi il leur re-
„ preſentoit que pour ſe tenir dans les
„ bornes de la temperance, & en garder
„ la veritable regle, il ne faut avoir pour
„ but, ni de rechercher les délices, ni d'a-
„ battre le corps par de trop grandes mor-
„ tifications; mais qu'il eſt neceſſaire d'é-
„ viter l'excés dans ces deux choſes, afin
„ que d'une part l'ame ne ſoit point char-
„ gée de chair ni de graiſſe, qui ne ſeroient
„ capables que d'y exciter du trouble &
„ du deſordre, & de l'autre qu'elle ne ſoit
„ pas dans l'impuiſſance d'executer les
„ Commandemens de Dieu. Car, pourſuit-
„ il, elle ſouffre un égal préjudice, ou lorſ-
„ que la chair ne lui eſt nullement ſoûmi-
„ ſe, & que ſon embonpoint excite en
„ elle des mouvemens déreglez, ou lors

que le corps eſt tellement affoibli & accablé de douleurs par les trop grandes auſteritez, qu'il demeure ſans mouvement & ſans action. Et en effet cette conſtitution du corps ôte à l'ame la liberté de s'élever à la contemplation des choſes celeſtes ; & la douleur qu'elle eſt contrainte de ſouffrir à chaque moment, empêche ſes fonctions, & la courbe vers la terre par le ſentiment que lui cauſe cette affliction du corps. Il faut donc proportionner les alimens au beſoin que l'on en peut avoir, & ne pas rejetter tout-à-fait le vin, s'il eſt neceſſaire d'en boire pour ſa ſanté, ni le rechercher avec empreſſement lorſqu'il n'eſt point neceſſaire ; & c'eſt auſſi la regle qu'il faut garder dans toutes les autres choſes ſemblables, afin de les faire ſervir à l'uſage des Solitaires, & non à leurs paſſions, ni à leurs deſirs déreglez.

Ce grand Saint s'explique encore fort nettement ſur ce ſujet dans ſon traité de la Virginité ; car il s'y plaint de ceux qui par leur zele indiſcret, & par leurs abſtinences trop rigoureuſes ruinent leur ſanté, & ſe mettent hors d'état de vacquer à leurs occupations. Il les regarde comme des gens qui agiſſent ſans raiſon ; il les accuſe même de folie ; & il dit qu'en

attenuant trop leur homme exterieur, ils se rendent inutils à l'égard de plusieurs bonnes œuvres qui ne sçauroient se faire que par son ministere ; qu'aprés avoir ainsi negligé & maltraité leurs corps, ils sont obligez de les servir, & qu'ils en deviennent pour ainsi dire les esclaves ; & qu'il arrive presque toûjours que les infirmitez dans lesquelles ils les ont précipitez par leur indiscretion, se communiquent aussi à leur ame, & la rendent elle même malade.

L'Abbé Moïse dans Cassien, pretend aussi qu'il est tres-dangereux d'abattre trop son corps par des austeritez excessives ; & il soûtient qu'une telle severité ne sert qu'à faire tomber ceux qui y ont de l'attache, dans des déreglemens considerables. Les jeûnes excessifs, dit-il, font le même mal que la gourmandise. Les veilles immoderées sont aussi dangereuses que le trop dormir ; & l'excés d'une abstinence indiscrette affoiblissant extraordinairement le corps, le reduit par necessité dans le même état où le met une negligence volontaire. Ce qui est si veritable que nous avons souvent vû des personnes qui n'aïant jamais succombé à la gourmandise, se sont laissé tellement affoiblir par des jeûnes excessifs, que leur

Coll. 2. c. 16.

infirmité

infirmité enſuite & leur foibleſſe leur a été une occaſion de retomber ſous la tirannie de la paſſion qu'ils avoient déja ſurmontée. Nous avons vû de même que les veilles extraordinaires & indiſcrettes, juſqu'à paſſer ſouvent toutes les nuits ſans dormir, ont enfin renverſé ceux que le ſommeil n'avoit pû vaincre. C'eſt pourquoi ſelon ſaint Paul, il faut ſçavoir ſe ſervir des armes de juſtice & à droit & à gauche, & paſſer entre les deux extrémitez contraires, avec un temperamment ſi juſte & une diſcretion ſi ſage, que nous marchions toûjours dans le ſentier étroit de la continence, évitant d'une part l'indiſcretion, pour ne point paſſer les bornes qu'on nous preſcrit, & de l'autre le relâchement, pour ne nous point abandonner aux deſirs de la ſenſualité & de l'intemperance.

Enfin ſaint Bernard ce Pere ſi zelé, & qui a été deſtiné de Dieu pour faire refleurir l'eſprit de penitence, non ſeulement dans ſon Ordre, mais dans toute l'Egliſe, enſeigne neanmoins qu'il faut garder une juſte moderation dans les auſteritez, enſorte qu'on ne ruine pas le corps, ſous pretexte de le mortifier; il ſoûtient même qu'il n'y a pas moins d'intemperance à ſe refuſer avec opiniâtreté

Lib. 1. de conſid. cap. 8.

les choſes neceſſaires, qu'à s'accorder celles qui ſont abſolument inutiles, ou qui ne tendent qu'au plaiſir, & à la ſatisfaction de l'homme charnel.

Je declare donc tres-volontiers aprés tous ces ſaints Docteurs, que mon deſſein n'eſt pas d'obliger les Vierges à des jeûnes & à des auſteritez qui ſurpaſſent leurs forces; que je ne veux point leur donner des ſcrupules mal fondez, & que je ne pretends nullement les réduire à la vie des anciens Anachorettes: car je ſçai que ſaint Paul nous aſſure que chacun a ſon don particulier; & je n'ignore pas que dans ces derniers tems il faut ſe proportionner à la foibleſſe des fideles, & les traiter avec beaucoup de condeſcendance. C'eſt pourquoi je ne condamne point celles qui étant déja âgées vivent de régime, & ont un ſoin raiſonnable de leur ſanté: je ne m'oppoſe pas même à celles qui uſent des alimens ordinaires, quelque âge qu'elles puiſſent avoir, lors principalement qu'elles ſont dans la maiſon de leurs parens, & que la charité les oblige de s'accommoder à la coûtume de ceux avec qui elles ont à vivre.

1. Cor. 7. 7.

Mais je prétens que tout ce que je leur ai expliqué doit au moins leur inſpirer un grand amour pour la penitence;

les rendre ingenieuſes à ſe mortifier elles-mêmes, les faire penſer ſouvent à la Croix de JESUS-CHRIST qui eſt leur exercice & leur partage; & les porter à ſe priver volontiers des plaiſirs, des feſtins, de la bonne-chere, des liqueurs qui flattent les ſens, & de tout ce qu'elles ont reconnu être contraire à la pureté, & pouvoir exciter en elles quelques mouvemens déreglez.

Il faut donc, lorſqu'elles menent une vie commune, & qu'elles s'accordent pluſieurs viandes dont les Vierges & les Solitaires des premiers ſiecles s'abſtenoient, qu'elles s'en humilient; qu'elles reconnoiſſent qu'elles ſont bien éloignées de la perfection qui conviendroit à leur état; qu'elles s'appliquent à d'autres mortifications qui leur tiennent lieu en quelque maniere de celles qu'elles ne ſçauroient pratiquer; qu'elles aient toûjours le deſſein d'embraſſer un genre de vie plus auſtere & plus penitente, dés qu'elles en auront la force, & que la providence leur en fera naître l'occaſion; & qu'elles prient inceſſament Dieu de mortifier leurs paſſions, de mettre un frein à leur concupiſcence, & de conſerver lui-même leur pureté.

CHAPITRE XIII.

Que les Vierges doivent respecter leurs corps & les honorer.

ENCORE que nos corps ne soient composez que de cendre & de poussiere, & qu'ils paroissent si foibles & si infirmes à l'exterieur, il est neanmoins vrai de dire qu'ils sont quelque chose de grand & de fort précieux, si on les considere par rapport à la religion, & si on en juge par les principes de la foi. Et en effet on les benit & on les consacre au jour de nôtre Baptême : ils cooperent à la plûpart de nos bonnes-œuvres, ils y participent, & ils en sont les instrumens ; & saint Paul nous assure qu'ils sont aprés nôtre régeneration les temples de Dieu, parce que le saint Esprit y habite ; qu'ils deviennent les membres de JESUS-CHRIST ; qu'ils ressuſciteront un jour à venir, & qu'ils seront revêtus de gloire & d'immortalité.

1. Cor. 3. 16. & c. 6. 15. & c. 15. 43. 44.

Ce sont toutes ces prérogatives qui

nous obligent de les honorer, & de les reſpecter comme des choſes ſaintes & ſacrées, & qui doivent nous empêcher de rien faire qui puiſſe bleſſer leur pureté, ou même les offenſer en quelque maniere que ce ſoit. Et auſſi ſaint Paul nous ordonne expreſſément de les traiter avec honneur : *La volonté de Dieu*, dit-il aux Theſſaloniciens, *eſt que vous ſoïez ſaints & purs, que vous vous abſteniez de la fornication, & que chacun de vous ſçache poſſeder le vaſe de ſon corps ſaintement & honnêtement, & non pas en ſuivant les mouvemens de la concupiſcence, comme les Païens qui ne connoiſſent point Dieu* ; & il declare que ſi nous les corrompons, nous ſerons punis de Dieu, comme aïant pollué ſon propre temple ; car aprés avoir dit aux Corinthiens, *ne ſçavez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, & que l'eſprit de Dieu habite en vous*, il ajoûte auſſi-tôt : *ſi quelqu'un prophane le temple de Dieu, Dieu le perdra :* Il ſoûtient encore en un autre lieu que celui qui s'abandonne à l'impureté, *arrache à* JESUS-CHRIST *ſes propres membres, pour les faire devenir les membres d'une proſtituée :* ce qui fait connoître quelle idée il a des pechez qui deshonorent nos corps,

1. Theſſ. 4 3.

1. Cor. 3. 16. 17.

1. Cor. 6. 15.

& combien il les croit grands & énormes.

Saint Auguſtin le grand diſciple de ſaint Paul ſe ſert de ce même principe, que nos corps ſont les membres de JESUS-CHRIST, pour nous inſpirer une ſainte horreur de tout ce qui reſſent l'impureté, & qui pourroit nous y porter : Si celui, dit-il, qui veut commettre une fornication, s'eſtime peu lui-même, & s'il ſe mépriſe, qu'au moins il ne mépriſe pas JESUS-CHRIST dont il eſt revêtu & qui reſide en lui. Qu'il reconnoiſſe ce divin Sauveur dans ſon propre corps ; qu'il l'épargne, s'il ne veut pas s'épargner lui-même ; & qu'il prenne bien garde de ne pas l'offenſer. Combien faut-il que la bonté de JESUS-CHRIST nôtre-Seigneur ſoit grande, puiſque les hommes n'étant que ſes ſerviteurs & ſes eſclaves, il les a neanmoins honorez de la qualité de ſes freres ? ce n'étoit pas même aſſez pour ſon immenſe charité d'en faire ſes freres ; c'eſt pourquoi il a voulu qu'ils fuſſent ſes propres membres. Eſtes-vous aſſez malheureux, dit ce Pere aux pecheurs, pour mépriſer une ſi grande dignité, & qui vous a été accordée avec tant de bonté & de miſericorde ? Si

Serm. 18. de verb. Apoſt.

vous ne la poſſediez pas, vous la deſi- "
reriez, & vous la rechercheriez avec em- "
preſſément; mais parce que vous en jouïſ- "
ſez déja, vous en faites peu d'état, & "
vous la mépriſez. Ecoutez ce que j'ai à "
vous dire, pourſuit ce ſaint Docteur, "
parce que vous faites partie du corps myſ- "
tique de JESUS-CHRIST, vos corps "
ſont les membres de JESUS-CHRIST; "
& parce que le ſaint Eſprit habite en "
vous, vos corps ſont le temple du ſaint "
Eſprit: c'eſt donc à vous à voir ſi en vous "
abandonnant au peché, vous avez deſ- "
ſein de mépriſer en vous, ou JESUS- "
CHRIST dont vous êtes les membres, "
ou le ſaint Eſprit qui vous regarde com- "
me ſon temple. "

Saint Bernard qui connoiſſoit auſſi tres-parfaitement la grandeur & la dignité des Chrétiens, ſoûtient même qu'ils commettent un ſacrilege toutes les fois qu'ils font ſervir leurs corps à la vanité, aux voluptez & aux plaiſirs charnels. *Serm. 8. in quã habit.*

Mais pour dire quelque choſe qui ait plus de rapport à la matiere que nous traitons, & qui puiſſe être donné pour regle aux Vierges Chrétiennes, ajoûtons que Tertullien reconnoiſſant avec le grand Apôtre que nos corps ſont les temples de Dieu, puiſque le Saint Eſprit y *Lib. 2. de cultu fœminar. c. 1.*

habite, declare en même tems que la pureté doit être la gardienne & la portiere, ou plûtôt la Prêtreſſe de ce Temple, & veiller continuellement, afin de n'y rien laiſſer entrer d'impur & de profane, de peur que la majeſté de ce Dieu n'en ſoit offenſée, & qu'il ne l'abandonne pour toûjours.

Et ſi l'on trouve encore que ce que j'ai juſqu'à preſent repreſenté ne diſtingue pas aſſez les corps des Vierges de ceux des autres fideles, qui ont auſſi l'honneur d'être les Temples de Dieu, je dirai que
Epiſt. 22. ſaint Jerôme les compare à l'Arche d'Alliance qui repoſoit dans le Sanctuaire, & qu'il ſoûtient qu'ils ſont encore plus ſaints & plus précieux, & qu'ils meritent beaucoup plus d'honneur & de reſpect.

Ainſi il faut que ces ſaintes Epouſes de JESUS-CHRIST ſoient fortement perſuadées que toutes ſortes de raiſons les obligent à reſpecter & à honorer leurs propres corps: il faut qu'elles les traittent en toutes rencontres avec réverence, & qu'elles ne les faſſent ſervir qu'à des uſages ſaints & ſacrez; & il faut qu'elles évitent avec un tres-grand ſoin tout ce qui pourroit les deshonorer & les prophaner. C'eſt pourquoi elles doivent avoir un tres-grand éloignement

de la plûpart des ornemens que les femmes du monde portent, & generalement de toutes les pompes du siecle, parce que tout ce qui ressent le luxe & la vanité ne convient pas à un temple de Dieu. Elles doivent fuïr tous les excés de bouche, & ne donner préciſément à leurs corps que les alimens qui leur ſont neceſſaires pour s'acquitter de leurs fonctions, parce qu'il n'eſt pas à propos d'engraiſſer, & d'appeſantir par la bonne chere une chair qui eſt deſtinée à reſſuſciter, & qui ſera revêtuë de gloire & d'immortalité à la fin des ſiecles. Elles doivent craindre & fuir tout ce qui a la moindre apparence du vice, & qui pourroit y diſpoſer même de fort loin, parce qu'elles ne ſçauroient trop apporter de précautions pour conſerver leur pureté, qui fait toute leur gloire & leur plus grand merite. Elles doivent enfin s'abſtenir de pluſieurs choſes dont les gens du monde ne font pas toûjours beaucoup de ſcrupule, parce qu'elles ſçavent que ce qui étoit permis dans les autres lieux, ne l'étoit pas dans le Sanctuaire, ni en preſence de l'Arche du Seigneur, & qu'elles ont vû que les ſaints Peres diſent que leurs corps ſont même plus ſaints & plus venerables que n'a jamais été l'Arche d'Alliance.

Il faut lorſqu'elles ſe trouvent dans quelque compagnie, qu'elles ſe ſouviennent toûjours de reſpecter leurs corps ; & c'eſt ce qui les doit porter à ne ſouffrir pas la moindre liberté, & à n'endurer jamais que perſonne leur faſſe aucun attouchement, quand même ce ne ſeroit que ſur la main ; parce que, dit ſaint Jerôme, l'Ecriture fait voir par la punition d'Oza qui fut frappé de mort pour avoir eu la temerité de toucher l'Arche, que ce n'eſt pas un peché peu conſiderable que de ſoüiller le corps des Vierges par quelque attouchement.

Epiſt. 22.

Saint Baſile ſoûtient auſſi qu'elles ſont tellement obligées de veiller ſur elles-mêmes, qu'elles ne permettent pas même à leurs propres freres d'approcher trop prés d'elles, parce qu'outre que la pureté en pourroit ſouffrir du préjudice, cela eſt contraire au reſpect dont elles ſont redevables envers leurs propres corps.

Lib. de Virg.

Ce ſaint Docteur pretend encore qu'elles ne doivent jamais entreprendre de jetter les yeux ſur leur corps, parce que ce ſeroit bleſſer & offenſer leur pureté. Et lorſque ſaint Jerôme leur interdit les bains, il ſe fonde principalement ſur cette même raiſon, qu'il leur ſeroit honteux de voir leur propre nudité. Je ſçai,

dit-il en écrivant à Læta, que quelques-uns ne veulent pas qu'une Vierge Chrétienne se trouve dans des bains où il y a des Eunuques & des femmes mariées, parce que ceux-là ne sont pas exemts des passions & des mauvais desirs que des hommes peuvent concevoir à la vûë des femmes, & que celles-ci se trouvent souvent en un état qui n'édifie pas des filles. Mais pour moi je n'approuve point qu'une Vierge qui est déja grande, frequente en aucune maniere les bains, parce qu'elle doit avoir honte de se voir toute nuë.

Enfin les saints Peres enseignent tres-souvent que les Vierges, par respect à leurs propres corps, ne doivent jamais rien faire lorsqu'elles sont seules, qui ne soit tres-honnête, & digne de leur état; parce, dit saint Basile, qu'encore que personne ne les voie, elles se voient elles-mêmes, & qu'elles doivent respecter leur virginité.

Je prévois qu'on pourra dire que je porte les choses bien loin, mais je supplie ceux qui seront susceptibles de cette pensée, de considerer que je ne fais que rapporter les sentimens des saints Docteurs que Dieu a suscitez pour éclairer son Eglise, & que je parle à des Vierges qui

ſont obligées à être plus parfaites que les autres fideles, & qui doivent avoir la pudeur pour partage.

CHAPITRE XIV.

Qu'il eſt abſolument neceſſaire que les Vierges évitent la frequentation trop familiere des perſonnes d'un ſexe different.

IL ſeroit fort inutile aux Vierges Chrétiennes de renoncer aux joies & aux plaiſirs du ſiecle, de mener une vie dure & penitente, d'uſer d'une grande circonſpection dans les alimens qu'elles prennent, d'honorer & de reſpecter leurs corps, ſi elles n'avoient encore ſoin d'éviter la frequentation trop familiere des perſonnes d'un ſexe different: car les converſations trop libres qu'elles pourroient avoir avec des hommes, les priveroient du fruit de tous leurs travaux, ſoûleveroient contr'elles leurs paſſions, & rendroient à leur concupiſcence plus de force & de fureur qu'elles ne lui en auroient ôté par toutes leurs mortifications, & par leur premiere vigilance. C'eſt pourquoi j'ai crû qu'il étoit abſolument neceſſaire de leur ex-

pliquer les raisons qui ne leur permettent pas de converser trop familierement avec des hommes, & qui les obligent au contraire de s'éloigner autant qu'il leur est possible de leur compagnie, & de leur rapporter ce que les saints Peres ont dit sur cette matiere qui est si importante à leur salut.

Un nommé Pomponius consulta autrefois saint Cyprien à l'occasion de certaines filles qui s'étant consacrées à Dieu dans l'état de la virginité, ne vivoient pas avec assez de circonspection ; car non seulement elles habitoient dans un même logis avec des hommes qui n'étoient point leurs parens ; mais elles conversoient avec eux d'une maniere tres-familiere, se confiant sur leur pretenduë vertu. Et lorsqu'on leur en faisoit des reproches, elles alleguoient pour se justifier, qu'elles ne commettoient aucun mal avec eux, & qu'elles ne se sentoient point affoiblies par une telle habitation. Ce saint Docteur regarda cela comme un grand desordre, & répondit qu'il faloit s'y opposer avec vigueur, & qu'on ne devoit point souffrir une telle familiarité qui étoit si dangereuse à ces filles, & qui les exposoit à tant de tentations differentes. Et sur ce qu'elles soûtenoient qu'elles

Epiſt. 62.

n'étoient pas obligées de changer de conduite, puiſqu'elles ne s'étoient encore portées à rien d'illicite, & qu'on ne pouvoit leur reprocher aucune faute conſiderable; il ajoûta qu'il ne faloit pas attendre que le mal fût arrivé pour y remedier, que la prudence vouloit qu'on le prévint; qu'il eſt impoſſible de ſe garentir d'un précipice quand on s'en tient trop proche, & qu'on ne veut pas s'en éloigner; que les ſerviteurs de Dieu ne ſont plus en état de ſortir des pieges du demon, quand ils s'y précipitent volontairement, & qu'on voïoit tous les jours des Vierges faire naufrage pour n'avoir pas voulu rompre de tels engagemens; & qu'ainſi il n'y avoit point lieu de douter que les filles dont il s'agiſſoit, ne fuſſent obligées de ſe ſeparer de ces hommes, & de choiſir une autre demeure.

Il arriva auſſi une choſe aſſez ſinguliere du tems de ſaint Jerôme, & elle ſert à nous faire connoître combien il deſapprouvoit la frequentation trop familiere entre des perſonnes d'un ſexe different. Une femme des Gaules & ſa fille qui étoit Vierge, ne demeuroient point enſemble; mais elles habitoient dans des maiſons ſéparées, & elles avoient avec elles des clercs pour garder leurs richeſſes. Il leur

écrivit, en aïant été prié par le fils de cette veuve; il les exhorta à vivre & à demeurer dans un même logis, afin d'éviter le scandale, & de ne pas donner lieu de croire qu'il y eût entr'elles quelque inimitié; & sur tout il pressa fort la fille de se retirer avec sa mere, & de se soûmettre en toutes choses à sa conduite: Pourquoi, lui dit-il, voulez-vous demeurer ainsi dans une maison, où il vous faut chaque jour vaincre ou perir? qui d'entre les hommes pourroit dormir en repos auprés d'une vipere? car quoi-qu'il pût arriver qu'il n'en fût point blessé, il craindroit au moins toûjours de l'être; & il vaut beaucoup mieux se mettre en tel état qu'on ne puisse perir, que d'éviter le peril aprés s'y être exposé temerairement. Cessez donc de demeurer ainsi seule avec un homme dans un même logis; car quand même vous ne commettriez point de mal avec lui, vous ne devez pas donner lieu d'en croire. Que si vous dites, il me suffit que ma conscience ne me reproche rien, c'est Dieu qui est mon Juge, il voit tout ce qui se passe dans moi, & je ne me mets pas en peine de ce que peuvent dire les hommes; souvenez-vous qu'il est écrit dans les Epîtres de saint Paul: *Nous tâchons de faire le* Ep. 47.

2. Cor. 8. 21. » *bien avec tant de circonſpection, qu'il ſoit* » *approuvé non ſeulement du Seigneur, mais* » *auſſi des hommes.*

Saint Jerôme ſe plaint encore en un autre lieu avec beaucoup de force des hommes & des femmes qui n'étant pas maris & femmes converſent trop familierement enſemble: Croïez-vous, dit-il, en s'adreſſant à un de ces hommes, pouvoir dormir en repos auprés d'un ſerpent plein de venin? pourquoi vous tenez-vous ainſi ſeul avec une femme, & ſans qu'il y ait des témoins de ce qui ſe paſſe entre vous? car quoi-que vous ne pechiez point avec elle, vous en faites neanmoins naître le ſoupçon, & vôtre exemple peut nuire à des gens foibles, & les porter à s'engager dans le deſordre. Et vous, ô Vierges & veuves Chrétiennes, dit-il encore en parlant aux perſonnes du ſexe, pourquoi avez-vous de ſi longs entretiens avec des hommes; d'où vient que vous ne craignez point lorſque vous vous trouvez ſeules avec eux? Mais dites-vous, il n'y a point de mal dans les converſations que vous avez avec eux, parce que vous ne faites que leur propoſer des queſtions & des difficultez ſur les ſaintes Ecritures. Si cela eſt ainſi, propoſez-leur vos queſtions & vos

Ep. 22.

difficultez en public ; que vos domeſtiques & vos compagnes les entendent afin qu'ils puiſſent en profiter. On ne craint point de manifeſter ce qui eſt bon & legitime ; un diſcours ſage & édifiant n'a point beſoin d'être tenu ſecret ; & au contraire ceux qui le proferent ſont ſouvent bien-aiſes qu'il ſoit entendu de pluſieurs perſonnes, afin d'en recevoir des louanges. O l'admirable maître, ajoûte ce Pere, voulant marquer ceux qui affectent de parler ainſi en particulier avec des femmes, il mépriſe les hommes & tous ſes freres en JESUS-CHRIST, il ne daigne pas même les entretenir, & il ſuë & il ſe fatigue pour inſtruire en ſecret une femmelette.

Il faut obſerver que ce ſaint Docteur n'approuve pas que des laïques, ni même des clercs aient de longs diſcours avec des femmes lorſqu'il n'y a point de témoins qui les entendent, & qu'il n'en excepte pas les entretiens qui regardent la pieté, & où on ne parle que de l'Ecriture ſainte ; parce qu'on peut abuſer des meilleures choſes, & que le demon s'en ſert ſouvent pour allumer des flammes criminelles dans le cœur des perſonnes d'un ſexe different. On ne parle d'abord que de devotion ; on croit n'avoir que Dieu en

vûe & le salût du prochain ; on sort de ces conversations fort édifié de part & d'autre ; on ne s'y défie point de soi-même ; & on les continuë avec des intentions qui paroissent fort droites & fort legitimes. Mais l'état des choses change insensiblement ; on ne demeure pas toûjours dans un si grand serieux ; on se familiarise davantage ; on mêle dans l'entretien quelques paroles generales, qui peuvent avoir deux sens, & qui sont comme des tentatives pour s'assûrer de ce qu'on peut esperer ; & aprés avoir acquis du credit dans l'esprit de ces femmes par un air de pieté, & par des discours édifians, on croit être en droit de tout se promettre de leur docilité ; & on les engage à faire ce qui étoit dans les commencemens fort éloigné de leur pensée, & qu'on n'auroit pû leur proposer sans les faire rougir ; & ainsi pour me servir des
Gal. 3. 3. termes du grand Apôtre, plusieurs de ceux qui avoient commencé par l'esprit, finissent miserablement par la chair.

Et lorsque je fais cette remarque à l'occasion de ce passage de saint Jerôme, il ne faut pas s'imaginer que je veuille interdire toute sorte de communication entre les clercs & les filles & les femmes ; car je reconnois que cela seroit injuste,

& qu'il y a plusieurs occasions où il est necessaire qu'ils se parlent & qu'ils s'éclaircissent ensemble de plusieurs choses. Et en effet les Ecclesiastiques sont le sel de la terre, & la lumiere du monde; ils sont redevables aux sçavans & aux ignorans, aux grands & aux petits, aux femmes aussi-bien qu'aux hommes; ils sont obligez d'être toûjours prêts de répondre à ceux qui les interrogent; ils sont établis pour être les dépositaires de la science du salut, & c'est de leur bouche que les peuples doivent rechercher la connoissance de la loi de Dieu, Et par consequent ils ne peuvent se dispenser de communiquer avec les femmes lorsqu'elles ont besoin de conseil, & qu'il se presente des difficultez qui les embarassent & qui meritent d'être éclaircies. Il faut même ajoûter que celles de ce sexe ont plus besoin que les hommes d'être soûtenuës & consolées en plusieurs rencontres, & que la charité semble demander qu'on se proportionne à leur foiblesse, & qu'on se fasse petit avec elles, afin de ne les pas rebuter, & de les gagner ensuite à JESUS-CHRIST.

Matth. 5. 13. 14.

Rom. 1. 14.

1. Pet. 3. 15.

Malach. 2. 7.

Mais je prétends seulement que ces entretiens & ces conversations doivent se passer d'une maniere tres-honnête &

se faire dans des lieux non suspects ; qu'il faut y témoigner beaucoup de gravité & de retenuë, y éviter les paroles recherchées & trop tendres, & n'avoir nul dessein de se faire estimer & considerer : & qu'on est obligé de retrancher autant qu'on le peut les discours inutils ; de se renfermer dans la matiere, & de se retirer lorsqu'on a satisfait aux devoirs de la charité, à l'exemple des Anges du Seigneur qui disparoissent & se rendent invisibles dés qu'ils se sont acquittez des commissions dont ils étoient chargez.

Je me suis un peu étendu sur ce passage de saint Jerôme, parce qu'il m'a semblé necessaire d'avertir les fideles d'y faire une attention particuliere, & que j'ai crû que les réflexions que j'ai proposées seroient utiles aux Vierges Chrétiennes pour leur conduite, & qu'il étoit bon de leur parler des regles & des mesures qu'elles doivent garder dans les conversations qu'elles ont avec leurs directeurs ; Je vas maintenant leur rapporter de nouvelles preuves de ce que j'ai entrepris de leur expliquer dans ce Chapitre.

Ep. 17. Le même saint Jerôme nous apprend que sainte Paule ne mangea jamais depuis la mort de son mari avec aucun homme,

quelque saint qu'il fût, & quelque dignité Ecclesiastique qu'il pût posseder ; & que l'illustre Marcelle qui étoit demeurée veuve fort jeune, eut toute sa vie un tres-grand soin de ne point faire naître aucun soupçon, en frequentant des personnes d'un sexe different ; & que lorsque la necessité de ses affaires l'obligeoit de parler à des clercs & à des moines, elle ne paroissoit jamais seule en leur presence, & qu'elle se faisoit toûjours accompagner de quelques Vierges, ou de quelques veuves graves & pleines de sagesse. Ces deux exemples peuvent encore fortifier ce que je viens de dire des conversations des femmes avec les Ecclesiastiques ; mais je n'insiste pas davantage sur ce point ; c'est aux ministres du Seigneur à voir ce qu'ils ont à faire, & quelles précautions ils doivent prendre en de semblables rencontres, & il ne m'appartient point de leur imposer des loix. *Ep. 16.*

Saint Augustin parlant des Vierges de son tems, nous assure qu'elles vivoient dans une entiere separation des hommes ; qu'elles ne permettoient point que les jeunes-gens approchassent d'elles ; & que les vieillards même les plus sages & les plus éprouvez ne venoient que jusqu'à la *Lib. de Morib. Eccl. c. 31.*

porte de leurs maisons pour leur apporter à manger, & qu'ils n'y entroient jamais.

Pour ce qui est de S. Basile on ne voit pas dans ses œuvres Ascetiques qu'il ait marqué aux Vierges comment elles doivent en user, lorsqu'elles sont obligées de converser avec des hommes, & de leur parler, parce qu'il n'écrivoit pas précisément pour elles, & qu'il ne pensoit qu'à instruire des Solitaires; mais ce qu'il dit à ceux-ci, peut leur servir de regle. Car si les hommes sont obligez d'éviter la frequentation des femmes, elles ne sont pas moins obligées d'éviter celle des hommes, puisqu'elles sont sujettes aux mêmes passions. Et ainsi il me paroît necessaire de rapporter les instructions qu'il a données sur ce sujet aux Moines qui étoient sous sa conduite.

Il leur represente d'abord avec beaucoup de zele que nous sommes tous obligez de nous éloigner des objets qui pourroient exciter nos passions, & nous être une occasion de tentation; & puis il continuë ainsi son discours: C'est pour cette raison qu'il faut sur tout éviter la conversation & la rencontre des femmes, à moins que d'y être engagé par une necessité indispensable; & en ce cas là-même, il s'en faut garder comme du

Const. Mon. c. 3.

feu, & s'en retirer le plus promptement qu'il eſt poſſible. Il ſuffit pour cet effet de conſiderer ce que nous en liſons dans le livre de la Sageſſe : *Un homme peut-il cacher du feu dans ſon ſein, & ne pas brûler ſes habits? ou peut-on marcher ſur des charbons embraſez, & ne ſe pas brûler les pieds?* Si quelqu'un pretend donc pouvoir converſer long-tems avec des femmes, & vivre familierement avec elles ſans ſe brûler, il faut ſans doute qu'il ne ſoit pas homme. Prov. 6. 27. 28.

Il dit enſuite qu'il y a lieu de croire que celui qui ne ſe trouve point émû en frequentant ſouvent des femmes, n'eſt inſenſible que parce qu'il eſt plongé dans l'abîme des paſſions, ou qu'il reſſemble aux perſonnes yvres & phrenetiques, qui étant accablées de maux & de miſeres, croient jouïr d'une parfaite ſanté.

Et parce que quelque Solitaire pouroit quelquefois s'excuſer, en diſant que la converſation qu'il a avec une femme ne lui cauſe aucunes mauvaiſes penſées : Il répond que celui qui parle ainſi, ne ſçauroit diſconvenir que celle qu'il entretient ſi familierement, n'eſt pas toûjours exemte des effets que les paſſions peuvent produire dans nos corps ; & qu'au contraire comme ce ſexe a naturellement

„ l'esprit foible, & qu'il est plus susceptible de passions, il est vrai-semblable que „ l'indiscretion de cet homme, qui n'est „ pas assez précautionné en conversant „ avec elle, a fait sur elle une profonde „ impression. Il est vrai, ajoûte ce Pere, „ qu'il n'a point reçû de blessure, mais il „ en a fait de tres-dangereuses, quoi-qu'il „ ne sçache pas comment cela est arrivé.

Et aprés tous ces raisonnemens il conclut que les Solitaires doivent éviter les longues & les frequentes conversations avec les femmes ; non par horreur, ni par aversion de leur sexe, mais de peur de renouveller le souvenir d'une passion à laquelle ils ont renoncé, & de lui donner quelque entrée dans leur cœur.

Ce grand Saint ne se contentoit pas d'exhorter ainsi les Solitaires à fuïr la compagnie & la familiarité des femmes ; mais il prenoit des précautions tres-utiles, & il faisoit des reglemens tres-judicieux pour prévenir le mal avant qu'il fût arrivé, & pour empêcher qu'on ne pût concevoir aucun soupçon de leur conduite: c'est pourquoi il ne vouloit pas qu'il leur fût permis de parler à aucune sœur, c'est-à-dire à aucune Religieuse, sans qu'ils fussent assistez de trois témoins qui entendissent tous leurs discours, afin qu'il

Regul. fus. disput. quæst. 13.

qu'il ne pût s'y glisser aucune parole qui ne fût tres-exacte, & entierement conforme à la profession des uns & des autres.

On peut encore juger combien cet admirable Docteur desapprouvoit la trop grande familiarité entre les hommes & les femmes, puisqu'il ne souffroit pas même qne les Solitaires conversassent trop librement entr'eux, & qu'il leur prescrivoit des regles qu'on regarderoit maintenant comme inutiles, ou plûtôt comme un joug insupportable. Il faut neanmoins les rapporter en ce lieu, afin que les Vierges qui s'étudieront à la perfection, en puissent profiter : Soit que vous soïez jeune de corps, ou d'esprit & de sens, fuïez la conversation des personnes de vôtre âge, & éloignez-vous-en comme d'un feu qui est capable de vous consumer. Car nôtre ennemi s'est servi de ce moïen pour brûler une infinité de Solitaires, & pour les faire tomber dans les flâmes éternelles ; & quoique l'affection qu'ils avoient d'abord les uns pour les autres, fût toute spirituelle, il n'a pas laissé de les précipiter enfin dans l'abîme malheureux qui a fait perir cinq villes entieres. Lorsqu'il vous faudra asseoir les uns auprés des autres, faites

« *De abdic. rerum.*

» en ſorte qu'il y ait une grande diſtance
» entre vous. Si vous êtes obligez de dor-
» mir les uns auprés des autres, prenez gar-
» de que vos habits ne ſe touchent point, &
» mettez toûjours un vieillard entre vous.
» Quand un jeune Religieux vous parlera,
» ou qu'il aura le viſage tourné vers vous
» pendant la pſalmodie, baiſſez vos yeux
» pour lui répondre, de peur que ſi vous
» le regardiez en face, cette liberté ne don-
» nât occaſion à vôtre ennemi de ſemer de
» mauvais deſirs au fond de vôtre cœur,
« afin de vous faire enſuite moiſſonner la
» corruption & la ruine de vôtre ame. Si
» vous avez quelque ouvrage à faire avec
» lui dans la maiſon, ou en quelqu'autre
» lieu, où vous n'ayez pas de témoins
» de vos actions, faites qu'on ne vous
» trouve jamais ſeul avec lui, ſous pretexte
» de mediter les divines Ecritures, ou par
» l'occaſion de quelqu'autre neceſſité; car
» vous n'avez rien de plus neceſſaire que le
» ſalut de vôtre ame pour laquelle JESUS-
» CHRIST eſt mort. Ne vous laiſſez point
» aller à cette perſuaſion fauſſe & trompeuſe
» que cette ſorte de converſation n'eſt nul-
» lement ſcandaleuſe. Soïez au contraire
» perſuadé que c'eſt un ſcandale, & que
» l'experience d'une infinité de perſonnes
» qui ſont tombées en de pareilles occa-

sions, suffise pour vous rendre cette verité sensible. Croïez-moi, je vous en parle du fond du cœur, & par le mouvement d'une charité fraternelle. Ecoutez volontiers les vieillards graves & severes, qui d'une part exhortent les jeunes-gens à la pratique de la vertu par des discours & des proverbes tres-utiles, & de l'autre ne sont nullement capables de leur nuire par la consideration de leur visage. *Gardez vôtre cœur avec tout le soin possible.* Prov. 4. 23.

L'on trouve aussi dans saint Ambroise des instructions tres-utiles sur ce sujet. Il dit que les discours & les entretiens des femmes sont des pieges qui attirent les jeunes gens; & non seulement des pieges, mais des liens qui les arrêtent, & qui les retiennent dans la captivité du peché: & que c'est pour cette raison que le Patriarche Joseph s'enfuit dés qu'une femme impure eut commencé de lui parler; patce qu'il craignit que sa presence & ses discours n'amollissent son cœur, & ne le portassent à quelque chose d'illegitime. Il ajoûte que les festins nourrissent l'impureté, que les délices la fortifient, que le vin l'augmente, & que l'yvrognerie l'enflâme, mais que la familiarité & les entretiens avec des fem- *Lib. 1. de pœnit. c. 13. 14.* *Lib. de Ioseph. c. 3.*

mes ſont encore quelque choſe de plus dangereux ; que les regards ſont les premiers traits dont le demon ſe ſert pour percer le cœur de l'homme, & qu'il acheve de le perdre par les converſations trop libres avec des perſonnes d'un ſexe different ; & il en donne un exemple celebre en la perſonne du fort Samſon, qui aïant été invincible au milieu d'une infinité de guerres & de combats, fut vaincu & terraſſé par les charmes qu'il trouva dans les diſcours d'une femme.

Apol. David. c. 4.

Saint Nil aprés avoir repreſenté qu'il eſt tres-dangereux de converſer avec des femmes, parce qu'elles ſeduiſent par leurs diſcours & par tout leur exterieur, ajoûte : Approchez-vous plûtôt d'un feu embraſé que d'une jeune femme, ſi vous êtes vous-même encore jeune. Car ſi vous vous approchez du feu, la douleur vous en fera promptement retirer : mais il ne vous ſera pas facile de vous retirer de ſes entretiens ſi doux & ſi charmans. Les herbes qui ſont plantées ſur le bord de l'eau ſont toûjours vertes, & l'impureté ſe nourrit dans la converſation des femmes.

De virtut. & vitiis.

L'on voit auſſi dans la regle que ſaint Leandre Evêque de Seville en Eſpagne dreſſa pour ſa ſœur, qu'il vouloit que

les Vierges n'eussent aucun commerce avec les hommes, de quelque qualité & de quelque condition qu'ils pussent être; car aprés l'avoir avertie qu'il ne lui étoit point permis de frequenter des femmes du siecle, il lui parle ainsi: Si vous êtes « *In reg. 6. 2. 3.*
obligée d'éviter avec tant de soin les « femmes du monde, jugez vous-même, « ma sœur, avec quelle précaution vous « devez fuïr la conversation des hommes. « N'aïez jamais de familiarité avec aucun « homme, quelque saint qu'il soit, de « crainte que vous voïant souvent l'un & « l'autre, vôtre sainteté n'en soit ternie, « ou qu'elle ne fasse malheureusement « naufrage: car quel moïen de porter du « feu dans son sein sans être brûlé? le feu « & les étoupes sont de nature differente; « mais si vous approchez les étouppes du « feu, elles sont bien-tôt changées en feu: « ainsi quoi-que l'homme & la femme « soient de different sexe, s'ils conversent « trop familierement l'un avec l'autre, ils « se portent aux mouvemens déreglez que « la nature corrompuë leur inspire. «

S'il est necessaire, dit-il encore à sa « sœur, que vous évitiez même la frequen- « tation des hommes les plus saints, de peur « que la pureté de vos mœurs n'en reçoi- « ve quelque atteinte; il faut à plus forte «

» raiſon que vous fuïez la compagnie des
» jeunes-gens, qui marchent dans les voies
» obſcures de la vie du monde. Le demon
» les preſente aux yeux des Vierges, afin
» qu'elles penſent durant la nuit à la beauté
» de leurs viſages, qu'elles ont vûs pendant
» le jour; & ainſi les fléches de ce malin eſ-
» prit penetrent juſqu'au fond de leur
» cœur, y étant entrées par la porte de leurs
» yeux, ſuivant cette expreſſion du Prophete;
Ierem. 9. 21. » *la mort eſt entrée par nos fenêtres.*

Il faut encore faire beaucoup d'attention à une parole celebre de ſaint Bernard; car aïant à combattre contre des Heretiques qui habitoient & qui converſoient tres-ſouvent avec des femmes, il leur dit que frequenter continuellement les perſonnes de ce ſexe, & être en même tems pur & chaſte, c'eſt un plus grand miracle que reſſuſciter des morts.
Serm. 65. in cant.

Enfin l'on peut juger par tous les reglemens que les Conciles ont faits pour la conduite des Vierges, qu'on a toûjours crû dans l'Egliſe qu'il y avoit pour elles beaucoup de danger dans la compagnie & dans les entretiens des hommes. Car ils leur ont défendu de ſe trouver à des feſtins avec des hommes, non pas même avec leurs Confeſſeurs, à moins qu'il n'y eût pour témoins des vieillards,
Conc. Tol. 1. c. 6. & 9.

ou des veuves d'une probité reconnuë : Ils ont ordonné que ceux qui leur portoient les choſes neceſſaires à la vie, ne paſſeroient pas la porte de leur Monaſtere, comme on l'a déja vû dans ſaint Auguſtin. Ils ont marqué que lorſque pour des neceſſitez indiſpenſables, il faudroit faire entrer des hommes dans l'enclos de leurs maiſons, on choiſiroit des vieillards d'une vertu éprouvée. Ils ont preſcrit que les Religieux qui étoient prépoſez pour les inſtruire ne parleroient ordinairement qu'à la Superieure, & même en preſence de deux ou trois des Sœurs. Et ils ont voulu qu'il y eût une diſtance raiſonnable entre leurs Monaſteres & ceux des hommes, afin de leur ôter toute ſorte d'occaſion d'entretenir avec eux aucune familiarité, parce que les ſuites en ſont d'une tres-grande conſequence, & qu'il pourroit en naître des deſordres tres-conſiderables.

Concil. Vern. c. 20.

Concil. Epaü. c. 37.

Concil. Matiſc. 1. c. 2.

Conc. Hiſp. 2. c. 11.

Concil. Agath. c. 28.

Mais ſans chercher davantage dans les Conciles & dans les ſaints Peres des preuves du danger qui accompagne toûjours ces ſortes d'entretiens & de converſations, il vaut mieux remonter juſqu'à l'Ecriture, & écouter les inſtructions que le ſaint Eſprit nous y donne. L'on a déja vû pluſieurs fois dans les au-

toritez que j'ai rapportées, que le Sage dit que comme il est impossible qu'un homme cache du feu dans son sein, sans que ses vêtemens en soient consumez, ou qu'il marche sur des charbons ardens, sans se brûler la plante des pieds; ainsi celui qui frequente des femmes, & prend avec elles trop de liberté, ne sortira pas pur de leur compagnie.

Prov. 6. 27. 28. 29.

L'Ecclesiastique nous marque encore plus dans le particulier combien cette frequentation est pernicieuse; & il n'y a qu'à rapporter ses propres paroles pour en convaincre tout le monde. *Ne regardez point la femme volage dans ses desirs, de peur que vous ne tombiez dans ses filets: Ne vous trouvez pas souvent avec une femme qui danse, & ne l'écoutez pas, de peur que vous ne perissiez par la force de ses charmes: n'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chûte. Détournez vos yeux d'une femme parée, & ne regardez point curieusement une beauté étrangere. Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme, & la passion s'allume comme un feu en la regardant. Plusieurs aïant été surpris par la beauté d'une femme, ont été rejettez de Dieu, & l'entretien de ces femmes brûle comme un feu.*

Eccli. 9. v. 3. 4. & seq.

Ne vous asseïez jamais avec la femme d'un autre ; ne vous appuïez point avec elle sur le coude pour manger ; & ne disputez point avec elle en beuvant du vin, de peur que vôtre cœur ne se tourne vers elle, & que vôtre affection ne vous fasse tomber dans la perdition. N'arrêtez point voe yeux sur la beauté de personne, & ne demeurez point au milieu des femmes ; car comme le ver s'engendre dans les vêtemens, ainsi l'iniquité de l'homme vient de la femme : Un homme qui vous fait du mal vaut mieux qu'une femme qui vous fait du bien, & qui devient pour vous un sujet de confusion & de honte. Ibid. c. 42. 13. 15.

Il est certain que toutes ces paroles sont comme autant de coups de foudre qui doivent jetter la terreur dans l'esprit de tous ceux qui prennent trop de liberté avec des femmes, & qui par ce moïen excitent en eux-mêmes des troubles & des révoltes, & s'exposent à une perte presque infaillible. Et parce que les Vierges sont sujettes aux mêmes passions que les hommes, & qu'elles ne se mettent pas en un moindre danger qu'eux, lorsqu'elles conversent d'une maniere trop familiere avec des personnes d'un sexe different ; il faut qu'elles profitent de ces avis du Sage, & de tout ce qu'on leur a representé dans ce

Chapitre, afin de se conserver pures aux yeux de leur celeste Epoux, & de pouvoir se presenter un jour à venir avec confiance en presence de sa souveraine Majesté.

CHAPITRE XV.

Que les saints Peres enseignent que les Vierges doivent garder la solitude: ne point se trouver dans les assemblées publiques: éviter les affaires & les embaras du siecle.

SAINT Paul a prononcé cet oracle celebre en parlant des Vierges, & de tous ceux qui s'éloignent du mariage: *Celui qui n'est point marié s'occupe du soin des choses du Seigneur: & de ce qu'il doit faire pour plaire au Seigneur: mais celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde, & de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme, & il se trouve ainsi partagé & divisé. De même une femme qui n'est point mariée, & une Vierge s'occupe du soin des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps & d'esprit: mais celle qui est mariée s'occupe du soin des choses du monde, & de ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari.* C'est pourquoi tous les saints Peres de l'Eglise qui ont parlé des

1. Cor. 7. 2. 33. 34.

Vierges Chrétiennes, & qui les ont instruites, leur ont toûjours repreſenté qu'elles étoient obligées de ſe ſeparer du trouble & de l'embarras du ſiecle, d'aimer la ſolitude, & de chercher un ſaint repos, afin de s'occuper des choſes du Seigneur, & de vacquer en paix à leur ſalut. Et au contraire ils leur ont declaré qu'elles ſe rendoient indignes de leur profeſſion, & qu'elles deshonoroient leur virginité, lorſqu'elles aimoient les compagnies, qu'elles frequentoient le grand monde, & qu'elles s'engageoient volontiers dans les ſoins & dans les affaires du ſiecle.

Saint Jean Chryſoſtome aprés avoir dit que l'Egliſe étoit autrefois riche, non ſeulement à cauſe des dons éclatans de Prophetie, & des langues qu'elle poſſedoit; mais auſſi à cauſe de la ſainteté de ſes enfans, & de la vertu éminente d'une infinité de Vierges & de veuves qu'elle renfermoit dans ſon ſein, ajoûte enſuite: Il eſt bien vrai qu'elle a encore des veuves & des Vierges; mais elles ne ſont pas pour la plûpart ornées des vertus qui conviennent à celles qui ſe preparent à ſoûtenir de ſi grands combats: car la marque la plus certaine pour reconnoître une veritable Vierge, c'eſt de voir ſi elle a ſoin de ne s'occuper que des choſes qui re- « Homil. 36. in 1. ad Cor.

» gardent le ſervice de Dieu, & ſi elle eſt
» continuellement appliquée à la priere. Et
» tout de même pour juger des veuves, on
» ne s'arrête pas à examiner ſi elles ne ſe
» remarient point; mais on conſidere ſi elles
» ont une grande charité pour les pauvres,
» ſi elles exercent l'hoſpitalité, ſi elles ſont
» aſſidues à la priere, & ſi elles s'acquittent
» de tous les devoirs que S. Paul exige d'el-
» les dans une des Epîtres qu'il écrit à Ti-
» mothée.

Ainſi on peut dire que ce ſaint Docteur ne reconnoît point pour des Vierges Chrétiennes toutes les filles, qui ne font point de ſcrupule de s'abandonner au tumulte du monde, & d'emploïer à des choſes vaines & purement temporelles un tems qu'elles devroient donner tout entier à la priere, & à la pratique des bonnes-œuvres. Mais il s'explique encore plus fortement en un autre lieu, & dans le livre même qu'il a compoſé de la Virginité.

Lib. de Virg. c. 77. » Une Vierge, dit-il, qui a de l'inquie-
» tude pour les affaires du monde, ne me-
» rite pas d'être miſe au rang des Vierges,
» puiſque pour porter avec juſtice ce nom
» glorieux, il ne ſuffit pas de renoncer au
» mariage, & qu'il faut principalement
» avoir la chaſteté de l'ame. Or j'appelle

la chasteté de l'ame, non seulement de « n'avoir pas de sales pensées, ni des desirs « pernicieux, & de n'être ni curieux, ni « superbe dans ses habits; mais de mener « une vie tout-à-fait pure & exemte de « l'inquiétude de toutes les affaires du « monde. Car comme il n'y a rien de plus « honteux que de voir un soldat mettre « bas les armes pour faire son occupation « de la débauche des cabarets; ainsi il n'y « a rien de plus ridicule que de voir des « Vierges embaraſſées volontairement en « des affaires temporelles. Cinq des dix « dont il est parlé dans l'Evangile avoient « des lampes comme les autres, & faisoient « profession de Virginité aussi-bien qu'- « elles: mais tout cela leur a été inutile; « la porte leur étant fermée elles sont de- « meurées pour jamais hors de la maison de « l'Epoux, & elles se sont malheureuse- « ment perduës. Aussi le plus grand avan- « tage de la Virginité consiste en ce qu'elle « retranche toutes les occasions des soins « superflus, & toutes les inutilitez de la vie; « & qu'elle consacre entierement l'ame aux « divins exercices de la pieté. Sans cela elle « seroit moins excellente que le mariage, « parce qu'elle ne produiroit que des épi- « nes dans l'ame, & qu'elle y étoufferoit « la semence toute pure & toute divine de «

» la sainteté qui y doit regner.

Il ne faut pas accuser ce grand Docteur d'être trop severe ; car les autres Peres de l'Eglise n'ont pas parlé avec moins de force, lorsqu'ils ont traité de cette matiere. S. Basile veut que les Vierges gardent un Sabbat universel à l'égard de toutes les choses de la terre, c'est-à-dire, qu'elles ne se chargent point volontairement d'affaires & d'occupations exterieures ; qu'elles ne courent point aprés les biens temporels ; & qu'elles évitent autant qu'il leur est possible, les soins & les embaras du siecle. Il les exhorte à vivre dans un si grand repos, & dans une si grande paix, qu'elles puissent toûjours regarder Dieu, & contempler sa souveraine Majesté. Il les avertit que la colere, la joie, la tristesse, & les autres passions ne doivent point troubler la tranquilité de leur ame, parce qu'il faut qu'elles n'aient plus d'attache à toutes les choses de la terre, & qu'elles ne s'en mêlent que par une necessité indispensable. Il leur dit qu'il arrive presque toûjours que dés qu'elles s'embarrassent dans les affaires du monde, elles n'ont plus tant de soin de plaire à Dieu ; qu'elles témoignent par là se défier en quelque maniere de sa providence qui les conduit ; & que leurs

Lib. de Virginit.

inquiétudes pour les biens temporels donnent lieu de croire qu'elles ne sont pas persuadées que leur divin Epoux leur suffise, ni qu'il puisse remplir tous leurs desirs; & il leur declare qu'il faut qu'elles ne paroissent que fort rarement en public, & seulement pour satisfaire aux devoirs de la charité; & qu'alors même elles doivent avoir toûjours soin de se reserver pour elles-mêmes une bonne partie de la journée; que l'esprit de solitude ne leur permet pas de sortir à toutes sortes d'heures, & sans prendre beaucoup de mesures; qu'il ne faut pas que sous pretexte de pratiquer de bonnes-œuvres, elles s'engagent indiscrettement à visiter les pauvres & les malades; mais qu'elles ne le doivent faire que lorsqu'elles ont un certain âge, & même à des heures qui ne soient point suspectes; & qu'il est à propos que dans leur premiere jeunesse elles ne sortent que pour aller à l'Eglise, & qu'elles y menent avec elles des compagnes graves, qui soient de fideles témoins de leur conduite.

Voila ce que ce Pere si éclairé represente aux Vierges pour leur persuader que la sainteté de leur profession les oblige à s'éloigner des affaires & du tumulte du siecle, & à garder la solitude. Voïons

» maintenant quelles ſont les penſées de
» ſaint Jerôme ſur ce ſujet. Lorſque le
Ep. 22. » cœur d'une Vierge, dit-il à Euſtoquie,
» eſt plein de ſoins & d'inquietude pour
» des affaires temporelles, ſon Epoux ſe
» leve auſſi-tôt en colere, & il s'écrie,
» vôtre maiſon ſera deſormais deſerte, &
» je m'en retirerai. Liſez l'Evangile, vous
» y verrez que Marie qui ſe tient aſſiſe
» aux pieds du Seigneur, eſt préferée à
» Marthe qui agit & qui travaille avec
» beaucoup de ferveur. Et cependant Mar-
» the exerce l'hoſpitalité envers JESUS-
» CHRIST & ſes diſciples, & elle leur
» prepare un feſtin ; & cela n'empêche
» point que ce divin Sauveur ne lui diſe :
Luc. 10. 41. 42. » *Marthe, Marthe, vous vous empreſſez,*
» *& vous vous troublez dans le ſoin de beau-*
» *coup de choſes ; cependant peu de choſes*
» *ſont neceſſaires, ou plûtôt il n'y en a qu'-*
» *une qui le ſoit : Marie a choſi la meilleure*
» *part, qui ne lui ſera point ôtee.* Je vous
» conſeille donc d'imiter le repos de Ma-
» rie, & d'aimer mieux écouter avec elle
» le Seigneur, que de lui preparer à man-
» ger avec Marthe. A labonne-heure que
» vos ſœurs s'occupent aux œuvres exte-
» rieures, & qu'elles s'empreſſent d'exercer
» l'hoſpitalité envers JESUS-CHRIST ;
» mais pour vous qui avez renoncé au

siecle, soïez assise aux pieds du Seigneur, « &
& dites avec joie : *J'ai trouvé celui que* « « *mon ame cherchoit, je le tiendrai, & je* « Cant. *ne le laisserai point aller.* Aimez donc à « 3. 4. demeurer dans la solitude de vôtre chambre, « sortez rarement, & paroissez fort « peu en public. «

Il l'avertit ensuite que l'exemple de plusieurs Vierges qui vivant dans le siecle, & se mêlant de plusieurs affaires, ne laissent pas d'être estimées & d'avoir de la réputation ; ne doit faire aucune impression sur son esprit, parce qu'elles ne sont pas de veritables Vierges, & qu'elles n'en ont que le nom & les apparences. Ne me dites point, lui écrit-il, une « telle & une telle fille jouït de son bien & « le gouverne ; elle est honorée de tout le « monde, les freres & les sœurs la visitent, « & s'assemblent chez elle ; & a-t-elle pour « cela cessé d'être Vierge ? Car je vous ré- « pondrai qu'il est fort incertain si une fille « qui vit de la sorte est pure & vierge de- « vant Dieu, parce qu'il ne juge pas des « choses comme les hommes : ceux-ci ne « voient que les apparences exterieures, « & ce qui se passe au dehors ; mais pour « lui il penetre le secret des cœurs, & il « connoît tout ce qu'il y a de plus caché. « Et quand même on supposeroit qu'elle «

» fût encore vierge de corps, il y auroit
» toûjours lieu de douter si son esprit est
1. Cor. 7. 35. » veritablement vierge. Et cependant lorsque
» saint Paul définit une Vierge, il veut
» qu'elle soit sainte & de corps & d'esprit.
» Laissons joüir une telle fille de la fausse
» gloire qu'elle reçoit de la part des hom-
» mes, & qu'elle vive tant qu'elle voudra
» dans les délices, contre ce qu'ordonne
» l'Apôtre: mais pour nous proposons-nous
» de meilleurs exemples ; & vous en vôtre
» particulier, aïez soin d'imiter la bien-
» heureuse Marie, qui a été si pure qu'elle
» a merité de devenir la mere de nôtre-
» Seigneur. Lorsque l'Ange Gabriel lui
» apparut sous une forme humaine, & qu'il
Luc. 1. 28. » lui dit : *Je vous saluë, ô pleine de grace, le Seigneur est avec vous* ; elle fut telle-
» ment troublée & saisie de crainte, qu'el-
» le ne pût lui répondre: car elle n'avoit ja-
» mais été saluée par aucun homme ; mais
» aprés qu'elle eut appris qu'il étoit envoïé
» vers elle de la part de Dieu, elle lui parla
» volontiers, & elle ne craignit point de
» s'entretenir avec un Ange, elle qui un
» moment auparavant avoit été troublée
» par la seule vûë d'un homme.

Ce saint Docteur passe encore plus avant ; car il soûtient en un autre lieu qu'une fille qui s'embarasse volontaire-

ment dans beaucoup d'affaires, n'eſt plus certainement Vierge quant à l'eſprit : Je ne ſçais pas, dit-il, ſi celle qui ſe repend dans le monde, & qui s'accable de ſoins exterieurs, eſt encore vierge de corps ; mais je ſuis tres-aſſuré que ſon eſprit n'eſt plus Vierge : *Neſcio an corpore ; quod ſcio, ſpiritu virgo non permanet.* *Lib. de perpetua Virg. B. Mariæ adverſ. Helvid*

Et ce qui eſt encore tres-marquable, c'eſt qu'il veut que les Vierges vivent dans une ſi grande ſolitude & dans une telle ſeparation du monde, qu'elles ne ſe trouvent pas même dans les Egliſes où on celebre quelque ſolemnité extraordinaire, & où l'on fait la fête de quelque Saint. Et c'eſt pourquoi il dit à Euſtoquie, Vous trouverez les Martyrs, & vous pourrez les prier ſans ſortir de vôtre chambre : *Martyres tibi quærantur in cubicuo tuo* ; & écrivant à Gaudence il l'avertit de ne laiſſer pas ſortir ſouvent la jeune fille de l'éducation de laquelle il étoit chargé, & de ne lui permettre pas d'aller dans les Egliſes où il y auroit un grand concours de peuple : *Nec ſemper Eccleſiarum quærat celebritatem.* *Epiſt. 22.* *Epiſt. 22.*

Et afin qu'on ne puiſſe point dire qu'il eſt impoſſible de garder une ſi grande ſolitude, & que cela ſurpaſſe les forces de toutes ſortes de filles, il rapporte que

Epist. 15. la sainte Vierge Azelle se conduisoit avec tant de sagesse, & de moderation, & qu'elle se tenoit tellement renfermée dans sa chambre, qu'elle n'en sortoit jamais pour paroître en public, qu'elle ne parloit à aucun homme, & ce qui est encore plus admirable qu'aïant une sœur qui vivoit aussi dans la virginité, & qu'elle aimoit tres-tendrement, elle ne lui rendoit neanmoins aucune visite.

Saint Ambroise qui étoit un si grand zelateur de la Virginité, & qui a tant travaillé pour l'édification des Vierges Chrétiennes, dit que la pudeur est leur partage, & que c'est dans la solitude & dans la retraitte qu'elles peuvent l'apprendre & s'y former : & il ne leur propose pas à imiter un moindre modelle que celui de la sainte Vierge, qui fut troublée dés que l'Ange parut devant elle : Apprenez, leur dit-il, par ses mœurs qu'elle étoit Vierge ; apprenez-le encore par sa grande pudeur : car c'est le propre des Vierges d'être toûjours dans la crainte, de trembler dés qu'elles voient des hommes, & d'apprehender de leur parler. Que toutes les femmes aient donc soin de se conformer à l'exemple de sa modestie & de sa retenuë. Elle étoit seule dans sa chambre ; aucun homme ne l'y

De Hortat. ad Virg.

In cap. 1. Luc.

voïoit ; l'Ange l'y trouva dans la solitude ; elle n'y avoit point de compagne, ni de témoins de ses actions ; elle n'y tenoit aucuns discours qui fussent indignes de son état ; & si elle y parla, ce fut seulement à un Ange.

Ce saint Docteur faisant ensuite réflexion qu'il est dit dans l'Evangile qu'aussi-tôt aprés que l'Ange Gabriel se fut retiré, Marie partit promptement, & s'en alla au païs des montagnes de Judée en une Ville de la Tribu de Juda, *Luc.* 1. 39. observe que la promptitude avec laquelle cette sainte Vierge traversa les campagnes pour se rendre au logis de sa cousine Elizabeth, apprend encore à toutes les Epouses de JESUS-CHRIST qu'elles ne doivent point aimer à paroître en public ; qu'au contraire elles sont obligées de se retirer chez elles le plûtôt qu'il leur est possible, & qu'il faut qu'elles soient lentes, &, pour ainsi dire, pareſſeuses à sortir de leurs maisons, & promptes à y rentrer.

C'est aussi pour leur inspirer l'amour de la solitude que saint Bernard leur declare qu'elles ne pourront jamais joüir de la presence de leur divin Epoux, tant qu'elles converseront avec le monde, & qu'elles ne garderont pas la retraitte ; & ainsi il s'écrie : ô ame sainte & fidele

Serm. 4. in Cant. „ vivez dans la solitude, afin de vous „ donner uniquement & sans reserve à ce- „ lui que vous avez choisi pour vôtre E- „ poux. Evitez de paroître en public, se- „ parez-vous de ceux qui demeurent avec „ vôus; éloignez-vous de vos amis, & de „ tous ceux qui vous sont les plus chers; ne „ conversez pas même avec les domesti- „ ques qui vous servent; car ne sçavez- „ vous pas que vous avez un Epoux qui est „ plein de pudeur, & qui ne se commu- „ niquera point à vous pendant que vous „ serez avec le monde?

Je ne finirois point si je voulois rapporter tout ce que les autres Peres de l'Eglise ont dit, pour prouver que les Vierges doivent aimer la solitude, & fuïr les affaires temporelles: mais pour abreger je me contenterai d'observer que saint Augustin soûtient que celles qui s'engagent volontiers dans les soins & les embaras du siecle, sont pleines d'amour pour le monde, & qu'elles n'y ont renoncé que de parole, & seulement du bout des levres; & que le troisiéme Concile de Carthage declare que les Vierges qui sortent beaucoup, & qui menent une vie vague & dissipée, deshonorent l'Eglise, & ternissent sa réputation, & je conclurai tout ce Chapitre

De Morib. Eccl. c. 35.

Can. 33.

par le témoignage de saint Gregoire cet illustre successeur de saint Pierre. Il doit être d'une tres-grande authorité, non seulement à cause de la place éminente qu'il occupoit; mais encore parce qu'il s'est appliqué avec beaucoup de soin à marquer en détail ce qui convient à tous les Chrétiens par rapport aux differens états dans lesquels ils peuvent être engagez.

Il faut, dit ce saint Pontife, avertir ceux qui ne sont pas mariez, qu'ils sont d'autant plus obligez de se conformer en toutes choses à la loi de Dieu, qu'ils ne se trouvent pas accablez des soins & des inquietudes qui sont comme une suite necessaire du mariage; qui ne s'étant pas voulu soûmettre, lorsqu'ils le pouvoient legitimement, au fardeau de la vie conjugale, il ne leur est plus permis de se charger du poids accablant des soins de la terre: qu'il faut qu'ils soient d'autant plus prêts de comparoître au jugement de Dieu qui sera un jour de vengeance, qu'ils sont moins chargez d'affaires; & qu'ils se rendront dignes de tres-grands supplices, si aïant le tems & la liberté de pratiquer toutes sortes de bonnes-œuvres, ils negligent de s'y exercer. « *Cura Pastor. part. 3. admon. 28.*

Que ceux qui sont en cet état, ajoûte

» ce Pere, faſſent donc réflexion que lorſ-
» que le grand Apôtre exhorte les fideles
» à vivre dans le celibat, ce qui eſt une
» tres-grande grace du Ciel, il ne mé-
» priſe & ne condamne pas le mariage, mais
» qu'il a ſeulement deſſein de les décharger
» & de les délivrer des ſoins qu'entraîne
» aprés ſoi le mariage; & c'eſt pour cela
» qu'il leur adreſſe ces paroles: *Ie vous dis*
1. Cor 7. 35. » *ceci pour vôtre avantage, non pour vous*
» *dreſſer un piege, mais pour vous porter à*
» *ce qui eſt de plus ſaint, & qui vous donne*
» *un moïen plus facile de ſervir Dieu, &*
» *de vous attacher à lui ſans diſtraction.* Et
» en effet le mariage produit une infinité
» de ſoins & d'inquiétudes temporelles;
» & ainſi le maître & le Docteur des na-
» tions portant ſes auditeurs à embraſſer
» le celibat, qui eſt plus parfait que le ma-
» riage, n'a point d'autre intention que
» d'empêcher qu'ils ſoient accablez de
» ſoins & d'inquiétudes.

Il eſt donc conſtant aprés la dépoſition d'un ſi grand nombre de témoins, que les Vierges ſont obligées de garder la retraitte, & de ſe ſeparer du trouble & de l'embaras du ſiecle, afin de vacquer à la priere & aux affaires de leur ſalut. Et c'eſt ce que le divin Epoux veut nous marquer par cette expreſſion figurée:

Ma

Ma sœur & mon Epouse est un jardin fermé & une fontaine scellée & murée : Cant. 4. 12.
Car c'est comme s'il disoit, Une Vierge qui est mon épouse, ne doit plus se répandre dans le monde ; son esprit ne doit plus s'occuper des soins de la terre ; son cœur ne doit plus s'attacher à rien de créé & de temporel : mais il faut qu'elle mene une vie tranquille, interieure & cachée ; & qu'elle n'ait plus d'autre occupation que de me parler dans la priere & de m'écouter dans ses méditations.

CHAPITRE XVI.

Suite de la même matiere : les Vierges ne doivent point se mêler de mariages, ni assister aux festins & aux divertissemens qui en sont une suite. On répond à ce qu'elles pourroient dire qu'on n'a pas maintenant droit d'exiger qu'elles gardent une si grande solitude.

QUOY-QUE ce soit une maxime tres-certaine, comme on l'a prouvé au Chapitre précedent, que les Vierges sont obligées d'aimer la retraitte, & de se separer de tous les

soins de la terre, on peut neanmoins dire qu'il y a des affaires & des compagnies qui ont encore plus d'opposition que les autres à leur état & à leur vocation, & que par consequent elles ont une obligation particuliere de s'en abstenir. Telles sont les nôces & tout ce qui en dépend. Il ne faut pas qu'on rejette cette proposition, ni qu'on la censure avant que de l'avoir examinée: car elle est tres-solide, & je l'ai tirée des saints Peres.

A la verité le mariage est legitime, & même tres-saint, puisque Dieu en est l'Auteur, & que JESUS-CHRIST l'a élevé à la dignité de Sacrement de son Eglise, afin qu'il soit une source de graces & de benedictions pour tous ceux qui s'en approchent avec les dispositions necessaires. Cependant la virginité est beaucoup plus parfaite, & d'un merite infiniment plus grand; & il faut que ceux qui la suivent menent une vie plus exacte & plus réguliere que le reste des hommes; & on l'a vû au commencement de cet ouvrage. C'est sur ce fondement que je m'appuie, lorsque j'avance qu'il est indécent à des Vierges de se mêler de faire des mariages, d'en conduire les intrigues, & de se trouver aux festins

& aux divertiſſemens qui en ſont des ſuittes ; car toutes ces choſes ſont au deſſous d'elles, & ne conviennent point à leur état ; on peut même dire qu'elles répugnent à la pudeur dont elles font profeſſion. Mais il ne faut pas qu'on m'en croie ſur ma parole ; & comme j'ai avancé que cette verité eſt fondée ſur l'autorité des ſaints Peres, il eſt juſte d'expliquer aux lecteurs ce qu'ils diſent ſur ce ſujet.

Saint Cyprien qui a fait un traité pour marquer aux Vierges de quelle maniere elles doivent ſe conduire, s'y plaint hautement de celles qui avoient la temerité d'aſſiſter à des nôces : Il y en a, dit-il, qui n'ont pas de honte de ſe trouver dans les aſſemblées que font ceux qui ſe marient, de ſe mêler dans leurs entretiens impurs & laſcifs, de prêter l'oreille aux diſcours diſſolus & criminels qu'ils tiennent, & de prendre place à leurs feſtins, ou les regles de la ſobrieté ſont preſque toûjours violées, ou la concupiſcence eſt excitée, & ſe fortifie de plus en plus, où la nouvelle épouſe voit tant de diſſolutions qu'on diroit qu'on voudroit la préparer à ſouffrir toutes ſortes d'impuretez, & où le mari commence déja à agir en maître, ou plûtôt « *Lib. de Diſcip. & hab. virg.*

» en tyran. Quelle apparence donc qu'une
» fille qui n'eſt pas portée au mariage, &
» qui ne l'aime point, aille à des nôces?
» Quel plaiſir & quel divertiſſement pour-
» ra-t elle y prendre, elle qui a des pen-
» ſées & des inclinations toutes differen-
» tes? Qu'y apprendra-t-elle, & qu'y ver-
» ra-t-elle? Et combien s'éloignera-t-elle
» de la perfection à laquelle elle tendoit,
» puis qu'y étant venuë chaſte, elle en ſor-
» tira impure? Et quand même elle ſeroit
» encore vierge de corps & d'eſprit aprés y
» avoir aſſiſté, il eſt au moins certain qu'-
» elle aura donné quelque atteinte à ſa pu-
» reté, puiſque ſes yeux, ſes oreilles &
» ſa langue auront été ſoüillez.

Voila ce que dit ce ſaint Pere pour détourner les filles Chrétiennes des feſtins & des réjoüiſſances qui ſe font ordinairement aux nôces; & l'on voit qu'il ſoûtient qu'elles ne peuvent y aſſiſter ſans ſe détourner en quelque maniere du chemin de la perfection, ſans bleſſer leur propre virginité, & ſans contracter quelque ſoüilleure. Mais ſaint Baſile deſcend encore plus dans le détail, & il prouve avec beaucoup de force qu'il leur eſt honteux, non ſeulement de ſe trouver à ces ſortes de feſtins & de joies mondaines; mais auſſi de porter les autres au

mariage, & de s'entremettre pour leur faire trouver des partis qui leur soient convenables.

C'est une chose, dit-il, entierement contraire à la profession des Vierges, & tres-indigne de leur état, non seulement de mener une vie vague, d'aller de maisons en maisons, & de se répandre dans le monde; mais aussi de s'appliquer à faire réüssir des mariages. On demeure d'accord que le mariage est saint & digne de toute sorte d'honneur: mais c'est aux autres à s'en mêler, & ce soin ne convient pas à une Vierge: car il n'est nullement à propos qu'oubliant les devoirs de sa vocation, elle sorte dans les ruës, & qu'elle frequente beaucoup de personnes; ce qui est neanmoins necessaire pour conduire des mariages à leur perfection. La maniere de vivre de ceux qui ont embrassé la virginité doit être tres-éloignée de celle des gens mariez; & il faut qu'il y ait beaucoup de difference entre les uns & les autres. Et ainsi il est absolument necessaire qu'une Vierge ne pense point à faire des mariages, & qu'elle ne porte jamais personne à se marier. C'est un soin qu'elle doit laisser à celles qui sont déja dans cet état, ou qui ont dessein de s'y engager. A la

Lib. de Virg.

„ bonne-heure que les femmes du monde
„ travaillent à regler & à ajuſter ce qui
„ regarde les mariages: mais pour ce qui
„ eſt d'une Vierge qui eſt obligée d'être
„ ſainte & d'aimer uniquement ſon ce-
„ leſte Epoux, elle ne doit penſer qu'à lui
„ preſenter d'autres Vierges, qui ſoient pu-
„ res & ſans tache; & ce ſont là les ſeuls ma-
„ riages dont il lui eſt permis de ſe mêler.

Ce ſaint Docteur dit enſuite qu'il eſt honteux de voir que des femmes qui ont été engagées dans le mariage dés leur premiere jeuneſſe, & avant même qu'elles connuſſent les peines & les embaras de cet état, ſoient les premieres à en détourner celles de leur ſexe, à relever l'excellence & la grandeur de la Virginité, à publier le bonheur des Vierges, & à porter les filles à ne ſe point marier, & à ſe donner entierement à JESUS-CHRIST; & que cependant des Vierges excitent d'autres perſonnes à ſe marier, & à s'engager dans le monde. Et il ajoûte que celles qui agiſſent de la ſorte, témoignent aſſez par leur conduite qu'elles ſont fâchées d'avoir embraſſé la Virginité, & qu'elles regrettent l'état du mariage.

Il faut joindre à ces deux témoignages celui de ſaint Jerôme qui défend aux

clercs & à tous les Eccleſiaſtiques de s'entremettre pour faire des mariages, & de porter perſonne à prendre aucun engagement dans le ſiecle. Celui, dit-il, qui eſt obligé de prêcher la continence, & d'y exhorter les fideles, ne doit point entreprendre de faire réüſſir des mariages. Pourquoi celui qui lit ces paroles dans l'Apôtre ſaint Paul, *que ceux qui ont des femmes ſoient comme s'ils n'en avoient point*, veut il obliger des Vierges à ſe marier? & pourquoi celui qui ne pourroit être ordonné Prêtre s'il avoit eu plus d'une femme, oſe-t-il parler à une veuve de ſe remarier, & de prendre un ſecond mari? « *Epiſt.* 2. « 1. *Cor.* 7. 29.

C'eſt donc une maxime tres-certaine que les Vierges ne doivent point ſe trouver aux aſſemblées, ni aux divertiſſemens des nôces, parce qu'il s'y paſſe une infinité de choſes qui ne contribuëroient pas à les édifier; parce qu'elles y entendroient des diſcours & des railleries qui offenſeroient la chaſteté de leurs oreilles; parce qu'elles y verroient des objets qui ne conviendroient pas à la ſeverité de leurs mœurs; parce qu'elles ſeroient obligées par complaiſance de paroître plus gaïes, & moins ſerieuſes qu'elles n'ont de coûtume; parce que les entretiens qu'elles y

auroient ne seroient capables que de dissiper leur esprit, & de leur causer des distractions dans leurs prieres ; parce que la bonne chere qu'on y fait, & que les viandes delicates & d'un assaisonnement exquis qu'on y mange, ne serviroient qu'à réveiller leurs passions & à fortifier leur concupiscence ; parce qu'enfin tous les préparatifs & toutes les suites d'un mariage pourroient troubler leur imagination, & leur donner des idées contraires à la pureté.

Et s'il se rencontre des filles qui disent qu'elles se sont plusieurs fois trouvées en des assemblées de cette nature, sans être jamais tombées dans aucun de ces inconveniens, ni avoir éprouvé de si fâcheux effets ; il faut leur répondre qu'elles n'en sont pas pour cela plus justes, ni plus parfaites ; & qu'au contraire c'est peut-être une marque de leur peu de lumieres, & de leur insensibilité pour les choses de Dieu : que si elles n'ont rien vû, ni rien entendu dans ces assemblées qui leur fist de la peine, c'est parce qu'elles n'aiment pas assez la pudeur, & qu'elles ne la portent pas jusqu'où elle doit aller ; & que si elles ne se sont point senti dissipées ni affoiblies par de telles compagnies, cela vient infailliblement de ce qu'elles

n'ont encore fait presque aucun progrés dans la pieté, & qu'elles ne vivent pas dans une grande application sur elles-mêmes. Qu'elles croissent en lumieres, qu'elles se perfectionnent dans la vertu, qu'elles fassent une guerre serieuse à leur vieil-homme, qu'elles travaillent à se rendre dignes de l'état de perfection qu'elles ont embrassé : & alors elles avoüeront que tout ce qu'on leur represente n'est que trop veritable ; elles reconnoîtront qu'il est presque impossible de sortir des festins & des réjouïssances dont on parle, aussi saint & aussi recueilli qu'on y est entré ; & elles feront tout leur possible pour s'en éloigner & pour les éviter.

On leur a encore dit aprés les saints Peres qu'elles ne doivent point proposer aux autres des mariages, ni se mêler de ce qui regarde ces sortes d'affaires. Cela est évident, & il ne faut rien ajoûter aux raisons solides qu'en donnent saint Basile & saint Jerôme ; & si elles alleguent que quoiqu'elles n'aient pas dessein de se marier, elles croient qu'on ne doit pas leur interdire ces sortes de bons offices qu'elles peuvent rendre à leurs parens & à leurs amis : il faut leur representer que l'Epouse des Cantiques nous apprend, qu'il y a un ordre & des

Cant. 2. 4. regles qu'on doit garder dans l'exercice de la charité, & dans la pratique des bonnes-œuvres ; que ſaint Paul dit que

1. Cor. 6. 12. tout ce qui lui eſt permis, ne lui eſt pas avantageux ; qu'un jeune homme qui vouloit être diſciple de JESUS-CHRIST, lui aïant demandé permiſſion d'aller enſevelir ſon pere, ce divin Sauveur lui ré-

Matth. 8. 127. pondit: *Laiſſez aux morts le ſoin d'enſevelir leurs morts* ; & qu'ainſi elles doivent être perſuadées qu'encore que ce ſoit ſervir le prochain que de lui procurer un mariage ſortable, il n'eſt pas à propos ni dans l ordre de la charité qu'elles s'occupent à ces ſortes d'affaires ; qu'elles doivent abandonner aux gens du monde & aux perſonnes mariées le ſoin de ce qui regarde les mariages ; & qu'elles ſortent en quelque maniere de leur état & de leur vocation, lors qu'elles contribuënt à engager les autres dans le ſiecle, elles qui y ont renoncé, & qui ne doivent point l'aimer.

Il faut neanmoins ajoûter qu'on ne veut pas conclure du paſſage de ſaint Jerôme qu'on a rapporté, qu'il ne ſoit point permis aux Prêtres, ni aux Paſteurs de conſeiller aux fideles de ſe marier ; car ce ſeroit tomber dans l'erreur, & vouloir les priver d'une de leurs principales fonc-

tions, qui consiste à juger des dispositions de ceux qui sont soumis à leur conduite, & à leur marquer la voie qu'ils doivent tenir pour se sauver, & pour aller à Dieu. Or il y a une infinité de personnes qui n'ont pas le don de la continence, qui se perdroient & qui se précipiteroient dans de grands desordres, si on prétendoit les obliger de passer toute leur vie dans le celibat. Et par consequent les Ministres de l'Eglise doivent en plusieurs rencontres conseillet à ceux qui les consultent de s'engager dans le mariage; & on ne sçauroit les blâmer lorsqu'ils en usent ainsi, puisqu'ils imitent la conduite de S. Paul; car ce grand Apôtre aprés avoir exhorté les Corinthiens à garder la continence, ne laisse pas de leur parler ensuite du mariage, & de leur proposer d'en user à cause de leur foiblesse. *Je voudrois*, leur dit-il, *que tous les hommes fussent en l'état où je suis moi-même*, c'est-à-dite, qu'ils embrassassent la Virginité : *mais chacun a son don particulier selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une maniere, & l'autre d'une autre. Pour ce qui est de ceux qui ne sont point mariez & des veuves, je leur declare qu'il leur est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moi-même; que s'ils sont trop foibles pour* 1. Cor. 7. 7. 8. 9.

garder la continence qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que brûler.

On prétend seulement qu'ils ne doivent pas se mêler des intrigues des mariages, se familiariser trop avec ceux qui les contractent, se trouver aux entrevûës qu'ils font, ni assister à leurs divertissemens prophanes; parce que tout cela est indigne de leur caractere, leur attireroit trop de soins & d'embaras, les obligeroit à se répandre dans le monde, & pourroit même les exposer à plusieurs tentations, qu'ils sont obligez de craindre, & qu'ils doivent éviter avec un soin tout particulier.

Il ne reste plus pour finir ce Chapitre que d'examiner les plaintes de quelques filles qui pourroient dire que n'étant pas engagées dans des Communautez regulieres, & vivant dans le monde, elles ne peuvent pas garder une solitude aussi exacte que les Vierges dont on leur a proposé les exemples, parce qu'elles ont du bien & des affaires à gouverner, & que les necessitez de la vie les engagent indispensablement à converser avec plusieurs personnes.

On avoüe que ces raisons ont quelque apparence, & qu'il ne les faut pas rejetter absolument : car puisqu'il y a

maintenant plusieurs filles qui embrassent la virginité, & qui cependant demeurent dans des maisons particulieres, & ne se retirent point dans des Monasteres, il est juste d'avoir égard à leurs dispositions, & à l'état où elles se trouvent. Ainsi on ne dit pas qu'elles soient obligées à la même solitude que celles qui ont absolument renoncé au siecle, & qui vivent dans des Cloîtres. On leur permet d'avoir soin de leur bien, de conduire leurs affaires, & de vacquer à ce qui les concerne ; on ne leur interdit pas la frequentation de ceux avec qui elles ont quelque chose à traiter ; & on consent volontiers qu'elles sortent & qu'elles agissent lors qu'elles y seront obligées. Mais on soûtient qu'il ne leur est point permis d'abuser de la liberté qu'elles se sont conservée en demeurant dans le siecle ; qu'elles doivent s'abstenir des affaires qui ne les regardent pas en leur particulier ; n'affecter point de parler à ceux avec qui elles n'ont rien à démêler, & ne s'attirer point des visites par pure curiosité, & dans le seul dessein de se produire dans le public, & de faire des connoissances ; & qu'il faut qu'elles se réduisent au seul necessaire, qu'elles ne voïent que les personnes avec qui

elles ſont unies par les liens de la nature, ou par des engagemens indiſpenſables ; qu'elles retranchent autant qu'elles peuvent les procés, les conteſtations, & tous les ſoins inutils ; qu'elles préferent toûjours l'emploi de Marie à celui de Marthe, lors qu'elles ont le choix de l'un & de l'autre ; qu'elles aïent un deſſein ſincere d'éviter tout ce qui pourroit les troubler & leur cauſer des diſtractions ; qu'elles ſe regardent ſur la terre comme des étrangeres, & qu'en un mot elles pleurent comme ne pleurant point, qu'elles ſe réjoüiſſent comme ne ſe réjoüiſſant point, qu'elles achettent comme ne poſſedant point, & qu'elles uſent de ce monde comme n'en uſant point, parce que la figure de ce monde paſſe. Ce ſont là leurs veritables obligations ; & ſi elles les negligent, elles s'éloignent de la perfection de leur état ; elles ſe des-honorent elles-mêmes, & elles ſe privent des graces & des faveurs que JESUS-CHRIST a reſervées pour ſes fideles Epouſes.

1. Cor. 7. 30. 31.

CHAPITRE XVII.

Qu'il faut que les Vierges aiment le silence ; & quels doivent être leurs discours lors qu'elles sont obligées de parler.

L'AMOUR de la retraite & de la solitude lors qu'il est bien reglé, & qu'il se rapporte à Dieu, renferme ordinairement celui du silence, & inspire un saint dégoût pour tous les discours inutils & mondains. Celui, dit saint Jean Climaque, qui a une fois senti l'odeur des parfums que le feu celeste répand dans une ame, fuit la conversation des hommes, comme les abeilles fuïent la fumée. Car comme la fumée est ennemie des mouches à miel, aussi la conversation des hommes est contraire & importune à ceux qui aiment la solitude. C'est pourquoi aprés avoir prouvé aux Vierges Chrétiennes par les saints Peres qu'elles doivent garder la retraitte & vivre dans la solitude, il est naturel de leur faire voir qu'elles sont aussi obligées d'aimer le silence & de parler tres-peu.

« *Grad.* 11. n. 11.

Il faut d'abord leur repreſenter que
Ibid. n. 3. » le même ſaint Jean Climaque dit : Que
» le ſilence accompagné de connoiſſance
» & de ſageſſe, eſt le pere de l'Oraiſon, la
» conſervation du feu divin qui embraſe
» l'ame, la vigilance ſur ſes penſées, la ſen-
» tinelle qui découvre les ennemis, l'ami
» des larmes, le coadjuteur fidele de la
» triſteſſe ſalutaire de la penitence, le com-
» pagnon inſeparable de la tranquilité de
» l'eſprit, l'accroiſſement des lumieres du
» Ciel dans nôtre ame, l'aide de la contem-
» plation, & une ſecrete élevation de l'a-
» me vers Dieu.

» Et qu'au contraire il enſeigne que l'in-
n. 2. » temperance de la langue eſt comme le trô-
» ne où la vaine gloire a accoûtumé de ſe
» faire voir avec oſtentation & avec pom-
» pe ; qu'elle eſt le caractere des ignorans
» & de tous ceux qui ne ſont pas inſtruits ;
» qu'elle donne entrée à la médiſance ;
» qu'elle produit le menſonge ; qu'elle
» ruine la componction, qu'elle intro-
» duit l'ennui, qu'elle jette dans l'attie-
» diſſement, & qu'elle eſt la diſſipatrice de
» la meditation, l'aneantiſſement de la
» garde interieure de ſoi-même, le refroi-
» diſſement de la ferveur ſpirituelle, &
» l'obſcurciſſement de la lumiere de l'eſprit
» dans la priere.

Il eſt enſuite neceſſaire de leur expli-

quer avec saint Bernard les mauvais effets que les grands discours & les conversations trop frequentes ont coûtume de produire dans le cœur & dans l'esprit de la plûpart de ceux qui y assistent. Aprés les longs entretiens, dit ce Pere, l'esprit se trouve en quelque maniere tout vuide, la meditation est moins devote & moins fervente qu'auparavant, le cœur n'éprouve que de la seichereſſe & de la froideur, & l'holocauste de la priere n'est plus ni si plein, ni si abondant qu'il l'étoit autrefois. Ce sont là les suites ordinaires des discours que l'on tient, ou que l'on entend : car on peche tres-facilement ou en parlant soi-même, ou en entendant parler les autres ; & il arrive de-là qu'il ne sert de rien à plusieurs d'avoir sçû contenir & réprimer leur langue dans une compagnie, s'ils prêtent trop facilement l'oreille à ce que disent les autres. *Serm. 17. de div.*

Et ce qui est tres-remarquable, ce saint Docteur dit même que les entretiens spirituels qu'on a avec des personnes de pieté, ne laissent pas tres-souvent de causer du préjudice ; & c'est pourquoi il ajoûte : Vôtre frere qui vous parle, vous est tres-utile, il est plein de sageſſe & de pieté, & il a la crainte de Dieu devant les

» yeux ; je dis bien plus, il eſt un Ange,
» & même un Ange de lumiere ; & cepen-
» dant prenez garde qu'il ne vous diſe
» quelque choſe qui vous ſoit nuiſible, &
» qui puiſſe vous bleſſer. Et lorſque je
» vous parle ainſi, je n'ai pas deſſein de
» vous rendre ſa perſonne ſuſpecte, mais
» ſeulement de vous avertir de craindre ſes
» diſcours, ſur tout lorſque vous vous en-
» tretenez familierement avec lui. Il eſt
» bon que vous agiſſiez ordinairement
» avec la ſimplicité de la colombe ; mais
» en ces rencontres vous devez uſer de la
» prudence du ſerpent, & vous conduire
» avec beaucoup de circonſpection : Ma-
Luc. » rie examinoit même les paroles de l'An-
c. 1. v. 29. » ge ; car il eſt dit dans l'Evangile qu'elle
» penſoit en elle-même quelle pouvoit être
» cette ſalutation.

Si à ces maximes des ſaints Peres l'on joint ce que dit l'Apôtre ſaint Jacques, *Jacob. 3. 4.* que la langue eſt un feu & un monde d'iniquité, & qu'elle peut enflammer & corrompre tout le cercle & tout le cours de nôtre vie. Que ſi quelqu'un ne *vers. 2.* fait point de fautes en parlant, c'eſt un homme parfait. Que nous devons être prompts à écouter, & lents à parler ; & *Ibid. c. 1. v. 19. 26.* que celui qui ne retient pas ſa langue comme avec un frein, n'a qu'une reli-

gion vaine & infructueuſe; il n'y aura ſans doute point de Vierges qui ne conçoivent un grand amour pour le ſilence, & qui ne s'y portent avec beaucoup de joie.

Mais afin de les confirmer de plus en plus dans cette ſainte réſolution, je croi qu'il eſt à propos d'ajoûter que ſaint Baſile veut qu'une Vierge ſoit toûjours plus diſpoſée à écouter qu'à parler; que lorſqu'elle ne peut s'en diſpenſer, elle s'énonce en peu de mots, & le plus ſuccinctement qu'il lui eſt poſſible, & qu'elle rentre dans le ſilence dés que la neceſſité qui l'a obligée de l'interrompre, eſt paſſée. Que ſaint Auguſtin enſeigne qu'on doit regarder avec des yeux de colere & d'indignation, & même condamner abſolument une fille qui ſe privant du mariage qui eſt une choſe permiſe & honnête, ſe laiſſe enſuite aller à l'intemperance, à l'orgueil, à la curioſité, ne ſçait pas moderer la langue, & ſe répand en des diſcours vains & inutils; & que ſaint Ambroiſe dit que la pudeur qui eſt comme la dot que les Vierges doivent apporter à leur celeſte Epoux, ne ſe fait jamais mieux connoître que lorſqu'elles demeurent dans le ſilence; qu'il aſſure en un autre lieu qu'elles ſont ſi étroitement obligées à le garder, que c'eſt

Lib. de Virg.

Lib. de bono conjugali c. 12.

De Inſt. Virgin. c. 1.

De hort. ad Virg. pour elles une espece de crime que de dire même de bonnes choses ; & qu'il observe que le Pape Libere marqua à sa sœur Marcelline, que ce seroit par son silence & par sa retenuë à parler qu'on jugeroit desormais de sa modestie & de sa pudeur ; & que ce fut pour cette raison qu'il lui ordonna d'éviter autant qu'elle pourroit, de faire & de recevoir des visites, parce qu'on s'y porte toûjours à parler, & qu'on s'y répand volontiers en plusieurs discours inutils.

Voici les propres paroles de ce Souverain Pontife : Il faut, dit-il, que les jeunes filles soient fort reservées à rendre & à recevoir des visites, & qu'elles ne s'y portent que lorsqu'elles ne peuvent se dispenser de rendre ce devoir à leurs parens & à leurs compagnes : car la pudeur est souvent ternie & interessée par ces sortes d'honnêtetez. Et en affet on affecte d'y paroître hardi, on y rit avec excés, & afin de passer pour civil on y perd presque toûjours la modestie. Si on ne répond pas étant interrogé, il semble qu'on ne sçache pas parler ; & quand on répond, on s'engage souvent en des discours inutils. Pour moi j'aimerois mieux qu'une Vierge ne parlât point du tout, que de l'entendre trop parler ; car s'il n'est

Lib. 3. de Virgin. c. 4.

pas permis aux femmes de parler dans « l'Egliſe, même des choſes les plus ſain- « tes, & ſi elles ſont obligées, lorſqu'el- « les veulent s'inſtruire, d'interroger leurs « maris dans leurs maiſons ; quelle précau- « tion ne doit-on point prendre à l'égard « des Vierges, puiſque la pudeur eſt le « plus grand ornement de leur âge, & que « le ſilence fait toute la gloire de la pudeur? « ſçavoir ſe taire eſt une grande vertu, & « au contraire il eſt impoſſible de parler « beaucoup ſans commettre une infinité de « fautes. «

Ainſi ſelon ce grand Pape & ſaint Ambroiſe la pudeur & la modeſtie demandent que les Vierges ſoient exactes à garder le ſilence : la perfection à laquelle elles doivent tendre les y oblige ; & elles ne peuvent s'en diſpenſer ſans contrevenir aux regles & aux ordonnances de l'Apôtre ſaint Paul, & ſans tomber en pluſieurs pechez qui terniſſent l'éclat de leur ſainteté, & les ſoüillent en preſence de Dieu, qui les ayant ſeparées du monde, les deſtinoit à mener une vie de priere & de recueillement.

Quoi-que toutes veritez ſoient tres-ſolides, & qu'on ne puiſſe les conteſter ſans ſe declarer contre les ſaints Peres qui les ont enſeignées ; il faut cependant

demeurer d'accord qu'il y a plusieurs rencontres où il est permis aux Vierges de parler & de s'entretenir avec ceux qu'elles sont obligées de frequenter pour obeïr aux necessitez indispensables de la vie, & pour satisfaire aux devoirs de la charité; car cette vertu veut qu'elles soient saintes & religieuses, sans neanmoins être inciviles, ni offenser le prochain par des réserves à contre-tems, & qui pouroient le choquer. Ainsi il est necessaire de leur expliquer quels doivent être leurs discours, & de quelle maniere il faut qu'elles parlent lorsqu'elles ont à traiter & à converser avec les hommes.

Coloss. 4. 6. Si saint Paul dit aux Colossiens: *Que vos entretiens étant toûjours accompagnez d'une douceur édifiante soient assaisonnez du sel de la discretion, en sorte que vous sçahiez comment vous devez répondre à chaque personne:* S'il ordonne aux Ephes. 5. 19. Ephesiens de s'entretenir de pseaumes, d'hymnes & de cantiques spirituels: s'il donne cet avis à tous les fideles, *quoique vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant* Coloss. 3. 17. *faites tout au nom du Seigneur*; il est aisé de conclure que toutes les conversations des Vierges doivent être saintes & édifiantes, & se rapporter à la gloire de Dieu, & à la charité du prochain; car

étant obligées de tendre continuellement à la perfection, il faut qu'elles regardent comme dit à elles-mêmes tout ce qui est contenu dans les saintes Ecritures, & qu'ainsi elles aient soin de veiller non seulement sur leurs actions, mais aussi sur toutes leurs paroles, afin de n'en proferer aucune qui ne soit digne de leur état, & de la majesté de leur Epoux.

Saint Jean Chrysostome se plaignoit autrefois avec beaucoup de force de la negligence & du relâchement des Chrétiens de son tems qui ne faisoient point de scrupule de s'entretenir de discours vains & inutils, & de prophaner par ce moïen leur langue qui étoit destinée à loüer & à benir Dieu : Si l'on vouloit, disoit-il, peser tous nos discours dans une juste balance, je ne croi pas que pour mille talens qu'on trouveroit d'entretiens tout seculiers, on pût trouver, je ne dis pas pour cent deniers, mais pour dix oboles de paroles vraiment Chrétiennes & spirituelles. N'est-ce pas une chose honteuse & ridicule de ne nous servir de nos domestiques quand nous en avons, que pour des affaires qui sont pour la plûpart necessaires, & d'emploïer nôtre bouche à des choses où nous rou- « *Hom. 2. in Matth.*

girions d'emploïer le dernier de nos ſerviteurs, c'eſt-à-dire, toutes vaines & ſuperfluës. Quel jugement pourroit-on aprés cela porter des Vierges Chrétiennes qui s'engageroient volontiers dans des diſcours vains & ſuperflus, pour ne pas dire déreglez & criminels? Il eſt certain qu'elles ſe rendroient indignes de la profeſſion ſainte qu'elles ont embraſſée, & qu'elles ne pourroient éviter d'être condamnées au Jugement dernier, où tous les hommes, & même ceux qui vivent dans le commerce du monde, ſeront obligez de rendre compte de toutes les paroles inutiles qu'ils auront proferées.

Matth. v: 12. 36.

Ce que le même ſaint Jean Chryſoſtome dit enſuite contre les Chrétiens qui ſe ſervent de leurs langues pour dire de bons mots, pour faire des railleries de leurs freres, pour ſemer des médiſances contre leur réputation, & pour executer des crimes, eſt encore la condamnation des Vierges qui veulent paroître agreables dans les compagnies, qui affectent de divertir les autres par leurs manieres plaiſantes, qui bleſſent l'honneur du prochain, & qui prononcent des paroles ſales & des-honnêtes: mais voici quelque choſe de plus précis, & qui regarde

en particulier la matiere que nous traitons.

Saint Jerôme défend abſolument aux Vierges Chrétiennes, non ſeulement les diſcours trop libres, & qui ne reſpirent pas la modeſtie ; mais auſſi ceux qui ne ſont pas aſſez ſerieux, & qui ne tendent qu'à faire rire. Ne ſouffrez point, dit-il à la celebre Demetriade, qu'on ptofere en vôtre preſence des paroles boufonnes ni laſcives : Ne prêtez point l'oreille aux diſcours qui reſſentent la diſſolution, ou ſi vous ne ſçauriez vous diſpenſer de les entendre, au moins n'y prenez point de plaiſir ; car les hommes débauchez & déreglez s'en ſervent tres-ſouvent pour corrompre la pureté de celles qu'ils veulent ſeduire. Laiſſez aux gens du monde la coûtume de ſe rire & de ſe mocquer les uns des autres ; & ſoïez perſuadée qu'il n'y a rien qui vous ſoit plus convenable que la gravité & la modeſtie. « *Epiſt.* 8.

Il rapporte auſſi que ſainte Paule diſoit tres-ſouvent qu'il ne doit jamais ſortir de la bouche d'une Vierge aucunes paroles ſales & laſcives, parce qu'elles ſont ordinairement la marque d'un eſprit corrompu & d'un cœur impur. *Epiſt.* 17.

Et l'avis qu'il donne à Nepotien de ne parler jamais de la beauté des femmes, doit apprendre non seulement aux Clercs, mais aussi à toutes les Vierges, qu'elles doivent éviter tous les entretiens qui ne roulent que sur les avantages de la nature, ou de la fortune; parce que lorsqu'on se plaît à parler de ces sortes de choses, on témoigne qu'on les estime, & on se met en danger de les aimer & de les desirer.

Epist. 2.

Cela étant ainsi elles doivent avoir soin de fuïr les compagnies & les conversations des gens du monde; car on n'y parle que de richesses, de grandeurs, de plaisirs, d'ornemens, de luxe & de beauté: tout y est vain & imaginaire; on y loüe ce qu'elles sont obligées de condamner; & on y blâme ce qu'elles doivent estimer: & comme tous ceux qui s'y trouvent, sont ordinairement charnels & attachez à la terre, ils ne s'entretiennent presque toûjours que de ce qui est charnel & temporel; car l'Apôtre saint Jean nous apprend que ceux qui sont du monde ne sçauroient parler que du monde.

1. *Ioan.* 4. 5.

Il ne faut pas aussi manquer d'expliquer aux Vierges Chrétiennes la doctrine de saint Ambroise, parce qu'elle leur fera

encore comprendre qu'il eſt abſolument neceſſaire que tous leurs diſcours ſoient ſages, honnêtes & bien reglez. Il dit que la modeſtie eſt une tres-grande vertu, & que tout le monde l'eſtime; mais qu'il ne faut pas s'imaginer qu'elle ne conſiſte que dans les actions; qu'elle ſe fait tres-ſouvent remarquer dans les diſcours; qu'on juge de la diſpoſition interieure de l'ame par les paroles; & qu'ainſi on ne doit jamais rien dire qui ſoit des-honnête, parce qu'on donneroit lieu de croire qu'on n'aime pas la pureté. Il ajoûte enſuite que ce ne ſont pas les viandes qu'on prend qui ſoüillent l'homme, mais les médiſances & les paroles qui ſont contre la bienſeance. Et il rapporte que ſon frere Satyre étoit perſuadé qu'on n'honore pas moins la pudeur, en ne tenant que des diſcours ſages & honnêtes, qu'en conſervant ſon corps pur & entier, & qu'il portoit ſi loin la chaſteté, qu'il avoit preſque autant d'horreur d'une parole impure que d'un adultere.

Lib. 1. de Offic. c. 18.

De Obit. Satyri. fratris ſui.

Enfin il faut leur faire obſerver que le même ſaint Ambroiſe dit que la modeſtie doit regler juſqu'au ton de la voix; & que ſaint Baſile dit auſſi qu'il y a un certain ton de voix qui eſt particu-

Lib. 1. de Offic. c. 18.

Regul. fus. disput. quæst. 13.

lier aux personnes qui font profession de pieté ; & que ce n'est ni l'art, ni les maîtres qui l'apprennent, mais la violence continuelle qu'on se fait à soi-même, & la moderation que l'on s'efforce de garder en toutes rencontres.

Que ces saintes Epouses de JESUS-CHRIST soient donc persuadées que tous leurs discours doivent être accompagnez de prudence, de sagesse, & de circonspection ; que les railleries, les paroles boufonnes, & toutes les plaisanteries leur sont interdites ; que le silence est leur partage & leur exercice ; qu'elles doivent l'aimer & le cherir ; qu'il ne leur est permis de le rompre que lorsqu'elles y sont forcées par la charité & par des engagemens indispensables ; & qu'en ces rencontres même elles ne doivent rien dire que d'honnête & de conforme aux regles de la pudeur les plus exactes & les plus severes.

CHAPITRE XVIII.

De la modeſtie que les Vierges doivent garder dans leurs habits ; & qu'il faut qu'elles ne portent aucuns des ornemens & des ajuſtemens des femmes mondaines.

IL ne me ſera pas difficile de faire voir aux Vierges que tout ce qui reſſent le luxe & la vanité du ſiecle leur eſt interdit; car on en trouve une infinité de preuves dans l'Ecriture & dans les ſaints Peres. L'on voit dans Iſaïe que Dieu ſe plaint des femmes Juives qui affectoient de ſe parer & de s'orner avec immodeſtie, & qu'il les menace de les en punir tres-ſeverement : *Parce que les filles de Sion ſe ſont élevées, dit le Seigneur, qu'elles ont marché la tête haute en faiſant des ſignes des yeux & des geſtes des mains, qu'elles ont meſuré tous leurs pas & étudié toutes leurs démarches ; le Seigneur rendra chauve la tête des filles de Sion, & il arrachera tous leurs cheveux ; il leur ôtera leurs chauſſures ma-* *Iſaï. 3. 17. & ſeq.*

gnifiques, leurs croissans d'or, leurs colliers, leurs filets de perle, leurs brasselets, leurs coëffes, leurs rubans de cheveux, leurs jarretieres, leurs chaînes d'or, leurs boëttes de parfum, leurs pendans d'oreilles; leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d'or en une corde, leurs cheveux frisez en une tête nuë & sans cheveux, & leurs riches corps-de-juppe en un cilice.

Judith.8. La celebre Judith ne fut pas plûtôt veuve qu'elle quitta tous ses habits magnifiques, ses perles & ses autres ornemens; qu'elle se couvrit d'un cilice, & qu'elle s'enferma dans une chambre pour prier le Seigneur, & lui offrir le sacrifice d'une penitence continuelle.

La Reine Esther étant obligée à cause du rang qu'elle tenoit, & pour complaire à Assuerus, de porter dans des ceremonies exterieures, & lorsqu'elle paroissoit en public, des pierreries, des vêtemens riches & superbes, & même une couronne royale, n'avoit aucune complaisance pour ces sortes de pompes & de magnificences; & bien loin de les aimer, elle les regardoit avec indignation, & elle s'en abstenoit dés qu'elle étoit en son particulier. *Vous sçavez Seigneur*, disoit-elle à Dieu, *que c'est*

Esther. 14.16.

par necessité & par contrainte que je me sers de ces ornemens ; que j'ai une extrême aversion pour cette marque de gloire & de grandeur que je porte sur ma tête les jours que je dois être presentée au Roi, que je regarde toutes ces choses avec autant d'horreur & d'indignation que je pourrois faire un linge sale & immonde, & que je ne m'en sers point lorsque je suis dans la retraitte & le silence de mon logis.

L'Apôtre saint Pierre parlant aux femmes Chrétiennes, leur dit : *Ne mettez point vôtre ornement à vous parer au dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissemens d'or, & par la beauté des habits ; mais à parer l'homme invisible caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix ; ce qui est un riche & magnifique ornement aux yeux de Dieu : car c'est ainsi que les saintes femmes qui ont esperé en Dieu, se paroient autrefois.* 1. Pet. 3. 3. 4. 5.

Saint Paul veut aussi qu'*elles prient étant vêtuës comme l'honnêteté le demande, qu'elles se parent de modestie & de chasteté & non avec des cheveux frisez, ni des ornemens d'or, ni des perles, ni des habits somptueux ; mais comme le doivent être des femmes qui font profession de* 1. Tim. 2. 9. 10.

pieté, & qui le témoignent par leurs bonnes-œuvres.

Ces oracles & ces exemples tirez de l'Ecriture prouvent ſans doute qu'il n'eſt point permis aux Vierges de porter des ornemens mondains : car ſi les femmes Juîves qui faiſoient profeſſion de pieté, s'en abſtenoient ; ſi Dieu menaçoit d'une punition ſi terrible les filles de Sion qui en uſoient ; ſi les Apôtres les défendent même aux femmes mariées, avec quel ſtont pourroient-elles s'en parer, elles qui doivent être plus parfaites que toutes les Juîves, & ſe diſtinguer de toutes les femmes mariées par leur retenuë & par leur modeſtie. Mais paſſons aux ſaints Peres de l'Egliſe, & écoutons leurs inſtructions ſur cette matiere ; car elles ſont tres-importantes, elles ont un rapport tres-parfait aux lieux de l'Ecriture qu'on vient de citer, & elles en ſont comme un commentaire & une explication.

Tertullien pourroit ſeul ſuffire pour détourner les Vierges du luxe & de la vanité du monde ; car il fait voir avec évidence que des Chrétiennes ne ſçauroient aimer, ni rechercher les ornemens du ſiecle ſans aller contre les principes de leur religion, & ſans renoncer en

quelque maniere à JESUS-CHRIST: mais afin d'abreger on ne s'arrête pas à ces veritez generales, & l'on descend tout d'un coup à ce qui regarde la pureté.

Il dit donc que ceux-là se trompent certainement qui s'imaginent que pour être chaste, il suffit de conserver son corps pur & entier, & de ne point commettre de fornication; parce qu'il faut outre cela garder une grande modestie dans les habits, & dans tout ce qui concerne la disposition exterieure. Il ajoûte qu'il doit y avoir de la difference entre la maniere de se vêtir des servantes de JESUS-CHRIST, & de celles du demon: que les unes se font remarquer par leur pompe & par leur somptuosité; & que les autres sont obligées d'édifier tout le monde par leur simplicité & par leur modestie. Il soûtient que vouloir plaire aux autres par ses ajustemens est une marque d'impureté, & de la corruption du cœur. Et il conclut que celles qui usent d'artifices pour se procurer une vaine beauté, sont coupables d'avoir tendu des pieges à leurs freres, & de les avoir voulu seduire & corrompre; & en effet elles font tout ce qui est necessaire pour les perdre & pour les précipiter dans le

Lib. 2. de cultu fœmin.

peché ; & s'ils n'y tombent pas, c'eſt par un effet de la protection de Dieu qui les ſoûtient, & qui veille en leur faveur.

L'on trouve les mêmes principes & les mêmes maximes dans ſaint Cyprien ; car il dit auſſi que pour être chaſte, il faut non ſeulement ne ſe point abandonner à l'impureté, mais garder la modeſtie dans les habits & dans tous les ornemens : que lorſqu'on voit une fille, on doit connoître par ſa ſimplicité & par ſes vêtemens ſi elle eſt vierge, ou non ; parce que les veritables Vierges, qui ne penſent qu'à plaire à JESUS-CHRIST, fuient tous les vains ajuſtemens du monde qu'on ne recherche que pour s'inſinuer dans l'eſprit des hommes : qu'une fille qui ne s'occuppe qu'à parer ſon corps n'eſt plus vierge, & doit être privée de ce nom honorable ; que les Vierges étant obligées de ſacrifier leur chair par la penitence, & de lui faire une guerre continuelle, ſe rendent ridicules lorſquelles penſent à lui procurer de vains ornemens ; & que ſi l'Apôtre S. Paul défend tout ce qui reſſent le luxe & la mondanité, même aux femmes mariées, quoiqu'il faille qu'elles s'efforcent de plaire à leurs maris, & que leur devoir les oblige de leur obeïr, les Vierges

De diſciplina & habitu Virgin.

Chrétiennes ſont abſolument inexcuſables, & meritent une tres-ſevere punition, lorſqu'elles uſent des ornemens mondains, parce que leur celeſte Epoux, bien loin de les aimer, les rejette & les condamne.

Saint Baſile dit que tous les états aïant des vêtemens differens par leſquels on les diſtingue; que les ſoldats, les Senateurs, les Bourgeois ſe faiſant remarquer par quelques ornemens qui leur ſont propres, il faut auſſi que les Chrétiens puiſſent être reconnus, non par leurs ajuſtemens affectez & recherchez, mais par leur gravité & par leur modeſtie. L'on peut certainement conclure du raiſonnement de ce ſaint Docteur que les Vierges ſont indiſpenſablement obligées de fuïr juſqu'aux moindres apparences de vanité dans leurs habits; car le luxe & les vains ornemens étant interdits à tous les Chrétiens par les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, il faut qu'elles aient ſoin de les ſurpaſſer par leur ſimplicité & par leur pauvreté, enſorte que lorſqu'on les voit dans une aſſemblée de fideles, on puiſſe les reconnoître, & juger qu'elles ſont vierges.

Regul. fuſ. diſputat. quæſt. 22

Ce grand Saint obſerve que les Vierges qui ſe parent & qui uſent d'artifice

Lib. de Virg.

pour se faire regarder & estimer, sont divisées & partagées aussi-bien que les femmes mariées, parce qu'elles veulent donner leur cœur à Dieu, & leur corps au monde ; & par ce moïen servir à deux maîtres, ce qui ne s'accorde pas avec les regles de l'Evangile. Il ajoûte qu'il est impossible que celles qui ont tant de soin des ornemens exterieurs, aient la conscience simple & pure ; & il soûtient que les filles qui se glorifient de leur beauté & des dons naturels qu'elles ont reçûs, & que celles qui se parent & qui s'ajustent pour tâcher de se rendre plus agreables qu'elles n'étoient naturellement, ne sont chastes ni les unes, ni les autres ; parce qu'elles abusent des biens de la nature, & qu'elles ont recours à des artifices criminels pour attirer à elles des cœurs qui devroient ne se porter & ne tendre qu'à Dieu seul, & ne rechercher que les biens éternels.

Ce que saint Jean Chrysostome dit sur ce sujet est d'autant plus considerable qu'il répond à la plûpart des fausses raisons dont les Vierges pourroient se servir pour justifier leur vanité, & qu'il leur explique tres-nettement le préjudice qu'elles se causent à elles-mêmes, en usant des ornemens du siecle. Voici com-

ment il leur parle : Il faut qu'une Vierge « Homil. 8. in 1. ad Tim.
Ch étienne n'ait nulle curiosité dans ses «
habits, & qu'il n'y ait rien que de simple «
& de negligé dans tout son exterieur, au «
lieu que les Vierges mondaines ont mille «
embaras pour s'ajuster & pour se parer. «
Si saint Paul défend la vanité des habits «
aux femmes qui ont des maris, qui vi- «
vent dans les délices, & qui possedent «
de grands biens ces vains ornemens sont- «
ils supportables en la personne des Vier- «
ges ? quittez donc cette fureur & cette «
manie ; emploïez pour l'ornement inte- «
rieur de vôtre ame ce soin superflu que «
vous prenez de vôtre corps. L'un est la «
ruine de l'autre ; & il est impossible d'a- «
voir tant d'inquietude pour l'exterieur, «
& de ne pas negliger l'interieur : comme «
au contraire ceux qui negligent de se pa- «
ter au dehors, prennent un grand soin de «
parer leur ame. «

Vous me direz que vous n'avez pas de «
mauvais desseins, & que vous ne pré- «
tendez point en vous ornant ainsi, ex- «
citer dans le cœur des hommes des desirs «
d'impureté. Quelle est donc vôtre pré- «
tention ? est-ce de vous faire admirer par «
les personnes qui vous regardent ? mais «
n'avez-vous point de honte & ne rougis- «
sez-vous pas de vouloir qu'on vous ad- «

» mire pour des choſes de cette nature ?
» Vous êtes entrées, pourſuit ce Pere,
» dans une tres-grande lice : il s'agit d'y
» combattre courageuſement, & non pas
» de vous parer. Le diable qui eſt vôtre
» adverſaire vous attend avec un horrible
» grincemens de dents, & il a deſſein de
» vous terraſſer : & cependant vous vous
» amuſez inutilement à ces ornemens de-
» teſtables.
» Je ne veux point parler du ſoin que
» pluſieurs Vierges prennent de leurs voix,
» des parfums dont elles ſe ſervent, & de
» toutes les autres choſes que la molleſſe a
» inventées. C'eſt ce qui les a rendu ridi-
» cules aux femmes du monde : la venera-
» tion que merite la virginité eſt entiere-
» ment perduë. Perſonne n'honore plus
» les Vierges comme on eſt obligé de les
» honorer, parce qu'elles ſe ſont elles-
» mêmes deshonorées. Ne faudroit-il pas
» les regarder dans l'Egliſe de Dieu avec
» autant de reſpect que ſi elles deſcen-
» doient du Ciel ? mais elles ſont mainte-
» nant cauſe qu'on les mépriſe : car lorſ-
» qu'une femme qui a un mari & des en-
» fans, & qui eſt chargée du gouvernement
» d'une maiſon, voit qu'elles ont plus d'in-
» quiétude qu'elle même pour tous ces or-
» nemens exterieurs, quoiqu'elles ſoient

obligées par leur profession d'être crucifiées au monde, elle ne sçauroit s'empêcher de faire d'elles des railleries, ni de les mépriser.

Et lorsqu'il explique ces paroles de JESUS-CHRIST : *Celui qui regarde une femme avec un mauvais desir, a déja commis l'adultere dans son cœur,* il dit, que si une femme (c'est la même chose d'une fille) prend plaisir à se parer & à se rendre agreable, & qu'elle attire ainsi sur elle les regards de tous les hommes, quoique peut-être elle ne fasse aucun mal à ceux qui la voient, elle ne laissera pas d'être punie d'un supplice extrême : car, ajoûte-t-il, elle a apporté le poison, elle l'a préparé, elle n'avoit plus qu'à le presenter à boire; ou plûtôt elle l'a même presenté : mais il ne s'est trouvé personne qui voulût boire ce breuvage de mort.

Matth. v. 28.

"*Homil.* 17. *in* "*Matt.*

Et comme il arrive souvent que la vanité des Vierges se cache & se couvre sous les apparences d'une humilité affectée, il leur fait voir qu'elles ne doivent pas s'imaginer en être exemtes sous prétexte qu'elles ne portent que des habits simples & fort communs ; parce qu'elles peuvent y apporter autant de soin & d'affectation que les femmes du monde au milieu de leurs plus grands & de leurs

» plus riches ajuſtemens ; & avoir par con-
» ſequent autant & même plus de vanité
Hom. 8. in 1. ad Timoth. » qu'elles. Vous me demanderez peut-être,
» leur dit-il, où ſont les Vierges qui por-
» tent des colliers d'or, & qui ont les che-
» veux friſez ? mais je vous répondrai
» qu'il y a quelquefois tant d'affectation &
» de curioſité dans les plus ſimples habits
» des Vierges, que les plus riches ornemens
» des femmes mondaines ne leur ſont pas
» comparables ; & qu'on ſe peut parer
» d'une maniere plus vaine & plus galante
» avec les plus chetifs vêtemens, que ſi l'on
» portoit tout l'or des dames les plus ſu-
» perbes.

Epiſt. » Ne m'alleguez point, dit auſſi ce ſaint
» Docteur en écrivant à la Diaconiſſe
» Olympiade, que ces Vierges ne ſont pas
» vêtuës d'or ni de ſoie, & qu'elles n'ont
» pas des colliers de perles, ni des diamans ;
» car c'eſt cela même qui fait voir l'excés
» de cette maladie, & juſqu'à quelle extré-
» mité les peut porter la violence de cette
» paſſion, de ce que n'étant couvertes que
» d'habits d'un tres-vil prix, elles font tous
» les efforts imaginables pour l'emporter
» au deſſus des ajuſtemens de celles qui ſont
» vêtuës d'or & de ſoie, & qu'elles tâchent
» de ſe rendre plus agreables & plus aima-
» bles qu'elles par ce moïen ; faiſant paſſer

cette affectation pour une chose tout-à-fait indifferente, quoique dans la verité ce soit un abîme & un précipice où elles se jettent & se perdent malheureusement. "

Il faut que toutes les Vierges Chrétiennes fassent une réflexion serieuse à cette doctrine de saint Jean Chrysostome, afin de ne se laisser pas surprendre par les artifices de l'amour propre qui sçait se dédommager en mille manieres differentes des pertes qu'on lui fait souffrir. Il permet quelquefois que de certaines personnes se privent des habits qui sont riches & éclatans, & qu'elles en prennent de communs ; mais il les porte ensuite à vouloir être aussi bien mises dans leur simplicité que les femmes du monde ; il les rend curieuses des modes & des nouveautez ; il leur inspire le desir de paroître, & d'être considerées dans les compagnies ; il fait qu'elles consultent incessament leur miroir, & qu'elles s'impatientent dés qu'un cheveu se dérange de sa place, ou qu'une étoffe fait un mauvais pli ; en un mot, il les entretient au milieu de leur prétenduë modestie dans la même vanité que les femmes du monde, qui portent les ornemens les plus riches.

Elles doivent pour se garentir d'un

piege si funeste, considerer qu'il leur est honteux, aprés avoir renoncé au siecle, de vouloir encore s'y conformer ; qu'étant mortes & crucifiées pour le monde, & le monde étant mort & crucifié pour elles, il ne leur est plus permis de penser à lui, ni de le rechercher ; & que saint Paul disant que s'il vouloit encore plaire aux hommes, il ne seroit pas serviteur de JESUS-CHRIST, il y a tout sujet de craindre que l'affectation qu'elles ont de paroître agreables aux yeux des gens du siecle, ne soit cause que ce divin Sauveur ne les compte plus au nombre de ses épouses, & qu'il ne les rejette comme indignes de lui appartenir.

Gal. 6. 14.

Ibid. 1. 10.

Saint Jerôme n'a pas manqué de témoigner son zele contre les vains ajustemens des Vierges, des veuves & de tous ceux qui embrassent la continence. Il avertit la veuve Furia de fuïr le fard, la pommade, & tout ce que les femmes du monde ont coûtume d'appliquer sur leur visage pour lui procurer de la beauté. Il lui dit que toutes ces choses ne servent ordinairement qu'à exciter le feu de l'impureté dans le cœur des hommes, & qu'elles sont presque toûjours une marque de la corruption de celles qui les portent. Et il lui represente que toutes les personnes qui

Ep. 10.

ſuivent le luxe & la vanité ſont abſolument indignes de paroître devant Dieu, & qu'elles offenſent ſa ſouveraine Majeſté lorſqu'elles lui preſentent leurs faces qu'elles ont défigurées par leurs artifices criminels.

Il remarque que ſainte Paule qui s'appliquoit à inſtruire & à former une infinité de Vierges leur défendoit abſolument toutes ſortes d'ornemens; que lorſqu'elle en voïoit quelqu'une un peu plus propre qu'à l'ordinaire, elle l'en reprenoit, & lui en faiſoit de la confuſion, en lui témoignant un viſage triſte & ſevere; & qu'elle avoit coûtume de dire que la trop grande propreté dans l'exterieur & dans les habits eſt une marque preſque infaillible de la corruption & de l'impureté de l'ame. *Ep. 27.*

Et il rapporte que la celebre Azelle qui vouloit demeurer vierge toute ſa vie, ne portoit dans ſa premiere jeuneſſe qu'avec un extrême déplaiſir, les habits riches & magnifiques que ſes parens lui avoient donnez; qu'elle prioit ſouvent ſa mere de lui permettre de ſe vêtir d'une maniere ſimple & modeſte; que n'aïant pû obtenir d'elle cette grace, elle ſe réſolut enfin de vendre en ſecret ſon collier, ſes pierreries, & tous ſes autres *Ep. 15.*

ornemens ; qu'elle acheta une robe brune & ſans éclat ; qu'elle s'en revêtit publiquement, en ſe conſacrant pour toûjours au ſervice de Dieu ; & qu'elle fit connoître par là à toute ſa famille qu'il ſeroit impoſſible de la faire changer de reſolution, puiſque les habits qu'elle portoit, témoignoient aſſez qu'elle avoit entierement renoncé au monde.

Cet exemple doit couvrir de confuſion toutes les Vierges qui aiment les ornemens du monde, qui les recherchent, & qui s'affligent lorſqu'on leur en interdit l'uſage : car combien ſont-elles éloignées de la perfection de cette ſainte fille, qui non ſeulement n'avoit point de complaiſance pour l'or, les pierreries & les habits précieux qu'elle avoit reçûs de ſes parens ; mais les regardoit avec des yeux d'indignation, les mépriſoit, & ne pouvoit ſe reſoudre à les porter ; qui ſollicitoit ſans ceſſe ſa mere de lui permettre de s'éloigner du luxe & des pompes du ſiecle ; & qui n'aïant pû la gagner par ſes prieres, ni par ſes ſoûmiſſions, la força par la genereuſe réſolution qu'elle prit, à la laiſſer vivre dans la ſimplicité & dans la modeſtie qui convenoient à la ſainte profeſſion qu'elle vouloit embraſſer.

Saint Auguſtin avertit auſſi les Vierges

de fuïr toute sorte de vanité, & de ne point rechercher de vains ajustemens : Qu'il n'y ait rien, leur dit-il, dans vos habits qui soit remarquable, & qui puisse vous faire regarder ; & ne recherchez point à plaire à personne par vos vêtemens, mais seulement par vos mœurs : *Non sit notabilis habitus vester, nec affectetis vestibus placere, sed moribus.* « *Epist.* 21. *n.* 10.

Enfin saint Bernard instruisant la Vierge Sophonie, lui dit, que les filles mondaines qui ne pensent qu'à parer & à orner leurs corps, se glorifient de ce qui les deshonore, & qui devroit les faire rougir de honte ; & qu'il arrive presque toûjours que leurs mœurs sont corrompuës, & leur conscience chargée de crimes ; que les Vierges Chrétiennes au contraire qui negligent leurs corps, & tout ce qui paroît à l'exterieur, sont belles interieurement, & en presence de leur divin Epoux ; que leur gloire est d'autant plus solide qu'elle n'est point fondée sur des choses fragiles & caduques ; & qu'on peut leur appliquer ces paroles du Prophete Roïal, *toute la gloire de la fille du Roy lui vient du dedans* : parce qu'elles ne cherchent point à se faire estimer par des choses exterieures, & qu'elles ne travaillent *Ep.* 113. *Psal.* 44. 15.

qu'à s'établir dans la juſtice, & dans toutes les vertus qui répondent à la ſainteté de leur état.

On eſpere que celles qui ſont exemptes de prévention, & qui cherchent à s'inſtruire, ſe ſoûmettront volontiers à toutes les veritez qu'on vient de leur repreſenter, & qu'elles avoüeront qu'elles ſe deshonoreroient, & ſe rendroient indignes du rang qu'elles tiennent dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, ſi elles ſuivoient le luxe & les pompes du ſiecle. Pour ce qui eſt des autres qui ſont encore préoccupées des fauſſes maximes du monde, il faut prier le Pere des lumieres de les éclairer & de leur ouvrir les yeux, afin qu'elles reconnoiſſent leur erreur, & qu'elles puiſſent renoncer à la vanité qui a été juſqu'à preſent l'idole qu'elles ont adorée dans le ſecret de leur cœur, & à laquelle elles ont rapporté toutes leurs actions.

CHAPITRE XIX.

Qu'il eſt honteux aux Vierges d'affecter d'être vûës & aimées des hommes, & de chercher à leur plaire.

CE Chapitre ſera comme une ſuite du precedent, car tout ce qu'on doit y expliquer aux Vierges ſervira encore à les fortifier contre le luxe & les pompes du ſiecle; & on ſe perſuade que les authoritez qu'on em ploira pour leur faire comprendre combien ſont criminelles celles qui ont deſſein de s'attirer les regards & l'eſtime des hommes, achevera de les convaincre qu'il eſt abſolument indigne d'elles de rechercher l'amitié du monde, & de ſuivre ſes modes & ſes coûtumes.

Tertullien les a blâmées non ſeulement lorſqu'elles étoient trop curieuſes de leur beauté, & qu'elles uſoient d'artifice pour relever l'éclat de leur viſage, mais encore toutes les fois qu'elles n'avoient pas aſſez de ſoin de ſe dérober à la vûë du monde, & qu'elles ſouffroient

Lib. de velandis Virg. qu'on les regardât. Il leur a dit qu'il y a autant de mal à des Vierges de vouloir être vûës, qu'il y en a à un homme de les regarder avec un mauvais deſſein ; & que ſi tous ceux qui ont de la pieté, ne ſçauroient jetter les yeux ſur la face d'une d'entr'elles ſans rougir auſſi tôt, elles doivent elles-mêmes à plus forte raiſon rougir & être pleines de pudeur, lorſqu'un homme les conſidere. Il leur a repreſenté avec beaucoup de zele qu'une fille qui ne ſe cache pas à la vûë du monde, & qui au contraire cherche à ſe montrer & à ſe manifeſter, ſe met en un danger évident ; qu'elle n'eſt pas chaſte ; & qu'elle ſe proſtituë en quelque maniere. Et c'eſt pour cela qu'il a compoſé un livre où il prouve qu'elles ne doivent jamais paroître en public ſans être voilées, afin que perſonne ne les puiſſe regarder inconſiderément.

Lib. 1. de pœnit. c. 13. C'eſt auſſi la penſée de ſaint Ambroiſe qu'elles ſont obligées de ſe voiler avant que de ſortir, & de ſe preſenter devant des hommes, afin de ne leur être point une occaſion de peché, & de ne donner aucune atteinte à leur propre pudeur. Il leur propoſe l'exemple de Rebecca qui étant conduite pour être mariée à Iſaac, voila ſon viſage dès qu'elle l'apperçut

Lib. 1 de Abrah. c. 9.

dans

dans le grand chemin venant au devant d'elle ; & il leur dit que la modeſtie de cette ſainte femme qui ne voulut point paroître le viſage découvert en preſence de celui auquel elle étoit déja accordée, leur apprend qu'elles ne doivent jamais ſouffrir qu'aucun homme approche d'elles, lors qu'elles ne ſont pas voilées.

Il leur repreſente encore qu'il leur eſt tres-dangereux de ſe laiſſer regarder par des perſonnes d'un ſexe different ; & que ce qui arriva autrefois au Patriarche Joſeph doit les en convaincre : car n'aïant pû éviter d'être vû & conſideré par la femme de ſon maître, il en fut aimé malgré lui ; ce qui lui attira une longue captivité, & mit même ſa vie en un tres-grand peril. *Lib. de Joſeph, Patriarc.*

Et pour leur faire comprendre de plus en plus qu'elles ſont obligées d'éviter avec un tres-grand ſoin tout ce qui pouroit engager des hommes à concevoir de l'amour pour elles, il leur rapporte l'hiſtoire de l'illuſtre ſainte Agnés, qui ne voulut plus vivre, & ſe condamna elle-même à la mort, dés qu'elle s'apperçût que ſon perſecuteur eſperoit de la gagner, & de lui pouvoir plaire. Combien, leur dit-il, le tyran a-t-il emploïé de menaces pour l'intimider, & de ca- *a Lib. 1. de Vir. c. 2.*

„ reſſes pour s'inſinuer dans ſon eſprit ;
„ & ſe faire aimer d'elle ? mais elle lui ré-
„ pondit genereuſement, c'eſt faire injure
„ à mon Epoux que d'eſperer même que je
„ puiſſe vous aimer : je veux appartenir
„ uniquement à celui qui m'a choiſie avant
„ vous : pourquoi bourreau tardez-vous
„ tant ? frappez, car il eſt juſte que ce corps
„ periſſe, puiſqu'il a pû être agreable à des
„ yeux auſquels je n'ai pas deſſein de plaire.

Le grand ſaint Baſile conſiderant que Dieu ſe plaint par la bouche du Prophete *Iſ. 3. 16.* Iſaïe de l'orgueil des filles de Sion qui marchoient la tête haute & élevée, qui meſuroient tous leurs pas, & qui étu- *In c. 3. Iſaiæ.* dioient toutes leurs démarches, dit que les femmes qui veulent ſe faire aimer, ont coûtume de montrer leur beauté, de marcher avec affectation, de témoigner des yeux doux & ageables, & de ſe comporter d'une telle maniere qu'elles puiſſent plaire, & attier ſur elles les regards d'une infinité de perſonnes : Et qu'au contraire celles qui ſont bien nées, & qui aiment la pureté, marchent la tête & les yeux baiſſez en terre pour témoigner leur pudeur. Il ajoûte que les veritables Vierges, bien loin d'affecter de plaire à *Lib. de Virgin.* perſonne travaillent à ternir & à détruire leur propre beauté ; & il leur conſeille

même de prendre la voix & le maintien d'un homme, autant que cela leur eſt poſſible, afin d'éviter de tenter ceux qui approchent d'elles, & de leur être une occaſion de ſcandale. Je ſçai bien que ce conſeil ſeroit peut-être mal-aiſé à pratiquer, & qu'on ne doit pas même le donner facilement aux Vierges de nôtre ſiecle, de peur de les expoſer aux railleries des gens du monde, & de les éloigner de la pieté, ſous prétexte de les y porter; mais cela fait toûjours voir que ce grand Saint étoit tres-perſuadé que les filles qui embraſſent la continence, ont une obligation particuliere de fuïr tous les ornemens & toutes les manieres d'agir qui ne tendent qu'à les rendre plus belles & plus agreables aux yeux des hommes.

Saint Jerôme voulant perſuader aux Vierges qu'elles ne doivent pas aller aux bains, leur diſoit que ces ſortes de rafraîchiſſemens & de délices ne conviennent point à des perſonnes qui ſont obligées de châtier & de mortifier leurs corps par les rigueurs de la penitence, & qui doivent ternir & effacer leur beauté naturelle, en affectant de paroître ſales & mal-propres à la vûë des hommes; & par conſequent il ne croïoit pas qu'il leur fût permis de chercher à leur plaire. Il ſe *Epiſt. 7.*

plaignoit même en des termes tres-forts
Epist. 22. de celles qui par molleſſe contrefaiſoient leur voix, en prenoient une foible & entrecouppée, & ne prononçoient les mots qu'à demi. Il diſoit qu'elles n'avoient point d'autre deſſein que de ſe donner un air de qualité, & de paſſer pour délicates ; & il les accuſoit de commettre une eſpece d'adultere par leur langue. C'eſt cependant un défaut où pluſieurs filles de nôtre tems tombent aſſez ſouvent : elles n'imitent pas la voix d'un homme, ſuivant le conſeil de ſaint Baſile dont on vient de parler, parce que cela ne contribuëroit pas à les faire aimer & eſtimer ; mais elles feignent d'en avoir une qui plaiſe, qui flatte l'oreille, & qui puiſſe donner lieu de croïre qu'elles ne ſont pas du commun. Et c'eſt ce qui prouve avec évidence qu'elles n'ont pas encore travaillé ſerieuſement à mourir à elles-mêmes ; que l'eſprit du monde les domine, & qu'elles ſe conduiſent par un principe ſecret de vanité, qui infecte & qui corrompt la plûpart de leurs œuvres.

Il faut ajoûter à toutes ces autoritez l'exemple de Dina, qui étant ſortie indiſcrettement de la maiſon de ſon pere
Gen. 34. ſans ſe voiler, & aïant ſouffert que des

étrangers vissent la beauté de son visage, fut enlevée & perdit sa virginité : car le malheur de cette fille infortunée doit apprendre à toutes les Vierges ce qu'elles ont à craindre toutes les fois qu'elles se produisent au dehors, & qu'elles se plaisent à être vûës & considerées par des hommes : elles exposent aux yeux des voleurs un trésor qui doit leur être tres-précieux ; elles en font une vaine ostentation, & elles se mettent en danger de le perdre. Et si elles n'en sont pas privées à l'exterieur, il est au moins certain qu'elles fletrissent leur réputation, qu'elles renoncent en quelque maniere à la pudeur qui a toûjours été considerée comme leur appanage, qu'elles se deshonorent par une telle conduite, & qu'elles se rendent coupables devant Dieu du peché d'impureté, parce qu'elles y portent les autres, & qu'elles ne témoignent pas elles-mêmes en avoir assez d'éloignement.

Il est donc constant que c'est un crime pour elles que de rechercher à plaire aux hommes ; qu'elles cessent, pour ainsi dire, alors d'être Vierges, & qu'elles peuvent être considerées comme des adulteres. Et en effet n'est-ce pas une espece d'adultere dans des Vierges Chré-

tiennes que de vouloir être vûës & considerées par d'autres yeux que ceux de JESUS-CHRIST qui eſt leur ſeul & veritable Epoux ? On ne dit pas qu'elles pechent toutes les fois qu'elles ſont vûës, & qu'elles paroiſſent en public : car cela peut arriver tres-innocemment, & il y a pluſieurs occaſions qui les forcent malgré elles à communiquer avec le monde. Mais on ſoûtient qu'elles ſe rendent criminelles lors qu'elles ont deſſein de ſe faire regarder, & qu'elles uſent d'artifice pour s'attirer l'amour & l'eſtime de qui que ce ſoit ; & on ne croit pas qu'elles en diſconviennent elles-mêmes, ſi elles conſiderent avec attention toutes les veritez qu'on leur a propoſées dans ce Chapitre, & dans le précedent.

CHAPITRE XX.

Que l'exterieur des Vierges doit être grave, ſerieux, & plein de modeſtie.

TOUS ceux qui évitent le mal, & qui ont ſoin de s'abſtenir de ce qui pourroit cauſer du ſcandale dans le public, ne ſont pas juſtes; il faut outre cela qu'ils faſſent le bien, qu'ils pratiquent la vertu, qu'ils édifient le prochain, & qu'ils lui donnent de bons exemples. C'eſt pourquoi il ne ſuffit pas aux Vierges de fuïr le luxe & la vanité du ſiecle, de ne point porter d'ornemens mondains, & de ne rien faire pour engager les hommes à les aimer & à les eſtimer; car ce n'eſt-là que la premiere partie de la juſtice Chrétienne, qui conſiſte à s'éloigner du mal: mais elles ſont obligées d'avoir un exterieur grave, ſerieux, modeſte, & propre à édifier tous ceux qui les conſiderent; & c'eſt ce que les ſaints Peres nous enſeignent en differents endroits de leurs ouvrages.

Il y avoit autrefois des filles & des femmes qui lors qu'on les preſſoit de quitter leurs habits précieux & leurs ajuſtemens mondains, diſoient pour s'en exempter, qu'elles ne ſe ſoucioient pas du jugement que les hommes pouvoient former d'elles; qu'elles ne recherchoient point leur eſtime, & qu'elles ſe contentoient de plaire à Dieu qui connoiſſoit la diſpoſition de leur cœur, & qui voïoit qu'elles n'aimoient point la vanité. Tertullien s'éleva contr'elles avec beaucoup de zele; il combattit les vaines excuſes qu'elles alleguoient; il leur prouva par l'Ecriture qu'elles ne pouvoient juſtifier leur luxe, ni ſe diſpenſer de garder dans leur exterieur les regles de la pieté & de la modeſtie Chrétienne, parce que l'Apôtre dit que nous devons avoir ſoin de faire le bien, non ſeulement devant Dieu, mais auſſi devant tous les hommes; & que JESUS-CHRIST veut que nôtre lumiere luiſe devant les hommes, afin que voïant nos bonnes-œuvres ils glorifient nôtre Pere qui eſt dans le Ciel. Il leur déclara que ce n'étoit pas aſſez qu'elles fuſſent chaſtes dans leur cœur, mais qu'il faloit que leur pureté parût dans leurs habits, dans leurs meubles, & dans toutes leurs actions. Et il leur fit même voir qu'à moins qu'-

De cultu fœm. lib. 2. c. 13.

Rom. 12. 17.

Math. 5. 16.

elles ne fussent graves, modestes, & pleines de retenuë, il leur seroit impossible d'éviter plusieurs tentations qui leur viendroient de la part des hommes; & qu'au contraire lorsqu'on les verroit posées, severes, & dans une grande régularité, on les respecteroit, & que personne n'oseroit entreprendre de leur rien proposer d'illegitime & contre leur devoir. *Lib. de velandis Virg. cap. 15.*

On lit dans saint Basile une belle description de la modestie qui convient aux épouses de JESUS-CHRIST. Il dit qu'elles ne doivent sortir que tres-rarement; & que lorsqu'elles ne peuvent s'en dispenser, il faut que leur marcher, que leurs vêtemens, & que tout leur maintien exterieur soit si honnête & si conforme à la pieté, que tous ceux qui les rencontrent, soient saisis d'étonnement à la vûe d'une modestie si accomplie; qu'ils les honorent comme des images vivantes de la diviniré, que par respect ils baissent les yeux devant elles, qu'ils conçoivent de l'amour pour la pureté, & qu'ils se sentent fortement attirez à la vertu. *Lib. de Virg.*

Lorsqu'une Vierge, dit aussi saint Jean Chrysostome, paroît en public, il faut qu'elle soit comme une image vivante de tout ce qu'on peut desirer de pieté & de *Quod Regul. fæm. viris cohab. non debent. c. 7.*

» ſageſſe Chrétienne, & que tout le mon-
» de la regarde avec admiration comme ſi
» c'étoit un Ange qui deſcendît du Ciel
» dans le même inſtant. Et comme un Che-
» rubin ne pourroit ſe faire voir ſur la terre
» ſans attirer les regards de tous les hom-
» mes ; ainſi il faut qu'une Vierge jette dans
» l'admiration & dans un étonnement pro-
» fond de ſa ſainteté tous ceux qui la re-
» gardent. Car quand elle marche, elle
» le doit faire comme ſi elle étoit dans ſa
» ſolitude : ſi elle eſt aſſiſe dans l'Egliſe,
» elle doit garder en cet état un profond ſi-
» lence : elle ne doit voir dans ce lieu ni
» homme ni femme ; & ſes yeux ne doi-
» vent être ouverts que pour conſiderer
» ſon Epoux comme preſent & viſible.
» Aprés cela, lorſqu'elle ſera retournée en
» ſa maiſon qu'elle ne parle qu'à lui ſeul
» dans ſes prieres, & qu'elle n'écoute
» que ſa ſeule voix dans les ſaintes Ecri-
» tures. Que ce cher Epoux qui eſt l'objet
» de ſes deſirs, ſoit auſſi la matiere conti-
» nuelle de ſes entretiens. Qu'elle faſſe
» toutes ſes actions comme une perſonne
» qui eſt hors de ſon païs, & qui étant
» étrangere ſur la terre ne doit rien trouver
» ici-bas dont elle puiſſe être touchée :
» qu'elle ne donne à ſon corps que les
» choſes qui lui ſont préciſément neceſ-

faires ; & qu'elle emploie tous ses soins à « la conservation de son ame. «

Il ajoûte ensuite comme Tertullien, que lorsqu'une Vierge se conduit avec une telle sagesse, personne n'oseroit la tenter, ni prendre avec elle aucune liberté : Qui pourroit, continuë-t-il, voir « sans étonnement une conversation si Angelique dans le sexe d'une femme ? & « qui auroit la temerité de s'en approcher ? « certes il n'y a pas un seul homme qui ne « se sente obligé de s'en éloigner, quand « même il ne le voudroit pas ; & tous ceux « qui la considereront comme un or tout « embrasé & tout éclatant, n'auront pour « elle que des sentimens d'une admiration « profonde. «

Saint Ambroise est dans la même pensée, car il dit en termes formels que la modestie est la compagne & la gardienne de la chasteté, & qu'on ne la blesse point dans une fille tandis qu'on remarque en elle beaucoup de pudeur. *Lib. 1. de offic. c. 18.*

La doctrine de ces saints Peres est tres-importante pour la conduite des Vierges Chrétiennes, & elle leur apprend qu'il dépend en quelque maniere d'elles d'éviter la plûpart des tentations qui leur arrivent de la part des hommes qui les sollicitent, & qui s'ef-

forcent de les corrompre : car si le Sage nous asſure que le viſage triſte que l'on témoigne à celui qui médit, le charge de confuſion, & l'empêche de continuer ſes médiſances ; il eſt auſſi vrai de dire que la contenance ſerieuſe, grave & modeſte d'une fille & d'une femme imprime du reſpect dans l'eſpirt de tous ceux qui les voient, & empêche qu'on ne diſe & qu'on ne faſſe rien qui puiſſe leur déplaire, ni les offenſer. Et au contraire lorſqu'elles paroiſſent trop libres, qu'elles ſe rendent faciles & complaiſantes, & qu'elles ſe laiſſent aller à la joie, on ne craint pas de leur tenir des diſcours peu ſerieux, on s'émancipe facilement, & l'on paſſe quelquefois enſuite à ce qui eſt abſolument criminel.

Prov. 25. 23.

S. Ambroiſe Lib. 1. de Virgin. c. 3.

Le Pape Libere inſtruiſant ſainte Marcelline, lui dit, Conduiſez-vous de telle maniere que vôtre gravité faſſe connoître que vous êtes Vierge ; qu'on remarque une grande pudeur dans vos regards, une retenuë tres-circonſpecte dans toutes vos démarches, & une modeſtie parfaite dans vôtre viſage. Il faut que l'éclat de vos vertus nous apprenne que vous êtes chaſte ; & ſoïez perſuadée qu'une Vierge n'eſt pas parfaite, lorſqu'on ne la reconnoît pas en la voïant.

Saint Ambroise enseigne aussi que c'est par la modestie & par la retenuë qu'on remarque dans les filles, qu'on doit juger si elles sont Vierges, & l'on voit dans ses Epîtres qu'un Evêque aïant fait visiter par des Matrones une sainte Vierge qu'on avoit calomniée, il l'en reprit tres-fortement, & qu'il lui dit que ce n'est pas par ces sortes d'épreuves & de visites qu'on doit s'assurer de l'integrité & de la pureté des Vierges, mais par leur gravité, par leur modestie, & par la pudeur qui paroît dans toutes leurs actions. Et lorsqu'il parloit ainsi, il ne faisoit que suivre les oracles du S. Esprit, qui declare par la bouche du Sage, que la prostitution de la femme se reconnoît à son regard altier, & à l'immodestie de ses yeux.

Ep. lib. 6. Ep. 46.

Eccl. c. 26. 12.

Ce saint Docteur étoit tellement persuadé que tous ceux qui font profession de continence, doivent être graves, serieux, & pleins de retenuë dans toute leur conduite, qu'il ne voulut point admettre dans le Clergé un homme dont le port & la contenence ne paroissoient pas assez modestes, & qu'il interdit pour le même sujet un Clerc de ses fonctions. J'ai refusé, dit-il, de donner les Ordres sacrez à un homme, "

"Lib. 1. de offic. c. 18.

» quoiqu'il me fût recommandé, & qu'
» on m'en sollicitât avec de grands em-
» pressemens, parce que son exterieur n'é-
» toit pas assez reglé, & que ses manieres
» ne ressentoient point la gravité d'un
» Prêtre. Je deffendis à un autre qui étoit
» déja dans les Ordres, de se montrer ja-
» mais devant moi; parce que son main-
» tient avoit je ne sçai quoi d'insolent &
» de fier qui me blessoit la vûë. J'en dis
» mon sentiment, lorsque je le rétablis
» dans sa dignité aprés lui avoir pardon-
» né sa faute. Le succés a fait connoître que
» je ne me trompois pas dans le jugement
» que je portois de ces deux hommes:
» car ils se sont separez de l'Eglise; l'un
» s'étant jetté dans le parti des Ariens en
» renonçant à la foi orthodoxe; & l'autre
» poussé d'une avarice damnable, pour
» éviter le jugement des Prêtres a dit
» qu'il ne reconnoissoit point nôtre au-
» torité. Je fus convaincu de leur lege-
» reté en les voïant; car ils avoient dans
» leur personne je ne sçai quoi de comé-
» dien, & qui ne sentoit point l'honnête
» homme. Il ajoûte ensuite qu'il faut
» avoir en marchant une certaine bien-
» seance & une gravité sans affectation &
» sans faste, qui soit naturelle, & qui ne
» ressente point l'artifice ni la contrainte;

parce que tout ce qui eſt affecté & con- «
trefait, ne ſçauroit plaire à perſonne. «

Il eſt tres-certain que ſaint Jerôme s'intereſſoit d'une maniere particuliere dans tout ce qui regardoit la jeune Paule ; & l'on en peut juger par tous les avis qu'il donna à Læta ſa mere pour ſon éducation. On en a déja rapporté quelques-uns, & on aura encore lieu d'en expliquer pluſieurs autres dans la ſuite de ce Traité. En voici un qui paroît tres-important, & qui juſtifie par un exemple ſenſible que la gravité & la modeſtie ſont comme l'apanage des Vierges Chrétiennes. Ce ſaint Docteur conſeilla à cette Dame de ſeparer ſa fille du ſiecle dés ſes plus tendres années, & de l'envoïer à Bethleem, afin qu'elle y fût élevée dans la pieté par ſon ayeule & par ſa tante. Mettez-la, lui dit-il, «Ep. 7.
entre les mains d'Euſtoquie, afin qu'elle «
la ſuive dans tous ſes exercices, & qu'el- «
le puiſſe être un jour à venir l'heritiere «
de ſa ſainteté. Faites en ſorte qu'elle «
voie continuellement cette chere tante, «
afin qu'elle s'affectionne à elle, & qu'el- «
le s'accoûtume étant encore enfant, à ad- «
mirer & à imiter ſes grandes qualitez ; «
car dans la verité tous ſes diſcours, «
toutes ſes démarches, & tout ſon exte- «

„ rieur prêchent la vertu, & en ſont une
„ école vivante.

Enfin l'on voit dans la regle que ſaint Auguſtin a dreſſée pour les Vierges qu'il leur recommande expreſſément d'édifier tout le monde par leur modeſtie & par
Ep. 211. n. 10. „ leur retenuë : Qu'il n'y ait rien, leur dit-
„ il, dans vos démarches, dans vôtre
„ contenance, dans vos habits, & dans
„ tous vos geſtes qui puiſſe faire naître
„ quelque mauvaiſe penſée, ou porter à
„ l'impureté : mais que toutes vos actions
„ ſe faſſent dans la bien-ſeance, & ré-
„ pondent à la ſainteté de vôtre profeſ-
„ ſion.

Il faut donc demeurer d'accord que les Vierges ſont obligées d'être graves, ſerieuſes & modeſtes, & qu'elles doivent édifier tout le monde par leur exterieur, imprimer du reſpect à tous ceux qui les regardent, les porter à la vertu, & ne rien faire qui ne ſoit digne de la majeſté de celui qu'elles ont choiſi pour leur époux. C'eſt aux filles Chrétiennes à examiner ſi elles ſe conduiſent en cette maniere ; & ſi elles reconnoiſſent qu'il y a quelque choſe dans leur vie & dans leurs mœurs qui ne ſoit pas conforme à tout ce qu'on vient de leur expliquer de la doctrine des ſaints Peres, elles

doivent en gemir dans le secret de leur cœur, s'en humilier à leurs propres yeux, & travailler incessamment à s'en corriger, afin de remplir tous les devoirs du nom auguste dont elles se glorifient devant les hommes; car saint Ambroise nous assure que le nom de Vierge est un titre qui oblige à une pudeur & à une modestie tres-parfaite tous ceux qui ont l'honneur de le porter. *Nomen Virginis titulus est pudoris.* *Lib. 1. de Virg. c. 2.*

CHAPITRE XXI.

Qu'il est tres-dangereux aux Vierges de se trouver dans la compagnie des femmes du monde. Quels domestiques & quelles compagnes elles doivent choisir & recevoir dans leurs familles.

IL ne faut pas que les Vierges soient surprises d'entendre dire qu'elles doivent éviter la compagnie des femmes du monde; car c'est une suite de ce qu'on leur a ci-devant prouvé, qu'elles sont obligées de garder la solitude, & de fuïr le commerce des gens du siecle. *Chap. 15.*

Mais comme on eſt demeuré d'accord en traitant de cette matiere, que ce ſeroit porter trop loin les choſes que de leur défendre de frequenter toutes ſortes de perſonnes, & qu'il y a même pluſieurs rencontrés où la charité & la neceſſité exigent qu'elles communiquent avec le prochain : il faut leur marquer quelles ſont les perſonnes avec qui elles peuvent s'unir, & leur prouver en même tems, que ſous pretexte d'obeïr aux loix de la charité & de la neceſſité, elles ne doivent pas ſe plaire dans la converſation des femmes du monde.

Il n'y a qu'à écouter le docte Tertullien lorſqu'il parle des veuves Chrétiennes. Les femmes, dit-il, qui aiment à parler, qui vivent dans l'oiſiveté, qui ſont ſujettes au vin, & qui ſe laiſſent aller à une vaine curioſité, cauſent un tres-grand préjudice aux veuves avec qui elles vivent ; car en parlant beaucoup, elles les engagent ſouvent en des diſcours qui ſont contraires à la pudeur ; leur oiſiveté les porte à ſe relâcher ; leur intemperance les fait tomber en pluſieurs deſordres conſiderables ; & leur curioſité les précipite preſque toûjours dans l'impureté.

Lib. 1. ad uxor. c. 8.

Il n'eſt pas beſoin d'emploïer beaucoup de paroles, ni de faire de longs raiſon-

ſonnemens pour prouver que les Vierges Chrétiennes ſont expoſées aux mêmes dangers, lorſqu'elles converſent avec les femmes du ſiecle ; car cela eſt évident. Elles ſont obligées de s'entretenir avec elles de modes, d'habits, de choſes vaines, & quelquefois même de matieres qui ne ſont pas entierement conformes aux regles de la pureté. Les voïant mener une vie inutile, paſſer les journées entieres ſans travailler ni prier, & donner tout leur tems à la bagatelle, elles n'ont pas le même zele, ni la même ferveur qu'elles avoient auparavant, pour la priere, pour le travail, & pour leurs autres occupations. Elles croient que la civilité demande qu'elles mangent avec elles à toute-heure, & de toutes ſortes de mets & de viandes ; & ainſi elles ſe relâchent de leur ſeverité ordinaire, & elles ne gardent pas la même temperance qu'autrefois. Elles rencontrent dans leurs maiſons d'autres perſonnes qui leur plaiſent, & qui ont quelquefois beaucoup de rapport à leur humeur, elles font amitié avec elles, & elles les admettent enſuite chez elles ; & par ce moïen elles diminuënt leur ſolitude. En un mot, à force de converſer avec ces femmes du ſiecle, elles ſe familiariſent avec le mon-

de, & elles commencent à n'en avoir plus tant d'éloignement : elles ne ſont plus ſi circonſpectes dans leurs diſcours & dans leurs actions : elles prennent les airs & les manieres de celles qu'elles frequentent ; & elles deviennent elles-mêmes toutes mondaines ſans s'en appercevoir. Mais il n'eſt pas neceſſaire d'en dire davantage en ce lieu ; car l'on va voir que ſaint Jean Chryſoſtome enſeigne expreſſément qu'on reſſemble ordinairement à ſes amis, & à ceux qu'on voit ſouvent, & avec qui on eſt étroitement uni ; & ſon autorité eſt plus conſiderable que tout ce que nous pourrions repreſenter.

Quod regul. fœm. viris cohabitare non debent. c. 7.

Ce ſaint Docteur voulant preſcrire aux Vierges des maximes Chrétiennes pour leur conduite, leur marque en particulier qu'elles doivent non ſeulement éviter les regards des hommes, mais auſſi fuïr la converſation des femmes du ſiecle. Il conſeille même à tous les fideles qui veulent vivre dans la pieté, de s'éloigner autant qu'il leur eſt poſſible de la compagnie des gens du monde, & de rechercher celle des juſtes : & la raiſon qu'il allegue pour les y engager, eſt tres-conſiderable par rapport au ſujet que nous traittons, comme nous l'avons

déja observé : car il leur represente qu'en conversant avec les mondains, ils se rempliront eux-mêmes de l'esprit du monde ; & qu'au contraire en frequentant des personnes de vertu, ils en deviendront plus parfaits. Si vous jettez les " yeux sur les amateurs du monde, & si vous " vous plaisez à converser avec eux, vous " n'apprendrez d'eux que du mal; vous en " deviendrez plus negligens, plus superbes, plus disposez à juger & à condamner les autres. Mais si vous recherchez " ceux qui vivent saintement, & si vous " vous les proposez pour modele, vous " apprendrez d'eux à vous avancer toûjours dans l'humilité, dans la vigilance, dans la componction, & dans " toutes les autres vertus. Souvenez-vous " du malheur où le Pharisien tomba autrefois ; au lieu de se proposer pour modele " ceux qui vivoient mieux que lui, il ne " regarda que le Publicain, & s'élevant au " dessus de lui, il perdit tout le fruit de " ses travaux. Pensez souvent à cet exemple, & que cette pensée vous fasse trembler. Considerez au contraire que David " est devenu si saint en s'excitant à la vertu " par les grands exemples de ses peres : " *Je suis étranger*, dit-il, *sur la terre comme* "

Homil. 64. in Math.

Ps. 38. 7.

„ *tous mes peres l'ont été.* Ce ſaint Pro-
„ phete & tous ceux qui lui ont été ſembla-
„ bles, ne ſe ſont jamais arrêtez à conſi-
„ derer les pecheurs : ils ont détourné leurs
„ yeux de ces perſonnes pour les jetter ſur
„ ceux qui excelloient en vertu.

Ces paroles que ſaint Jean Chryſoſtome adreſſoit aux ſimples fideles pour les détourner de la compagnie des gens du monde, prouvent ſans doute à plus forte raiſon qu'il eſt tres-important aux Vierges Chrétiennes de ne frequenter que des perſonnes de vertu, afin d'étre édifiées & fortifiées par leurs bons exemples ; & qu'au contraire elles s'expoſent à un peril évident lorſqu'elles recherchent la ſocieté & les entretiens des femmes du ſiecle.

Saint Jerôme qui conduiſoit tant de
„ Vierges étoit auſſi tres-perſuadé de cette
„ verité ; & c'eſt pourquoi il diſoit à la
„ Vierge Demetriade : Fuïez la converſa-
„ tion & la compagnie des femmes qui
Ep. 8. „ vivent dans le monde & qui ſont ma-
„ riées, de peur qu'elles ne vous ſoient
„ une occaſion de tentation, & que vous
„ ne vous trouviez obligée d'entendre
„ les entretiens qu'elles ont avec leurs
„ maris : car ces ſortes de diſcours ſont
„ tres-dangereux pour une Vierge ; & l'A-

pôtre pour nous le faire comprendre se « sert de ce vers prophane qu'il a rendu « saint par l'usage qu'il en a fait : *Les mau-* « *vais entretiens corrompent les bonnes* « *mœurs.* N'aïez pour compagnes que des « femmes graves, & sur tout des veuves « & des Vierges, dont la conversation soit « honnête, les discours sages & la mo- « destie éprouvée. Fuïez au contraire la « societé des filles pleines de mollesse, qui « ne pensent qu'à orner leur tête, & à fri- « ser leurs cheveux, qui usent de pomma- « des & de parfums, & qui ne s'occuppent « que du soin de leurs corps. Que celles-là « passent dans vôtre esprit pour belles, & « pour dignes d'être aimées, qui ne font « aucune attention à leur propre beauté, « qui negligent leur exterieur, qui ne dé- « couvrent point leur sein, ni leurs épaules « devant le monde, & qui ont soin de se « voiler & de se cacher lorsqu'elles sont « obligées de paroître en public. Ce sont « là les compagnes & les amies que vous « devez choisir. « 1. Cor. « 15. 33.

Les avis qu'il donnoit au Solitaire Paulin qui vivoit dans la Ville de Jerusalem avec une de ses sœurs, sont aussi tres-considerables : Puisque vous ne pouvez, lui disoit-il, quitter si-tôt vôtre sœur, pour vous enfoncer dans le desert, évi- « Ep. 13.

„ tez au moins tant que vous le pourrez la
„ frequentation du monde; & que vôtre
„ sœur s'éloigne aussi des compagnies des
„ Dames de qualité qui portent des habits
„ magnifiques & enrichis de pierres pré-
„ cieuses, de peur que paroissant au milieu
„ d'elles mal-vêtuë & mal-propre, elle
„ n'en ait de la peine, ou qu'elle ne s'en
„ applaudisse à elle-même; ce qui seroit
„ tres-fâcheux pour elle: car la peine
„ qu'elle en ressentiroit feroit connoître
„ qu'elle n'aimeroit pas son état, & qu'elle
„ se repentiroit de l'avoir embrassé; & la
„ complaisance qu'elle y prendroit pour-
„ roit élever son cœur, & lui faire conce-
„ voir des sentimens de vanité.

„ Il ne vouloit pas non plus que la Vierge
„ Eustoquie fist amitié avec les femmes du
monde; il lui défendoit expressément de se trouver à la Cour de l'Imperatrice, *Epist. 22.* de peur qu'elle n'y vît plusieurs ornemens qu'elle avoit mépriſez en embrassant la virginité, & qui auroient pû faire quelque impression sur son cœur, & réveiller en elle l'esprit du monde. Et il rapporte que la sainte veuve Marcelle s'abstenoit aussi d'entrer dans la maison des Dames de qualité, parce qu'elle craignoit d'y rencontrer des choses qu'elle étoit obligée de fuir & de mépriſer. *Epist. 16.*

Cette

Cette raiſon eſt ſans doute tres-conſiderable, & elle doit porter toutes les Vierges à s'éloigner de la compagnie des femmes du monde; car la plûpart de ce qu'elles voient dans leurs maiſons ne leur convient point : tout y reſpire la grandeur, la molleſſe & la vanité; & il faut qu'elles s'humilient, qu'elles ſe mortifient, & qu'elles ſuivent en toutes occaſions la modeſtie Chrétienne: on n'y penſe qu'à ſe réjoüir & à faire bonnechere, & il faut qu'elles jeûnent & qu'elles pleurent continuellement, ou leurs pechez, ou ceux de leurs freres : on n'y parle que de choſes vaines, inutiles, & quelquefois même criminelles; & il faut qu'elles ne s'occupent que des biens futurs & de la Jeruſalem celeſte. Et par conſequent lorſqu'elles s'y plaiſent, elles s'expoſent à une tentation viſible, elles ſe mettent en danger d'être vaincuës par Satan & par ſes pompes, & elles ſemblent approuver le luxe & le faſte du monde, ou au moins n'en avoir pas aſſez d'éloignement.

Saint Léandre Evêque de Seville aïant compoſé une regle, il l'adreſſa à ſa ſœur Florentine, & entre les conſeils qu'il lui donna, il lui recommanda auſſi de ne point voir des femmes du monde. Je

In præfat. & cap. 1. „ vous prie, ma sœur, lui dit-il, de ne „ vous point unir & de ne faire point „ amitié avec les femmes qui ne sont pas „ de même profession que vous; car elles „ ne peuvent vous suggerer que ce qu'elles „ aiment, ni vous faire entendre que ce „ qu'elles desirent. Helas! ma sœur, les mau- „ vais entretiens corrompent les bonnes- „ mœurs: vous serez sainte avec les saints; „ mais à Dieu ne plaise que vous soïez „ méchante avec les méchans. Que font „ ensemble une femme mariée & une „ Vierge? Celle-là à d'autres inclinations „ que vous, puisqu'elle est obligée d'aimer „ un mari, & de partager ainsi son cœur; „ elle a de l'aversion pour vôtre état, & si „ elle fait semblant de l'aimer, elle im- „ pose à la verité afin de vous tromper. „ Fuïez donc le chant de ces Sirennes, de „ crainte que prenant plaisir à les entendre „ parler des divertissemens du monde, vous „ ne vous détourniez du droit chemin.

Il seroit inutile de chercher d'autres autoritez aprés le témoignage de tous ces saints Peres; c'est pourquoi il faut conclure que les Vierges qui ont renoncé au siecle, & qui veulent travailler serieusement à leur salut, doivent fuir la compagnie des femmes mondaines; parce qu'elles n'y trouveroient que des su-

jets de ſcandale, que tout les y porteroit au relâchement, que leur pieté quelque grande qu'elle pût être, en ſouffriroit toûjours quelque diminution, & qu'il ſeroit tres--difficile qu'elles en ſortiſſent ſans y avoir contracté pluſieurs taches qui terniroient l'éclat de leur virginité.

Il eſt encore bon de les avertir que ſaint Jerôme ne veut pas qu'elles aient auprés d'elles des domeſtiques qui ſoient pleins de l'eſprit du monde, qui en ſuivent les modes & les coûtumes, & qui cherchent à lui plaire ; parce que leur réputation en ſeroit intereſſée, qu'on croiroit qu'elles approuveroient leurs actions, & qu'elles pourroient même en recevoir du préjudice, & ſe porter à imiter leur conduite. Ainſi il dit à la veuve Salvine qu'elle ne doit point ſouffrir *Epiſt. 2i* dans ſa maiſon, ni avoir à ſon ſervice des hommes qui ſoient bien faits, qui aient bonne mine, & qui ſuivent les modes des gens du monde ; de peur qu'on ne parle d'elle, & qu'on ne s'imagine qu'elle n'ait de la complaiſance pour les vanitez du ſiecle. Ainſi il loüe Marcelle de ce qu'elle n'avoit dans ſa maiſon que des *Ep. 16* Vierges & des veuves tres-ſages, ou des femmes d'une modeſtie achevée ; & il

rapporte qu'elle disoit souvent qu'on juge des mœurs des maîtresses par celles de leurs servantes, & qu'on les regarde comme des personnes mondaines lorsqu'elles choisissent des domestiques qui sont du monde, & qui cherchent à s'y conformer. Ainsi il ordonne à la Vierge
Epist 22. Eustoquie de n'admettre au nombre de ses compagnes que des filles qui ayent déja quelque âge, & dont la vie soit exemplaire; qui affoiblissent leurs corps par les jeûnes; qui ayent le visage pâle & défiguré à cause des grandes austeritez qu'elles pratiquent; qui chantent continuellement dans le secret de leur cœur ces paroles que l'Epouse des Cantiques
Cant. 1. 6. adressoit à l'Epoux: *Où est-ce que vous prenez vôtre refection? où est-ce que vous vous reposez pendant le Soleil du midy?* Et qui disent souvent avec le saint Apô-
Phil. 1. 23. tre: *Nous desirons d'être délivrées de nos corps mortels, & de jouïr de la presence de* JESUS-CHRIST.

Les Vierges doivent faire beaucoup d'attention à ces avis du grand saint Jerôme, afin de les suivre & de s'y conformer autant qu'elles le pourront. On ne dit pas qu'elles soient obligées de n'avoir autour d'elles que des saintes & des filles d'une pieté éminente; car on

n'en trouve pas facilement dans un siecle aussi corrompu que le nôtre : mais on ne croit pas avancer rien de trop fort lors qu'on soûtient qu'elles doivent s'étudier à ne prendre pour domestiques que des personnes qui ne soient point sujettes à des vices grossiers ; qui n'affectent point de plaire au monde, ni de suivre son esprit ; qui ayent un exterieur sage & bien reglé ; qui soient dans le dessein de se donner à Dieu ; & qui travaillent serieusement à réformer leurs mœurs.

Et en effet n'est-ce pas une chose monstrueuse que de voir des filles qui ont embrassé l'état de la virginité ; & qui cependant se font suivre & servir par des personnes toutes mondaines, & qui portent sur elles des marques du luxe & de la vanité du siecle ? Pourquoy souffrent-t-elles dans les autres ce qu'elles condamneroient dans elles-mêmes ? d'où vient que voulant être modestes, elles n'ont pas soin que ceux qui dépendent d'elles, le soient aussi ? & quelle irrégularité est-ce que de voir des domestiques plus braves & plus à la mode que leurs maîtresses ? Il est certain que cela offense les yeux de tous ceux qui sont sages, & qui jugent sainement des cho-

ſes. Il arrive même de-là qu'on ſe raille d'elles, qu'on les tourne en ridicules, qu'on les mépriſe, & qu'on les accuſe d'hypocriſie.

Car enfin quoi-que les gens du monde ne ſuivent pas la vertu, & qu'ils ſoient même plongez dans la vanité, ils ne laiſſent pas d'appercevoir les défauts de ceux qui ont renoncé au ſiecle. Ils ne ſçauroient ſouffrir qu'ils ne ſoient pas uniformes dans leur conduite. Ils condamnent avec ſeverité dans eux tout ce qui ne paroît pas aſſez ſage, ni aſſez régulier. Ils veulent que tout ſoit édifiant, non ſeulement dans leurs perſonnes, mais auſſi dans ceux qui leur appartiennent. Et lors que les choſes ne vont pas ainſi, ils en prennent occaſion de décrier la pieté, & de cenſurer indifferemment tous ceux qui en font profeſſion; ſans conſiderer que les défauts de quelques particuliers ne doivent pas être imputez à tous en general; & qu'il ſe trouve beaucoup de perſonnes qui cherchent Dieu avec ſincerité; qui font tous leurs efforts pour ſe rendre agreables à ſa divine Majeſté; & qui ne négligent rien de tout ce qui dépend d'eux, pour porter les autres à l'aimer & à le ſervir.

CHAPITRE XXII.

Que la vie des Vierges doit être une vie de priere & de contemplation.

ON a prouvé dans le cours de ce Traité que les Vierges ſont obligées d'aimer le ſilence, d'éviter les compagnies du monde, de ſe décharger du ſoin & de l'embaras des affaires, de garder la ſolitude, & de ſe priver des plaiſirs & des divertiſſemens du ſiecle. Il s'enſuit de-là qu'elles ont beaucoup de temps de reſte, qu'elles joüiſſent d'une grande liberté, & qu'elles ſont ſouvent maîtreſſes d'elles-mêmes. Mais il n'en faut pas conclure qu'elles ſoient inutiles, ni qu'elles vivent dans l'oiſiveté : car on parlera dans la ſuite des travaux qui leur conviennent, & auſquels elles peuvent s'exercer pour s'occuper ſaintement; & on va maintenant faire voir qu'elles doivent s'appliquer continuellement à la priere, & donner à Dieu & à la contemplation des biens éternels toutes les heures & tous les momens qu'elles ne donnent pas au monde. Et quoi-qu'on ait déja parlé du ſoin *Chap. 1.*

qu'elles doivent avoir de demander souvent à Dieu le don de continence avant que d'embrasser la Virginité, il ne sera pas inutile d'expliquer en particulier dans ce Chapitre les differentes prieres que les saints Peres leur conseillent de faire, afin d'attirer sur elles de plus en plus les graces du ciel.

Lib. 1. ad uxor. c. 4. Tertullien parlant des veuves qui ne se remarient point, dit qu'elles deviennent les veritables épouses de JESUS-CHRIST; qu'elles contractent avec lui une alliance bien plus sainte que celle qu'elles avoient contractée avec leurs époux mortels; qu'elles lui apportent pour dot leurs prieres; qu'elles se rendent tres-agreables à sa souveraine Majesté, & qu'elles reçoivent de lui des graces & des misericordes tres-abondantes.

Il est évident que les Vierges chrétiennes participent à ce bonheur d'une maniere bien plus parfaite que les veuves; car ne se soûmettant point au joug du mariage, leur cœur n'est point partagé; elles n'ont point d'autre Epoux que JESUS-CHRIST; elles lui consacrent leurs corps & leurs esprits; elles ne pensent qu'à luy plaire; elles se donnent à luy sans aucune reserve; elles luy apportent pour dot des prieres

tres-pures, & qui ne ſont jamais interrompuës; elles contemplent inceſſamment ſes ineffables grandeurs; & elles ſe tiennent toûjours proſternées aux pieds du trône de ſa divine Majeſté. Et lors qu'il s'en trouve quelqu'une qui ſe répand dans le monde, & qui néglige la priere, elle ceſſe, pour ainſi dire, d'être vierge; elle rompt l'alliance qu'elle avoit contractée avec JESUS-CHRIST; & elle déclare, au moins par ſes actions, qu'elle ne veut plus être ſon épouſe, puiſqu'elle refuſe de lui payer la dot qu'elle luy avoit promiſe en ſe donnant à lui.

Saint Ambroiſe qui étoit tres éclairé dans la conduite des Vierges, & qui leur a laiſſé de tres-beaux préceptes, leur recommande avec beaucoup de ſoin de prier tres-ſouvent & preſque à toutes les heures du jour & de la nuit. Uniſſons-nous à Dieu, leur dit-il, par une priere continuelle: car ſi le Prophete occupé au gouvernement d'un Royaume a dit à Dieu, *je vous ay loüé ſept fois le jour*, à quoi ne ſommes-nous point obligez, nous qui liſons ces paroles, *veillez & priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation?* Nous devons donc être exacts à faire nos prie-

« « *Lib. 3. de Virgin. c. 4.*
« « *Pſ. 118. 164.*
« « *Matth. 26. 41.*
« «

„ res ordinaires & à loüer Dieu, lors que
„ nous nous levons le matin ; lorſque nous
„ ſortons du logis ; lorſque nous nous met-
„ tons à table, & que nous en ſortons ; lors
„ qu'on brûle l'encens, c'eſt-à-dire ſur le
„ ſoir, & lorſque nous nous couchons.

Il fait allusion au tems de la Loy, qui ordônoit qu'on offrist tous les ſoirs de l'encens à la Majeſté de Dieu.

Il ajoûte enſuite en parlant à ſa ſœur Marcelline : Je veux que même dans vôtre lit vous repetiez ſouvent des Pſeaumes & l'Oraiſon du Seigneur, lors que vous vous éveillez, ou bien avant que de vous endormir ; afin que le ſommeil vous trouve toute libre des choſes du monde, & toute occupée de Dieu. Il luy ordonne encore de réciter tous les jours de tres-grand matin le Symbole des Apôtres, pour animer & pour exciter ſa foy, & pour luy ſervir d'armes contre les tentations differentes du demon. Ainſi l'on voit qu'il étoit tres-perſuadé que la vie d'une Vierge doit être toute occupée de Dieu, qu'elle doit penſer inceſſamment à luy, ſoit pendant le jour, ou pendant la nuit ; qu'elle doit regarder la priere comme un ſacrifice qu'elle eſt obligée de luy offrir continuellement, & qu'elle en doit faire ſa plus grande, ou plûtôt ſon unique occupation.

C'eſt auſſi la penſée de ſaint Baſile ; car

ayant rapporté ces paroles de l'Apôtre, *soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous fassiez quelqu'autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu*, il dit aux fideles & particulierement aux Vierges : Estes-vous à table ? priez : mangez-vous du pain ? beuvez-vous du vin ? remerciez celuy qui vous a accordé tous ces dons : êtes-vous rassasiez ? prenez garde de ne pas oublier celuy qui vous a nourris : vous habillez-vous ? loüez celuy qui vous fournit de quoi vous couvrir, & vous défendre des injures du tems. Le jour vient-il à finir ? loüez celuy qui a fait luire le Soleil sur vous ; loüez celuy qui regle les jours, les saisons & les tems : êtes-vous au milieu de la nuit, loüez celuy qui regle aussi le cours des astres : loüez le createur qui donne ainsi à ses creatures un tems pour se reposer : loüez Dieu pendant que toutes les autres creatures sont dans le repos : ne souffrez pas que la nuit se passe sans en donner une bonne partie à la priere : ne laissez pas écouler inutilement ce tems qui occupe la moitié de vôtre vie. Et il ajoute ensuite que c'est là un moyen facile de prier toûjours.

1. Cor. 10. 31.

« Homil. in Martyrem. Iulit.

Et de peur que les Vierges & les Solitaires ne répondent qu'ils n'ont pas toû-

jours le loisir de prier, & que le travail & leurs autres occupations les en empêchent ; il leur déclare que rien ne les peut dispenser de ce saint exercice, & qu'on trouve toûjours le tems de s'en acquitter, lors qu'on l'aime & qu'on y est affectionné. Parce, dit-il, qu'il y a des gens qui se dispensent du travail sous prétexte de la priere & de la psalmodie, il faut sçavoir qu'il y a des tems particulierement destinez à de certains emplois, selon la parole de l'Ecclesiaste, qui dit que chaque chose a son tems : mais pour ce qui regarde la priere & la psalmodie, aussi-bien que quelques autres choses, toute sorte de tems est propre pour s'y appliquer, de sorte que dans le tems même que nous sommes occupez au travail, nous devons quelquefois prier de bouche, si cela se peut, car il est tres-utile pour l'édification de la foy d'en user ainsi ; & si cela ne nous est pas possible, il faut du moins prier de cœur, en nous entretenant de Psaumes, d'Hymnes, & de Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant du fond de nos cœurs à la gloire du Seigneur, ainsi qu'il est écrit, & continuant la priere dans toute la suite de nôtre travail.

Regul. fus. disput. quæst. 37. *Eccl. c. 3.* *Ephes. 5. 19.*

Saint Jerôme ne parle pas avec moins

de force sur ce sujet ; il marque même en particulier les prieres que les Vierges doivent faire chaque jour, afin de mener une vie digne de la sainteté de leur profession. Il conseille à Læta de donner à « *Ep.* 7.
sa jeune fille Paule une gouvernante « qui l'accoûtume dés sa premiere jeunesse « à prier jour & nuit. Choisissez, luy dit-il, « pour l'élever & pour la conduire une « Vierge déja âgée, qui ait une foy ferme, « des mœurs tres-pures, & une chasteté « inviolable ; qui luy apprenne par son « exemple à se relever la nuit pour prier « & pour réciter des Pseaumes ; qui l'ac- « coûtume à chanter des hymnes dés le « matin, & à se presenter comme une ge- « nereuse Athlete de JESUS-CHRIST « dans le champ de bataille à la troisiéme, « à la sixiéme, & à la neuviéme heure, c'est « à-dire, à réciter les heures de Tierce, de « Sexte, & de None ; & qui la fasse re- « tourner à la priere lors qu'on allume la « lampe, afin d'offrir le sacrifice du soir ; « c'est-à-dire, de réciter les Vespres. Voi- « la en un mot comment elle doit passer « la journée : il faut qu'elle fasse succeder « la lecture à la priere, & la priere à la « lecture, & qu'elle continuë jusqu'à la « nuit à entremêler ces divines occupa- « tions ; & alors le tems luy paroîtra toû- «

» jours fort court, & elle ne pourra point
» s'ennuïer.

Epist. 8. Il avertit aussi la Vierge Demetriade de prier à la troisiéme, à la sixiéme, & à la neuviéme heure, au soir, au milieu de la nuit, & dés le grand matin ; & aïant donné le même conseil à Eustoquie, il lui explique les raisons pourquoi il est utile de prier ainsi à differentes heures : il lui marque même plusieurs autres occasions où elle doit recourir à la priere, ensorte qu'on peut dire qu'il veut qu'elle passe presque toute sa

Ep. 22. *1. Thes.* 5. 17. » vie dans ce saint exercice. Quoi-que l'Apôtre, lui dit-il, nous ordonne de prier
» toûjours, & que le sommeil même des
» justes leur tienne lieu de priere, nous de-
» vons nanmoins avoir de certaines heures
» particulieres destinées à ce saint employ,
» afin que lors que nous sommes appliquez
» à quelque ouvrage, le temps marqué
» nous avertisse de nôtre devoir, & nous
» porte à nous en acquitter. Il n'y a per-
» sonne qui ne sçache qu'on doit prier à
» la troisiéme, à la sixiéme, à la neuviéme
» heure, au point du jour, & vers le
» soir. Nous ne devons point nous mettre
» à table pour manger sans avoir prié au-
» paravant, ni en sortir sans rendre gra-
» ces au createur de toutes choses. Il faut

nous relever deux ou trois fois chaque « nuit pour réciter ce que nous ſçavons par « cœur des ſaintes Ecritures. Aïons ſoin « en ſortant du logis d'avoir recours à la « priere comme à des armes puiſſantes, & « lors que nous revenons de ville, ne pen- « ſons point à nous repoſer ſans avoir prié « auparavant & nourri nôtre ame par nos « oraiſons. Quoi que nous entreprenions, « & quelque part que nous allions, ne « manquons point de faire le ſigne de la « Croix. «

Voila les inſtructions que ce grand Docteur donne aux épouſes de JESUS-CHRIST, & les prieres qu'il leur conſeille de faire. Il ne ſera pas inutile de leur repreſenter avant que de finir ce Chapitre, qu'il y a encore une autre maniere de prier qui eſt tres-convenable à la ſainteté de leur Profeſſion. Elle conſiſte à ſe tenir toûjours, ou au moins autant qu'on le peut, en la preſence de Dieu; à admirer ſa grandeur, ſa ſageſſe, & ſa providence dans toutes les creatures, & à élever ſans ceſſe ſon eſprit vers ſa ſouveraine Majeſté pour l'adorer, & pour lui faire hommage de tous les biens qu'on a reçûs de ſa main liberale. C'eſt ainſi que David en uſoit; car il dit dans ſes Pſeaumes : *J'ai toûjours le Seigneur* Pſal. 15. 8.

preſent devant moi : mes yeux ſont toûjours élevez vers Dieu, parce que c'eſt lui qui dégagera mes pieds des filets :

Pſ. 24. 16. *comme les ſerviteurs jettent les yeux ſur la main de leurs maîtres, & les ſervantes ſur celles de leurs maîtreſſes ; auſſi nous*

Pſal. 122. 2. 3. *jettons nos yeux ſur le Seigneur nôtre Dieu, & nous les tiendrons toûjours arrêtez ſur lui juſqu'à ce qu'il ait pitié de nous. Je benirai le Seigneur en tout tems ;*

Pſ. 33. 1. *ſes loüanges ſeront toûjours dans ma bouche.*

Il faut qu'elles s'accoûtument à cette priere, & qu'elles faſſent tous leurs efforts pour y arriver. On peut même dire qu'elles y ſont abſolument obligées ; car ce n'eſt que pour cela ſeul qu'elles ſe ſeparent des affaires & du tumulte du ſiecle. Elles n'ont pas deſſein en s'eloignant des emplois de la ſocieté civile de ſe procurer un vain repos ; mais d'avoir plus de tems pour adorer Dieu, & de pouvoir toûjours penſer à lui. Et par conſequent elles ne ſçauroient s'en diſpenſer ſans renoncer, pour ainſi dire, à leur propre vocation, ou plûtôt ſans oublier la fin qu'elles s'étoient propoſée en ſe conſacrant à la Virginité.

Ainſi toute leur vie doit ſe paſſer dans une priere continuelle ; car lorſqu'elles ne

ſçauroient réciter des Pſeaumes & d'autres prieres vocales, elles peuvent penſer à Dieu, l'adorer interieurement, & ſe tenir toûjours en ſa preſence. Cela paroîtroit difficile aux gens du monde, & paſſeroit même pour une gêne dans leur eſprit : mais ce ſeroit leur faire injure que d'avoir d'elles de ſemblables penſées. On doit au contraire les regarder comme des perſonnes qui aiment tellement Dieu, qu'elles n'ont point de peine à s'occuper de lui, qu'elles s'en font une joïe & un plaiſir, & qu'elles s'y portent de toute la plenitude de leur cœur.

On en peut juger par ce qui ſe paſſe tous les jours parmi nous : car l'on voit que nous parlons volontiers à ceux que nous aimons, que nous ne ſommes point obligez de nous faire violence pour penſer à eux, & que nous nous occupons facilement de tout ce qui les concerne. Pourquoi donc les Vierges qui ont pris Dieu pour leur partage, & JESUS-CHRIST pour leur Epoux, auroient-elles de la peine & de la répugnance à s'entretenir avec lui dans la priere, à répandre leur cœur en ſa preſence, à le regarder & à l'adorer dans toutes leurs actions ? cela feroit ſans doute connoître qu'elles ne l'aimeroient pas comme

elles le doivent, & qu'elles auroient quelque attache secrette pour les creatures, qui les domineroit, & qui les empêcheroit de se porter vers lui avec toute l'ardeur qu'on a droit d'attendre d'elles, depuis qu'elles ont renoncé au mariage, & à tous les engagemens du siecle.

CHAPITRE XXIII.

Que les Vierges Chrétiennes doivent être desintereſſées, & n'avoir rien dans leur conduite qui tienne de l'avarice.

IL est certain que toutes sortes de vices sont tres-blâmables dans les Vierges, parce que la sainteté de leur état demande qu'elles vivent avec une tres-grande précaution, & qu'elles soient tres-exactes à réprimer toutes leurs passions. On peut neanmoins dire que l'attache aux biens de la terre & l'avarice sont des pechez qu'on doit encore moins tolerer en leurs personnes, que tous les autrer ausquels elles pouroient s'abandonner : car au moins la fragilité humaine, les diffe-

rentes rencontres de la vie, & la disposition de leurs corps diminuënt en quelque maniere les autres fautes qu'elles commettent : mais pour ce qui est de l'avarice rien ne la peut excuser en elles, comme on le verra dans la suite de ce Chapitre.

Ce que saint Jerôme represente à Eustoquie pour lui inspirer de l'horreur de ce vice, merite d'autant plus qu'on y fasse une attention particuliere, qu'il n'avance rien qui ne soit tiré de l'Ecriture sainte : ainsi les Vierges Chrétiennes doivent l'écouter avec un respect singulier & une tres-grande soûmission. Vous êtes absolument obligée de fuir « Ep. 22.
l'avarice, dit-il à cette sainte fille; mais «
ne vous imaginez pas que pour éviter ce «
peché, il vous suffise de ne pas desirer «
& de ne pas prendre le bien d'autrui, «
puisque c'est un crime qui est même pu- «
ni par les loix civiles. Vous devez outre «
cela n'avoir point d'attache à celui qui «
vous appartient, & le considerer comme «
s'il étoit à autrui : *Si vous n'avez pas été* « Luc.
fideles, dit JESUS-CHRIST, *dans un* « 16. 12.
bien étranger, qui vous donnera le vôtre «
propre ? Ce qui nous marque que l'or & «
l'argent ne sont à nôtre égard qu'un «
bien étranger & un fardeau qui nous «

» accable, & que nos veritables richeſſes
» ſont toutes ſpirituelles; & auſſi il eſt dit
Prov. 13. 8. » ailleurs: *Les veritables richeſſes de l'homme*
» *ſont celles qui ſervent à racheter &*
» *à délivrer ſon ame.* Et en effet, *nul ne*
Matth. 6. 24. » *peut ſervir deux maîtres; car ou il haïra*
» *l'un & aimera l'autre, ou il s'attachera à*
» *l'un & mépriſera l'autre: vous ne pouvez*
» *ſervir tout enſemble Dieu & l'argent.*

» Vous me direz peut-être, je ſuis une
» fille foible & delicate, & je ne puis tra-
» vailler des mains: ſi je deviens vieille,
» ou que je tombe malade, qui aura ſoin
» de m'aſſiſter & de me ſecourir? mais
» pour vous fortifier contre cette penſée,
» écoutez ce que JESUS-CHRIST dit à
Ibid. verſ. 25. 26. » ſes Apôtres: *Ne vous mettez point en*
» *peine où vous trouverez de quoi manger*
» *pour le ſoûtien de vôtre vie, ni d'où vous*
» *aurez des vêtemens pour couvrir vôtre*
» *corps; la vie n'eſt-elle pas plus que la*
» *nourriture, & le corps plus que le vête-*
» *ment? conſiderez les oiſeaux du Ciel, ils*
» *ne ſement point, ils ne moiſſonnent point,*
» *& ils n'amaſſent point dans des greniers,*
» *mais vôtre Pere celeſte les nourrit.* Si vous
» manquez de vêtemens, penſez aux lis des
» campagnes que Dieu a ſoin d'orner & de
» vétir. Si vous n'avez pas tout ce qui eſt
» neceſſaire à la vie; conſiderez que JE-

SUS-CHRIST prononcè que les pauvres & ceux qui ſouffrent la faim ſont heureux. Ayez ſouvent dans la bouche ces paroles de Job : *Je ſuis ſorti tout nud du ventre de ma mere, & j'y retournerai auſſi tout nud* ; & ces autres du ſaint Apôtre : *nous n'avons rien apporté en ce monde, & il eſt certain que nous n'en pouvons auſſi rien emporter.* Ce ſaint Docteur lui propoſe encore beaucoup d'autres témoignages de l'Ecriture qui tendent tous à lui faire comprendre qu'il ſeroit indigne d'elle d'avoir de vaines ſollicitudes pour les biens de la terre, & qu'elle doit ſe repoſer ſur la providence de tout ce qui la regarde en ſon particulier.

« *Matth.* 5. 3. 5.
« *Iob.* 1. 21.
« 1. *Tim.* 6. 7.

Les avis que ſaint Auguſtin donne aux veuves Chrétiennes ſur ce ſujet, doivent auſſi être propoſez aux Vierges, car elles ſont les unes & les autres également obligées de s'éloigner de toute ſorte d'avarice. Prenez bien garde, leur dit-il, de ne vous pas laiſſer dominer par la cupidité des richeſſes, lors même que vous renoncez au mariage, & aïez ſoin que vôtre cœur ne ſe porte pas à l'amour de l'argent, aprés qu'il a ceſſé d'aimer un mari ; parce que l'experience que nous avons des choſes humaines ne nous fait

« *Lib. de bono viduit. c.* 21.

„ que trop connoître que ſouvent l'avarice
„ croît & ſe fortifie dans ceux qui ont ſur-
„ monté l'incontinence, & qui s'éloignent
„ de toute ſorte de voluptez. Car comme
„ l'on voit dans le corps humain qu'un
„ ſens étant ſupprimé, les autres en de-
„ viennent plus forts & plus vifs; que ceux
„ qui ſont privez de la vûë, entendent plus
„ clair que les autres, & diſcernent auſſi
„ plus facilement les objets en les tou-
„ chant; qu'au contraire ceux qui voïent,
„ n'ont pas le toucher ſi ſubtil; & que la
„ nature ſe récompenſe de la perte qu'elle
„ ſouffre de quelques ſens, par la force &
„ par la vivacité des autres : ainſi il arrive
„ ſouvent que la cupidité qui n'a pas la li-
„ berté de joüir des voluptez charnelles,
„ ſe porte avec plus d'ardeur à l'amour de
„ l'argent, & qu'étant contrainte & rete-
„ nuë d'un côté, elle ſe répand d'un autre
„ avec beaucoup de violence.

„ Il eſt évident que ce raiſonnement prouve que les Vierges Chrétiennes qui vivent dans une perpetuelle continence, & qui ſe privent pour toûjours de l'uſage du mariage, ſont obligées de veiller avec beaucoup de ſoin ſur elles-mêmes, & de combattre inceſſamment l'avarice & l'amour de l'argent; car elles doivent craindre ſuivant les principes de ce ſaint Doc-

teur, que leur concupiſcence qui ſe trouve reſſerrée & gênée par leur vie chaſte & pure, ne veüille ſe dédommager d'une autre maniere, & qu'elle ne leur inſpire un eſprit d'intereſt & d'avarice qui les ſoüille devant Dieu, & qui leur cauſe preſqu'autant de préjudice qu'auroient pû faire les plaiſirs auſquels elles ont renoncé.

Mais il n'y a point de Pere qui ait parlé plus fortement contre l'avarice des Vierges que le grand ſaint Jean Chryſoſtome; c'eſt pourquoi il faut leur expliquer en particulier tout ce qu'il dit pour les détourner de ce défaut, qui eſt ſi oppoſé à la ſainteté de leur profeſſion. Il leur déclare tres-ſouvent que ſans l'aumône toutes leurs autres vertus, ſans en excepter même leur virginité, ne ſçauroient plaire à Dieu. Faiſons l'aumône, « *Homil.* & enſuite appliquons-nous à la priere, « 78. *in* leur dit-il; nous voïons même dans l'E- « *Mat.h.* criture que la priere tire ſa force de l'au- « mône, & qu'elle lui donne comme des « aîles: *Vos aumônes*, dit l'Ange dans les « Actes, *& vos prieres ſont montées de-* « c.10.14. *vant le trône de Dieu.* L'aumône ne don- « ne pas ſeulement de la force à la priere, « elle en donne même au jeûne. Si vous « jeûnez ſans faire l'aumône, Dieu n'a- «

» gréera pas vôtre jeûne : il le regardera » avec plus d'horreur que les excés de ceux » qui s'enyvrent, & qui ſe rempliſſent de » viandes, & il en aura d'autant plus d'a- » verſion, que la cruauté eſt encore plus » déteſtable à ſes yeux que les débauches. » Mais que dis-je que le jeûne prend ſa for- » ce de l'aumône, puiſque la virginité mê- » me en tire tout ſon éclat, & que ſans » elle les Vierges les plus irréprochables » ſont chaſſées de la chambre nuptiale de » l'Epoux celeſte ? Conſiderez ce que je » vous dis : encore que la virginité ſoit ſi » excellente que JESUS-CHRIST n'a pas » voulu dans le nouveau Teſtament mê- » me en faire une loi pour les Chrétiens, » elle n'eſt rien neanmoins ſans l'aumône ; » & ſi les Vierges ne ſont charitables, elles » ſeront rejettées de leur Epoux.

Il leur enſeigne en d'autres rencontres qu'elles ſont impures devant Dieu dés qu'elles s'abandonnent à l'amour *Homil. 4. de Pœnit.* » des biens de la terre. Les cinq Vierges » dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui » avoient leurs lampes éteintes, étoient » Vierges quant au corps, leur dit-il dans » une Homelie de la Penitence : mais elles » n'étoient pas pures d'eſprit ; & quoi- » qu'elles ne fuſſent pas corrompuës par » le commerce des hommes, elles s'étoient

soüillées par l'affection des richeſſes. « Leur corps étoit pur à la verité ; mais « leur ame étoit toute pleine d'adultere ; « elle étoit remplie de mille mauvaiſes « penſées par une continuelle révolution « d'avarice, de dureté envers les pauvres, « d'envie, de pareſſe, d'oubli, d'orgueil, « & en un mot, de tous les vices ſpiri- « tuels & interieurs qui peuvent détruire « l'état veritable de la virginité Chrétien- « ne. «

Il ſoûtient que c'eſt à juſte titre qu'elles ſeront condamnées à la fin des ſiecles, ſi aprés avoir renoncé aux plaiſirs & aux voluptez de la chair, elles ſe laiſſent dominer par l'amour des richeſſes. L'E- « vangile, dit-il, leur propoſe la parabole « 79. in Matth. des dix Vierges, afin de leur apprendre « que quand elles accompagneroient leur « virginité de tout ce qu'il y a de plus loüa- « ble, ſi elles manquent à témoigner leur « charité par les aumônes, elles ſeront con- « damnées par JESUS-CHRIST, & « traitées de lui comme les perſonnes les « plus impudiques & les plus cruelles. Et « certes c'eſt avec grande raiſon que Dieu « exercera un jugement ſi ſevere contr'el- « les : car les impudiques ſont emportez « par l'amour criminel, au lieu qu'elles le « ſont par la cupidité pour le bien. Or il «

» eſt viſible que cette premiere paſſion eſt
» beaucoup plus violente que la ſeconde.
» Plus donc l'ennemi qui les attaque eſt
» foible, plus elles ſont coupables en y
» ſuccombant.

Tom. 5. Serm. 23. » A quoi ſert la virginité quand elle eſt
» jointe à la dureté d'un cœur impitoya-
» ble, dit-il encore dans un autre de ſes
» Sermons; & quel avantage peut-on ti-
» rer de la temperance quand elle eſt ac-
» compagnée de l'inhumanité? Vous n'ê-
» tes pas dans la ſervitude de l'amour char-
» nel: mais vous êtes eſclave de l'affection
» des richeſſes. Vous n'admirez pas les
» beaux viſages des hommes; mais vous
» admirez la beauté de l'or. Vous avez
» remporté la victoire ſur le plus grand
» de vos ennemis; mais le moindre & le
» plus foible de vos adverſaires vous a
» vaincuë. Et vôtre défaite eſt d'autant
» plus honteuſe & moins pardonnable en
» vôtre perſonne, qu'aprés avoir ſoûte-
» nu un ſi grand effort, & vous être en-
» tierement dépoüillées de la nature, vous
» vous laiſſez vaincre par l'avarice, que
» des eſclaves & des barbares ſurmontent
» ſouvent ſans nulle difficulté.

Ainſi il eſt conſtant que l'avarice & l'attache aux biens temporels ſont des pechez qui deshonorent abſolument les

Vierges, & qui terniſſent l'éclat de leur pureté exterieure. Et en effet que leur ſert-il de ne pas abandonner leurs corps aux voluptez charnelles, ſi elles ſe laiſſent dominer par la cupidité de l'argent? Elles ne ſont plus alors de veritables Vierges devant Dieu ; & il eſt certain qu'il les méconnoîtra à la fin des ſiecles : car c'eſt la pureté du cœur qu'il recherche principalement en elles ; & le leur eſt ſoüillé dés qu'il aime ce qui n'eſt que temporel.

Combien leur eſt-il honteux de ſuccomber à l'amour des richeſſes, aprés avoir renoncé aux plaiſirs qu'elles pouvoient goûter dans le mariage, & s'être élevées, pour ainſi dire, au deſſus de la nature en embraſſant un état ſi ſublime? Elles ſe rendent auſſi ridicules qu'un General d'Armée, qui aprés avoir dompté & ſubjugué des peuples tres-belliqueux, ſeroit enſuite deſarmé par des femmes ou par des enfans : car l'avarice & l'attache aux biens de la terre ne ſont que de foibles paſſions, ſi on les compare aux plaiſirs & aux voluptez ſenſuelles qu'il faut mépriſer & ſurmonter pour garder la virginité.

Que pourroient-elles alleguer pour juſtifier l'ardeur & l'empreſſement qu'-

elles témoignent pour les richeſſes, puiſqu'elles n'ont point d'enfans qu'elles ſoient obligées de pourvoir & d'établir dans le monde ? Les peres & les meres ſe ſervent ſouvent du pretexte de leur famille pour éloigner d'eux le ſoupçon d'avarice, & ils diſent que ſelon l'Apôtre ils doivent amaſſer du bien pour leurs enfans, & que leurs épargnes ſont juſtes & conformes aux regles de la prudence. Cette excuſe n'eſt ſouvent qu'un voile dont les gens mariez ſe ſervent pour pallier & pour diſſimuler leur avarice, & pour contenter ſans aucuns remords de conſcience leurs propres cupiditez : mais quelque vaine qu'elle ſoit, elle ne convient pas même aux Vierges ; car elles ne ſçauroient alleguer que les biens qu'elles accumulent, ſont deſtinez pour leurs enfans ; & par conſequent toutes leurs épargnes, tous les ſoins qu'elles prennent, & tous les travaux qu'elles endurent pour augmenter leurs richeſſes, ſont un pur effet de leurs paſſions, & une ſuite de l'attache qu'elles ont aux choſes de la terre.

2. *Cor.* 12. 14.

Et elles ne doivent point dire que les temps ſont mauvais, qu'il leur peut arriver de fâcheuſes affaires, que les biens diminuënt tous les jours, & que par

conſequent il eſt bon de penſer à ſoi, de prendre des meſures, & de ſe précautionner contre l'avenir : car des raiſonnemens de cette nature ſont abſolument indignes de l'état auquel elles ont été appellées. Et en effet s'il leur eſt permis d'agir & de ſe conduire ainſi, où eſt la confiance qu'elles ont en Dieu, & quand eſt-ce qu'elles feront connoître qu'elles veulent bien dépendre de ſa providence, & qu'elles jettent dans ſon ſein toutes leurs inquiétudes ? A la bonneheure que les gens mariez & ceux qui ſont chargez de familles, penſent à faire quelques épargnes pour s'en nourrir lors qu'ils tomberont dans l'infortune, & qu'il leur arrivera quelque diſgrace ; & encore ne faut-il pas que leur prudence aille trop loin, qu'ils prennent des précautions exceſſives, ni qu'ils ſe troublent trop, puiſque JESUS-CHRIST dit à tous les fideles : *Ne vous mettez point en peine pour le lendemain, & ne dites point, où trouverons-nous de quoy manger, de quoi boire, de quoy nous vêtir, comme font les Payens qui recherchent toutes ces choſes ; car vôtre Pere ſçait que vous en avez beſoin.* Mais des Vierges Chrétiennes qui ont pris JESUS-CHRIST pour leur partage, doivent

Matth.6. 31. 34.

tendre à une plus grande perfection, & il faut qu'elles honorent la divine Providence d'une maniere particuliere, & qu'elles se plaisent à dépendre d'elle dans tout ce qui regarde la vie presente, & leur établissement en ce monde.

On ne leur interdit pas les soins sages & raisonnables dans l'administration de leur bien & dans le gouvernement de leurs affaires; car elles sont obligées d'être prudentes. Mais on a dessein de les porter à agir en ces rencontres avec une sainte indifference, qui fasse voir que leur cœur n'est point attaché à leurs richesses, & qu'elles les possedent sans inquiétude. On desire de leur faire comprendre qu'il leur sera tres-avantageux de se plaire à dépendre de la Providence, & de témoigner par leur conduite qu'elles croïent que c'est elle qui regle & qui gouverne toutes choses; & on veut leur persuader qu'il ne leur est point permis de mettre leur confiance dans leurs biens, de chercher à les augmenter lors qu'elles en ont suffisamment pour vivre selon la médiocrité qui convient à leur état, ni de faire de trop grandes reserves pour de prétendus besoins qui sont fort incertains, & qui n'arriveront peut-être jamais.

Il faut donc qu'elles soient désintéressées & détachées de toutes les choses de la terre ; qu'elles passent par les biens temporels sans s'y arrêter, & qu'elles s'en servent avec la modestie & la retenuë de ceux qui ne font qu'en user, & qui ne cherchent point à en joüir. Or l'on reconnoîtra qu'elles sont en cette disposition. 1. Si l'on ne remarque point qu'elles desirent avec ardeur de devenir riches, qu'elles regardent avec des yeux d'envie la prosperité des gens du monde, & qu'elles les estiment heureux lors que tout leur réüssit sur la terre. 2. Si elles sont charitables & bien-faisantes, si elles se rendent riches en bonnes-œuvres, si elles donnent l'aumône de bon cœur, & si elles ont soin de faire part de leurs biens à ceux qui en ont besoin, comme l'ordonne l'Apôtre saint Paul. 3. Si elles souffrent chrétiennement les pertes & les disgraces qui leur arrivent ; si à l'exemple de Job elles remercient Dieu lors qu'il permet qu'on leur enleve leurs possessions ; si elles sont prêtes de voir perir tous leurs biens sans en former des plaintes ni des murmures ; & si même elles se réjoüissent lors qu'on les réduit à la pauvreté, parce qu'elles en deviennent plus conformes à J. C. qui n'a pas eu dans tout le monde où reposer sa tête. 1. *Tim.* 6 18.

CHAPITRE XXIV.

Que les Vierges doivent aimer JESUS-CHRIST *avec beaucoup plus d'ardeur & de tendresse que ne l'aiment le reste des hommes.*

IL semble fort inutile de se mettre en peine de prouver aux Vierges qu'elles doivent aimer JESUS-CHRIST ; car cette obligation regardant generalement tous les Chrétiens, & saint Paul aïant prononcé cet oracle, *si quelqu'un n'aime point Nôtre-Seigneur* JESUS-CHRIST, *qu'il soit anathême*, on ne voit pas comment elles pourroient s'en dispenser ; & aussi ce n'est pas à cela qu'on s'arrête maintenant : mais on croit qu'il est important à leur perfection de leur faire comprendre qu'elles sont obligées d'aimer JESUS-CHRIST avec beaucoup plus d'ardeur & de tendresse que ne font le reste des hommes ; & pour les en convaincre, il ne faut que leur exposer la doctrine du grand S. Augustin, car elle est admirable & pleine d'instruction.

1. Cor. 16. 22.

Il soûtient & il prouve tres-clairement que plus les graces qu'elles ont reçûës de leur divin Epoux sont extraordinaires, plus elles lui sont redevables d'un grand amour. Or quelles misericordes n'a-t-il pas répandu sur elles ? c'est lui qui les a separées de la voïe large dans laquelle marchent les gens du monde ; c'est lui qui les a preservées d'une infinité de fautes qu'elles auroient pû commettre dans le commerce du siecle ; c'est lui qui les a affranchies des liens du mariage, afin de les attacher uniquement à son service ; c'est lui qui parle à leur cœur dans la retraitte, qui les instruit de leurs devoirs, qui les console dans leurs afflictions, qui les soûtient & qui les défend contre tous leurs ennemis ; c'est lui enfin qui les a choisies pour être ses Epouses, & qui leur permet de converser familierement avec lui. Combien grand doit donc être l'amour qu'elles lui portent, & de quelle ardeur ne faut-il point qu'il soit accompagné ? il est certain que comme il les a plus favorisées que tous les autres hommes, elles sont aussi obligées de l'aimer avec beaucoup plus d'ardeur & de ferveur qu'ils ne l'aiment eux tous chacun en leur particulier.

Si vous avez mépriſé l'alliance des *cc Lib. de*

Virg. c. 54. » hommes, leur dit ce saint Docteur, &
» si vous vous êtes éloignées du mariage
» qui vous auroit rendu meres de plu-
» sieurs enfans ; aimez desormais de toute
» l'affection de vôtre cœur celui qui est le
» plus beau de tous les hommes. Ne vous
« étant point assujetties aux liens de la vie
» conjugale, vous êtes maîtresses de vous-
» mêmes, & vous avez la liberté de con-
» templer à loisir la beauté de celui qui
» vous témoigne tant d'amour. Conside-
» rez qu'étant égal à son Pere, il a bien
» voulu être soûmis à sa mere ; que regnant
» dans le Ciel, il n'a pas refusé de servir
» & d'être esclave sur la terre ; & qu'après
» avoir créé toutes choses, il est devenu
» lui-même une creature. Regardez avec
» respect & avec admiration, tout ce que
» les superbes mépriſent le plus en sa per-
» sonne : considerez par les yeux de vôtre
» esprit les plaïes qu'il a reçûës à sa Passion,
» le sang qu'il a versé en mourant sur la
» croix, les cicatrices qu'il a conservées
» même aprés sa résurrection ; & soïez per-
» suadées que c'est là le prix de nôtre ré-
» demption, & la source de nôtre salut.

*. 55. » Témoignez-lui un amour d'autant
» plus grand, que vous n'êtes point obli-
» gées de partager vôtre cœur entre lui &
» des époux mortels. Il ne cherche pas

en vous la beauté du corps, mais celle « des mœurs. Vous n'avez point ſujet de « craindre que perſonne ne l'indiſpoſe « contre vous par des menſonges, ni par « de faux rapports; & vous devez croire « qu'il eſt incapable de concevoir aucune « jalouſie à l'occaſion de vôtre conduite. « Voïez donc combien il vous eſt avanta- « geux de l'aimer, puiſque vous êtes aſſu- « rées qu'aucunes calomnies ne pourront « le ſurprendre, ni vous mettre mal dans « ſon eſprit. «

Si vous aviez pris & choiſi des maris, « leur dit encore ce Pere, vous auriez été « obligées de leur témoigner beaucoup « d'amour; & c'eſt cela même qui doit « vous faire comprendre combien il faut « que vous aimiez celui à cauſe duquel « vous n'avez pas voulu avoir d'époux ſur « la terre. Qu'il occupe tout vôtre cœur, « lui qui a été attaché pour vous en croix; « conſacrez-lui toutes vos penſées, puiſ- « que vous n'avez pas voulu qu'elles fuſ- « ſent occupées des ſoins du mariage; & « ſoïez perſuadées qu'il ne vous eſt pas « permis d'avoir pour lui un amour mé- « diocre, aprés avoir renoncé en ſa con- « ſideration à l'amour de ce que vous pou- « viez legitimement aimer. «

On peut tirer de ces principes de

ſaint Auguſtin pluſieurs concluſions tres-avantageuſes aux Vierges Chrétiennes, & qui font voir avec combien d'ardeur elles ſont obligées d'aimer Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST. 1. Elles ont renoncé au mariage, & elles n'ont point voulu avoir de maris ſur la terre, afin de ſe donner toutes entieres à leur celeſte Epoux ; & c'eſt ce qui les engage à l'aimer avec une tres-grande ferveur : car les gens mariez étant obligez d'avoir de l'affection & de la tendreſſe pour les perſonnes auſquelles ils ſont unis, cela les empêche ſouvent d'aimer Dieu avec toute l'ardeur qu'il merite, parce que leur cœur ſe trouve en quelque maniere partagé ; & c'eſt à leur égard qu'a lieu cette parole celebre de S. Auguſtin, *minus te amat qui tecum aliquid amat, quod non propter te amat : Seigneur celui-là vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque choſe avec vous, qu'il n'aime pas pour vous.* Et quand même ils allegueroient qu'ils n'aiment leurs époux que dansla vûë de Dieu & pour lui plaire, il ſeroit neanmoins vrai de dire que leur amour pour Dieu en ſeroit toûjours moins fervent, puiſqu'il ſe porteroit encore vers la creature : *Minus te amat qui tecum aliquid amat.* Mais pour

Lib. 10. Confeſ. c. 29.

ce qui est des Vierges leur unique emploi est de s'occuper de JESUS-CHRIST; elles sont toutes à lui, elles ne servent que lui, & elles n'ont que lui à aimer; & par consequent elles peuvent lui donner tout leur cœur; & c'est proprement en elles que s'accomplit cette autre parole de saint Augustin : Dieu se réserve tout leur amour, & il ne permet point qu'il en coule aucun ruisseau vers les creatures, de peur que cet épanchement ne le diminuë, & ne le rallentisse.

Lib. 1. de Doct. Christ. c. 22.

2. Elles ont un Epoux tout éclatant de gloire & de majesté, & dont la beauté surpasse celle de tous les hommes, comme le Prophete nous en assure; & c'est ce qui les engage à l'aimer sans bornes & sans mesure. Car quel moïen de ne se porter pas avec une souveraine ardeur vers un tel objet, & de ne ressentir pas pour lui des brasiers d'amour? ne faudroit-il pas avoir perdu tout sentiment, pour n'être pas attiré par l'odeur des parfums de ce Roi souverain? & n'est-il pas juste de courir aprés lui avec une ferveur semblable à celle de l'Epouse des Cantiques, qui languit d'amour pour son bien-aimé, qui le cherche par tout, qui pleure & qui s'afflige continuellement, tandis qu'elle ne lui est pas unie,

Psal. 44. 3.

& qu'elle n'a pas le bonheur de le posse-der. Qu'elles fassent donc toûjours croî-tre son amour dans leur cœur, qu'elles l'y excitent de plus en plus, & qu'elles ne cessent point, pendant qu'elles se-ront sur la terre, d'y ajoûter toûjours quelque nouveau degré de perfection: car elles ne l'aimeront jamais autant qu'il merite de l'être; & c'est en cette occasion qu'il faut leur dire avec le Sage, *cùm consummaverit homo tunc incipiet; lors que l'homme croira avoir fini, ce sera alors qu'il faudra qu'il commence*; parce qu'en effet quelque progrez qu'elles puissent faire dans son amour, elles seront toû-jours obligées de s'efforcer de l'aimer encore avec plus de ferveur.

Eccl. 18. 6.

3. JESUS-CHRIST est exemt de passions, on ne peut le surprendre par de faux rapports, il n'est sujet à aucun changement, & il ne cesse jamais d'ai-mer ceux qui lui obéïssent, & qui lui sont fideles. Les Vierges qui se donnent à lui, dit à ce propos saint Chrysostome, n'ont point sujet de craindre qu'il les mépriſe à cause de leur pauvreté, de leur difformité exterieure, de leur peu de naissance, & de leurs autres défauts na-turels. Il leur suffit pour lui plaire d'être belles interieurement, & que leur ame

Lib. de Virg. c. 60.

soit ornée des vertus Chrétiennes. Elles « n'apprehendent point d'être supplantées « par d'autres épouses qui les surpassent « en richesses & en beauté. Et elles sont « assurées qu'il ne les rejettera point tan- « dis qu'elles ne se separeront point de « lui par leur propre infidelité. «

C'est là sans doute une nouvelle raison qui les oblige indispensablement de l'aimer avec une souveraine ardeur, & de s'attacher à lui pour toûjours ; car on ne sçauroit se dispenser de concevoir un tres grand amour pour un Epoux qui a tant de perfections, qui est si fidele, & dont on est assuré de n'être jamais mépriſé, ni rejetté tandis qu'on voudra le servir & lui appartenir.

Il n'en va pas ainsi des enfans des hommes ; on les trompe & on les séduit tous les jours : l'inconstance leur est comme naturelle, & ils ont des passions qui les aveuglent, & qui les dégoûtent facilement des objets qui leur étoient les plus chers. Et ainsi il n'y a pas grand avantage à rechercher leur amitié, qui est si fragile, & qu'on peut perdre si facilement ; & ils ne méritent pas eux-mêmes d'être aimez, puisqu'ils sont si inconstans dans leurs affections, & qu'ils aiment tres-souvent, ou qu'ils cessent

d'aimer ſans aucune raiſon, & preſquë toûjours par caprice & par des motifs qui reſſentent la paſſion ou la legereté.

4. JESUS-CHRIST les a comblées de graces & de faveurs, & il leur a témoigné un amour ſurabondant : car outre qu'il eſt mort pour elles ſur la croix, comme pour tous les autres hommes, il a encore répandu ſur elles pluſieurs autres grandes miſericordes ; il les a ſeparées du monde pour les attirer à lui ; il leur a donné la force de dompter leurs corps, & de les aſſujettir à la loi de leur eſprit ; il les a appellées à mener ſur la terre une vie ſemblable à celle des Anges ; & il a voulu qu'elles tinſſent le premier rang dans ſon bercail ſacré, & qu'elles fuſſent, comme diſent les ſaints Peres, la plus illuſtre portion de ſon troupeau.

Tant de marques de ſon amour & de ſa prédilection demandent ſans doute qu'elles l'aiment avec une ferveur toute extraordinaire ; car n'eſt-il pas juſte & raiſonnable d'aimer ceux dont on eſt aimé, & de leur rendre amour pour amour? & ſaint Auguſtin ne dit-il pas que ce cœur-là eſt trop dur, qui n'ayant pas voulu aimer le premier, ne cherit pas au moins ceux qui l'ont prévenu par leur

Lib. de Cath. rud. c. 4.

amour ? & par conſequent puiſque JESUS-CHRIST les a aimées avec tant de tendreſſe, les a choiſies pour être ſes épouſes, les a préferées à une infinité d'autres perſonnes, & les a comblées de tant de graces differentes, elles ſont obligées par un eſprit de gratitude & de reconnoiſſance, de faire croître de plus en plus ſon amour dans leur cœur, & d'avoir pour lui une charité beaucoup plus ardente que celle de tous les autres fideles.

Mais il ne ſuffit pas d'avoir rapporté les raiſons qui les obligent à l'aimer avec tant de ferveur, il faut outre cela expliquer quels ſont les effets que cet amour doit produire en elles : car il ne ſçauroit être ſans mouvement ; & il eſt neceſſaire qu'il agiſſe toûjours. Je dis donc, 1. Que ce grand amour pour JESUS-CHRIST doit leur inſpirer un tres-grand zele pour ſon ſervice, les rendre tres-ardentes pour ſa gloire, & les porter à le faire honorer par toutes les voïes qui leur ſont poſſibles. Ainſi il faut qu'elles ſoient toûjours prêtes de ſuivre ſes volontez & d'executer ſes ordres ; qu'elles deſirent avec ardeur qu'il ſoit glorifié par toute la terre, & qu'elles engagent tous ceux avec qui elles com-

muniquent, à le reſpecter & à le ſervir. Et lors qu'elles ne le peuvent faire par leurs paroles & par leurs entretiens, il faut qu'elles aïent recours à la priere; qu'elles demandent beaucoup à ce divin Sauveur, qu'il ſe forme de dignes ſerviteurs qui l'adorent en eſprit & en verité; qu'elles lui diſent tres-ſouvent, *ſanctificetur nomen tuum*; que la ſainteté de vôtre nom ſoit reconnuë par tous les hommes, qu'il n'y en ait aucun qui ne vous ſerve & qui ne vous ſoit ſoûmis, & que vôtre culte s'établiſſe dans toutes les parties du monde.

2. Il faut qu'elles ſoient très-ſenſibles à tous les pechez que l'on commet contre lui, qu'elles aïent le cœur percé de douleur, & qu'elles verſent des torrens
Pſ. 118. 136. de larmes toutes les fois qu'on outrage ſa divine Majeſté; qu'à l'exemple de David elles ſechent d'ennui dés qu'elles voïent qu'on viole ſa loy, & qu'on ne garde pas ſes ordonnances; & qu'elles conçoivent une telle affliction lors qu'on le mépriſe & qu'on le deshonore, qu'elles puiſſent lui dire avec le même Roi
Pſ. 68. 11. Prophete : *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt ſuper nos : les opprobres de ceux qui vous ont outragé ſont tombez ſur nous* : car c'eſt-là la diſpoſition où ſe

trouvent ceux qui ont un veritable amour ; ils entrent dans tous les interêts de ceux à qui ils ſont unis ; ils reſſentent tres-vivement toutes les offenſes qu'on leur fait, & ils s'en affligent autant que s'ils avoient été eux-mêmes offenſez.

3. Cet amour doit les porter à penſer tres-ſouvent à lui, à s'occuper preſque toûjours de ſes ineffables grandeurs, à l'adorer en toutes rencontres, à ſe tenir toûjours en ſa preſence, & à méditer continuellement ſa loy, comme on l'a déja repreſenté au Chapitre vingt-deuxiéme.

4. Voici encore un autre grand effet que cet amour doit produire dans leur cœur. Il faut qu'elles aïent une ſainte impatience de ſortir de cette vie, qui eſt pour elles un lieu d'exil & de banniſſement, afin d'aller au plûtôt joüir de JESUS-CHRIST dans la Jeruſalem celeſte, qui eſt leur veritable patrie. Il faut qu'elles ſoûpirent ſans ceſſe aprés le Ciel, qu'elles le regardent continuellement comme la fin de leur courſe & le terme de leur pelerinage, & qu'elles s'efforcent d'y monter par la ferveur de leurs deſirs. Il faut qu'elles prononcent ſouvent ces paroles du Prophete, *Cum-*

me le cerf soûpire avec ardeur aprés les
Ps. 41. 1. 2. 3. *sources des eaux, ainsi mon ame soupire aprés vous, ô mon Dieu ! Mon ame a une soif ardente pour le Dieu vivant ; quand iray-je paroître devant la face de mon Dieu ? Mes larmes sont devenuës mon pain jour & nuit, pendant qu'on me dit à toute heure, où est vôtre Dieu ?* Il faut qu'elles s'écrient avec le même Roy Prophete en s'adressant à leur divin
Ps. 83. 1. 3. Epoux : *Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées ! nôtre ame languit & se consume du desir d'entrer dans la maison du Seigneur : nôtre cœur & nôtre chair tressaillent de joie pour le Dieu vivant.* Il faut qu'elles le prient, com-
Cant. 1. 3. me l'Epouse des Cantiques, de les attirer à lui, & de leur faire sentir l'odeur de ses parfums. Il faut enfin qu'elles lui disent de toute la plenitude de leur cœur : *venez Seigneur, venez Seigneur, & ne tardez pas davantage.*

Voila à-peu-prés les pensées & les sentimens qu'elles auront, si elles aiment JESUS-CHRIST avec la tendresse & avec la ferveur dont elles lui sont redevables. Mais il ne faut pas qu'elles s'inquiétent & qu'elles se troublent mal-à-propos, ni qu'elles s'imaginent n'aimer pas JESUS-CHRIST sous prétexte

qu'elles ne croïent pas se trouver dans toutes ces dispositions : car il ne leur est pas necessaire de les avoir d'une maniere sensible, ni de les posseder dans un degré éminent. Il leur suffit d'y tendre ; de travailler à les acquerir, & d'en avoir un veritable desir ; elles peuvent s'assurer lors qu'elles se trouvent dans cet état, qu'elles aiment Nôtre-Seigneur, & elles ont tout sujet de croire qu'elles lui sont agreables ; & à mesure qu'elles croîtront dans son amour, elles avanceront de plus en plus dans toutes ces dispositions. Elles seront tres-zelées pour son culte, & pour sa gloire ; elles auront une tres-grande douleur à l'occasion des pechez que l'on commettra contre son infinie Majesté ; elles penseront continuellement à lui, & elles desireront avec beaucoup d'ardeur d'être délivrées de la vie presente, afin de le posseder dans le sejour de la gloire.

CHAPITRE XXV.

Qu'il faut que les Vierges aïent un tres-grand ſoin de plaire en toutes choſes à JESUS-CHRIST.

ON peut dire que c'eſt encore-là un des effets du grand amour que les Vierges ſont obligées d'avoir pour JESUS-CHRIST ; car plus on l'aime, & plus on deſire de lui plaire, & de ſe rendre agreable à ſa ſouveraine Majeſté. Or pluſieurs choſes leur ſont neceſſaires pour lui plaire & pour lui être agreables. Il faut 1. qu'elles ſe faſſent une violence continuelle, qu'elles mortifient inceſſamment leur vieil-homme, qu'elles uſent d'une tres-grande circonſpection dans toutes leurs actions, & qu'elles ne ſe pardonnent rien à elles-mêmes. Cela eſt à la verité difficile, & l'exemple de pluſieurs filles qui ſe conduiſent d'une autre maniere, & qui menent une vie douce & commode dans le monde, pouroit faire quelque impreſ-

sion sur leur esprit, & les détourner de la voïe étroite qu'on leur propose; mais le desir qu'elles ont de plaire à leur celeste Epoux, doit les fortifier en cette rencontre, & leur inspirer cette pensée, qu'il est juste qu'elles fassent quelques efforts sur elles-mêmes, & qu'elles renoncent volontiers à plusieurs commoditez qu'elles pouroient peut-être s'accorder, si elles se contentoient d'une justice commune & ordinaire.

2. Il faut qu'elles soient simples & modestes dans leurs vêtemens, dans leurs meubles, & dans tout leur exterieur, comme on l'a ci-devant expliqué, parce qu'elles sçavent que JESUS-CHRIST aime la simplicité & la modestie, qu'il condamne tout ce qui tient du luxe & de la vanité du siecle, & qu'il ne veut avoir pour épouses que celles qui sont dans la résolution de mourir au monde, de porter sans cesse leur croix, & de faire une guerre continuelle à leurs passions.

3. Elles doivent considerer que si elles avoient vêcu dans le mariage, elles auroient été obligées de donner beaucoup de tems à leurs maris, de s'accomoder à leur humeur, de se captiver pour leur plaire, & de s'assujettir à toutes leurs

inclinations. Qu'elles faſſent donc pour JESUS-CHRIST ce qu'elles auroient fait pour des époux mortels, & qu'elles n'apportent pas moins de ſoin pour lui plaire, qu'elles en auroient apporté pour ſe rendre agreables à de ſimples hommes. C'eſt le conſeil que leur donne ſaint Auguſtin : l'Apôtre, dit-il, déclare que celle qui n'eſt point mariée s'occupe du ſoin des choſes du Seigneur, afin d'être ſainte de corps & d'eſprit ; & qu'au contraire celle qui eſt mariée s'occupe du ſoin des choſes du monde, & de ce qu'elle doit faire pour plaire à ſon mari. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que ſaint Paul ne nie pas que la femme mariée ſoit ſainte à cauſe qu'elle s'occupe du ſoin des choſes du monde ; mais au moins eſt-il certain qu'elle n'eſt pas ſi parfaite, ni ſi ſainte, parce qu'elle eſt obligée de donner beaucoup de tems aux ſoins du monde, & de goûter en pluſieurs occaſions ſes plaiſirs. Mais pour ce qui eſt de la Vierge, comme elle ſe trouve libre, il faut qu'elle conſacre à JESUS-CHRIST tout le tems & tous les ſoins qu'elle auroit donnez à un mari ; qu'elle penſe autant à lui, qu'elle auroit penſé au monde, ſi elle y avoit été engagée, & qu'elle ſoit uniquement appliquée à lui plaire.

Lib. de bono vidnit. 2. 19.

Lors

4. Lors qu'elles ſont obligées de former quelque réſolution, de ſe déterminer en des rencontres qui ſemblent difficiles, & de prendre parti en des affaires qui paroiſſent ſuſceptibles de differentes faces, il faut qu'elles regardent toûjours ce qui ſera plus parfait, & plus convenable à la ſainteté de leur état : car il ne leur ſuffit pas de ne point manquer en ce qu'elles entreprennent, & de ne commettre pas des fautes conſiderables ; elles doivent outre cela rechercher toûjours ce qui eſt d'une plus grande perfection, travailler inceſſamment à s'avancer dans la juſtice Chrétienne, & n'avoir point d'autre penſée que de ſe rendre conformes à JESUS-CHRIST. Qu'elles n'écoutent donc pas les gens du monde lors qu'ils diſent qu'on doit ſe contenter de ne pas offenſer Dieu, & de ne point bleſſer ſa conſcience ; car il faut qu'elles aïent des penſées plus relevées, qu'elles vivent dans une faim & dans une ſoif continuelle de la juſtice ; qu'elles ſoient toûjours occupées à faire croître leur homme interieur ; qu'à l'exemple de ſaint Paul elles ne croïent jamais être parfaites, qu'elles oublient ce qui eſt derriere elles, & qu'elles courent inceſſam-

Philip. 3. 12. 14.

ment vers le bout de leur carriere, afin de remporter le prix de la felicité éternelle.

5. Il arrive ſouvent que les femmes du monde ſe conduiſent d'une maniere ſage & honnête, lors qu'elles ſont en preſence de leurs maris, & qu'elles les ont pour témoins de leurs actions; & qu'en leur abſence elles ne vivent plus avec tant de régularité, & qu'elles ne craignent point de s'abandonner à de grands deſordres, dés qu'elles eſperent qu'ils n'en auront point de connoiſſance. Cette conduite leur réüſſit quelquefois, & les met aſſez ſouvent à couvert pendant cette vie; parce que leurs époux étant de ſimples hommes, ils ne ſçauroient penetrer dans leur interieur, & ils ne voïent pas ce qui ſe paſſe dans le ſecret & dans des lieux reculez. Mais les Vierges Chrétiennes ont un Epoux qui eſt preſent par tout, qui voit tout, qui penetre tout, & qui juge de tout: *Nulle creature ne lui eſt cachée,* dit ſaint Paul, *tout paroît à nud & à découvert devant ſes yeux: les tenebres mêmes ne ſont point obſcures pour lui*, dit auſſi le Prophete Royal, *la nuit à ſon égard eſt auſſi claire que le jour: les tenebres & la lumiere ſont pour lui la même*

Hæbreor. 4. 13.

Pſ. 138. 11.

choſe. Ainſi elles doivent toûjours veiller également ſur toutes leurs actions ; & il ne leur eſt jamais permis de ſe relâcher, ni de s'émanciper en quoi que ce ſoit. Il faut au contraire qu'elles ſoient toûjours appliquées à le ſervir & à lui plaire ; & elles ſont obligées de ne s'occuper que de penſées ſages & honnêtes qui lui ſoient agreables ; de ne recevoir dans leur cœur que des affections chaſtes & dignes de lui ; & de ne rien faire en leur particulier qui puiſſe offenſer ſa ſouveraine Majeſté. Et s'il arrive qu'elles ne ſe contraignent que lors qu'elles ſont devant les hommes, de peur de perdre leur eſtime & de ternir leur réputation, & qu'elles ſe donnent toute ſorte de liberté, & qu'elles ſuivent leurs paſſions, dés qu'elles ſont ſeules & dans le ſecret de leurs maiſons, elles ſont abſolument indignes de lui appartenir en qualité de ſes épouſes ; & ſaint Baſile ne fait pas difficulté de dire qu'elles ſont en ſa preſence de veritables adulteres ; quoi-qu'elles paroiſſent encore Vierges à l'exterieur & aux yeux des hommes. *Lib. de Virgin.*

6. Le deſir qu'elles ont de plaire à JESUS-CHRIST, doit les porter à méditer continuellement tous les myſteres

de sa vie mortelle, à les repasser souvent dans leur esprit, & à en peser jusqu'aux moindres circonstances, car elles y apprendront tout ce qu'il faut qu'elles fassent pour tendre à la perfection. Lors qu'elles considereront qu'étant riche, il s'est fait pauvre pour l'amour d'elles, & afin de les enrichir par sa pauvreté, elles reconnoîtront qu'elles sont obligées d'aimer la pauvreté, & de la pratiquer autant qu'elles en sont capables. Lors qu'elles considereront qu'il s'est humilié & anneanti lui-même, & qu'il a dit qu'il n'est venu sur la terre que pour apprendre aux hommes l'humilité ; elles seront convaincuës qu'elles doivent travailler continuellement à s'abaisser & à s'humilier. Lors qu'elles considereront qu'il a vécu dans les souffrances & dans les douleurs, & qu'il est mort sur la croix, elles n'auront pas de peine à comprendre qu'il n'y a point de voïe plus seure pour elles, ni de moyen plus infaillible pour operer leur salut que les exercices & les travaux de la penitence ; & qu'elles sont d'autant plus heureuses, qu'elles ont plus d'occasions de souffrir & de pratiquer la patience Chrétienne, parce qu'alors elles sont conformes à leur divin Epoux,

2. Cor. 8. 9.

Phil. 3. 8.

Matth. 11. 29.

& qu'elles marchent par la voie où il a lui-même marché.

Je croi qu'il n'en faut pas dire davantage sur ce sujet, & qu'il suffit de leur avoir ainsi marqué en general ce qu'elles doivent faire pour plaire à leur divin Epoux. Si elles l'aiment avec sincerité & de toute la plenitude de leur cœur, il leur sera facile de trouver elles-mêmes plusieurs autres pratiques spirituelles pour se rendre agreables à sa souveraine Majesté ; elles ne penseront jour & nuit qu'à lui ; elles seront plus exactes à se conformer à toutes ses volontez, que ne le sont les femmes du siecle à suivre celles de leurs époux mortels, & elles n'auront point d'autre occupation pendant toute leur vie que de s'étudier à orner leur ame, & à se perfectionner de plus en plus, afin d'être dignes de lui être presentées, & de lui appartenir dans toute l'éternité.

CHAPITRE XXVI.

Que les Vierges Chrétiennes doivent vivre dans une profonde humilité.

TOUT ce que j'ai jusqu'à present representé, prouve avec évidence qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus illustre dans le Christianisme que la vie des Vierges, qui se conduisent d'une maniere digne de la sainteté de leur état, & qui rempliſſent tous leurs devoirs & toutes leurs obligations. Il faut maintenant ajoûter que la grandeur & l'excellence de leur profession pourroit leur devenir une occasion de chûte & de scandale, si elles ne veilloient continuellement sur elles-mêmes, & si elles n'avoient toûjours la crainte de Dieu devant les yeux : car la vanité se mêle tres-souvent au milieu des plus grandes vertus, elle attaque & elle poursuit ceux qui ont déja surmonté les autres vices, & elle triomphe d'eux, lors qu'ils semblent n'avoir plus autre chose à faire que de

joüir de la victoire qu'ils croïent avoir remportée sur leurs passions. C'est pourquoi les saints Peres avertissent tres-souvent les Vierges Chrétiennes de ne se pas laisser aller à l'orgueil ; & ils ont soin de leur dire dans toutes les instructions qu'ils leur donnent, qu'elles sont obligées de vivre dans une tres-grande humilité, de considerer sans cesse leur propre neant, d'être persuadées qu'elles ne sont rien par elles-mêmes, & que toute leur force vient de Dieu, & qu'elles doivent bien prendre garde de ne se pas préferer aux femmes qui vivent dans le monde, & dans l'usage du mariage.

La doctrine de saint Augustin est admirable sur ce sujet, & il faut la rapporter dans toute son étenduë, afin que ces saintes épouses de JESUS-CHRIST en étant instruites, puissent s'en édifier & s'en servir pour leur conduite. Il dit qu'on ne doit jamais entreprendre d'expliquer aux fideles la beauté & les prérogatives de la Virginité, dans le dessein de leur en inspirer l'amour & le desir, sans leur donner en même tems tous les avis qui leur sont necessaires pour les garentir de l'orgueil dont ils pouroient être susceptibles à l'occasion d'un don

Lib. de sancta Virg. cap. 1. si précieux : *Non solùm prædicanda est virginitas ut ametur, verùm etiam monenda ne insletur.*

Il ajoûte que lors que les Vierges faisant réflexion sur les divines Ecritures, commencent d'être persuadées que leur état est plus parfait que celui des gens mariez, & qu'elles peuvent esperer une plus grande récompense qu'eux ; il faut aussi-tôt leur representer que les mêmes *Eccl. 3. 20.* Ecritures portent en termes exprés, *plus vous êtes grand, plus humiliez-vous en toutes choses, & vous trouverez grace devant Dieu*, afin de leur faire comprend e que leur humilité doit répondre à leur propre grandeur.

Il soûtient que lors qu'elles consentent aux mouvemens de la vanité qui les sollicite, & qu'elles tombent dans la présomption, elles deviennent inferieures à tous ceux qui vivent dans le mariage avec *In Ps. 75.* » pieté & avec retenuë. Il est vrai, dit-il, » qu'une Vierge qui conserve l'humilité, » est plus grande & plus estimable qu'une » femme mariée, qui vit aussi dans l'humi- » lité ; mais si elle devient orgueilleuse & » superbe, la femme mariée, qui est humble, l'emporte infiniment au dessus d'elle.

Il déclare en plusieurs endroits de ses ouvrages que l'humilité est si necessaire

& si essentielle aux Vierges, que Dieu pour leur conserver cette vertu & les préserver en même tems de l'orgueil qui est leur ennemi mortel, permet quelquefois qu'elles tombent en des disgraces & en des malheurs, qui contribuënt ensuite à les humilier, & à les faire rentrer en elles-mêmes. C'est ainsi que parlant aux filles qui avoient été violées par les barbares à la prise de Rome, il leur dit : si vous me demandez pourquoi Dieu a permis qu'on vous fist cet outrage, je pourrois vous répondre que les jugemens de Dieu sont impenetrables; mais interrogez vos cœurs, & vous verrez que vous tiriez peut être quelque vanité de vôtre Virginité, & que ç'a été pour vous humilier que Dieu a permis qu'on vous fist cette violence. Vous avez perdu vôtre integrité exterieure qui ne servoit qu'à vous élever à vos propres yeux, & à vous faire estimer des hommes; mais en ne consentant point au peché de ces barbares, vous avez conservé vôtre chasteté, qui étant une vertu interieure, ne paroît point à la vûë des hommes, & ne sçauroit vous donner de vanité; & ainsi l'affront que vous avez souffert, a servi à vous garentir de la vaine gloire à laquelle vous étiez

« *Lib. 1. de civitate Dei c. 28.*

» portées, & qui vous auroit infaillible-
» ment précipitées dans les pieges du de-
» mon.

Il enſeigne enfin que les Vierges les plus ſages & les plus reglées ne doivent jamais entreprendre de ſe préferer à aucunes femmes mariées, parce que celles-ci peuvent avoir des dons qu'elles n'ont pas elles-mêmes. Et en effet ne voit-on pas aſſez ſouvent que des Vierges ſont moins ferventes, moins charitables, moins mortifiées & moins diſpoſées à verſer leur ſang pour les interêts de JESUS-CHRIST, que pluſieurs femmes mariées; & par conſequent elles leur ſont inferieures, & elles ne doivent pas ſe préferer à elles. Elles peuvent bien eſtimer davantage leur état que celui du mariage; & elles ne font en cela que ſuivre les oracles de l'Ecriture & des ſaints Docteurs de l'Egliſe, qui élevent toûjours la virginité au deſſus du mariage; mais il ne leur eſt pas permis de ſe préferer aux femmes mariées, parce qu'elles doivent préſumer qu'elles ont des vertus & des qualitez interieures qu'elles ne poſſedent pas elles-mêmes.

Voila ce qui doit les empêcher de ſe préferer à celles mêmes qui menent une vie commune à l'exterieur, & les te-

nir dans une profonde humilité à l'égard de tout le monde. C'eſt ſur ce principe que ſaint Auguſtin s'appuïe encore lors qu'il dit qu'il ne faut pas entreprendre de faire aucune comparaiſon entre les anciens Patriarches, quoi-qu'ils fuſſent engagez dans le mariage, & ceux qui gardent maintenant la continence; parce que ces ſaints Perſonnages ne ſe marioient que pour obéïr à la Loy écrite, & pour ſuivre ſon eſprit, pour avoir des enfans, & pour contribuer autant qu'ils le pouvoient à la naiſſance du Meſſie, & parce qu'étant mariez ils aimoient plus la pureté, que ne font la plûpart de nos Vierges.

Lib. de bono conjug. c. 10. 24. & lib. de ſancta Virg. c. 1.

Saint Ambroiſe & ſaint Bernard enſeignent auſſi que l'humilité eſt le partage des Vierges: le premier ſoûtient que plus elles ſont pures, & plus elles ſont obligées d'être humbles, & de donner à tout le monde des exemples d'un veritable aneantiſſement; & l'autre décide formellement que ſans l'humilité, la Virginité n'eſt d'aucun merite devant Dieu, quoi-qu'elle ſoit peut-être encore honorée de la part des hommes.

In cap. 1. Luc. ſer. de B. V. Maria.

Mais afin de mettre cette verité dans tout ſon jour, & de faire encore comprendre plus parfaitement à toutes les

Vierges, qu'elles ſont abſolument obligées de vivre dans une humilité profonde ; il faut ajoûter avec ſaint Gregoire, qu'elles ne ſeront jamais maîtreſſes de leurs corps, & qu'elles ne pourront point les aſſujettir parfaitement à la loy de leur eſprit, à moins qu'elles ne ſoient tres-humbles, qu'elles ne vivent dans un grand aneantiſſement, & qu'elles ne témoignent une parfaite ſoûmiſſion à toutes les volontez de Dieu. Car ce grand Pape dit que c'eſt ordinairement l'orgueil qui produit & qui entretient en nous l'impureté ; que Dieu par un effet de ſa juſtice ſouveraine punit la révolte de nôtre eſprit contre lui, par la révolte de nôtre chair contre nous-mêmes ; & qu'on en a vû un exemple funeſte en la perſonne des anciens Philoſophes : car ſaint Paul aïant obſervé *qu'aprés avoir connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & qu'ils ne lui ont point rendu graces, mais qu'ils ſe ſont égarez dans leurs vains raiſonnemens* : il ajoûte auſſi-tôt que Dieu pour les punir, *les a livrez aux deſirs de leurs cœurs, enſorte que ſe plongeant dans l'impureté, ils ont des-honoré eux-mêmes leurs propres corps.*

Lib. 26. moral. c. 13.

Rom 1. 21. 24.

Ainſi, pourſuit ce ſaint Docteur, c'eſt

par le moïen de l'humilité qu'on peut « obtenir une veritable paix interieure & « une pureté parfaite par rapport à cette « vie ; car tant que l'esprit demeure soû- « mis à Dieu, il n'est point dominé par « sa chair, & il conserve en quelque ma- « niere l'empire qu'il avoit reçu sur elle. « Mais s'il vient à s'élever contre son crea- « teur & à mepriser ses commandemens, « il éprouve aussi tôt la rebellion de sa « chair, & il est obligé de soûtenir con- « tr'elle une infinité de combats. C'est « pourquoi l'orgueil du premier homme « ne l'eut pas plûtôt porté à violer la loy « de Dieu, qu'il fut contraint de couvrir « & de voiler son corps, parce que la ré- « volte de son esprit contre Dieu, attira « celle de sa chair contre lui-même, & « que n'aïant pas voulu être soûmis à son « createur, il perdit l'empire absolu qu'il « avoit sur sa chair. «

Sain Jean Climaque enseigne aussi que la chasteté ne peut être parfaite, ni subsister long-tems, lors qu'elle n'est pas accompagnée d'une humilité sincere & veritable : Celui, dit-il, en parlant « *Grad.* de la révolte de nos membres, qui se « 15. n. persuade qu'il peut par sa seule abstinence faire finir en lui cette malheureuse guerre, ressemble à celui qui étant «

„ tombé dans la mer, prétendroit pou-
„ voir se sauver en ne nageant qu'avec une
„ seule main. Faites donc que vôtre absti-
„ nence ait pour compagne l'humilité,
parce que cette premiere vertu se trouve
inutile sans cette seconde. Et expliquant
ensuite les moyens par lesquels on peut
surmonter l'incontinence, il ne manque
n. 47. „ pas d'y comprendre l'humilité. Les re-
„ medes les plus salutaires, dit-il, dont
„ nous pouvons user en ce tems d'orage
„ & de tentation, sont de se revêtir d'un
„ cilice, de se couvrir de cendre, de pas-
„ ser toute la nuit de bout, de souffrir la
„ faim, d'avoir la langue brûlée de soif,
„ & de ne la rafraîchir qu'avec fort peu
„ d'eau; de se loger dans des tombeaux;
„ mais d'entrer avant toutes choses dans
„ les sentimens les plus humbles d'un cœur
qui s'aneantit par la vûë de sa misere.

C'est pourquoi les Vierges Chrétiennes qui veulent tenir leurs corps dans la soûmission, & conserver une pureté parfaite, doivent vivre dans une grande humilité; ne travailler qu'à s'aneantir, n'avoir d'elles-mêmes que des sentimens bas & ravalez, & se mettre en état de pouvoir adresser à Dieu avec confiance ces paroles du Prophete: *Seigneur, mon cœur n'a point été altier, & mes yeux*

ne se sont point élevez : Ie ne me suis point porté de moi-même à ce qui est grand, ni à des choses éclatantes qui fussent au dessus de moi.

Et lors qu'elles éprouvent des révoltes en elles-mêmes, & qu'elles sentent dans leurs membres une loy qui combat contre la loy de leur esprit, elles doivent craindre qu'il n'y ait quelque orgueil secret caché dans les replis de leur cœur, qui trouble leur paix interieure, & qui les expose à ces sortes d'agitations. Je ne dis pas que ce soit là une marque infaillible qu'elles soient pleines d'orgueil & de vanité ; car Dieu pourroit leur envoïer des combats de cette nature pour les exercer, & pour leur donner occasion de meriter. Mais je soûtiens qu'elles ont au moins sujet de craindre que cette rebellion de leur chair ne soit une suite & une peine de l'orgueil qui les domine. Et pourquoi ne parlerois-je pas ainsi, puisque les saints Peres nous assurent que nôtre partie inferieure ne se révolteroit point contre nôtre esprit, si nous étions aussi humbles & aussi soûmis à toutes les volontez de Dieu que nous y sommes obligez par les loix de la nature ?

CHAPITRE XXVII.

Quelles doivent être les occupations des Vierges Chrétiennes.

IL ne faut pas s'imaginer que cette matiere ſoit peu importante à la conduite & au ſalut des Vierges Chrétiennes ; car puiſque les Peres de l'Egliſe l'ont traittée avec beaucoup de ſoin, & qu'ils ont compoſé des Livres entiers pour l'éclaircir, on doit être perſuadé que ces ſaintes épouſes de JESUS-CHRIST ont un intereſt particulier de s'en inſtruire, & que le deſir qu'elles ont de travailler à leur propre ſanctification les engage à s'informer exactement des occupations & des travaux qui ſont convenables à leur profeſſion, afin de ne rien entreprendre qui puiſſe ternir devant Dieu l'éclat de leur ſainteté, ni diminuer le merite de toutes leurs bonnes-œuvres ; c'eſt pourquoi il faut leur expliquer en particulier tout ce qu'elles doivent faire pour remplir ſaintement leur tems, & pour ſatisfaire à tous leurs devoirs.

Il eſt d'abord neceſſaire de les avertir que les ſaints Docteurs de l'Egliſe qui diſent qu'elles ſont obligées de travailler, non ſeulement pour éviter l'oiſiveté, mais auſſi pour ſe mortifier, & pour accomplir la penitence que Dieu a impoſée à tous les hommes depuis le peché, en les condamnant à manger leur pain à la ſueur de leur front, enſeignent auſſi qu'il ne leur eſt point permis de s'occuper à des ouvrages & à des travaux qui puiſſent contribuer à entretenir la vanité & les paſſions des gens du monde.

Saint Jerôme inſtruiſant la veuve Læta de ce qu'elle doit faire pour élever Chrétiennement la jeune Paule ſa fille, lui marque expreſſément qu'il faut qu'elle lui apprenne à filer de la laine & de l'eſtain, & à s'appliquer à ce qui eſt utile & neceſſaire à la vie ; mais qu'elle ne doit pas ſouffrir qu'elle travaille à des étoffes de ſoïe & d'or, ni qu'elle faſſe pour les gens du monde des vêtemens ſi fins & ſi délicats que leurs corps paroiſſent être nuds lors même qu'ils en ſont couverts : *Quibus veſtita corpora nudentur.* *Epiſt. 7.*

Saint Baſile faiſant l'énumeration des ouvrages qui conviennent aux Solitaires, dit qu'ils doivent toûjours conſiderer *Regul. fuſius. diſput. quæſt. 38.*

ce qui eſt plus conforme à la frugalité & à la ſimplicité Chrétienne ; qu'il faut qu'ils évitent de tout leur pouvoir d'entretenir & de nourrir les folles paſſions des hommes, en faiſant des choſes qu'ils ſçavent être propres à leur plaire, & à les flatter ; qu'il eſt à propos qu'ils ne travaillent qu'à ce qui eſt abſolument neceſſaire à l'uſage commun de la vie, comme ſont les ſouliers & la toile, & qu'ils ſont obligez de s'abſtenir de tout ce que les femmes mondaines recherchent pour plaire aux jeunes gens, pour leur tendre des pieges, & pour les engager à les aimer. Et quoi-que ce ſaint Pere ne parle préciſément en cet endroit de ſes regles que pour les Religieux qu'il vouloit inſtruire, il eſt neanmoins viſible que ce qu'il y dit, convient auſſi aux Vierges Chrétiennes, parce qu'elles ne doivent pas avoir moins d'éloignement des modes & des coûtumes du monde que les Solitaires ; & par conſequent il eſt certain que tous les ouvrages qui ne regardent que le luxe & la vanité leur ſont interdits, & que lors qu'elles s'y appliquent, elles s'éloignent de l'eſprit & des maximes des ſaints Peres, & qu'elles témoignent aimer encore le monde, quoi-qu'elles

y aïent renoncé à l'exterieur.

Je prévois qu'elles pourront dire, si elles ſont pauvres, qu'elles ont beſoin de vendre leurs ouvrages, afin d'en tirer quelque argent qui puiſſe les aider à ſubſiſter, & que pour en trouver un plus facile debit, elles ſont obligées de faire ce qui eſt le plus curieux & le plus à la mode, & d'avoir égard aux inclinations des perſonnes du monde. Mais il me ſera facile de faire voir qu'il n'y a point de ſolidité dans de pareils raiſonnemens, & qu'ils ne ſont fondez que ſur l'amour propre. Car c'eſt un principe dont elles ne peuvent diſconvenir, qu'elles ne doivent travailler que par charité & par eſprit de penitence : or ni la charité ni la penitence ne leur permettent point de s'occuper à des choſes qui ſont nuiſibles au prochain, qui entretiennent ſes paſſions, qui nourriſſent en lui l'eſprit du monde, & qui l'éloignent de la vie pauvre & ſimple qu'il faut mener pour obeïr aux préceptes de l'Evangile ; & ainſi elles ne doivent point s'appliquer à des ouvrages qui ne ſont deſtinez qu'à contenter la vanité & à flater l'ambition des hommes.

Elles alleguent qu'elles trafiquent de ce qu'elles font, afin d'avoir moïen de

subsister : mais où ont-elles appris qu'on ne puisse vendre que les choses qui servent à la vanité ? n'y en a-t-il pas une infinité d'autres qui sont en même tems simples & necessaires, dont il n'est pas facile d'abuser, & qui conviennent à toutes sortes d'états & de conditions ? & la pieté ne les doit-elle pas porter à y travailler plûtôt qu'à ce qui est inutile, ou même dangereux au prochain ? si elles ne cherchoient qu'à s'occuper Chrétiennement, & dans la vûë de faire penitence, Dieu donneroit sa benediction à leurs travaux, & il leur en feroit trouver un debit prompt & facile : car JESUS CHRIST a dit dans l'Evangile, *cherchez premierement le Roïaume & la justice de Dieu, & tout le reste vous sera donné comme par surcroît.*

Luc. 12. 31.

Et d'ailleurs quand même il arriveroit qu'en s'appliquant à des ouvrages qui ne seroient pas entierement à la mode, & qui ne plairoient pas à la vanité des gens du siecle, elles n'auroient pas beaucoup de facilité de s'en défaire, & que cela seroit cause qu'elles ne gagneroient pas tant qu'elles auroient pû esperer ; ne seroient-elles pas heureuses de souffrir quelque chose pour un tel sujet ? & ne leur seroit-il pas glorieux

que l'averſion qu'elles auroient du luxe & des pompes de Satan, les rendît plus pauvres, & par conſequent plus conformes à JESUS CHRIST? ainſi il faut qu'elles demeurent d'accord que rien ne ſçauroit les excuſer lors qu'elles travaillent à ce qui peut entretenir les paſſions des mondains.

Et ſi elles demandent à quoi donc elles peuvent s'occuper legitimement, il n'y a qu'à les renvoïer aux authoritez de ſaint Baſile & de ſaint Jerôme qu'on vient de rapporter; car elles y verront que ces grands Docteurs de l'Egliſe veulent qu'elles ne s'appliquent qu'aux choſes qui ſont humbles, modeſtes, conformes à la ſimplicité Chrétienne & neceſſaires à l'uſage de la vie. Saint Baſile marque même en particulier que tous ceux qui ſont ſeparez du monde, comme les Solitaires & les Vierges, doivent toûjours préferer les ouvrages qui ne troublent point le repos & la tranquilité de leur vie, qui ſe font d'une matiere qui ſe trouve facilement, qui peuvent être vendus ſans beaucoup d'embarras, qui ne les obligent point de frequenter trop le monde, qui ne les empêchent point de prier & de pſalmodier aux heures marquées, & qui ne

Regular. fuſ. diſp. quæſt. 38.

leur ſont point un obſtacle à s'acquitter exactement de leur devoir.

Saint Auguſtin croit auſſi que les Solitaires & les Moines ne doivent s'adonner qu'à des exercices, qui n'occupant point trop leur eſprit, leur laiſſent la liberté de penſer à Dieu, de le loüer & de l'adorer tres-ſouvent. Il dit que comme on voit des artiſans qui ſans interrompre leur travail, ne laiſſent pas de chanter des fables impures & des chanſons qu'ils ont appriſes au theatre; il faut que les ſerviteurs de Dieu aïent ſoin, lors même qu'ils travaillent des mains, d'élever leur eſprit vers le Ciel, de réciter des Pſeaumes & des Cantiques, & de penſer ſouvent à des choſes ſaintes & édifiantes, qui puiſſent nourrir leur pieté, les détacher de la terre, & leur inſpirer l'amour des biens futurs.

De opere Monach. c. 15. & 17.

Il aſſure que les Religieux de ſon tems en uſoient de la ſorte; que nul d'entr'eux ne poſſedant rien en propre, ils n'étoient cependant à charge à perſonne; qu'ils travailloient des mains à ce qui pouvoit nourrir leurs corps, ſans détourner leur eſprit de penſer à Dieu: qu'ils donnoient tous leurs ouvrages à ceux qu'ils nommoient Doïens, & qui étoient appellez de ce nom, à cauſe que

Lib. de Morib. Eccl. c. 31.

chacun d'eux en avoit dix sous sa conduite; & que cela les déchargeoit du soin de leur nourriture, de leurs vêtemens, & de toutes les necessitez corporelles, soit durant la santé, ou pendant la maladie. Il ajoûte ensuite qu'il y avoit des femmes qui pour imiter la ferveur de ces Solitaires, se nourrissoient de la laine qu'elles filoient, & qui en faisoient des robes pour les Religieux; & que ces saints Personnages de leur côté leur apprêtoient & leur donnoient ce qui leur étoit necessaire pour vivre; & il marque expressément qu'elles s'occupoient à filer de la laine, parce que c'est un exercice paisible, qui n'empêche point d'élever son esprit vers Dieu, de le benir & de l'adorer.

La priere & la lecture sont encore une occupation digne des Vierges Chrétiennes. On a déja expliqué les prieres qu'elles doivent faire aux differentes heures du jour & de la nuit; ainsi on n'en parlera pas davantage, & on se contentera de leur proposer ce que les saints Peres disent pour prouver qu'elles sont obligées de s'appliquer souvent à la lecture. *Au c. 22.*

Saint Athanase rapporte l'histoire d'une sainte Vierge qui étoit tres-assiduë à

lire l'Ecriture ſainte, & en faiſoit ſa méditation continuelle. Aïant été ſurprise en un tems de perſecution par les ennemis de l'Egliſe lorſqu'elle tenoit entre ſes mains le Pſeautier, elle fut cruellement flagellée, & enſuite jettée dans l'obſcurité d'un cachot. Elle ſe ſervoit des Cantiques qui ſont contenus dans ce volume ſacré, pour ſe ſoûtenir & pour s'animer au milieu des plus grands tourmens qu'on lui faiſoit ſouffrir; & elle paroiſſoit invincible, tant elle en étoit fortifiée & conſolée. Ce ſaint Docteur remarque que les perſecuteurs virent bien qu'ils ne la pourroient jamais ſurmonter tandis qu'elle continuëroit la lecture de ce Livre divin; c'eſt pourquoi ils le lui arracherent avec violence, croïant qu'elle ſe rendroit enſuite à leurs fauſſes perſuaſions. Mais ils furent trompez dans leur attente; car elle reſiſta à toutes leurs menaces, & elle perſevera genereuſement dans la confeſſion de la foi. Ce récit qui eſt tres-édifiant, juſtifie ſans doute que les anciennes Vierges s'appliquoient beaucoup à la lecture des Livres de pieté, & ſur tout de ceux de la ſainte Ecriture.

Epiſt. ad ubiq. orthod. &c.

Mais ſaint Jerôme a parlé de cette matiere avec beaucoup plus d'étenduë que

que les autres Peres ; c'eſt pourquoi il faut entrer dans le détail de ſa doctrine, afin que toutes les Vierges en ſoient *Ep. 7.*
inſtruites. Il conſeille d'abord à Læta de donner chaque jour à ſa jeune fille Paule quelque choſe de l'Ecriture ſainte à apprendre par cœur ; & puis il lui dit : Faites en ſorte qu'au lieu de rechercher « des pierres précieuſes & des habits riches « & magnifiques, elle ſe plaiſe à lire les « Livres ſacrez ; qu'elle commence par le « Pſeautier, qu'elle ſe l'imprime dans la « memoire, & qu'elle ſe ſerve de ces di- « vins Cantiques pour ſe détacher de toutes « les choſes de la terre ; qu'elle apprenne « dans les Proverbes de Salomon à regler « ſa vie, & dans l'Eccleſiaſte à mépriſer « toutes les choſes du monde. Qu'elle « s'accoûtume à ſuivre les exemples de « vertu & de patience qu'elle verra dans « Job ; qu'elle paſſe aprés cela aux Evan- « giles, & qu'elles les ait toûjours entre « les mains ; & qu'elle s'applique de tout « ſon cœur à la lecture des Actes & des « Epîtres des Apôtres. Il lui marque auſſi « tous les autres Livres de l'ancien Teſta- ment qu'elle doit lui faire apprendre ; & enſuite il l'avertit de l'appliquer à la lecture des Ouvrages de ſaint Cyprien, des Epîtres de ſaint Athanaſe & des

Livres de saint Hilaire.

Il exhorte aussi la Vierge Demetriade à lire l'Ecriture sainte : il lui dit qu'il faut qu'elle lui tienne lieu de pierreries & de toute sorte d'ornemens ; & il lui explique en particulier comment, pour s'occuper saintement, elle doit partager tout son tems entre la priere, » la lecture & le travail des mains. Outre » les Pseaumes, lui dit-il, & les prieres que Ep. 8. » vous devez réciter ordinairement à la » troisiéme, à la sixiéme, & à la neuviéme » heure, au soir, au milieu de la nuit, & » au matin, marquez chaque jour combien » d'heures vous emploirez à apprendre » l'Ecriture sainte, & combien de tems » vous donnerez à la lecture, non pas » pour vous fatiguer, mais pour vous » instruire & pour vous consoler. Et aprés » que vous vous serez acquittée de tous » ces devoirs & que vous aurez souvent » fléchi les genoux devent Dieu, prenez » de la laine & de l'étain pour filer. Il lui indique encore ensuite plusieurs autres ouvrages ausquels elle peut s'exercer, » & puis il ajoûte : Si vous avez soin de » partager ainsi vôtre tems entre toutes » ces differentes occupations, les jours » ne vous paroîtront jamais trop longs ; » & au contraire ceux du plus grand Esté

vous sembleront toûjours courts, lors « que vous travaillerez & que vous vous « occuperez comme je vous l'ay expli- « qué. «

Et parce qu'il pourroit arriver que les Vierges qui ne sont pas réduites à la pauvreté, s'imagineroient qu'il leur seroit permis de se dispenser du travail, il détourne Demetriade de cette pensée, & il lui inculque qu'en quelque état qu'elle soit, elle doit toûjours s'appliquer à quelque travail, soit pour éviter les mauvaises pensées dans lesquelles l'oisiveté a coûtume de précipiter, soit pour meriter devant Dieu & pour donner exemple aux autres Vierges : « Vous ne devez point, lui dit-il, vous « dispenser du travail sous pretexte que « par la misericorde de Dieu vous ne « manquez de rien ; car vous êtes obli- « gée de travailler comme toutes les au- « tres, afin que vôtre esprit étant occupé « de vôtre travail, ne se porte point in- « differemment à toutes sortes de pensées, « & qu'il n'en ait que de saintes, d'édi- « fiantes, & qui regardent le culte de « Dieu. Pour vous parler tout simplement, « & pour vous dire les choses comme je « les croi, je suis persuadé que quand mê- « me vous distribuëriez tous vos biens aux «

„ pauvres, vous ne ſçauriez rien faire
„ qui ſoit plus agreable à Dieu que de
„ travailler de vos mains, ſoit pour faire
„ les choſes qui ſont à vôtre uſage, ſoit
„ pour donner l'exemple aux autres Vier-
„ ges.

Par ce que ce ſaint Pere comprend la lecture entre les occupations qui conviennent aux Vierges, il a ſoin de les avertir que cela ne s'entend que des lectures ſaintes & édifiantes; & que comme il ne leur eſt pas permis de travailler aux choſes qui regardent la vanité du ſiecle, elles ne doivent point non plus s'appliquer à des lectures prophanes & de pure curioſité. C'eſt pourquoi il défend abſolument à Euſtoquie de lire

Epiſt. 22. „ les Poëtes & les Auteurs Païens: Quel
„ commerce peut-il y avoir entre la lu-
„ miere & les tenebres? lui dit-il, quel
„ accord entre JESUS-CHRIST &
„ Belial? & pourquoi unir le Pſeautier
„ avec Horace, les Evangiles avec Vir-
„ gile, & les Epîtres des Apôtres avec
„ Ciceron? vôtre frere ne ſeroit-il pas
„ ſcandaliſé s'il vous voïoit aſſiſe à la ta-
„ ble où l'on ſert des viandes qui ont été
„ immolées aux Idoles? & quoi-que toutes
„ choſes ſoient pures pour ceux qui ſont
„ purs, & qu'il ne faille rien rejetter

de ce qu'on prend en rendant graces à Dieu ; nous ne devons pas neanmoins boire en même tems le Calice du Seigneur & le calice des démons.

Et pour achever de lui perſuader qu'il eſt indigne non ſeulement des Vierges, mais de tous les fideles qui renoncent au ſiecle, de lire des livres prophanes, il lui rapporte ce qui lui arriva dans ſa jeuneſſe, & comment il fut repris & puni de Dieu pour s'être trop appliqué à la lecture de Plaute & de Ciceron depuis ſa retraitte, & aprés s'être conſacré à la ſolitude.

Voila ce que j'ai crû devoir repreſenter aux Vierges Chrétiennes pour leur expliquer quelles ſont les occupations qui leur conviennent ſelon le jugement des ſaints Peres : Je ne prétends pas neanmoins les contraindre, ni leur impoſer aucune neceſſité ; car je ſçai que l'Apôtre dit que *où eſt l'Eſprit de Dieu, là eſt auſſi la liberté.* Elles peuvent donc s'occuper de telle autre maniere qu'il leur plaira, j'y conſens tres volontiers, pourvû qu'elles ſe ſouviennent qu'elles ont choiſi JESUS-CHRIST pour leur Epoux, qu'elles ſont obligées de s'étudier à lui plaire en toutes choſes, & de lui rapporter toutes leurs actions ; & 2. Cor. 3. 17.

que comme leur profession les separe du reste des hommes, elles doivent se distinguer d'eux par la pureté de leurs mœurs, & par la sainteté de leurs emplois.

CHAPITRE XXVIII.

Des joies & des consolations que goûtent ceux qui vivent dans l'état de la Virginité.

COMME on a prouvé au Chapitre neuviéme que les Vierges sont obligées de renoncer aux plaisirs & aux voluptez du siecle, & qu'on a fait voir dans tout le cours de ce Traité qu'elles doivent mortifier & détruire leurs corps par les austeritez de la penitence, être toûjours appliquées à Dieu, & mener une vie de priere, quelques-uns pourroient regarder la Virginité comme un état pénible, rebuttant, & qui prive ceux qui le suivent de toute sorte de joïe & de consolation; & il seroit à craindre que cela ne leur en donnât du dégoût, & ne les portât à en

éloigner les autres. C'eſt pourquoi je croi qu'il eſt neceſſaire de faire comprendre aux Lecteurs qu'elle eſt accompagnée de pluſieurs douceurs & d'une infinité de délices qui la rendent tres-aimable, & qui doivent impoſer ſilence à ceux qui ne la décrient, & n'en témoignent de l'éloignement, que parce qu'ils n'en ont preſque aucune connoiſſance.

Saint Auguſtin inſtruiſant les veuves qui renoncent aux ſecondes nôces, & qui forment la réſolution de paſſer le reſte de leurs jours dans la continence, les aſſure qu'elles ne ſeront pas privées de toutes ſortes de délices ; mais qu'au lieu des ſenſuelles dont elles s'éloignent, elles en goûteront de ſpirituelles ; que leurs lectures, leurs prieres, les Pſeaumes qu'elles réciteront, les penſées édifiantes qui occuperont leur eſprit, les bonnes-œuvres qu'elles pratiqueront, l'eſperance de la vie future, la contemplation des biens éternels, & pluſieurs autres choſes ſemblables les rempliront d'une ſainte allegreſſe ; que leurs jeûnes même, leurs veilles, & leurs plus grandes auſteritez les conſoleront & leur donneront de la joïe ; & que tout ce qui contriſtoit auparavant leur vieil

Lib. de bono viduit. cap. 21.

homme, leur deviendra doux & agreable.

Si ce Pere parloit ainſi à des femmes qui avoient vécu long-temps dans le mariage, & s'il leur promettoit que dés qu'elles ſe ſeroient données à Dieu, elles jouïroient de pluſieurs joies & de pluſieurs conſolations qui ſont inconnuës aux gens du monde; pourquoi ne ſeroit-il pas permis de conclure que les Vierges qui vivent dans une ſeparation entiere du ſiecle, & qui ne travaillent qu'à ſe rendre agreables à JESUS-CHRIST qu'elles ont choiſi pour leur Epoux, goûtent auſſi une ſainte joïe dans tous leurs exercices, & au milieu même de leurs plus grandes auſteritez? & auſſi voit-on que ce ſaint Docteur ſoûtient dans le Livre qu'il a compoſé en leur faveur, que lors qu'elles rempliſſent tous leurs devoirs & toutes leurs obligations, elles ne trouvent que de la douceur dans les pratiques les plus auſteres de l'Evangile; que ſoit qu'elles penſent à JESUS-CHRIST, qu'elles travaillent pour ſon ſervice, & qu'elles marchent aprés lui, elles ſont toûjours dans la joïe; que rien ne les fatigue & ne trouble leur paix interieure; & que comme elles ſont ſeparées de toutes les autres filles par leurs

affections, & par la sainteté de leur conduite, elles éprouvent aussi des consolations qui leur sont inconnuës, & dont elles ne sont pas même capables.

On peut en ore inferer la même chose des principes de deux autres grands Docteurs de l'Eglise, saint Jean Chrysostome & saint Bernard. Le premier dit que les larmes que l'on verse, & les afflictions qu'on souffre pour JESUS-CHRIST, se trouvent toûjours accompagnées d'une tres-grande joïe, lors qu'on les regarde par les yeux de la foi. Que c'est pour cette raison que le Sauveur du monde aprés avoir déclaré que la voïe qui conduit au Ciel est étroite & difficile, enseigne que son joug est doux & son fardeau leger; parce qu'en effet l'ardeur & l'affection avec laquelle on se porte à une chose, en ôte toute la peine & la difficulté; & qu'on en fait tous les jours l'experience en la personne de ceux qui marchent dans cette voïe étroite de l'Evangile, puisqu'on les voit plus gais & plus contens que tous les mondains qui suivent les maximes & les voïes larges du siecle corrompu. *Lib. de Virg. c. 64.*

Pour ce qui est de saint Bernard, il enseigne aussi que les larmes que la charité fait verser, sont douces, agréables, & *Serm. 58. in Cant.*

pleines de consolation ; & qu'aprés qu'on s'est soûmis à la croix de JESUS-CHRIST pendant quelque tems, on éprouve qu'elle est legere & facile à porter, & qu'elle n'a rien de rebuttant. Il faut, dit-il à ses Religieux, que l'onction interieure de la grace vienne au secours de nôtre infirmité, & qu'elle adouciſſe la peine & les difficultez qui se trouvent dans nos obſervances régulieres, & dans les exercices de nôtre penitence. Car nous ne sçaurions suivre JESUS-CHRIST sans nous charger de sa croix, & nous ne pourrions la porter, si elle n'étoit accompagnée d'une joïe interieure & d'une sainte onction. Il arrive tres-souvent que plusieurs Chrétiens fuïent la penitence & en témoignent beaucoup d'averſion, parce qu'ils n'en voient que les peines & les difficultez exterieures, & qu'ils ne sçavent pas que l'onction interieure qu'éprouvent ceux qui l'embraſſent, la leur rend douce & agreable. Mais pour vous qui avez fait l'experience de ce que je dis, vous sçavez que nos croix sont pleines d'onction & de consolation, que la grace du saint Esprit rend nôtre penitence douce & aimable, & qu'elle nous fait goûter une joïe surabondante au milieu de tout ce

Serm. 1. de Dedic.

qui paroît rude & difficile aux yeux des autres hommes.

Ainſi quoique les Vierges ſe privent en ce monde de toutes ſortes de plaiſirs & de ſatisfactions, qu'elles pleurent & qu'elles s'affligent dans la vûë de leurs pechez, & de toutes leurs miſeres; qu'elles pratiquent de tres-grandes auſteritez, & qu'elles ne travaillent qu'à mortifier leurs corps par les travaux de la penitence; cela n'empêche pas qu'elles ne joüiſſent d'une tres-grande conſolation, & qu'elles ne goûtent interieurement une joïe ſurabondante. Car ſelon ſaint Bernard, leurs croix ſont douces, pleines de ſuavité, & accompagnées d'une ſainte onction; & ſaint Auguſtin ſoûtient que les larmes qui coulent des yeux de ceux qui prient, ſont plus douces & plus agreables que toutes les joïes & tous les plaiſirs qu'on goûte aux theatres & aux ſpectacles. *In Pſ. 127.*

C'eſt pourquoi elles ſont cent fois plus contentes lors qu'elles ont medité les veritez du ſalut, & qu'elles ont répandu leur cœur en preſence du Seigneur, que ne le ſont tous les mondains aprés avoir éprouvé toutes ſortes de plaiſirs, & contenté leurs paſſions. Elles ont plus de joïe de pleurer au pied des

Autels, que n'en reçoivent tous les courtisans à la suite des Grands & des Princes. Elles préferent la vie pauvre & humiliée qu'elles menent, à toutes les richesses & à tous les honneurs du siecle; & elles s'estiment infiniment plus heureuses lors qu'elles participent à la croix & aux souffrances de leur divin Epoux, que si elles joüissoient d'une santé tres-vigoureuse & d'une prosperité tres-parfaite. Et par consequent elles sont toûjours dans la joïe, & leur vie est une suite continuelle de délices & de consolations.

Ajoûtez à tout cela que se trouvant vuides d'affaires & éloignées des soins & des embaras du siecle, elles peuvent s'occuper tres-souvent des veritez du salut, contempler incessamment les grandeurs de Dieu, l'adorer dans toutes ses creatures, & rendre des hommages continuels à la sagesse infinie de sa providence, qui étant appliquée à la conduite de tout l'Univers, ne neglige pas le moindre des animaux, & prend soin de tout ce qui se passe dans le monde. Car c'est encore-là pour elles une source inépuisable de joïe & de consolation: plus elles sont separées du siecle, & plus elles goûtent combien le Seigneur est

doux & misericordieux : plus elles sont recueillies & affectionnées au silence, & plus facilement la voix de Dieu se fait entendre à l'oreille de leur cœur : plus elles ont de repos & de paix à l'exterieur, & plus elles sont en état d'appercevoir les beautez ineffables de leur celeste Epoux.

Ces sortes de joïes & de délices sont à la verité fort spirituelles; & les gens du monde n'en sont pas ordinairement susceptibles, parce que la fiévre de leurs passions, dit saint Augustin, leur en ôte le goût & le sentiment : mais il n'en va pas ainsi des Vierges Chrétiennes; comme leur vie doit être tres-pure & leurs affections tres-chastes, elles peuvent goûter une joïe toute interieure, se plaire dans ce qui rebuteroit les autres fideles, trouver leur consolation dans les gemissemens de la penitence, & se faire de leurs larmes un pain délicieux qui les nourrisse, les fortifie & les console. *Conc. 32 in Ps. 30.*

Au reste on ne prétend pas leur interdire les plaisirs innocens, qui conviennent aux justes, & qu'elles peuvent prendre sans blesser la gravité & la bienseance de leur condition; car on ne veut point affecter une trop grande severité,

ni leur imposer un joug trop pesant ; mais on a seulement dessein de faire comprendre aux lecteurs, que quand même elles se priveroient de toutes sortes de divertissemens exterieurs, elles ne laisseroient pas neanmoins de goûter interieurement beaucoup de joïe & de consolation, & de pouvoir dire à Dieu avec le Prophete : *Quàm magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te ! Seigneur que les biens que vous reservez à ceux qui vous craignent sont doux & agréables ! Sicut lætantium omnium habitatio est in te : tous ceux qui demeurent avec vous dans vôtre maison sont comme des personnes ravies de joie.*

Psal. 30. 23.

Ps. 86. 7.

CHAPITRE XXIX.

En quoi consiste le veritable bonheur des Vierge Chrétiennes.

LEs gens du monde se trompent tres-souvent, lorsqu'ils jugent de l'état des Vierges ; car ils font consister leur bonheur en des choses purement temporelles, & qui ne sçauroient par elles mêmes contribuër à leur veritable felicité. Ils disent, par exemple, qu'elles sont heureuses, parce qu'elles sont maîtresses de leurs actions, qu'elles peuvent faire tout ce qui leur plaît, qu'elles n'ont personne qui les contraigne, qu'elles ne sont point chargées d'enfans, & qu'elles se trouvent exemtes de la plûpart des miseres du siecle qui affligent & qui tourmentent les autres hommes. Or il est visible que tout cela ne regarde que la vie presente, & n'est point par consequent capable de les rendre veritablement heureuses. Ainsi sans nous arrêter à leurs pensées, ni à leurs raisonnemens, il faut établir le

bonheur des Vierges Chrétiennes sur un fondement plus solide, & en juger par les lumieres de la foi, & par les maximes de l'Ecriture & des saints Peres.

Lib. de exhortat. castit. c. 10. 1. Tertullien parlant de ceux qui renoncent au mariage, dit qu'en s'abstenant des voluptez de la chair, ils en deviennent plus saints & plus spirituels, & qu'ils s'avancent de jour en jour dans la perfection chrétienne. Et au contraire l'on voit dans l'Evangile que celui qui s'étoit nouvellement marié, ne *Luc. 14. 20.* se contenta pas comme les autres de ne point aller au festin du pere de famille, & de s'en excuser, mais qu'il déclara qu'il ne pouvoit absolument s'y trouver. Surquoi les saints Peres ne manquent pas d'observer, qu'encore que le mariage ne doive pas être consideré comme un empêchement au salut; il arrive neanmoins assez souvent qu'il diminuë dans ceux qui s'y engagent temerairement, le goût & le desir des choses de Dieu.

Ainsi on peut regarder la pureté & la continence des Vierges comme un des premiers principes de leur sainteté & de leur bonheur : car ne goûtant point les plaisirs du mariage, & vivant dans la chair sans se conduire ni combattre se- *2. Cor. 10. 3.* lon la chair, comme dit l'Apôtre, elles

imitent les intelligences celeſtes qui ne communiquent point avec la chair & le ſang ; elles ſont ſaintes de corps & d'eſprit ; elles s'élevent au deſſus des maximes de la fauſſe ſageſſe du monde ; elles jugent ſainement des choſes, & ſans aucune prévention ; elles découvrent inceſſamment dans la vertu une infinité de charmes & de beautez qui font qu'elles ne s'en dégoûtent point, & qu'elles la ſuivent avec une ardeur toûjours nouvelle ; elles apperçoivent en elles-mêmes des défauts auſquels d'autres ne feroient preſque point d'attention, & elles s'appliquent à les ſurmonter, & à les effacer par les exercices de la penitence ; elles travaillent ſans ceſſe à ſe perfectionner dans la pieté, & elles ſentent une faim & une ſoif continuelle de la juſtice.

2. L'Apôtre ſaint Paul ayant dit que les femmes mariées s'occupent du ſoin des choſes du monde, & de ce qu'elles doivent faire pour plaire à leurs maris, & qu'ainſi elles ſont partagées & diviſées, & que celles qui ne ſont point engagées dans le mariage ne s'occupent que du ſoin des choſes du Seigneur : il eſt facile de comprendre que les Vierges doivent s'eſtimer heureuſes, non pas 1. *Cor.* 7. 33. 34.

préciſément à cauſe qu'elles ſont exemtes des ſoins & des embaras du ſiecle : mais parce qu'elles peuvent ſe donner toutes entieres au ſervice de Dieu, lui conſacrer tout leur tems, ne s'occuper jour & nuit que de lui ſeul, & s'offrir en holocauſte à ſa ſouveraine Majeſté. Les autres fideles qui ſervent le Seigneur, dit ſaint Jerôme, ne lui preſentent à proprement parler que de ſimples ſacrifices ; parce qu'ils ne laiſſent pas encore de s'occuper des choſes de la terre & des affaires du monde : mais les Vierges qui ne penſent qu'à lui, qui n'ont point d'autre ſoin que de ſe rendre agréables à ſes yeux, & qui ſe dévouent uniquement à ſon ſervice, lui offrent de veritables holocauſtes : elles peuvent dire avec le Prophete, *le Seigneur eſt nôtre part & nôtre portion hereditaire ; que deſirons-nous dans le Ciel, & que voulons-nous ſur la terre, ſinon vous, ô Dieu de Jacob ? tout nôtre bien & toute nôtre gloire conſiſte à nous tenir unis au Seigneur.*

In cap. 56. Iſaiæ.

Pſ. 15. 5.

Pſ. 72. 24. 27.

C'eſt en cela ſans doute que conſiſte leur plus grande felicité : & en effet, quel bonheur de mener ſur la terre la vie des Saints qui regnent dans le Ciel, d'adorer continuellement à leur exemple le Dieu de l'Univers, & de n'avoir point

d'autre occupation dans ce monde que de chanter ses loüanges & de publier l'équité de ses jugemens ? Qu'elles disent donc encore avec le Prophete, *la part qui nous est échûë est tres-excellente, & nôtre portion hereditaire nous est tres-avantageuse.* Ps. 15. 6.

Mais qu'elles prennent bien garde de ne pas renoncer elles-mêmes à un tel bonheur, en se troublant inutilement, en s'ingerant dans le siecle, & en se mêlant mal-à-propos des affaires du monde; car alors il ne seroit plus vrai de dire qu'elles ne s'occuperoient que du soin des choses du Seigneur, & si on vouloit juger d'elles par les regles & par les principes de l'Ecriture, il ne faudroit plus les regarder comme des Vierges de JESUS-CHRIST.

3. Le même Apôtre saint Paul instruisant les gens mariez de leurs devoirs, les avertit de s'abstenir de l'usage du mariage, & de vivre dans la continence les jours qu'ils veulent vacquer à la priere. 1. Cor. 7. 5.
Et l'on voit dans les livres des Rois que le Prêtre Achimelech ne voulut point permettre à David de manger des pains de proposition qu'il ne se fût auparavant informé à lui-même, s'il étoit pur, particulierement à l'égard des femmes: 1. Reg. 21.

ce qui donne lieu aux ſaints Peres de faire cette reflexion importante, que ceux qui vivent dans le commerce du mariage, ne ſont pas toûjours en état de participer aux choſes ſaintes, & qu'il eſt tres-à-propos qu'ils prennent quelque tems pour s'y préparer par la retraitte & par les mortifications de la penitence.

Mais pour ce qui eſt des Vierges, ils reconnoiſſent qu'il n'y a rien en elles, lors qu'elles rempliſſent tous les devoirs de leur vocation, qui doive les éloigner des ſaints myſteres; qu'elles peuvent ſe preſenter tous les jours de leur vie devant le Seigneur, & entrer dans ſon Sanctuaire; que leur pureté rend leurs prieres tres-agréables à ſa ſouveraine Majeſté; & qu'étant dégagées des paſſions charnelles & élevées au deſſus de toutes les choſes de la terre, rien ne les empêche de contempler continuellement les biens éternels, & de monter déja dans le Ciel par la ferveur de leurs deſirs & de leurs affections. Et c'eſt ce qui les rend veritablement heureuſes, qui les diſtingue de tous les autres fideles, & qui doit les porter à eſtimer infiniment leur condition, & à remercier inceſſamment Dieu de les y avoir appellées par

un pur effet de sa grace & de son infinie misericorde.

4. Non seulement la pureté de leur vie les met en état d'approcher tres-souvent des mysteres les plus saints ; mais n'étant pas assujetties à des époux mortels, & se trouvant libres, elles peuvent vacquer en tout tems aux œuvres de pieté, jeûner, se mortifier, affliger leur chair par les haires & par les disciplines, & servir Dieu en toutes les manieres qu'il plaît au saint Esprit de leur inspirer. Si elles s'étoient engagées dans le mariage, leurs maris auroient souvent resisté à leurs desirs les plus saints, & ne leur auroient pas toûjours laissé la liberté de prier & de pratiquer la vertu lors qu'elles en auroient eu la volonté, & qu'elles s'y seroient senti portées interieurement. C'est ce que Tertullien representoit autrefois aux femmes Chrétiennes pour les détourner d'épouser des hommes infideles ; car il leur disoit qu'ils ne leur permettroient pas de faire le signe de la Croix & sur elles & sur leurs lits ; qu'ils ne souffriroient pas qu'elles se relevassent au milieu de la nuit pour prier ; & qu'ils les accuseroient de magie, lors qu'ils verroient qu'elles auroient soin de prendre le

Lib. 2. ad uxor. c. 5.

corps de JESUS-CHRIST avant toute sorte de nourriture.

Et quoi-que les Chrétiennes qui épousent des hommes fideles, n'ayent pas toûjours à craindre de la part de leurs maris tous les inconveniens dont parle Tertullien, il n'arrive neanmoins que trop souvent qu'ils les contraignent en plusieurs rencontres, & qu'ils s'opposent à leurs jeûnes & à leurs prieres, & qu'ils les obligent de porter des ornemens dont elles voudroient se priver par modestie, & pour se mettre en état de plaire davantage à JESUS-CHRIST.

Et ainsi il est vrai de dire que les Vierges sont tres-heureuses de ce que leur état leur permet d'embrasser tout le bien qu'elles desirent de pratiquer, & que personne ne resiste à leurs volontez lors qu'elles tendent à Dieu. Saint Jerôme regarde cela comme un si grand bonheur, qu'il ne fait point difficulté de dire que quand la Virginité ne seroit point accompagnée d'autres prérogatives, ce seroit toûjours-là un assez grand avantage pour engager une infinité de personnes à la suivre.

Lib. 1. adverſ. Iovin.

5. L'on remarque tous les jours que les peres & les meres tombent dans l'avarice, qu'ils aiment avec excès leurs richesses,

qu'ils penſent à les augmenter à l'infini, & quelquefois même par des voïes injuſtes & tres-criminelles ; qu'ils s'aveuglent en ces rencontres par l'amour qu'ils croïent porter à leurs enfans, & qu'ils couvrent, comme on l'a déja obſervé, leurs cupiditez du voile de la charité & de l'amour paternel : *hæc eſt vox pietatis excuſatio iniquitatis*, dit ſaint Auguſtin. C'eſt donc un bonheur pour les Vierges Chrétiennes de n'avoir point d'enfans, parce qu'elles ne ſont pas tentées de travailler à s'enrichir, & d'amaſſer de grands biens ſur la terre ; & que quand mêmes elles en auroient le deſſein, elles ne trouveroient point de pretextes apparens pour excuſer & pour pallier leur avarice. *In Pſ. 38.*

Elles peuvent au contraire, ſans craindre de manquer à aucunes de leurs obligations, diminuer leur patrimoine & le partager avec les pauvres ; ſe ſervir de leur argent pour ſe faire des amis qui les reçoivent dans les tabernacles éternels, adopter JESUS-CHRIST au nombre de leurs heritiers, & s'amaſſer par ce moien des tréſors infinis pour l'autre vie. N'aïant point de poſterité, elles voient perir ſans inquietude la plûpart de leurs biens ; elles ne ſe plaignent point des diſgraces

qui leur arrivent ; elles beniſſent même Dieu, lors qu'elles ſe trouvent réduites à la pauvreté, parce que leur cœur n'aiant plus de conſolations exterieures en ce monde, ſe porte vers les biens du Ciel avec beaucoup plus d'ardeur qu'auparavant, & en devient par conſequent plus ſaint & plus pur.

6. On a ci-devant fait voir qu'elles ſont obligées d'avoir un amour plus tendre pour JESUS-CHRIST que tous les autres hommes. Il n'eſt pas beſoin de retoucher les preuves qu'on en a données ; mais il faut ajoûter que c'eſt cet amour qui les rend veritablement heureuſes. Car dés qu'elles aiment ainſi ce divin Sauveur, elles ſont parfaitement ſoûmiſes à toutes ſes volontez, & rien ne les contriſte & ne les rebutte dans la vie chrétienne ; & au contraire tout leur y paroît doux & facile ; les croix, les pertes de biens, les maladies, les mortifications, & les penitences leur plaiſent ; elles ſe portent avec joïe à tout ce qui repugne le plus aux inclinations de leur vieil homme, & elles diſent avec le grand Apôtre, 2. Cor. 7. 4. nous ſommes remplies de conſolation & comblées de joïe au milieu de toutes nos ſouffrances.

C'eſt pourquoi elles ſont toûjours heureuſes

heureuſes, quoiqu'il leur puiſſe arriver en ce monde; & bien loin que leur felicité paſſe & finiſſe avec cette vie, elle ſera perfectionnée en l'autre, parce que leur charité y ſera conſommée, & qu'elles y aimeront ſouverainement nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST. Ainſi qu'elles travaillent de toutes leurs forces à s'établir dans l'amour de Dieu, qu'elles le faſſent croître inceſſamment dans leur cœur, qu'elles n'y mettent ni bornes ni meſure; & elles ſeront heureuſes non ſeulement ſur la terre, mais dans le Ciel pendant toute l'éternité.

7. Les ſaints Peres diſent tres-ſouvent qu'il eſt fort difficile que ceux qui vivent dans le mariage, & qui ont des enfans & une nombreuſe famille, ſoient bien détachez de la vie preſente, & qu'ils aïent un grand deſir de la mort; & l'experience ne le fait que trop connoître, car l'affection qu'ils portent à leurs maris, à leurs femmes, & à leurs enfans, appeſantit leur cœur vers la terre, & fait qu'ils voudroient toûjours demeurer ici-bas pour joüir de leur compagnie, pour les établir avantageuſement, & pour leur procurer toutes ſortes de proſperitez.

Des Vierges ſont donc encore tres-

heureuſes de n'avoir ni maris, ni enfans, parce que rien ne les attache à la terre, & ne les empêche de deſirer avec ardeur les biens éternels, & de ſoûpirer ſans ceſſe aprés la Jeruſalem celeſte : elles ont toûjours leurs reins ceints & leurs lampes ardentes entre leurs mains, afin d'aller audevant de leur divin Epoux, dés qu'il lui plaira de les appeller à lui ; elles reſſentent une ſainte impatience d'entrer au plûtôt dans ſes tabernacles, & de le voir dans la ſainte Sion ; elles tiennent toûjours leurs yeux élevez vers lui pour implorer ſon ſecours, & pour le prier de leur montrer ſa face adorable ; & elles lui diſent tres ſouvent : *Rompez, Seigneur, les liens qui nous retiennent icibas, attirez-nous à vous, & ne nous laiſſez pas plus long-tems dans cette region de mort ; car rien de créé ne peut nous ſatisfaire & contenter la ſoif ardente que nous avons de vous poſſeder ; nous ſerons toûjours dans l'agitation, & nous n'aurons jamais de repos juſqu'à ce que vous nous aïez permis de nous aller repoſer dans vôtre ſein adorable.*

8. Enfin ce qui conſomme le bonheur des Vierges & qui y met la derniere perfection, c'eſt qu'elles ſont toûjours en état de ſuivre l'Agneau par

tout où il va : s'il eſt utile à leur ſalut de renoncer à tous les biens de la terre, de ſe dépoüiller de leur propre volonté, & d'embraſſer les plus grandes mortifications, rien ne les en empêche : ſi on leur conſeille d'arracher leur œil droit, & de couper leur main droite, c'eſt-à-dire, de ſe ſeparer de tout ce qu'elles ont de plus cher en ce monde, afin de ſe faire une ſainte violence, & de témoigner combien elles aiment Dieu, elles obeïſſent auſſi-tôt : s'il faut quitter leur païs, & aller dans une terre étrangere, pour s'y cacher dans le ſecret de la face du Seigneur, & pour y mener une vie interieure & inconnuë à tous les hommes ; elles partent ſur le champ, & ſans differer d'un ſeul moment : s'il s'agît de ſoûtenir la verité, de défendre les interêts de l'Egliſe, & de confeſſer le nom de JESUS-CHRIST en preſence des tyrans & des perſecuteurs, elles y ſont diſpoſées : s'il eſt enfin neceſſaire de verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang, & de donner leur vie pour la gloire de leur divin Epoux, elles lui diſent avec joïe : *Paratum cor meum Deus, paratum cor meum : Seigneur nôtre cœur y eſt préparé : oüi, Seigneur, il y eſt préparé, & il n'attend que vos ordres.* Pſal. 56. 10.

Ce ſont-là les principes & les ſources de leur veritable felicité, & il ne faut pas s'imaginer que rien autre choſe puiſſe rendre leur condition heureuſe. Faſſe le Seigneur qu'elles en ſoient bien perſuadées, qu'elles ne recherchent point d'autre bonheur ſur la terre ; qu'elles ferment les yeux à tous les objets qui pourroient les tenter & les attacher au monde, & qu'elles bouchent leurs oreilles, de peur d'entendre les faux raiſonnemens des mondains, qui entreprendront de leur perſuader de mener une vie douce & commode, de goûter les plaiſirs du ſiecle, & de s'accorder toute ſorte de liberté : car ſi elles ſuivoient leurs penſées, bien loin d'être heureuſes, elles ſe deshonoreroient elles-mêmes; elles ſe dégraderoient de leur propre grandeur, & elles ſe précipiteroient dans un abîme de malheurs qui les conduiroient infailliblement à cette mort ſeconde, dont parle l'Ecriture, & qui eſt la plus grande de toutes les miſeres, & le dernier ſceau de la reprobation éternelle,

Apoc. 20. 4.

CHAPITRE XXX.

Modele de la vie des Vierges Chrétiennes.

JE ſuis perſuadé que je ne ſçaurois rien faire de plus utile pour les Vierges en finiſſant ce Traité, que de raſſembler dans ce Chapitre ce qui eſt contenu dans la plûpart des autres ; afin qu'ayant devant les yeux tout ce que les ſaints Peres de l'Egliſe ont dit de plus important touchant leurs principaux devoirs, elles puiſſent s'en ſervir comme d'un modele pour la conduite de leur vie, & pour le reglement de leurs mœurs.

Saint Baſile aprés avoir parlé en general des obligations des épouſes de JESUS-CHRIST, deſcend enſuite dans le particulier : il explique de quelle maniere il faut qu'elles vivent, & il marque expreſſément qu'elles doivent éviter tous les ornemens exterieurs ; avoir un maintien grave qui imprime du reſpect *Lib. de Virg.*

& qui édifie ; marcher toûjours poſément, en ſorte qu'elles ne bleſſent en rien la pudeur & la bien ſeance ; mener une vie ſedentaire ; ſortir peu, & ſeulement par neceſſité, & étant accompagnées ; ſe reſerver pour elles-mêmes une bonne partie de la journée ; ne pas s'engager indiſcretement à viſiter les pauvres & les malades, mais avoir égard à leur âge, & ne le faire qu'à des heures non ſuſpectes. Il ajoûte que leur pureté doit être univerſelle, & s'étendre juſqu'à leur langue, à leurs oreilles, à leurs yeux, à leur toucher, & à tous leurs ſens ; qu'il faut qu'elles conſervent leurs corps exemts de toute ſoüillure, parce qu'ils ſont les temples vivans de la ſouveraine Majeſté de Dieu, qui veut bien y reſider ; & que ſur tout elles ſont obligées de veiller avec la derniere exactitude à la garde de leur ame, & de n'y admettre que des penſées tres-ſages & tres-reglées, afin de ne pas offenſer leur divin Epoux, à qui rien n'eſt caché, qui penetre le fond de leurs cœurs, qui lit dans le ſecret de leurs conſciences, & qui ne ſçauroit avoir agreable la pureté du corps, à moins qu'elle ne ſoit accompagnée de celle de l'eſprit, & qu'elle n'en regle tous les mouvemens.

L'on peut juger par ce que saint Augustin rapporte des Vierges de son tems, à quelle sainteté & à quelle pureté sont obligées toutes celles qui se déterminent à suivre cette profession. Non seulement, dit-il, en s'adressant à elles-mêmes, vous êtes exemtes des grands pechez, tels que sont l'homicide, l'idolatrie, les vols, les rapines, les fraudes, les parjures, l'yvrognerie, l'impureté, l'avarice, les haines, l'envie, l'impieté, & la cruauté; mais vous vous abstenez avec beaucoup de soin de toutes les fautes, ou qui sont tres-legeres, ou qui passent pour telles parmi les hommes : l'on ne voit rien dans vôtre visage qui ne ressente la modestie; vous ne permettez point à vos yeux de se porter ça & là, & de regarder indifferemment toute sorte d'objets; vous donnez un frein à vôtre langue, & vous ne souffrez pas qu'elle se répande en des discours inutils : vous ne vous emportez point à rire avec excés; vos divertissemens n'ont rien de pueril, ni de trop gai; on ne remarque aucune chose dans vos habits & dans vôtre exterieur qui puisse choquer la bien-seance; vôtre maintien est grave, mais il n'a rien de fier; vous ne rendez point mal pour mal, ni injure pour in-

« *Lib. de sancta Virg. c. 53.*

» jure ; enfin vous avez un si grand amour
» & une charité si ardente, que vous don-
» neriez volontiers vôtre vie pour vos
» freres. Je suppose que vous êtes telles
» que je viens de le dire, parce que je suis
» persuadé que vous y êtes effectivement
» obligées ; & je vous promets que si vous
» avez soin de vous conduire ainsi, & de
» joindre à vôtre Virginité toutes les qua-
» litez que je vous ai marquées, vous vi-
» vrez ici-bas comme des Anges, & vous
» imiterez sur la terre la perfection de
» ces Esprits bien-heureux qui habitent
» dans le Ciel.

Ce que ce saint Docteur dit de la pieté & de la sainteté de plusieurs fideles qui vivoient alors dans l'Eglise, sert encore à prouver quelle perfection on a droit d'exiger & de se promettre des Vierges qui sont les veritables épouses de JESUS-CHRIST : Combien, » dit-il, voit-on de personnes dans nôtre » Communion qui se soûmettent à tout » ce qu'il y a de plus parfait, & de plus sublime dans les préceptes Evangeliques ? » combien d'hommes & de femmes parmi » nous qui ne s'engagent point dans le mariage, ou qui y aiant vêcu pendant quelque tems, embrassent ensuite la continence, & la gardent le reste de leurs jours ?

Lib. 5. contra Faust. Man. c. 7.

combien de fideles qui renoncent à tous « leurs biens, & les distribuënt aux pau- « vres ; qui pour reduire leurs corps en « servitude, jeûnent tres-souvent, ou plû- « tôt tous les jours, & qui font même « durer leurs jeûnes pendant un si long- « tems, qu'on est surpris comme ils les « peuvent supporter ? Et combien voit-on « dans l'Eglise Catholique de saintes Com- » munautez, où personne n'a rien de pro- « pre en son particulier, où on possede en « commun les biens qui sont destinez à « avoir des vivres & des vêtemens, & où « regne une charité si parfaite, que tous « ceux qui s'y retirent, n'ont pour ainsi « dire, qu'un cœur & une ame. «

La doctrine du Pape saint Gregoire paroît aussi tres-utile aux Vierges Chrétiennes, pour leur faire comprendre quels sont leurs devoirs ; car il explique avec beaucoup de soin tous les combats qu'il faut soûtenir, & toutes les vertus qui sont necessaires pour surmonter l'impureté & pour vivre dans la continence. Il dit que les Amalecites contre qui le Roi Saül eut de grandes guerres à soûtenir, étoient selon la propre signification de leur nom, la figure de l'impureté. Il observe que l'Ecriture porte que ce Prince assembla son armée pour vaincre 1 Reg. 14. 48.

& pour subjuguer ce peuple, & qu'elle ne dit point qu'il ait fait la même chose, lors qu'il a eu à combattre contre d'autres nations; & puis il examine la raison
» de cette differente conduite, & il se de-
In 1. Reg. Lib. 5. c. 4. » mande à lui-même : D'où vient qu'il est
» marqué que Saül a combattu contre les
» Moabites, les Ammonites, les Iduméens,
» & les Rois de Soba, & qu'il n'est point
» dit qu'il ait assemblé contr'eux une ar-
» mée, & qu'au contraire il est exprimé
» qu'il assembla son armée pour vaincre
» Amalec; pourquoi cela? dit-il; c'est afin
» de nous faire comprendre que pour vain-
» cre & pour surmonter l'esprit de forni-
» cation, une seule vertu ne suffit pas,
» mais qu'il en faut plusieurs. A la verité
» l'abstinence qu'on garde dans le boire &
» dans le manger, a beaucoup de force
» contre ce vice; mais si elle se trouve
» seule, elle ne sçauroit le vaincre entiere-
» ment, car elle n'est qu'un simple soldat
» qui peut bien combattre, mais qui n'est
» pas en état de remporter lui seul la vic-
» toire : & l'on sçait qu'Amalec ne peut
» être vaincu que par une armée entiere.
» Il faut donc que celui qui desire surmon-
» ter la fornication, ait soin de joindre une
» humilité profonde à son abstinence : car
» tant que son esprit ne sera pas soûmis à

Dieu par une veritable humilité, il ne « pourra pas appaiſer ni ſuprimer les re- « voltes de ſa propre chair. Mais ſon ar- « mée eſt encore bien petite, & il doit « penſer à la renforcer pour continuër « cette guerre. Ainſi aprés s'être humilié, « & avoir matté ſon corps par l'abſtinence « & par les jeûnes, il eſt obligé de faire « de frequentes prieres, qui ſont un puiſ- « ſant ſecours contre un tel ennemi. Ce- « pendant tout cela lui ſeroit fort inutile; « il ne lui ſerviroit de rien d'affoiblir ſon « corps par les jeûnes, & de prier avec « beaucoup d'affection; & il ne pourroit « vaincre Amalec, s'il permettoit à ſon eſ- « prit de penſer à des choſes deshonnêtes, « & s'il ſouffroit que ſon imagination fût « remplie d'idées contraires à la chaſteté; « c'eſt pourquoi il eſt abſolument neceſ- « ſaire qu'il évite juſqu'aux moindres pen- « ſées qui ſont contraires à la pureté. «

Ce grand Pape faiſant encore reflexion que Dieu ne ſe contenta pas d'ordonner à Saül de déclarer la guerre aux Amalecites, mais qu'il lui fit dire par le Prophete Samuël, *marchez contre Amalec, taillez-le en pieces, & détruiſez tout ce qui eſt à lui: ne lui pardonnez point; ne deſirez rien de ce qui lui appartient, mais tuez tout depuis l'homme juſ-* 1. Reg. 15. 3.

qu'à la femme, juſqu'aux petits enfans; & ceux qui ſont encore à la mammelle, juſqu'aux bœufs, aux brebis, aux chameaux, & aux ânes; ce Pape, dis-je, » forme une autre queſtion : Qu'eſt-ce, » dit-il, qu'épargner Amalec, ſinon ne » bannir pas toute ſorte d'impureté, ou » de ſes penſées, ou de ſes paroles, ou » de ſa chair? car il s'en trouve pluſieurs » qui ne commettant aucune action deshonnête, n'ont pas ſoin d'éviter tous les » diſcours qui ne ſont pas conformes à la » chaſteté; qui aïant beaucoup d'éloignement d'abandonner leurs corps à l'impureté, ne ſe mettent pas en peine ſi » leur eſprit ſe ſoüille par des penſées impures; qui ne voulant rien faire à l'exterieur que de legitime, conçoivent une » infinité de mauvais deſirs, & ne travaillent point à les reprimer. Or c'eſt pardonner à Amalec que de ſe plaire à parler de ce qui eſt impur, que d'y penſer » volontairement, & d'en avoir le deſir. » Le Prophete dit donc de la part de Dieu, » *ne lui pardonnez point*; parce qu'il ne » faut rien retenir d'un vice ſi horrible, » ni dans ſon eſprit, ni dans ſes actions, » & qu'il faut éviter tous les diſcours deshonnêtes, & tous les mouvemens qui » peuvent porter le corps à la rebellion:

In 1. Reg. lib. c. 6. 1.

& il ajoûte, *ne desirez rien de ce qui lui appartient*, afin de marquer qu'on est encore obligé de combattre & de rejetter toutes sortes de mauvais desirs.

Enfin saint Gregoire observe que parce que les femmes auroient pû attendrir le cœur de Saül, & les petits enfans exciter sa compassion, le Prophete lui ordonna de tuer les uns & les autres; ce qui fait connoître, ajoûte-t-il, que lors qu'il s'agit de combattre & de vaincre l'impureté, on ne doit rien épargner, & qu'il faut sacrifier tout ce qu'on a de plus cher & de plus tendre.

Les Vierges Chrétiennes peuvent voir en abregé dans la doctrine de ce saint Pontife ce qu'on leur a prouvé avec plus d'étenduë dans tout cet ouvrage, que si elles veulent se conserver pures aux yeux de Dieu, elles sont obligées de veiller exactement sur toutes leurs pensées, de bannir de leur cœur toutes sortes de mauvais desirs, de ne tenir que des discours sages & honnêtes, de mener une vie austere & penitente, de n'avoir d'elles-mêmes que des sentimens bas & ravalez, & de s'humilier en toutes rencontres; de se prosterner tres-souvent aux pieds de JESUS-CHRIST, d'adorer incessamment sa souveraine

Majesté, & de lui offrir de frequentes prieres, pour implorer son secours, & pour obtenir de son infinie misericorde toutes les graces qui leur sont necessaires, pour se sanctifier dans un état si parfait, & qui est exposé à tant de difficultez.

Ives de Chartres écrivant à des Religieuses de son Dioceſe qui avoient besoin de réforme, leur donne plusieurs avis qui sont tres-importans, & qu'on peut proposer à toutes les personnes qui vivent dans la continence, comme des regles tres-assurées pour leur conduite spirituelle. Il leur dit qu'il faut que les Vierges de JESUS-CHRIST aïent le cœur plein d'humilité; que leur visage paroisse pâle & maigre; que leur peau soit rude & sale à force de porter le cilice; qu'elles soient sages & honnêtes dans tous leurs discours; qu'elles écoutent avec soumission ceux qui les instruisent; qu'elles soient temperantes dans leur manger, sobres dans leur boire, & graves dans leur marcher; qu'elles ne portent que des habits fort simples & conformes à la pauvreté; qu'elles évitent avec soin la prodigalité qui est la marque d'un esprit dissolu; qu'elles ne recherchent en toutes choses que la neceſſi-

Ep. 10.

té, & jamais la volupté ; qu'elles soient toûjours appliquées à l'oraison, à la lecture, ou au travail, afin que le demon les trouvant toûjours occupées, n'entreprenne point de les troubler par des pensées inutiles, & souvent même criminelles.

Saint Bernard marque aussi, en peu de mots, les principales obligations des Vierges, lors qu'il déclare qu'il faut que les Epouses de JESUS-CHRIST soient belles, éclairées & chastes. Belles, parce qu'elles doivent être pleines de bonnes-œuvres, & ornées de toutes les vertus Chrétiennes. Eclairées, parce qu'elles doivent être instruites de toutes les voïes du salut, penetrer dans l'intelligence de nos mysteres, juger de toutes choses, non par les faux principes de la sagesse du monde corrompu, mais par les lumieres de la foi, & connoître tres-parfaitement les grandeurs & les bontez ineffables de leur divin Epoux. Chastes, parce qu'elles doivent aimer souverainement la pureté, la préferer à tous les biens & à tous les avantages temporels ; se priver des plaisirs & des divertissemens qui y sont contraires, & se soûmettre avec joïe aux austeritez & aux mortifications de la penitence, qui sont

Serm. 33. in cant.

des moyens ordonnez de Dieu pour les mettre en état de s'y maintenir.

Et en un autre de ſes Sermons il dit, pour donner une haute idée de la vie qu'elles doivent mener, qu'il faut qu'elles imitent la tourterelle qui eſt un animal fort chaſte, & que tous les Peres de l'Egliſe regardent comme le ſimbole de la pureté : il les avertit de conſiderer que lors qu'elle a perdu ſa compagne, elle eſt toûjours ſeule, qu'elle gemit continuellement, qu'elle ne ſe repoſe jamais ſur les branches d'arbres qui ſont chargées de feüilles, & qu'on la trouve preſque toûjours ſur le ſommet des montagnes, ou ſur le faîte des arbres les plus élevez ; & il ajoûte que cela leur apprend que n'aïant point d'époux ſur la terre, elles doivent ſe ſeparer du bruit & du tumulte du monde, vivre dans la retraitte & dans la ſolitude, éviter les joïes & les plaiſirs du ſiecle ; gemir & s'affliger ſur la terre qui eſt pour elles un lieu d'exil & de banniſſement, mépriſer les richeſſes temporelles, contempler inceſſamment la Jeruſalem celeſte, & rechercher avec ardeur les biens éternels.

Serm. 59. in cant.

Mais les Inſtructions que ſaint Ambroiſe leur donne ſont encore plus im-

portantes ; car il leur dit que c'eſt la ſainte Vierge elle-même qu'elles doivent ſe propoſer d'imiter dans toutes leurs actions. Soyez perſuadées, leur dit-il, « que la vie de la bien-heureuſe Marie eſt « vôtre modelle & vôtre exemplaire ; vous « y verrez éclatter comme dans un miroir « la beauté de la chaſteté, & le luſtre de « toutes les vertus, & vous y apprendrez « tout ce que vous devez corriger en vous, « tout ce que vous devez imiter, & tout « ce que vous devez faire pour mener une « vie digne de vôtre état. Il n'y a rien ſans « doute qui ſoit plus capable d'exciter en « nous le deſir d'apprendre & de nous in- « ſtruire que l'excellence & la nobleſſe « du Maître qui doit nous enſeigner. Or « qu'y a-t-il de plus noble & de plus ex- « cellent que la Mere de Dieu ? de plus « éclatant & de plus lumineux que celle « que le Verbe, qui eſt la lumiere même, « a choiſie pour s'y repoſer par le Myſtere « de l'Incarnation ? de plus chaſte & de plus « pur que celle qui a conçû & enfanté un « fils ſans ſouffrir aucune corruption ? « *« Lib. 2. « de Virgin. «*

Que voulez-vous que je vous diſe « de ſes autres vertus ? elle étoit vierge « non ſeulement de corps, mais encore « d'eſprit ; puiſque jamais aucune diſſimu- « lation n'altera la ſincerité & la pureté «

» de ſon amour. Elle étoit humble de
» cœur, grave dans ſes paroles, prudente dans toute ſa conduite, fort reſervée
» à parler, & tres-appliquée à la lecture.
» Elle ne mettoit point ſon eſperance dans
» les richeſſes incertaines de ce monde;
» mais dans la priere des pauvres. Elle
» étoit aſſiduë au travail, & modeſte dans
» tous ſes diſcours. Se contentant de plaire à Dieu, elle ſe mettoit fort peu en
» peine du jugement des hommes, ni de
» toutes leurs penſées. Elle avoit ſoin de
» n'offenſer perſonne; & au contraire
» elle deſiroit obliger tout le monde. Elle
» avoit du reſpect pour celles qui étoient
» plus âgées qu'elle, & jamais elle ne portoit d'envie à ſes compagnes, ni à celles
» de ſon âge. Elle avoit une extrême averſion de la vanité; elle ſuivoit exactement la raiſon, & elle aimoit par deſſus toutes choſes la vertu.

» A-t-elle jamais offenſé ſes parens,
» même par ſes regards? a-t-elle jamais
» contredit la penſée & les ſentimens de
» ſes proches? a-t-elle jamais mépriſé les
» petits? s'eſt-elle jamais mocquée de ceux
» qui étoient foibles & infirmes? & a-t-
» elle jamais évité la compagnie des pauvres? Elle ne ſe trouvoit dans les aſſemblées des hommes que lors que la cha-

rité l'y obligeoit, & que la modeſtie ne « l'en éloignoit point. On ne voïoit rien « de rude dans ſes regards, rien d'indecent « dans ſes paroles, rien de trop libre « dans ſes actions, rien de mol ni d'effeminé « dans ſon port, rien de diſſolu dans « ſon marcher, rien d'altier ni de trop élevé « dans le ton de ſa voix; de ſorte que « ſon corps étoit une image parfaite de la « diſpoſition interieure de ſon ame, & un « modelle accompli de toutes les vertus. «

Que dire maintenant de ſa grande ſobrieté « & de ſes occupations continuelles ? ſon travail ſurpaſſoit les forces de « ſa nature, & ſon abſtinence lui accordoit à peine ce qui lui étoit abſolument neceſſaire; car elle travailloit ſans « ceſſe, & elle jeûnoit preſque tous les « jours de ſa vie. Et lors qu'elle étoit obligée de s'accorder quelque nourriture, « elle ne prenoit que des alimens ſimples « & communs, qui puſſent l'empêcher de « mourir, ſans flatter ſon goût, ni lui « cauſer aucun plaiſir. Elle ne dormoit jamais à moins qu'elle n'y fût contrainte « par la neceſſité; & pendant même que « ſon corps prenoit quelque repos, ſon « eſprit ne dormoit pas; parce qu'il repetoit dans ſes ſonges ce qu'elle avoit lû « durant le jour, ou il continuoit ce que «

» ſon ſommeil avoit interrompu ; ou il
» penſoit à ce qu'elle avoit réſolu, ou
» enfin il prévoïoit ce qu'elle devoit fai-
» re. Elle ne ſortoit du logis que pour al-
» ler au Temple, & encore n'y alloit-elle
» jamais qu'en la compagnie de ſes pa-
» rens. Elle étoit toûjours occupée dans ſa
» maiſon, & toûjours accompagnée lors
» qu'elle en ſortoit ; & elle s'attiroit le reſ-
» pect & la veneration de tout le monde
» par ſon abord modeſte & par la douceur
de ſes diſcours.

Voila ſans doute une conduite digne de celle qui a été choiſie pour être la Mere de Dieu. Il faut que les Vierges l'aïent toûjours devant les yeux, afin de la ſuivre & de s'y conformer autant qu'elles en ſeront capables : car il leur ſeroit fort inutile d'honorer cette Reine des Anges, d'implorer ſon ſecours, & de la reconnoître pour leur protectrice, ſi elles n'avoient ſoin de vivre comme elle a elle-même vécu ; puiſqu'il eſt conſtant, ſelon tous les Peres de l'Egliſe, qu'imiter les Saints eſt le plus grand honneur qu'on puiſſe leur rendre ; & qu'au contraire on les deshonore & on eſt cenſé les mépriſer, lors qu'on neglige de ſuivre leurs exemples, & de les imiter, comme ils ont eux-mêmes

imité JESUS-CHRIST.

Je prie ce divin Sauveur d'éclairer leurs esprits & d'échauffer leurs cœurs, afin qu'elles puissent profiter de ce petit ouvrage que j'ai entrepris en leur consideration. Les veritez que je leur ay representées leur sembleront peut-être un peu fortes; mais elles n'auroient pas raison de s'en plaindre, puisque leur état les oblige de tendre à la perfection, & de mener une vie beaucoup plus pure & plus reglée que celle de tous les autres fideles. Et d'ailleurs elles doivent considerer que je ne leur ai rien dit de moi-même, & que je n'ai fait que leur proposer les pensées & les maximes des saints Peres. Qu'elles s'appliquent donc serieusement à pratiquer les instructions que ces grandes lumieres de l'Eglise leur donnent par mon ministere; & quand même leur homme exterieur en témoigneroit de la peine, & en seroit contristé, qu'elles ne cessent point de marcher par la voïe que je leur ai montrée : car leurs répugnances ne dureront pas toûjours; à force de porter le joug de JESUS-CHRIST, elles s'y accoûtumeront, & elles reconnoîtront enfin qu'il n'a rien de rude ni de rebuttant; & j'ose me promettre qu'il leur arrivera la mê-

Ezech. 3. 6 me chose qu'au Prophete Ezechiel, qui aïant mangé par obéïssance le volume qui lui fut presenté, & s'en étant nourri; le trouva ensuite fort doux & fort agreable.

FIN.

Fautes à corriger.

PAge 30. ligne 19. truailler, *lisez*, travailler. p. 31. lig. 4. & 5. Il y en a même qui prennent à cet égard des précautions inutiles & contre-tems, *effacez ces deux lignes*. p. 164. lig. 8 dans la matiere, *lisez*, sa matiere. p. 191. lig. 17. qui ne s'étant, *lisez*, que ne s'étant. Page 212. lig. 21. en affet, *lisez*, en effet. p. 282. lig. 22. les autrer, *lisez*, les autres. p. 338, lig. 24. devent, *lisez*, durant.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roi.

PAR Lettres Patentes données à Verſailles le 28me. jour de Decembre 1692. ſignées par le Roi en ſon Conſeil BOUCHER, & ſcellées du grand Sceau de cire jaune : Il eſt permis à nôtre bien-amé ANDRE' PRALARD, Libraire-Imprimeur, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter par tous les lieux de l'obéïſſance de ſa Majeſté, un Livre intitulé *la Vie des Vierges*, durant le tems de dix années conſecutives, avec défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes, de quelque qualité qu'ils ſoient, de l'imprimer, vendre & debiter, à peine de confiſcation des Exemplaires, & de trois mille livres d'amande, comme il eſt porté plus au long par leſdites Lettres de Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté le 7. Janvier 1693. Signé, P. AUBOUIN, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la ſeconde fois le 16. Septembre 1694.

AUX
VIERGES CHRE'TIENNES
SUR LE BONHEUR
ET LES ENGAGEMENS
DE LEUR ETAT.

AVIS.

ON a crû que les Filles Chrétiennes ne seroient pas fâchées de trouver à la fin de ce Livre ce petit Poëme de la Virginité. Comme les vers entrent dans l'esprit d'une maniere plus insinuante, & s'impriment plus aisément dans la memoire; elles pourront y voir en abregé, & apprendre par cœur presque toutes les instructions qu'elles auront luës plus au long dans le cours de cet Ouvrage. On a suivi en cela l'esprit & la conduite de l'Eglise, qui fait ordinairement chanter en vers dans les Hymnes de son Office ce qu'elle fait lire en prose dans les Leçons de l'Ecriture, des Saints Peres, & de l'Histoire Ecclesiastique; afin que les Fideles puissent plus facilement le retenir, & même en faire le sujet de leur entretien dans leurs maisons. Celles qui auront le cœur pur, & qui n'apporteront rien de profane à la lecture de ce Poëme, trouveront qu'une Muse chaste ne pouvoit leur apprendre la pureté de l'amour qu'elles doivent à JESUS-CHRIST d'une maniere plus Chrétienne, ni plus édifiante, & qu'il n'y a rien ici qui ne soit digne de leur être presenté.

A MADAME
DE MAINTENON.

AZILE glorieux de la pudeur timide,
Paule de nôtre ſiecle, illuſtre MAINTENON,
Qui ſçais lui procurer une gloire ſolide,
Par l'ardeur de ton zele, à l'ombre de ton Nom.

Je ne viens pas ici me parer du merite
De plaire à ton genie & ſublime & profond ;
Ton éclat m'éblouit, mais ta bonté m'invite
A te rendre des fleurs qui naiſſent de ton fond.

C'eſt par tes rares ſoins que s'aſſemblent ces Filles
Qui viennent à ſaint Cyr ſauver leur pureté,
Séuls reſtes du debris de leurs nobles Familles
Que d'un triſte naufrage elles ont emporté.

Tes ſaints empreſſemens, & ton amour ſi tendre,
Montre en y reparant les malheurs de leur ſort,
Ce que de ta faveur leur Vertu doit attendre ;
puiſque ta main a ſçû lui preparer ce Port.

Là ton Eſprit ſublime échauffe leur courage ;
Les anime à combattre, à vaincre les inſtruit.
Vierges vous le ſçavez, vous êtes ſon Ouvrage,
Et de ſes nobles ſoins vos Vertus ſont le fruit.

Si donc ma Muſe ici vient chanter vos loüanges ;
Et de la pureté vous preſcrire les Loix,
Elle n'a pour parler le langage des Anges,
Qu'a prier MAINTENON de lui prêter ſa voix.

Illuſtre MAINTENON que par un doux partage
Les Vierges ont pour Mere, & les Muſes pour Sœurs,
Ne lui refuſe pas cet heureux avantage,
Et qu'une Muſe Vierge éprouve ta douceur.

AUX DEMOISELLES DE SAINT CYR.

CE petit Ouvrage qu'on vient ici vous offrir, vous eſt ſi propre, qu'on a crû ne pouvoir mieux le placer que dans vos mains, & que vous ne ſçauriez ni le refuſer ſans crime, ni le recevoir ſans fruit. L'honneur que vous avez d'être élevées dans une ſainte Maiſon, ſous la protection du plus grand des Rois, à la vûë, & par les ſoins de la plus ſage des Femmes, doit ſans doute vous avoir déja fait ſentir que la pieté peut reparer les injures de la fortune; & que ſous un bon Prince l'innocence ne ſçauroit être malheureuſe, ni la Nobleſſe deshonorée : mais vous ne vous êtes peut-être encore apperceuës que de la moindre partie de vôtre bonheur; & quelque éclairées que vous ſoyez, il eſt accroire que vous ne comprenez pas quel eſt vôtre plus grand avantage.

Vous poſſedez un treſor ſpirituel, qui faiſant vôtre gloire la plus ſolide, doit être auſſi l'objet le plus tendre de vos ſoins & de vos deſirs, puiſque la pureté qui eſt le plus riche preſent du Ciel, auſſi-bien que le plus precieux ornement de vôtre ſexe, peut être encore ſurement conté parmi les biens que la fortune vous laiſſe. C'eſt ce riche treſor que la main ſecourable qui vous a conduite dans cette Retraite a voulu ſauver d'une infinité de perils, & arracher à une foule d'ennemis qui l'environnoient : de ſorte que tout le deſſein de la Providence de Dieu ſur vous, & tout le deſir de cet Ange Tutelaire, ſous les yeux duquel vous êtes ſi ſoigneuſement élevées, n'eſt autre que de vous voir fidelles à vôtre Etat. Heureuſes ſi vous en eſtimez le prix, plus heureuſes

ſi vous en conſervez la gloire ſans tache.

Les leçons que vous trouverez dans ce petit Ouvrage ſont tres-propres, & à graver dans vos cœurs cette eſtime, & à animer vôtre zele à cette conſervation. Le deſſein qu'on s'y eſt propoſé a été de vous plaire, & de vous édifier en même-tems ; & c'eſt pour cela qu'on a emploïé le langage des Muſes, comme étant plus propre pour parler à des cœurs de Vierges. On n'oſe ſe flatter d'avoir entierement réüſſi ; mais le ſujet eſt ſi beau, & la matiere ſi precieuſe, que l'art n'y ſçauroit preſque manquer ſon coup.

Acceptez donc avec plaiſir ce qui vous convient par tant de titres, & liſez ces enſeignemens, non pas comme l'Ouvrage d'un Poëte qui veut vous ſéduire par d'agreables fictions ; mais comme des veritez ortodoxes qui ſont une partie de vôtre Religion, & que la Sageſſe éternelle a dictées à l'Egliſe dans les ſaintes Ecritures.

C'eſt ainſi que les Baſiles, les Ambroiſes, les Cypriens, & les Chryſoſtomes inſtruiſoient dans les premiers ſiecles du Chriſtianiſme ces ſaintes troupes de Vierges que la pieté, ou la neceſſité aſſembloit. Si vous êtes du nombre de ces brebis choiſies qui ſont la plus noble portion du troupeau de JESUS-CHRIST, vous entendrez aiſément la voix de ce bon Paſteur ; & ſuivant avec amour l'Agneau ſans tache, vous obſerverez ce qu'il vous ordonne, pour obtenir ce qu'il vous promet.

AUX VIERGES CHRE'TIENNES SUR LE BONHEUR ET LES ENGAGEMENS DE LEUR ETAT.

I.

BONHEUR DE L'ETAT des Vierges.

La douceur, la grandeur, & l'excellence de cet état.

EPOUSES du Sauveur que vôtre ſort eſt doux
D'avoir ſçû dans le Ciel vous choiſir un Epoux,
D'avoir ſçû mépriſer une alliance humaine,
Et changer en couronne une peſante chaîne!
Depuis qu'un ſaint amour de la Virginité
Vous porta juſqu'au ſein de la Divinité;
Depuis qu'à vos deſirs le Fils de Dieu propice
Accepta de vos corps le chaſte ſacrifice;
Que le Pere attentif fut témoin de vos vœux;
Et que de vôtre Hymen l'Eſprit forma les nœuds,
Plus purs que les Cieux, plus nobles que les Anges,
Vous êtes au deſſus des plus hautes loüanges:

Dans le sang de l'Agneau vous mêlez vôtre sang;
Des plus parfaits esprits vous occupez le rang.

La fermeté durable de l'état des Vierges.

A cet Agneau divin saintement attachées,
Et de son pur amour uniquement touchées
Vos pieds sans s'égarer [a] *suivent par tout ses pas;*
Et vos yeux en tout temps contemplent ses appas.
Dans la Creche, au Jardin, au Tabor, au Calvaire,
Sous la main des bourreaux, dans le sein de son Pere,
Par tout il vous attend, par tout vous le suivez,
Vous le cherchez par tout, par tout vous le trouvez.
Qu'il soit couvert de gloire, ou soûmis aux souffrances;
Objet de vos douleurs, ou de vos complaisances,
Douceurs, rebuts, tout plaît dans ce divin Amant;
Et son absence seule est pour vous un tourment.
Que dis-je! ha! vous sentez qu'il est doux de l'attendre,
Et son éloignement rend vôtre amour plus tendre:
Ses traits les plus cachez sont des attraits vainqueurs;
C'est en fuyant vos yeux qu'il captive vos cœurs.

Les honneurs que les Vierges reçoivent, & les delices qu'elles goûtent à l'Autel du Seigneur par l'Eucharistie.

Mais c'est à son Autel sur tout qu'il vous attire;
C'est aprés son festin que vôtre amour soûpire:
Où sous un gage obscur trouvant la verité
Son Corps vous donne accez à sa Divinité:
Où se consomme en vous ce Mystere adorable,
Du Verbe avec la chair alliance ineffable.
Ici vous le pouvez reconnoître pour Roi:
Le prendre pour Epoux, & recevoir sa foi.
Ici dans vôtre cœur son cœur entier s'épanche,
Vôtre faim s'y nourrit, & vôtre soif s'étanche.
Ici montrant sa gloire à vos yeux ébloüis,

[a] Sequuntur Agnum quocumque ierit. *Apoc.* 14.
[a] *Ceux-là suivent l'Agneau par tout où il va*, Apoc. 14.

Cet Epoux [a] *ſe nourrit parmi vos chaſtes lys ;*
Vous remplit de l'éclat de ſa celeſte face ;
Vous comble des douceurs de ſa divine grace.
Ici tout retentit du Cantique nouveau
Qui fait le doux concert des nôces de l'Agneau.

Le Cantique des Vierges.

O nôces de l'Agneau, vive ſource de flammes !
Doux centre ! heureux repos des plus heureuſes ames !
O [b] *froment des élus ! germe de pureté !*
Vin qui produit les fleurs de la Virginité !

Les Vierges invitées au banquet de l'Euchariſtie.

A ce banquet ſacré courez Vierges fidelles,
A vos brûlans deſirs donnez de promptes aîles.
Volez : ou s'il ſe peut d'un plus rapide cours
Venez à vôtre Amant témoigner vos amours :
Conſacrez-lui vos vœux, offrez-lui vôtre hommage ;
Apprenez en l'aimant à l'aimer davantage ;
Dans ſes embraſſemens redoublez vos ardeurs,
Et dans ſon ſacrifice adorez ſes grandeurs :
Venez aprés l'odeur de cet objet aimable
Mourir ſur ſon Autel, & revivre à ſa Table.

Les fruits que les Vierges tirent de l'Euchariſtie.

Quand vous avez goûté ſes mets delicieux,
Aprés ſes doux parfums vous courez encor mieux :
Sa chair de vôtre cœur déracine le vice :
Par elle du Serpent vous trompez la malice,
Son divin Sang vous lave ; & ce celeſte bain
D'un déluge de grace inonde vôtre ſein.
Vous triomphez alors des loix de la nature ;
Alors s'allume en vous une ardeur tendre & pure,
Qui de la chair vaincuë étouffant les deſirs,
Immole à cet Autel ſes funeſtes plaiſirs.

a Qui paſcitur inter lilia. *Cant.* 2.
a *Qui ſe nourrit parmi les lys*, Cant. 2.

b Frumentum electorum, & vinum germinans Virgines. *Zach.* 9.
b *Froment des Elus, & vin qui engendre les Vierges*, Za h. 9.

Alors de vôtre Epoux accourant aux careſſes,
Juſques ſur une Croix vous goûtez ſes tendreſſes,
Où même dans ſa mort éprouvant ſon amour,
Une lugubre nuit eſt pour vous un beau jour.

JESUS-CHRIST ſeul ſatisfait pleinement & d'une maniere particuliere le cœur des Vierges.

Heureuſes avec lui, tout déplaît dans un autre;
Il n'eſt plus que ſon cœur qui rempliſſe le vôtre:
Non, il n'eſt que lui ſeul que vous daigniez aimer;
Seul il a des appas qui peuvent vous charmer:
Le monde avec ſes biens n'a plus rien qui vous tente;
Le Ciel ſans ce treſor n'a rien qui vous contente:
Dans lui ſeul vous trouvez des plaiſirs aſſez doux;
Seul il a des honneurs qui ſoient dignes de vous;
Seul il peut vous tenir dans ſes aimables chaînes;
Seul par leurs doux attraits il ſçait charmer vos peines:
Par elles en la mort on vous voit ſans ennui,
A travers ſes horreurs vous courez aprés lui.
Qu'il eſt doux de porter ces chaînes éternelles
Qu'un objet éternel rendra toûjours nouvelles!
Que cet amour eſt fort qui malgré le trépas
Au de là du tombeau vous lie à ſes appas!
Et que vous y trouvez une riche couronne
Que ſon cœur vous prepare, & que ſa main vous donne!

Les graces & les communications particulieres dont JESUS-CHRIST honore les Vierges.

Vierges vous le ſçavez: car d'un juſte retour
Son amour genereux vient payer vôtre amour.
Qui pouroit exprimer ſes tendres complaiſances,
Ses ſaints épanchemens, ſes douces preferences,
Ses careſſans accüeils, ſes amoureux regards,
Ses vifs empreſſemens, & ſes tendres égards?
O! qu'à de doux tranſports cet amour vous invite!
Et qu'un rare bonheur couronne un ſaint merite!
Tantôt dans le ſecret d'un ſilence profond
Vôtre ame [a] *entend ſa voix, ſe dilate, & ſe fond.*

a Anima mea liquefacta eſt, ut dilectus locutus eſt. *Cant.* 5.
a *Mon ame s'eſt fonduë dés que mon bien-aimé m'a parlé.* Cant. 5.

Tantôt aux doux plaiſirs des bois, de la campagne;
Où l'amour vous conduit, ſa main vous accompagne.
Tantôt dans la triſteſſe il ſoulage vos maux,
Et ſon bras ſecourable anime vos travaux:
Tantôt de vos vertus il étale les charmes,
De vôtre humble pudeur il décrit les allarmes.
Et vantant les beaux traits d'un modeſte dehors,
D'un pur interieur admirant les treſors,
Il veut qu'avecque lui les Anges vous honorent,
Comme Epouſes du Dieu qu'avec vous ils adorent.

Vierges comparées, mêmes preferées aux Anges.

Auſſi quelque haut rang qu'occupent ces eſprits,
Vous pouvez ſans orgueil leur diſputer le prix.
Déja ſans conteſter un douteux avantage,
La même pureté faiſant vôtre partage
Vous rend par un échange à tous deux glorieux,
Vous les Anges du monde, eux les Vierges des Cieux.
Que ſi cette vertu dans eux eſt plus heureuſe,
Qui ne voit que dans vous elle eſt plus genereuſe?
Qu'ainſi le même ſort vous égale tous deux,
Si vous ne l'emportez encore au deſſus d'eux.
Dans le corps du peché portant une ame pure,
Vous avez par vertu ce qu'ils ont par nature;
Vous vivez dans la chair comme eux qui n'en ont pas:
Leur bonheur ſans travaux ne vaut pas vos combats.
Toute brillante au Ciel que ſoit leur récompenſe
Ici même la vôtre a quelque preference.
S'ils portent nôtre Dieu ſur des chars animez,
Vous le portez dans vous ce Dieu que vous aimez:
Il leur eſt un miroir; mais il eſt vôtre exemple:
Leur eſprit eſt ſon trône, & vôtre corps ſon temple.

Eloges des corps vierges. Les paſſions vaincuës en ſes corps. La grace y fait fleurir les vertus.

Temple que rien d'impur ne doit jamais ſalir,
Que Dieu de ſa grandeur vient ſans ceſſe remplir;
Où la pudeur mettant une garde aſſurée,
A tous les vains objets doit en fermer l'entrée.
Temple auguſte & ſans tache, où ſur un riche Autel

Brûle toûjours le feu d'un amour éternel.
Là tombent à vos pieds ces victimes fatales,
Ces tyrans furieux, ces passions brutales,
Qu'un cœur mortifié fait mourir chaque jour,
Et qu'un zele fervent immole tour à tour.
Là brille le flambeau d'une foi vive & pure,
Qui du jour de la grace éclaire la nature:
Soleil mysterieux, & dont l'aspect fecond
Fait fleurir des vertus le riche & noble fond:
Force, zele, douceur, équité, patience,
Prudence, modestie, humilité, constance,
De cette hureuse source heureux écoulemens,
Sont de ce temple saint les pompeux ornemens.
Aussi c'est de ces fruits d'un precieux merite,
Qu'à vous faire un tresor vôtre Epoux vous invite:
Car ne prétendez pas, dit-il, qu'un si grand bien
Vous soit donné d'en-haut sans qu'il en coûte rien:
Vierges, si vous voulez que ma main vous couronne,
Pratiquez avec soin les leçons que je donne.

II.

ENGAGEMENS DE L'ETAT des Vierges.

Une Vierge doit aimer uniquement J. C. son Epoux.

QUE je vous plaise seul, seul que je vous sois cher:
Rejettez les appas du monde & de la chair;
D'un tendre engagement craignez les tristes suites,
Et d'un amant trompeur les fatales poursuites.
Quant mille soûpirans vous offriroient leurs vœux;
Et quand tous les mortels bruleroient de vos feux,
Bien loin d'en exiger d'injustes sacrifices,
Qu'une noble fierté rebute leurs services,
N'oppose que rigueurs à leurs empressemens,
Et foule aux pieds pour moi cette foule d'amants.
Cherchez un autre amour, brûlez d'une autre flamme;
Aux divines ardeurs livrez toute vôtre ame:
Doux, mais jaloux tyran de vos affections,

Je veux regler en vous toutes vos passions ;
Seul de tout vôtre cœur je veux avoir l'hommage ;
Y plaire sans rival, y regner sans partage :
Que de tous vos desirs je sois l'unique but ;
A moi seul vous devez un si juste tribut.

Une Vierge doit prier sans cesse.

Ne cessez de prier : ouvrez dans vos prieres
Le cœur à mes douceurs, l'esprit à mes lumieres ;
Offrez-moi vos desirs, montrez-moi vos besoins ;
Exposez à mes yeux vos dangers & vos soins :
Voyant ce que je donne, & ce que je demande,
Faites-moi de vous-même une agreable offrande ;
Répandez dans mon sein vos vœux & vos soupirs,
Et que cet entretien fasse tous vos plaisirs.

Une Vierge doit lire assiduëment la sainte Ecriture.

Ayez toûjours en main la divine Ecriture ;
Nourrissez l'oraison de sa sainte lecture :
Dans ce jardin mystique où brillent mille fleurs,
Dont le Soleil de gloire émaille les couleurs,
Reposez dans la paix, cachez-vous dans la guerre ;
C'est un azile heureux ; c'est un riche parterre.
Recueillez-y le miel de la devotion ;
Armez-y vôtre bras pour la tentation :
Vous avez à combattre un ennemi terrible :
Mais par ce bouclier vous serez invincible.

Avis pour la priere & la lecture.

En priant vôtre Pere, en méditant mes Loix,
Ne parlez pas beaucoup ; mais écoutez ma voix :
D'un saint recueillement observez le silence,
Et d'un cœur attentif soûtenez la constance.
Confessez que je suis vôtre unique secours ;
Qu'en ma misericorde est vôtre seul recours ;
Et que pour accomplir tout le bien que j'ordonne,
Il faut qu'en l'ordonnant ma grace vous le donne,
Confessez-le en secret : hors du monde & du bruit
Vôtre silence parle, & mon cœur vous instruit.

Une Vierge doit veiller avec soin à la conservation de sa pureté. Elle se doit défier pour cela de Satan, & de ses ruses.

Comme on voit quelquefois lorsqu'une belle face
Se peint dans le cristal d'une fidelle glace,
Qu'un petit souffle, un rien efface tous ses traits,
Et fait en un moment éclipser ses attraits;
Ainsi perit souvent la pureté fragile.
Vous portez ce tresor dans des vases d'argile;
Placez-le surement; veillez sur ce tresor
Plus freste qu'un cristal: mais plus riche que l'or.
Ne le hazardez pas, & qu'une crainte utile
Serve à vôtre pudeur de rempart & d'azile:
Et range sous les loix d'un soin religieux
Vôtre bouche, vos mains, vos oreilles, vos yeux.
Du Serpent tenebreux redoutez la malice:
A son art imposteur opposez l'artifice.
Gardez-vous de tenter de perilleux combats,
Où même en sa défaite on trouve des appas;
Où de cet ennemi la dangereuse adresse
Pour vous tromper vous flatte, en vous flattant vous bleſſe:
Rien ne nuit plus ici que la témerité,
La honte suit de prés l'orgueilleuse beauté:
Vouloir plaire & perir est une même chose:
Et l'on perd son tresor aussi-tôt qu'on l'expose.

Une Vierge doit cacher & mépriser la beauté du corps; la déteſter méme; au moins la craindre & ne pas la flatter.

Cachez cette beauté dont l'éclat specieux
Fait le poison du cœur de l'idole des yeux.
Trop funeste ornement d'une chair miserable,
Qui se rend criminelle en se rendant aimable.
Loin de vous applaudir de ses foibles appas,
D'en tirer un honneur qu'ils ne meritent pas,
Regardez tous ces traits du plus charmant visage
Comme d'un songe vain une inconstante image;
Comme un amas de fleur qu'un instant va flétrir,
Et qu'un même Soleil fait naître & voit mourir.

Faites plus : déteſtez cette beauté trompeuſe,
Qui vous rend dans le monde une idole pompeuſe,
A qui viennent offrir un criminel encens
De ſes yeux meurtriers les captifs languiſſans.
Puniſſez-les ces yeux, noyez-les dans vos larmes,
Pleurez, & faites-vous un crime de vos charmes.
Au moins apprehendez que ſon feu ſeducteur
Ne conſume l'Idole avec l'Adorateur.
Et ne la flattez pas : loin d'elle la moleſſe
D'une chair aſſervie à la délicateſſe :
Victime deſtinée à d'éternels malheurs,
Qui même en y courant ſe couronne de fleurs.
C'eſt ainſi-qu'on voyoit ces victimes coupables
Qu'offroit un culte impie à des Dieux mépriſables,
Au ſon harmonieux des plus doux inſtrumens,
Et dans l'éclat pompeux des plus beaux ornemens,
Fierement s'approcher du lieu du Sacrifice,
Et comme un grand honneur recevoir le ſupplice.

Une Vierge ne doit point affecter les airs du monde.

Quittez tous airs mondains, ces geſtes affectez,
Cette démarche fiere, & ces pas concertez,
Dont le dehors laſcif fait diſtinguer ſans peine
De l'Epouſe fidelle une fille mondaine.

Une Vierge doit renoncer au luxe.

Que le Demon du luxe à vos pieds abbatu
Vous laiſſe la beauté de la ſeule vertu.
Loin de vous les excés du ſiecle en ſes parures,
Ces couronnes d'orgueil, ces ſuperbes coëffures,
Dont le vain appareil orne un front ſans honneur,
Et dégrade par l'art l'ouvrage du Seigneur.

Ornemens convenables à une Vierge.

Au lieu de ces atours couronnez vous d'épines;
Parez-en vôtre ſein, percez-en vos poitrines :
A l'ombre de ma Croix allez cueillir vos fleurs,
Et que mon Sang verſé ſoit vos ſeules couleurs :
C'eſt de ces ornemens qu'une Vierge ſe pique.
Mais de la vanité la pompe chimerique,

Un habit, un ruban, une couleur, des points,
N'occuperont jamais ni son cœur, ni ses soins.
Sûre de ses attraits pourvû qu'elle soit chaste,
D'une beauté fragile elle ignore le faste.
Elle pleure en secret celles qui tous les jours
En font le vil objet de leurs folles amours;
Et le modeste honneur dont sa vertu se pare;
C'est d'insulter au joug de la mode bizarre.

Une Vierge ne doit point se trouver aux assemblées du monde, au theatre, au bal, &c.

Evitez le public: la Vierge sans pudeur
Aprés de vains plaisirs courant avec ardeur,
Aux yeux d'un monde impur qui l'admire & l'enchante,
Sacrifie au Demon sa pureté mourante
Aux cercles, au theatre, au bal, aux rendez-vous;
Lieux sombres qu'à Satan abandonne l'Epoux:
Où le cœur amusé par de vaines idoles
Se nourrit vainement de promesses frivoles,
Où tout plaît & corrompt: où tout flatte & seduit:
Où la volupté regne, & la pudeur s'enfuit.
Telles en ont cherché les douces assemblées,
Qui se sentant d'abord inquietes, troublées,
Ont goûté le plaisir, ont donné dans l'écueil,
Et de leur innocence ont trouvé le cercueil.
Ne les frequentez point vous que ma grace appelle:
On y vient innocente; on en sort criminelle.

Le poison de la Comedie.

Le Theatre sur tout doit vous être odieux,
La Comedie infecte un esprit curieux:
Et par l'art imposteur d'une agreable Scene,
Apprend du fol amour la trop aimable peine.
Là des plus noirs forfaits les fideles tableaux
Font des crimes passez des exemples nouveaux:
Là s'allume le feu des passions bizarres;
Là les tristes fureurs, les vengeances barbares,
Et d'un trop tendre cœur les amoureux transports
Pour tromper les vivans revivent dans les morts.

Le dangereux enchantement de l'Opera.

Plus fortement encor, quoi-qu'avec plus d'adreſſe;
L'Opera par ſes airs inſpire la tendreſſe,
Excite dans les cœurs la douce vanité,
Fait par les ſens ſurpris entrer la volupté.
Gardez-vous d'y prêter vos yeux ni vos oreilles;
D'écouter ni de voir ces trompeuſes merveilles:
Et ne chantez jamais leurs profanes chanſons,
Qui d'un amour impur ſont d'impures leçons.

Le déreglement du bal.

Aux douceurs de ſes airs joignant ſon artifice
Par la dance le bal ouvre un chemin au vice;
Et ſur le bord gliſſant d'un précipice affreux,
Augmente dans le cœur un penchant dangereux:
A de cruels aſſauts met une fille en butte;
Même à pas meſurez la conduit à ſa chute:
La déregle au dedans en reglant le dehors,
Et dérange l'eſprit en compoſant le corps.
Par de pareils malheurs craignez d'être punies.

Les concerts d'une Vierge.

Mais ſi vous vous plaiſez aux douces harmonies,
Cherchez dans le ſaint Temple, ou dans les lieux deſerts
Une autre melodie & de plus beaux concerts,
Et là meſlant vos voix avec celles des Anges
Faites-y retentir les divines loüanges.

Une Vierge doit s'abſtenir de la lecture des Romans.

Que jamais des Romans le langage amoureux
Ne répande en vos cœurs ſon poiſon dangereux:
Souvent la fiction d'une Hiſtoire galante
Devient le vrai portrait d'une Vierge imprudente;
Qui liſant d'un amant les excés fabuleux,
Apprend l'amour, l'éprouve, & brûle de ſes feux.

Une Vierge doit fuïr le commerce des hommes, redouter même leur preſence à l'exemple de Marie.

Sans tenter le peril fuyez comme une peſte

D'un sexe different le commerce funeste,
Où s'étale d'abord la simple honnêteté,
Puis l'attache s'y glisse & passe en liberté:
Où ce langage impur & s'apprend & s'explique,
Qui change en Courtisanne une Vierge pudique.
On l'y voit infidelle au bonheur de son sort
Se livrer aux malheurs d'une invisible mort;
Trahissant le devoir d'une pudeur austere,
Dont le joug glorieux lui paroit trop severe,
Elle écoute un Amant; elle approuve un flateur,
Elle reçoit l'encens d'un faux Adorateur;
Sa tranquille vertu n'en prend aucune allarme,
Elle ne craint plus rien, sa fierté se desarme:
De-là nait un poison subtil & délicat
Qu'elle donne, & reçoit par un double attentat.
Enfin à ses ardeurs sa credule innocence
Se rend & degenere en lâche complaisance.
O honte! ô trahison! ô funeste danger!
O mépris d'un Epoux puissant pour se venger!
Que de maux vont tomber sur sa foible personne!
Dieu pour mieux la punir aussi-tôt l'abandonne
Aux caprices secrets de son volage Amant:
Cet humble Adorateur se change en fier Tyran;
De ses abaissemens il a honte, & s'irrite;
Son orgueil méconnoît le plus rare merite:
Dégouté d'un bonheur où son cœur aspiroit;
Il traitte avec mépris celle qu'il adoroit,
Ainsi la vanité de la honte est suivie,
Et le plaisir d'un jour trouble toute la vie.
Que plûtôt sous un ombre son voile officieux
Vous cache aux yeux du monde, & le monde à vos yeux:
De tout homme évitez la presence & l'estime:
Qu'un seul regard sur eux passe chez vous pour crime.
Telle vous avez vû vôtre Reine autrefois
Craindre même d'un Ange & l'approche, & la voix.
Quoi-que libre déja de la concupiscence
Elle eut sur tous ses sens une entiere puissance;
Que la grace eût soûmis par un rare bonheur
Sa chair à son esprit, son esprit au Seigneur,
A veiller sur son cœur toûjours plus attentive,

Toûjours victorieuſe & toûjours plus craintive.
A tout ce qui peut plaire elle ferme les ſens,
Et ne trouve pour ſoi nuls plaiſirs innocens.
Plus proches du danger, & moins heureuſes qu'elle,
Vierges, faites ſur vous une garde fidelle.
Par vôtre défiance augmentez vôtre prix;
Et que la crainte ſeale aſſure vos eſprits.
La Vierge perd ſouvent par ſon orgueil extrême
*De la Virginité la * Virginité même,*
Et devient ſous la main de l'ennemi vainqueur,
Quoi-que Vierge en ſa chair, adultere en ſon cœur.

Une Vierge doit aimer la ſolitude.

Ne cherchez point le monde, aimez la ſolitude;
Faites-vous du ſilence une longue habitude:
Ce n'eſt que hors du bruit que trouvant vôtre Epoux,
Vous ſerez toute à lui; qu'il ſera tout à vous.

La converſation d'une Vierge.

Mais s'il faut converſer, qu'un port grave & ſevere
Inſtruiſe le prochain ſans chercher à lui plaire,
Pleines de mon amour répandez ſon odeur;
Et que tout ſoit en vous des leçons de pudeur,
Vos pas, vôtre maintien, vos yeux, vôtre viſage,
Vos geſtes, vos diſcours, vôtre air, vôtre langage:
Par tout où vous ſerez, portez avec éclat
La gloire de mon Nom, l'honneur de vôtre état.
Ne vous pardonnez rien; les Epouſes fidelles
Peſent les moindres jeux, les ris, les bagatelles,
Sçachant qu'à leur côté toûjours leur ſaint Epoux
Veille, & les examine avec un œil jaloux.

Une Vierge doit fuïr l'oiſiveté.

Point de pareſſe en vous: mais de travail avides
Ne laiſſez dans le jour nuls intervales vuides.
Qu'un ouvrage tantôt, tantôt la charité,
Ecartent loin de vous la mole oiſiveté.

a Humilitas Virginitatis interior Virginitas fulgentes.
a *L'Humilité eſt la Virginité interieure de la Virginité.*

Le travail d'une Vierge.

Quand au ſacré repos de tels travaux ſuccedent,
Que Marie & que Marthe en s'uniſſant s'entr'aident;
Que d'un cœur plein d'amour la ſainte attention
Anime de ſon feu la penible action.
A ce travail l'Epoux ſent une ardeur nouvelle;
Et reconnoît la main de l'Epouſe fidelle:
Ainſi pour ſatisfaire & l'amour & l'Amant,
Aimez à travailler, aimez en travaillant.
Ce travail de la chair doit être le ſupplice,
Non pas lui rendre un vil & ſterile ſervice:
Ces ouvrages mondains où l'eſprit criminel
S'uſe, & ſe ſacrifie aux ſoins d'un corps mortel,
Ces idoles des ſens, ces entretiens des crimes,
Qui pour les feux vengeurs préparent des victimes,
Qui ſont des Réprouvez les ouvrages maudits,
Doivent être à vos mains pour jamais interdits.

Une Vierge doit ſe garder de l'intemperance.

La Vierge qui connoît de ſa chair la foibleſſe,
Ne doit point la traiter avec délicateſſe.
Son Corps n'eſt pas un corps que flattent les banquets,
Que la ſeule luxure entretient de ſes mets,
Que l'excés abrutit, qu'enyvre l'abondance,
Et que la volupté livre à l'incontinence.
Par un jeûne ſevere elle le fait ſouffrir;
En le mortifiant le diſpoſe à mourir;
Sçait que pour le ſauver il faut le contredire;
Et que la pureté doit être un long martire.
A ces ſaintes rigueurs animez vôtre bras;
Retranchez les excés; moderez vos repas.

Le ſommeil d'une Vierge.

Dormez puiſqu'il le faut: mais qu'alors le cœur veille;
Et parle à vôtre Epoux qui jamais ne ſommeille.
Les jours avecque lui doivent être trop courts:
Que vôtre eſprit la nuit rappelle ſes diſcours,
Repete ſa parole, & récite ſes Pſeaumes,

Qui du ſonge impoſteur diſſipent les fantômes.
Doux repos, nuit heureuſe, agreable ſommeil
Qu'éclairent les rayons de mon divin Soleil.

La Vierge perſeverant dans la pratique des leçons de J. C. reçuë à ſes nôces.

C'eſt aux ſoins attentifs de cette vigilance
Qu'eſt promis le doux fruit de la perſeverance;
Ainſi toûjours remplit ſon glorieux deſtin
Une Vierge appellée au celeſte feſtin:
Ainſi l'Epoux trouvant l'Epouſe préparée,
De ſes nôces ne peut lui refuſer l'entrée.

Avis pour la perſeverance.

Préparez-vous-y donc. Ayez à ce deſſein
Et l'huile en vôtre lampe, & vôtre lampe en main;
Ne vous diſſipez point; laiſſez aux Vierges folles
Rechercher au dehors des entretiens frivoles,
Où l'huile des pêcheurs les flatte & les endort
Sous un eſpoir trompeur du ſommeil de la mort.
Attendez vôtre Epoux comme les Vierges ſages;
Aimez d'un doux trépas les heureux avantages;
Soyez mortes à tout avant que de mourir;
Audevant de l'Epoux hâtez-vous de courir.
Et dés qu'il frappera, que vôtre ame ravie
Embraſſe cette mort qui conduit à la vie;
Où vos travaux finis vous produiront la paix;
Où l'Epouſe & l'Epoux s'uniſſent à jamais.

CONCLUSION.

EXORTATION A LA VIRGINITE.

TELLES ſont du Sauveur les leçons importantes:
Telles les douces loix qu'il donne à ſes Amantes:
Tels les engagemens d'un état plein d'honneur.
Qui du ciel ſur la terre imite le bonheur.
O vous qui ſoûpirez pour un dur eſclavage,
Filles dont tous les vœux ſont pour le mariage;
Dont un riche parti flatte la vanité;

En qui la chair corrompt la foible pureté,
Ouvrez ici les yeux, voyez quel sort funeste
Vous osez préferer à cet état celeste;
Que de soins chagrinans; que de rudes travaux
De vos cœurs partagez vont troubler le repos!
Les douceurs de l'Hymen, ou plûtôt ses épines,
Valent-elles les fleurs de ces nôces divines:
Le plus beau des mortels a-t-il quelque beauté
Comparable à l'éclat de la Divinité?
Les plaisirs de la chair & leurs suites penibles
Peuvent-ils égaler ces plaisirs invisibles?
Et la plus riche dote est-elle d'un tel prix,
Qu'un tresor éternel n'en donne du mépris?
Deussiez-vous devenir les Maîtresses du monde,
Que ce joug vous imprime une crainte profonde.
D'un couple infortuné connoissez les douleurs,
Sages dans vos projets fuyez-en les malheurs:
Peut-être les soupirs de cent Femmes cheries
Vous rendent sur leur sort à cette heure attendries,
Qui détestant l'Hymen, en maudissant le choix,
De ses penibles fers vous assurent du poids.
Ne vous allez donc pas, comme elles téméraires,
Jetter dans ce torrent d'effraïantes miseres:
Conservez mieux un bien que vous avez encor,
Et ne preferez pas de la fange à vôtre or:
Ne quittez pas le Ciel pour ramper sur la Terre,
Et lasses de la paix ne cherchez pas la guerre.
Des divorces fâcheux de jalouses fureurs,
D'inconstantes amours qu'alterent mille aigreurs;
Les charges des enfans, les craintes du veuvage,
Voila les tristes fruits du plus doux mariage.
Le pouvoir d'un Epoux & son illustre sang
Vous élevera bien jusques au plus haut rang:
Mais sur le trône même on voit verser des larmes,
Et celle à qui l'Hymen n'y promettoit que charmes
Est seduite en ses vœux, & de noirs déplaisirs
Alterent ce beau jour qui flatoit ses desirs:
C'est qu'il n'est pour un cœur qu'un Dieu qui sçache plaire,
Et l'Univers entiers ne peut le satisfaire.
Non le monde ne peut occuper tout ce cœur:

Sa douceur plaît ; mais passe & se change en rigueur.
On a beau consulter ses criminels Oracles,
Et briguer ses faveurs aux cercles, aux spectacles.
Là pour lui vainement on cherche pas à pas
Un bien qu'on croit tenir & qu'on ne trouve pas.
Mais en se déreglant dans de telles poursuites,
Par leur folles ardeurs des filles sont seduites ;
Se laissant éblouïr & l'esprit, & les yeux ;
Le siecle leur échape ; & elles perdent les Cieux.
Puissent-elles sentir ces perils & leurs chaines !
Pour vous qu'un meilleur sort rend Epouses & Reines,
Avecque vôtre Epoux regnez sur l'Univers :
Mépriſez la fortune, & ses presens divers.
Plus grandes que le siecle, & riches de Dieu même,
Foulez aux pieds honneurs, sceptre, rang, diadême :
D'un Hymen temporel fuyez les dures loix :
Cherchez ce seul Epoux, qui seul vaut mille Rois :
Ne vivez qu'en l'aimant, & cet amour fidelle
Couronnera vos feux d'une gloire immortelle.

FIN.

8690883
22 se 2020